TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 571 — 40 PAGES — JEUDI 25 JANVIER 1979

EN UNION SOVIÉTIQUE



Des écrivains non dissidents refusent la censure

LIRE PAGE 3
L'ARTICLE DE DANIEL VERNET



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le désarmement à Genève

Les efforts pour le désarmement « doivent être doublés, triplés, *décuplés* », *lance M. Brejnev* — sans pour autant réduire les efforts d'armement soviétiques — dans un message au Comité du désarmement des Nations unies, qui tient sa première réunion ce mercredi 24 janvier à Genève. La France se joint à cette fanfare : après la participation de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée des Nations unies sur le désarmement, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, prend la parole à la séance inaugurale du comité.

La Chine, qui, comme la France, était absente de l'ancien comité de Genève, est plus prudente. Elle ne s'est pas opposée à la création du nouvel organisme, où une place lui est expressément réservée en tant que puissance nucléaire, mais elle a fait savoir qu'elle ne l'occuperait pas pour le moment et qu'un observateur chinois assistera aux séances publiques. En somme, les dirigeants chinois ne disent pas non, mais ils veulent voir comment fonctionnera le nouveau comité et aussi attendre ce qui peut se passer à Pékin.

Il est vrai, comme le souligne le gouvernement français, que les nouvelles procédures du désarmement sont moins choquantes et plus équitables que les anciennes. Les deux superpuissances n'exerceront plus sur la « piétaille » mondiale une suzeraineté de droit. La présidence du comité est exercée ce *mois-ci par l'Algérie. Sa composition*, limitée à quarante membres, sera révisée dans trois ans, puis, par la suite, périodiquement. Il serait naïf de croire pour *autant que le comité de Genève* sera plus efficace que l'ancien, dénoncé par le général de Gaulle comme « une vaine figuration ».

Le fait dominant qui subsiste est le face-à-face américano-soviétique, qui justifie entre les superpuissances nucléaires l'existence de relations spéciales. Les représentants américains et soviétiques sont réunis depuis mardi à Berne, en un lieu secret, pour discuter du non-armement du cosmos et de l'interdiction des *armes antisatellites. Les conversations* sur la limitation des armements nucléaires stratégiques (SALT 2) se poursuivent entre Washington et Moscou, et nul ne s'en *formalisera, au contraire.* Ce qui est moins légitime, en revanche — mais tout aussi inévitable, — c'est que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'opposent au contrôle que des tiers prétendraient exercer sur eux. Aussi a-t-on vu les Américains — seuls Occidentaux dans ce cas — s'abstenir avec les Soviétiques lors du vote à l'ONU de la proposition française de création d'une agence pour le contrôle par satellites.

La France et, d'ailleurs, aussi la Chine, puissances nucléaires « moyennes », qui n'ont pas achevé la mise au point de leur arsenal, se heurteront demain aux mêmes problèmes et contradictions *qu'hier. Il suffit de lire le document* final de l'Assemblée de l'ONU pour comprendre que, à Genève, l'offensive antinucléaire va redoubler. A ses amis, la France *a beaucoup de mal à expliquer* pourquoi la conférence qu'elle propose sur le désarmement en Europe « de l'Atlantique à l'Oural » (objectif en tout état de cause chimérique) ne devrait *traiter* que de l'armement classique. La bataille la plus sérieuse qu'elle devra engager dans l'immédiat portera sur l'interdiction de tout essai nucléaire, même souterrain. Les Etats non nucléaires la réclament à cor et à cri et recevront l'appui des deux superpuissances nucléaires, qui n'ont plus besoin de tels essais, dès qu'elles auront vérifié que le respect de cet interdit est contrôlable.

Il faudrait autre chose qu'une réforme de procédure pour que le désarmement soit plus qu'un mot : une confiance internationale, qui n'existe pas ou pas *encore. Pour le moment*, à l'adresse du comité de Genève, on peut paraphraser ce que disait Pierre de Coubertin des Jeux olympiques : « L'important n'est pas de désarmer, mais de participer. »

L'occupation de l'aéroport de Téhéran par l'armée compromet le retour de l'ayatollah Khomeiny

Le chef religieux a reçu pendant trois heures à Neauphle-le-Château l'ancien président du conseil de régence

Une grande incertitude pesait ce mercredi 24 janvier sur le retour de *l'ayatollah Khomeiny en Iran prévu pour* vendredi : l'armée iranienne a en effet investi dans la nuit l'aéroport de Téhéran.

Les militaires ont dispersé sans violence, dans la matinée, une manifestation *de cinq mille* personnes — principalement des grévistes d'Iran Air conduite par l'ayatollah Taleghani. Les manifestants protestaient contre la fermeture de l'aéroport, ordonnée par le gouvernement Bakhtiar, ce qui a empêché le décollage de l'avion qui devait aller chercher à Paris l'ayatollah Khomeiny. Les autorités ont invoqué le mauvais temps pour expliquer l'interdiction de décoller mais *les grévistes affirment qu'un appareil* militaire américain Galaxy avait été autorisé à décoller quelques heures plus tôt.

● A Neauphle-le-Château, *le docteur* Yazdi, proche collaborateur du chef religieux, a affirmé ce mercredi que ce dernier ne remettra pas son voyage, qu'il affrétera un avion d'Air France et « fera demi-tour si l'aéroport de Téhéran est fermé ». Le départ aurait lieu vendredi à 1 heure du matin, heure française.

D'autre part, l'ayatollah s'est entretenu pendant trois heures, mardi soir, avec *M. Sayed Jabal Tehrani, ancien président* du Conseil de régence.

● A Paris, une centaine d'étudiants, partisans de l'ayatollah Khomeiny ont occupé mardi l'ambassade d'Iran et y ont brisé *les portraits du chah.*

● A Marrakech, enfin, le souverain iranien a ajourné son départ pour les Etats-Unis. Ses enfants, qui avaient déjà gagné l'Amérique, doivent le rejoindre au Maroc. Le chah, écrit le « New York Times », s'installerait prochainement en Egypte.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le « vol révolu*tionnaire* » aura-t-il lieu vendredi 26 janvier ? Mardi à minuit, l'aéroport de Mehrabad a été fermé à la navigation aérienne jusqu'à samedi. Les personnels d'Air France et des autres compagnies, pourtant munis de cartes officielles, n'ont plus accès à l'aéroport, qui, mercredi matin, était entouré de nombreux chars. Aucune déclaration n'a été faite pour justifier cette mesure.

Le premier ministre, M. Bakhtiar, ayant interdit au personnel d'Iran Air d'assurer le « vol révolutionnaire » Paris-Téhéran tant que durerait la grève des employés de la société nationale, l'ayatollah Taleghani et les ulémas de Téhéran avaient appelé les Iraniens à se rendre ce mercredi à l'aéroport pour assurer avec le comité de coordination des grévistes et « *avec l'appui de Dieu* » le vol vers Paris du Boeing-707 destiné à l'ayatollah.

Ces mesures de sécurité seront sans doute interprétées par la population et les religieux comme un moyen indirect destiné à empêcher l'arrivée de l'ayatollah à Téhéran. Il n'est un secret pour personne que cette perspective n'enchante guère M. Bakhtiar qui, si l'on en croit certains milieux bien informés, aurait dépêché à Neauphle-le-Château *plusieurs émissaires chargés de* prier Khomeiny de différer pour un certain temps son retour a Téhéran.

Mardi, le général Gharabaghy, chef d'état-major de l'armée, avait affirmé que toutes les mesures d'ordre et de sécurité seraient prises dans la capitale en vue de l'arrivée de Khomeiny, laissant ainsi entendre qu'il ne voyait aucun inconvénient au retour de l'ayatollah. Des officiers ne partagent pas la sérénité de leur chef d'état-major : la démonstration organisée, mardi, par le *bataillon de la garde des « immortels »* au camp de Lavizan, à l'attention des journalistes étrangers, était particulièrement éloquente.

Le général Nachat, chef de la *garde impériale, à laquelle sont* attachés les « immortels », a affirmé que ce corps d'élite avait été formé « *pour protéger Sa Majesté et le gouvernement. Lorsque le chah reviendra, les troupes seront présentes, toujours prêtes à verser leur sang pour lui* », a-t-il ajouté. Le clou de la démonstration a été l'escalade d'un poteau par un « *immortel* », qui a accroché à son sommet une pancarte portant l'inscription : « *Vive le chah ! A mort Khomeiny !* ».

L'incertitude persiste d'autre part sur les divers aspects de la politique économique, sociale et culturelle que l'ayatollah entend appliquer « *dès son arrivée au pouvoir* ». Dans des interviews accordées pour la première fois aux principaux journaux iraniens, le chef religieux s'est montré évasif au sujet des problèmes aussi brûlants que celui d'une nationalisation éventuelle des industries du pays, du système de propriété qui sera en vigueur par un gouvernement islamique ou du rôle des femmes dans la future société. Il a affirmé que ces questions seraient « *mises au clair en temps voulu* ». Il n'a rassuré qu'à moitié ses partisans laïcs en affirmant que « *même les marxistes et les organisations de gauche pourront exprimer librement leurs opinions, à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux intérêts du pays* ». Les journaux auront également toutes les libertés « *s'ils ne nuisent pas à la conscience du peuple et n'égarent pas les esprits* ». Un journaliste ayant reflété la crainte de certains Iraniens de tomber sous la dictature des mollahs, l'ayatollah a répondu : « *l'Islam est l'antithèse de la dictature. Ceux qui répandent ce genre de propos, sont des gens du chah qui reprennent de déclarations ressassées longtemps par le palais parce qu'ils souhaitent le voir revenir. Dites-leur que le chah ne reviendra plus jamais* ».

M. Mehdi Bazargan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, que certains considèrent comme le futur premier ministre ou le président de la République islamique en gestation, a été plus loquace. Convoquant une cinquantaine de journalistes étrangers, il a surpris en affirmant que ses amis et lui avaient été étonnés par la décision de l'ayatollah de rentrer en Iran : « *Nous aurions souhaité qu'il ne regagne Téhéran qu'après la prise du pouvoir par le gouvernement provisoire. Mais il en a jugé autrement.* »

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 5.)

Détérioration du climat social

• Grèves dans la sidérurgie et les banques
• Manifestation des cadres C.G.C.

Tandis que se poursuit la controverse entre M. Messmer et M. Giraud, ministre de l'industrie, sur le nombre d'emplois qu'il serait nécessaire de créer en Lorraine pour compenser les licenciements prévus par les aciéries, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. de la métallurgie se sont mises d'accord, lundi 22 janvier, pour engager « une grande campagne d'action » *pour* « sauver la sidérurgie ».

Cette campagne, qui concernera tous les salariés de la sidérurgie française, comprendra deux phases : tout d'abord des arrêts de travail, de quatre heures au minimum, durant la période du 25 janvier au 15 février, puis une grève nationale de vingt-quatre heures à la mi-*février* (la date devant être fixée le 30 janvier), avec la participation très probable de la fédération F.O., qui ne s'est pourtant pas associée à l'appel des quatre autres fédérations.

Celles-ci, dans une déclaration commune, contestent les « *décisions précipitées* » du gouvernement et du patronat, ainsi que le « *caractère dérisoire et aléatoire* » des déclarations de M. Barre sur le sujet. Elles réclament l'ouverture de négociations tripartites avec le patronat et le gouverne*ment*.

De leur côté, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la banque ont lancé un ordre de grève pour le 31 janvier. Les cadres C.G.C. manifestent, pour leur part, dès le lundi 29. Même dans l'automobile, industrie sur laquelle le gouvernement compte pour redresser la situation en Lorraine, l'avenir n'est pas sans nuages : Chrysler-France vient de licencier deux cent cinquante personnes à La Rochelle et a annoncé de trois à dix jours de chômage technique dans ses autres usines.

(Lire pages 35 et 37.)

Une semaine avec Rhône-Alpes

- A SAINT-ETIENNE : **Le septième P.-D. G. de Manufrance pourra-t-il sauver l'entreprise ?**
- A LYON : **« Le Progrès » va-t-il changer de mains ?**

(Lire pages 15 à 20.)

JEAN PAUL II AU MEXIQUE

Jean Paul II quitte Rome jeudi 25 janvier pour le Mexique. Il fera une escale d'une journée à Saint-Domingue, où il sera reçu à l'aéroport par le président Antonio Guzman Fernandez.

Arrivé à Mexico dans l'après-midi du 26 janvier, c'est le lendemain, au cours d'une messe concélébrée dans la basilique de Notre-Dame-de-Guadeloupe, que le pape adressera un message au monde avant d'ouvrir officiellement, le 28 janvier à Puebla, la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain, qui durera jusqu'au 12 février.

Le pape visitera, les 29 et 30 janvier, Cuilapan, Oaxaca, Guadalajara. Le 31, il se rendra à Monterrey avant de quitter le Mexique. Il fera une escale à Nassau (Bahamas), avant de regagner Rome.

Les deux inconnues de Puebla

par HENRI FESQUET

Deux inconnues planent sur la conférence des vingt-deux épiscopats latino-américains, qui se réunit à Puebla (Mexique) du 28 janvier au 12 février. Dix ans après celle de Medellin (Colombie), qui bénéficia du sillage de Vatican II, cette assemblée devrait — en principe tout au moins — donner aux Eglises locales une nouvelle impulsion adaptée aux profonds changements politiques, économiques et religieux qui se sont produits depuis.

Première inconnue : dans quel sens va s'exercer l'influence de Jean Paul II pendant son séjour au Mexique (26 au 31 janvier) ? Deuxièmement, quelle tournure prendront les travaux d'une conférence divisée par des conflits internes, qui se sont cristallisés depuis de longs mois à la faveur des délais imprévus provoqués par le décès de deux papes. Les dés sont loin d'être jetés. L'incertitude est à la mesure de ce continent exceptionnel : démographie galopante ; un tiers des évêques du monde entier et 43 % des catholiques sont américano-latins ; conflits endémiques avec les régimes totalitaires.

Le pape est un homme neuf et à plusieurs égards encore énigmatique. Son dynamisme est évident et son crédit considérable. Quel parti va-t-il en tirer ? Ce qui est certain, c'est qu'il ne se rend pas au Mexique pour « inaugurer des chrysanthèmes » ou se contenter de l'enthousiasme de populations naturellement chaleureuses. On le sait respectueux de l'autonomie des évêques, mais également déterminé dans ses options. Or celles-ci sont encore mal perceptibles.

Au christianisme populaire, Jean Paul II est rompu par ses origines polonaises et peut-être par ses affinités. Mais il y a de petites différences entre la mentalité de l'Europe de l'Est et celle des foules mélangées d'Amérique latine, qui ne connaissent ni les mêmes difficultés ni les mêmes aspirations.

(Lire la suite page 10.)

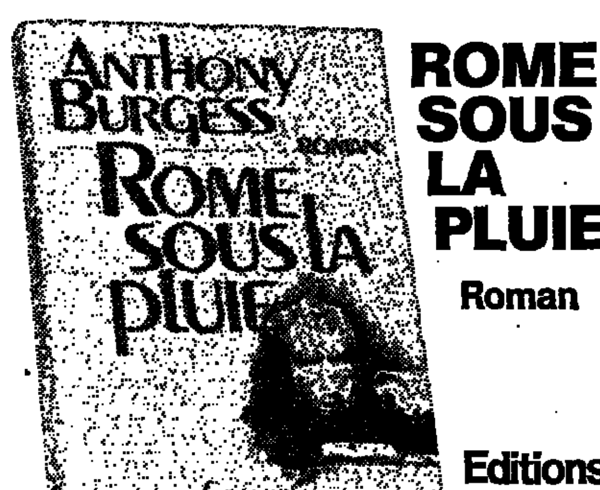
Lire page 10 :

PRIÈRE AU PAPE SUR LA SAINTE VIERGE SOUILLÉE

par MAURICE CLAVEL

Dans son prochain numéro « le Monde » publiera le texte des discours prononcés à l'occasion de la réception de **M. Edgar Faure par le duc de Castries à l'Académie française**

ANTHONY BURGESS



ROME SOUS LA PLUIE

Roman

Editions SEGHERS

publi réal

AU JOUR LE JOUR

BILANS

Faire des perfusions sanguines sans arrêter l'hémorragie semble être la thérapeutique choisie par le gouvernement pour soigner l'anémie de l'emploi. Il n'est pas étonnant que se produisent des réactions de rejet.

C'est qu'un bilan sanguin n'est pas comme un bilan financier, une simple opération arithmétique où l'on soustrait le passif de l'actif. Quand on le dépose, il n'y a pas de réanimation qui vaille.

On le sait bien à Manufrance comme on le savait à Besançon, comme on le sait en Lorraine, comme on le sait partout où les Diafoirus qui nous gouvernent multiplient saignées et clystères : quand un cœur cesse de battre, ce sont toutes les cellules du corps social qui dépérissent.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS LES FILMS D'AVORIAZ

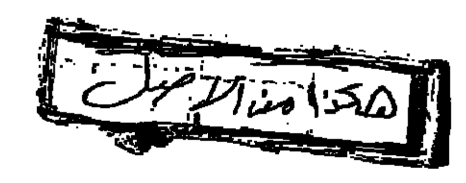
Les peurs et le rêve

La vogue du cinéma fantastique — qui remplace dans le plaisir de l'émotion forte le film de cape et d'épée, le karaté, le western-spaghetti — a été relancée par celle du cinéma-catastrophe. Les semaines et cycles fantastiques ne se comptent plus, les grandes compagnies produisent à nouveau, le Festival d'Avoriaz a sept ans. En plus d'un hommage à Roger Corma, et du *Nosferatu, de Werner Herzog, il a présenté* onze films en compétition.

Regain, de Larry Cohen, suite de son fameux *It's alive. L'Invasion des profanateurs de cadavres*, deuxième version très bien réalisée, en couleurs et avec Donald Sutherland. *Galactica, la bataille de l'espace*, sous-produit de *la Guerre des étoiles*, avec la même équipe pour les effets spéciaux et un chien artificiel, petit frère du robot malicieux de *Silent running. Le Faiseur d'épouvante*, d'après *le Manitou*, racontant un exorcisme, qui, pour être indien, n'en utilise pas moins les recettes de l'autre, *l'Exorciste. Le Long week-end*, australien, dont l'action (si l'on peut dire) se passe comme dans *Pique-nique à Hanging-Rock* en un lieu qui n'existe pas. *Halloween*, de John Carpenter, sa version personnelle de *la Chose d'un autre monde...* Certes, l'antique terreur des épidémies est mise au goût du jour dans *Plague*, certes les pouvoirs supra*naturels de Patrick*, les facéties de l'inconscient *(la Nuit le rôdeur, Phantasm)* restent des terrains privilégiés, mais, sans même parler de *Tourist Trap*, qui semble fabriqué avec les résidus de téléfilm bon marché, on voit que d'abord le cinéma fantastique prend ses racines dans sa propre histoire.

Il est juste alors que le *Nosferatu*, de Werner Herzog, ait inauguré le septième Festival d'Avoriaz. Ses ambiguïtés mystiques, son pessimisme, ont donné le ton.

(Lire nos articles page 21.)



UNIVERSITÉ

LA RÉFORME DÉNATURÉE

par GERALD ANTOINE (*)

IL y a un peu plus de dix ans, le 12 novembre 1968, l'Assemblée nationale votait, dans un élan quasi unanime, la « loi d'orientation de l'enseignement supérieur ». A dix ans de distance, l'ampleur de cette adhésion peut surprendre ; elle continue en tous cas d'en imposer, et le ministre des universités, à qui l'on demandait s'il fallait « *remettre en question la loi* », répondait : « *Pourquoi ? Les principes restent justes : autonomie, responsabilité, participation.* »

Va pour les principes : mais, nul ne l'ignore, leur application n'a cessé de soulever des problèmes, de rencontrer des freins ou des refus, et cela dès le lendemain d'un triomphe à trop d'égards spécieux. Qu'on se rappelle, par exemple, le sort fait au principe d'interdisciplinarité, peut-être le plus riche d'avenir mais le plus pauvrement compris de la loi. Les nouvelles universités devaient être, selon son esprit, conçues et organisées comme des ensembles cohérents ajustés aux besoins d'une société en marche. Hélas ! on tergiversa durant plus d'un an avant de laisser paraître les textes permettant de les créer, comme si l'on avait voulu les mener à l'impasse. De fait, ce triste résultat fut largement atteint : les bien-pensants avaient eu loisir, au fil des mois, de digérer leur grande peur, et les unités d'enseignement et de recherche de se constituer en citadelles bien closes, à l'image renforcée des facultés d'antan que, du reste, très souvent, elles reproduisaient à l'étiquette près. Dès lors, les « nouvelles » universités ne pouvaient plus guère être autre chose que des *agglomérats sans* vocation nette, encore moins solides et solidaires que les anciennes.

Mais la dénaturation de ce qui devait être une réforme globale ne se borne pas là. Les échecs de l'interdisciplinarité retentissent en effet sur la mise en œuvre de l'autonomie comme de *la* participation. Autant des U.E.R. agencées autour d'une dominante d'ordre, soit professionnel, soit culturel, éprouveraient l'intérêt et le besoin de se concerter et de composer un ensemble pédagogiquement, administrativement, financièrement autonome, autant des fragments éclatés, réunis par les voies du hasard ou d'une tradition désuète, ressentent comme une contrainte lourde et stérile l'obligation de cohabiter et de délibérer en des conseils communs. Les démons de la tour d'ivoire ne sont pas conjurés, mais ils conjuguent désormais leurs méfaits avec ceux de la tour de Babel.

Plutôt que d'allonger l'inventaire nostalgique des malfaçons, je préfère cependant revenir à la naissance du code dont nous célébrons l'anniversaire, pour le replacer dans son contexte, d'une part événementiel (n'a-t-on pas assez parlé des « événements » de mai !), politique et social de l'autre. Après tout, c'est notre tâche, à « *nous autres philologues* », comme disait il y a peu André Chastel (1), à propos de la « distance critique », si nous voulons aider les historiens à s'y reconnaître dans une affaire encombrée d'équivoques et de faux-semblants.

La rançon des circonstances

La rançon des circonstances d'abord. A en juger par le flot et le ton des griefs adressés *a posteriori* aux « auteurs » de la loi, la puissance d'oubli de ceux qui vécurent 68 (mais le vécurent-ils vraiment ?) est extraordinaire. *Me permettra-t-on* d'invoquer un seul témoignage, à raison de la qualité de celui qui le porta ? Au cours du débat ouvert dès le 24 juillet 1968, M. Valéry Giscard d'Estaing, parlant après le ministre appelé à sauver l'Université de la débâche, énonçait avec rigueur tout ce qu'il y avait à faire, n'hésitait pas à souligner la quasi-impossibilité, à vues humaines, d'y parvenir, mettait enfin en garde contre une imprudence majeure à éviter :

« *Il faut retrouver les problèmes en partant de la base : assurer la prochaine rentrée scolaire et universitaire ; entreprendre la construction de l'Université nouvelle ; aménager une articulation entre l'éducation nationale et l'emploi.*

» *... Les conditions à remplir pour assurer cette rentrée sont à la limite, et sans doute presque à la limite extérieure du possible.*

» *...Toute tentative de sélection supplémentaire à l'entrée dans cette première année de l'Université suffirait, si elle était appliquée, à faire retomber l'Université française dans le chaos dès l'automne prochain.* »

Peut-on prier ceux qui, aujourd'hui, reprochent aux artisans de la loi d'« *avoir écarté la sélection* » de peser avec soin chacun de ces derniers mots ? Leur demander en outre pourquoi ils se sont jusqu'ici refusés à appliquer les articles 21 et 22 prescrivant un contrôle et une orientation propres à épargner aux étudiants, comme à l'ensemble de la société universitaire, un gaspillage d'argent et de temps ? Qu'on veuille bien enfin passer au philologue sa manie de remonter aux sources : le 3 octobre suivant, le ministre de l'éducation nationale, tout en se gardant d'une « *tentative de sélection supplémentaire* », réclamait assez haut le retour à un mode de sélection existant, mais en passe de se dégrader : « *C'est normalement le baccalauréat qui est l'examen d'entrée à l'enseignement supérieur. S'il joue son rôle, il ne faut pas le doubler ; s'il ne le joue plus, il faut le transformer.* »

Je puis attester ici qu'à la fin de mars 1969, par une lettre de mission d'une solennité particulière, il m'avait enjoint de mettre en chantier coûte que coûte la réforme de nos enseignements scolaires et l'aménagement de leurs issues. Le temps ne nous en fut pas laissé.

Plus recouvert encore d'oubli et mutilé sans recours apparaît le contexte politique et social de la loi d'orientation. Si, du point de vue administratif et pédagogique, l'autonomie et l'interdisciplinarité sont bien ses principes-clés, la participation est son thème politiquement déterminant, sur un plan à la fois interne et externe. Dans l'esprit du général de Gaulle et de son ministre de l'éducation nationale, le concept et la mise en œuvre de la participation ne pouvaient en effet acquérir la plénitude de leur sens qu'à condition de s'appliquer non au seul enseignement supérieur, mais à l'ensemble des corps sociaux. On est prié, là aussi, de regarder les textes avant d'ouvrir le débat. Et d'abord un passage de l'exposé fait par Edgar Faure le 24 juillet 1968 : « *Nous sommes soutenus par la confiance du chef de l'Etat et par la conviction que la politique de participation, qu'il nous a chargés de mettre en œuvre, constitue la seule ligne de solution, qu'il n'y a pas de formule de rechange.* »

Relire de Gaulle

Mais surtout il convient — et du point de vue de l'histoire, il est passionnant de relire les propos tenus par le général de Gaulle lui-même sur cet ultime grand dessein, d'abord au cours des années 66-67, puis en 68-69, avant, pendant et après les événements. L'évidence s'impose au « simple lecteur de bonne foi » : avant mai 1968, le chef s'appliqua, en pédagogue averti, à ouvrir les chemins de sa vaste politique de participation, à travers une terminologie d'abord diffuse, puis de plus en plus précise (et l'on ne peut s'empêcher de découvrir ici un parallèle avec une méthode déjà employée au sujet de l'Algérie). Croyant avoir son temps, il le prenait.

Surgit la crise de mai. Sitôt passés la surprise et le décontenancement, il utilise l'imprévu à la fois comme révélateur et comme accélérateur. Alors que, le 31 décembre 1967, il avait salué l'année à venir comme « *une importante étape* vers *un ordre social nouveau, à vrai dire* vers *la participation* », maintenant, il entame la procédure d'urgence : « *Tout le monde comprend, évidemment, quelle est la cause des actuels événements universitaires, puis sociaux. On y voit tous les signes qui démontrent la nécessité d'une mutation de la société, et tout indique que cette mutation doit comporter une participation plus grande de chacun à la marche et aux résultats de l'activité qui le concerne directement...* » (24 mai.)

Suit une analyse de la crise universitaire, avec l'annonce du référendum destiné à faire ratifier par le pays le projet de loi sur la participation. Le diagnostic sera repris le 7 juin, mais développé cette fois et complété par un énoncé des remèdes : premier canevas sur lequel les responsables de l'éducation nationale auront à travailler sans retard ni réserve. Les moyens de reconstruire l'Université sont définis sur les bases d'une diffusion des connaissances diversifiée, adaptée « *aux besoins modernes du pays* », spécialement à ceux des régions et « *avec la participation de ses maîtres et de ses étudiants, de tous ses maîtres et de tous ses étudiants* ».

Changement non de cap mais de tactique : le parti est pris d'aller désormais à grands pas et de choisir comme premier champ d'application de la participation non plus, ainsi qu'il avait été annoncé au long des deux années précédentes, le secteur de l'entreprise mais — puisque l'explosion de mai vient de jeter bas une Université « *qui a étalé sa caducité, son impuissance à se réformer* » — le domaine éducatif. Il était entendu, au demeurant, que tout le reste devait suivre.

L'échec du référendum fit qu'en fin de compte rien ne suivit, tant et si bien que la loi d'orientation se présente à nous comme l'aile dépareillée d'une construction dont les autres parties sont à l'abandon : *bloc ici-bas chu d'un désastre obscur* qu'il n'est pas surprenant de voir depuis lors exposer *aux noirs vols du blasphème !*

Ainsi s'explique que soient tombés, entre autres, aux oubliettes les conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche prévus par l'article 8 de la loi. Leur absence vicie le fonctionnement du conseil national, devenu un « machin » tournant plus ou moins à vide, tandis qu'elle réduit à presque rien l'ambition de nouer des liens féconds entre universités et régions. Bref, cette carence prive la loi d'une de ses... orientations fondamentales.

Je ne dis point que tant et tant d'efforts n'aient servi à rien : l'impossible rentrée fut faite, les nouvelles universités tardèrent à naître mais finirent par voir le jour, et celles qui acceptèrent de jouer franchement le jeu n'y ont pas perdu : quantité d'heureuses créations, parfaitement inconcevables, en tout cas irréalisables avant la loi, ont pu y trouver place. A quand (je l'ai déjà souhaité) un Livre blanc des rénovations universitaires réussies et dont l'exemple mérite d'en inspirer d'autres ? *Cela dit et* reconnu, comment ne pas finir sur un regret ? — Le cadre est fixé, les principes sont posés et on les garde : c'est sûr. Un certain contenu, çà et là, y répond : c'est certain. Mais en beaucoup d'autres lieux l'esprit et la substance sont cruellement évacués, et l'on se prend à y songer à ces tableaux d'un art très moderne où l'auteur a effacé les formes et jusqu'aux couleurs, ne laissant que quelques indications graphiques, comme autant de purs *principes* propres à engendrer soit des natures mortes, soit des œuvres vives, selon le goût du philologue qui les déchiffre.

(1) *Non sans mentionner que le titre original est de Nietzsche : Wir Philologen !*

(*) Président du Centre d'information et de documentation jeunesse, *ancien chargé de mission auprès de* M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale.



Emilio Guarnaschelli

Une petite pierre 55F

L'exil, la déportation et la mort d'un ouvrier communiste italien en URSS, 1933-1939

« Apporter sa petite pierre à la construction du socialisme » : c'est ce que veut Emilio Guarnaschelli quand il débarque en avril 1933 à Moscou. Il a 21 ans.

Mais le socialisme, ces années-là, se construisait dans la douleur...

François Maspero 1, pl. Paul-Painlevé 75005 Paris

Haro sur les assistants !

par ANDRE LEGRAND et BERNARD TOULEMONDE (*)

DEPUIS quelques années, des méthodes détestables de traitement des problèmes des enseignants s'installent dans les universités. Des débats récents sur le statut des assistants en témoignent. Nous refusons de les adopter.

D'un côté, un ministre réduit le débat au mépris, à l'ironie ou à l'anathème à l'égard des enseignants et plus particulièrement des assistants, sa cible favorite. Tous considérés comme des paresseux ou des politiciens en herbe, ils doivent être repris en main et, à terme, éliminés. Cette insistance à la généralisation est choquante. Le ministre connaît, autant que nous, des assistants, nombreux, qui remplissent leur métier d'enseignants et de chercheur avec conscience et compétence, qui passent leurs vacances à rédiger leur thèse et prennent une part active au fonctionnement de leur faculté. Le ministre sait aussi, comme nous, que certains cas difficiles s'expliquent par les charges indues qu'on a laissé peser sur certains d'entre eux : nous aurions beaucoup à dire sur les conditions de fonctionnement, certaines années, de facultés où l'on voyait des jurys entiers d'assistants errer dans les couloirs à la recherche de l'agrégé ou du professeur qui, pour la bonne règle, apposerait sa signature au bas du procès-verbal d'examen.

Mais de l'autre côté, une démagogie inacceptable tend à faire considérer, tout aussi indistinctement, l'ensemble des enseignants comme de blanches colombes, toutes dévouées au service public et stupéfaites de la noirceur incompréhensible de ceux qui complotent contre les innocents. Comment justifier toutes les situations acquises, mêmes les plus contestables ? Comment prétendre que, sans examen du travail effectivement réalisé, tout candidat doit automatiquement obtenir le renouvellement de ses fonctions ou une promotion ? Un tel corporalisme conduit tout droit à une « médiocratisation » accélérée des universités.

Comme d'habitude, le débat ouvert exclut les problèmes réels que pose une situation inquiétante. En limitant ce débat à la seule situation des assistants, on évite soigneusement la discussion sur les abus quotidiens d'enseignants de tous grades et les moyens d'y mettre fin. En axant, une fois de plus, une revendication sur le seul mot d'ordre d'abrogation d'une mesure gouvernementale, on conforte objectivement le maintien du *statu quo ante* et, loin de chercher la fin des abus mandarinaux, on en réclame la généralisation, souvent déjà opérée, à toutes les catégories.

Nous rêvons d'une autre méthode de discussion : celle qui consiste à reconnaître l'existence d'un certain nombre de problèmes et à les traiter sans considération du grade des intéressés. Un vaste champ de réflexion et de mesures possibles s'ouvre alors : formation et recrutement, carrière des enseignants, définition réelle des obligations de service, participation à une formation permanente qui soit autre chose qu'une course aux heures complémentaires, modalités de gestion du corps et des établissements... Des assistants ne font pas de recherches, c'est vrai dans les disciplines juridiques auxquelles nous entendons limiter notre propos ; ils s'endorment dans une vie parfois végétative qui en fait des pions prolongés ou s'absorbent à l'extérieur des universités. Mais leur catégorie est loin d'avoir l'apanage de cette situation. Il y a aussi des enseignants titulaires qui ne publient pas, voire même qui enseignent peu, tant ils sont occupés par d'autres activités, ou absents.

Un système bien malade

C'est dire qu'une méthode autrement plus convaincante de la pureté des intentions du ministre aurait eu pour objet de combattre les phénomènes qui, à quelque degré de la hiérarchie que ce soit, sont à l'origine d'une telle situation : les cumuls abusifs et la non-résidence, par exemple.

L'exercice d'activités extérieures ou supplémentaires peut se révéler bénéfique, dans certaines conditions, à l'enseignement et à la recherche : il ne paraît pas souhaitable de l'interdire. Mais comment admettre l'accumulation des heures supplémentaires tous azimuts, la primauté donnée à l'exercice de professions libérales en principe accessoires, tout à fait préjudiciables à la recherche et au bon fonctionnement du service public ?

De même, si l'on peut accepter que tel ou tel, pour des raisons familiales en particulier, continue à habiter dans *une ville éloignée de son université*, en revanche le service subit de sérieux inconvénients lorsque, comme dans de nombreuses universités de province, la moitié ou plus de son personnel réside à Paris. Quand s'ajoute à cela, dans certains établissements « d'avant-garde », la pratique consistant à grouper sur une seule journée l'ensemble du service d'enseignement d'un enseignant — les fameuses trois heures des professeurs et maîtres de conférences et les six des maîtres assitants et assistants, — ce qui conduit ces enseignants à se rendre trente fois par an sur leurs lieux de travail, on est consterné de la faiblesse des réactions à l'égard de pratiques aussi contraires aux règles élémentaires du service public. Complicité coupable !

Mais qu'est-il fait pour mettre fin à ces abus ? L'article 33 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur est clair : les enseignants ont des fonctions d'enseignement et de recherche, mais aussi une mission de direction, de conseil et d'orientation des étudiants, ainsi que des obligations de présence et de résidence : il s'agit là d'ailleurs du simple rappel de devoirs déjà prévus antérieurement. Mais des « règlements » homologués par le ministre doivent préciser ces dispositions : on les attend toujours, depuis dix ans !

Pourquoi pénaliser les seuls assistants, pourquoi, demain peut-être, pénaliser tous les enseignants des abus commis par d'aucuns ? Il faudrait pour cela mettre fin à des méthodes qui conduisent à défendre l'indéfendable, à condamner sans distinction et, finalement, à mettre en péril un système universitaire, hélas déjà bien malade.

(*) Respectivement professeur et maître de conférences agrégés à l'université de Lille-II.

Mobilité et coopération internationale

par MARCEL RIMPAULT (*)

L'AVENIR de notre pays et, par conséquent, de l'Université française, se situe dans un contexte mondial. Nous savons, en effet, que, désormais, tout problème important n'a de solution que dans une dimension internationale. C'est une des caractéristiques fondamentales de notre temps. Il faut que, par nos actions, nous élargissions le périmètre de notre Hexagone. C'est la seule possibilité de notre survie dans un monde où la compétition sera de plus en plus sévère.

La coopération universitaire internationale peut être conduite en faisant appel à des coopérants sous contrat. Cependant, tout en reconnaissant la valeur du service rendu par ces personnels, il faut être conscient des difficultés que cela entraîne, tant sur le plan des personnes concernées et de leur réinsertion ultérieure dans le système universitaire que dans la caution scientifique comme dans le prolongement qui peuvent être apportés à ces missions. Par suite, il apparaît que la coopération universitaire doit s'effectuer préférentiellement avec des personnels titulaires d'un poste dans une université française et que leurs actions doivent s'exercer dans le cadre d'accords interuniversitaires afin que la garantie soit apportée par l'université et que la responsabilité de cette dernière soit pleinement engagée.

Les missions de courte durée, de l'ordre de trois semaines, se réalisent sans trop de difficultés.

Quant aux missions de plus ou moins longue durée, à savoir de plus de six semaines à un an, un progrès important vient d'être réalisé par le décret du 2 mars 1978. En effet, par la procédure de délégation qu'il introduit, ce décret offre une possibilité extrêmement intéressante : il permet la réalisation de missions et d'échanges de plus ou moins longue durée. Cependant, cette disposition risque de demeurer sans objet si elle n'est pas assortie d'une incitation financière suffisante.

Mais le problème majeur reste, sans nul doute, la coopération de longue durée. Une réponse positive pourrait lui être apportée par l'introduction d'un temps de mobilité, lequel pourrait être attaché aux promotions correspondant à un changement de grade ; je pense notamment, et par exemple dans les disciplines scientifiques et littéraires, aux transformations d'emplois de maîtres-assistants en emplois de maîtres de conférences.

Dans le cadre d'un faible volume de créations et de vacances de postes, que l'on peut regretter certes, mais dont il nous faut constater l'existence, la transformation d'emploi, assortie d'une mobilité temporaire, est, en définitive, la seule procédure qui permette à la fois le déblocage des carrières, ce dont il faut se réjouir, et le mouvement des personnels, facteur enrichissant non *seulement* pour les personnes concernées mais aussi pour la communauté scientifique.

On comprend alors ce qu'une telle mobilité, effectuée en tout ou partie dans le cadre de la coopération internationale, pourrait apporter à cette dernière. Inversement, les besoins importants de la coopération internationale devraient constituer un élément positif permettant l'obtention d'un nombre encore plus important de transformations d'emplois.

En fait, la motivation de l'introduction d'un temps de mobilité dépasse le cadre de la coopération internationale, particulièrement celle effectuée avec les pays en voie de développement. Ce temps de mobilité se révèle en un certain sens nécessaire pour des enseignants-chercheurs, en général assez jeunes, dont la thèse d'Etat vient d'être achevée et la valeur scientifique reconnue par les instances universitaires. Ces personnels se trouvent à un tournant de leur carrière ; ils ont souvent besoin de changer d'environnement afin de repartir sur de nouvelles bases et d'enrichir leur expérience, tant sur le plan professionnel qu'au plan personnel.

Dans cet esprit, on conçoit que ce temps de mobilité puisse s'effectuer non seulement en coopération dans les pays en développement mais aussi dans des universités de pays industrialisés (Europe, Etats-Unis,...) ou dans des organismes de recherche nationaux ou internationaux, ou dans des entreprises du secteur para-public ou privé. Rien n'interdit enfin d'imaginer que cette mobilité soit remplie en tout ou partie dans une autre université française, à condition que ce cas n'apparaisse pas comme un accommodement pour l'intéressé, mais au contraire réponde à un besoin réellement défini.

En conclusion, au cours de cette « mobilité », les enseignants-chercheurs qui se trouvent dans une phase dynamique de leur existence pourraient recueillir, hors de leur université, un ensemble de connaissances et d'expériences, facteur enrichissant non seulement pour eux-mêmes mais également, à leur retour, pour leur université, et, en définitive, pour toute la communauté scientifique.

Il existe, évidemment, d'autres procédures permettant d'introduire la mobilité dans le développement des carrières. Cependant, la mobilité temporaire liée aux transformations d'emplois de maîtres-assistants en emplois de maîtres de conférences représente un aspect concret de ce problème plus général, aspect qui méritait d'être souligné.

(*) Président de l'université de Bordeaux-I, droit, économie, sciences et technologie.

مكرر من الاصل

Le Monde

étranger

EN U.R.S.S.

Des écrivains soviétiques non-dissidents refusent la censure et éditent une revue dactylographiée

De notre correspondant

Moscou. — Un café dans une petite rue du centre de Moscou. Un groupe d'écrivains a retenu la salle, mardi 23 janvier, pour présenter à quelques amis soviétiques, écrivains et artistes, une nouvelle publication. Le jour prévu, pourtant, le café est fermé. La veille, des médecins ont décidé que le lendemain serait « jour sanitaire », que le café avait absolument besoin d'être désinfecté de toute urgence.

Cinq écrivains : Vassili Axionov (dont les œuvres sont connues en France, telles que *Ballets pour les étoiles* ou *Notre ferraille en or*) ; Andréi Bitov, Viktor Erofeiev (critique et homonyme de l'auteur de *Moscou sur vodka*) ; Fasyl Iskander (écrivain installé en Abkhazie) et Eugène Popov (jeune poète sibérien) ont publié une revue en dehors des circuits *officiels, en refusant de se soumettre* à une quelconque censure.

Ils voulaient la présenter mardi dans ce café... brusquement malsain, mais elle circule déjà dans Moscou, bien que dactylographiée *seulement en huit exemplaires*. Ce recueil, qualifié d'almanach par ses auteurs, selon la tradition *russe du dix-neuvième* siècle, se présente sous la forme d'un grand cahier de format quatre fois 21 × 29. *Avec plus de cent vingts* pages, il représente l'équivalent d'un livre de sept cents pages. Vingt-trois auteurs soviétiques y sont publiés, ainsi qu'un auteur *américain John Updike dont* la nouvelle *le Coup d'Etat* est publiée en anglais et en traduction russe. Le recueil s'ouvre sur une gravure de Boris Messerer.

Huit exemplaires, le tirage peut paraître faible, mais il est déjà suffisant pour constituer une *infraction à la discipline* de l'Union des écrivains dont cinq « *éditeurs* » sont membres (la moitié des auteurs l'est aussi). Certes, ils ne se veulent pas « *dissidents* ». Ils ont d'ailleurs remis un exemplaire de l'almanach au secrétariat de l'Union des écrivains en *proposant que leurs textes soient* publiés officiellement, à condition toutefois qu'aucune virgule ne soit déplacée. Ils se veulent non conformistes, indépendants de toute école littéraire, et aussi indépendants les uns des autres.

L'almanach s'intitule *Métropole*, aux trois sens du terme : métropole comme capitale, comme métropolitain *(underground)*, et comme le célèbre hôtel de Moscou, car les auteurs « *cherchent un toit* ». Dans l'introduction, ils critiquent « *la pesante inertie dans les revues et les maisons d'édition* », qui fait que « *la littérature ne peut être non seulement comme elle le devrait, mais même comme elle était hier* ».

Parmi les vingt-trois auteurs soviétiques publiés dans *Métropole*, beaucoup sont très connus en U.R.S.S., comme la poétesse Bella Akhmadoulina, qui publie ici un texte en prose ; André Voznessenski ; Fasyl Iskander, dont le *Sandro Tcheguem*, édité en anglais, paraîtra bientôt en France ; Vladimir Vyssotski, *acteur et auteur de chansons* souvent jugées « *indécentes* » par les autorités, qui propose des poèmes. Vassili Axionov publie une pièce de théâtre, *les Quatre Tempéraments*, toujours refusée par la censure. D'autres sont moins connus, soit parce qu'ils ont peu écrit, *soit parce* qu'ils n'ont jamais été publiés officiellement. Peu de textes ont été écrits spécialement pour *Métropole* : la plupart ont « *voyagé* » entre les rédactions des diverses revues — « *ils sont bien connus des rédactions légales* », disent les auteurs, — *mais tous les textes soviéitques* sont publiés pour la première fois. A l'exception d'une chanson très ancienne, mais célèbre : *Camarade Staline, vous êtes un grand savant*, due à un ancien des camps, Alechkovski.

Metropole ne contient pas de *textes à proprement parler politiques*. Mais les auteurs traitent de thèmes généralement absents *ou interdits dans la littérature* officielle — Dieu, la mort, l'érotisme, le sexe, l'ivrognerie... Ils veulent occuper le « *grand espace* » entre la littérature officielle et la littérature dissidente. Ils ne s'opposent pas à la littérature russe d'émigration, car pour eux, il n'y a qu'une seule littérature russe. Ils regrettent seulement qu'en Occident on la juge selon des critères plus souvent politiques qu'esthétiques. Non conformistes sans être dissidents, *ils veulent être un « pont » entre* la littérature interdite et la littérature officielle.

La publication de Métropole est considérée comme une petite « *insurrection* » à l'intérieur de l'Union des écrivains, comme au sein de la littérature soviétique officielle, dont les auteurs « dissidents » regrettent le provincialisme, les thèmes campagnards, coupés de la vie artistique mondiale, l'idéologie slavophile, nationale, voire nationaliste. La suite dépend de l'Union des écrivains. Passera-t-elle l'éponge sur une petite incartade, ou *choisira-t-elle le scandale* en prenant des sanctions contre des écrivains dont le seul tort est de *vouloir publier ce qu'ils écrivent ?*

DANIEL VERNET.

CENT QUATRE VINGT-CINQ PERSONNALITÉS DE DIFFÉRENTS PAYS LANCENT UNE CAMPAGNE EN FAVEUR D'ÉDOUARD KOUZNETSOV

A l'occasion du 40e anniversaire d'Edouard Kouznetsov, auteur du *Journal d'un condamné à mort*, le Comité international pour sa libération (1), fondé par 185 écrivains de différents pays, organise le 29 janvier 1979, une soirée au Centre Rachi, 30, bd Port-Royal, Paris-5e.

A 19 heures, aura lieu le vernissage de l'exposition des œuvres offertes par les peintres, *sculpteurs* et graveurs qui s'associent aux écrivains, à l'appel de : Jean Bazaine, César, Joan Miro, Edouard Pignon, Vasarely.

A 20 h. 30, lecture sera faite de nouveaux textes d'Edouard *Kouznetsov* par Loïe hBellon, Roger Blin, Suzanne Flon, Michel Piccoli.

A 21 heures, aura lieu une table ronde *sur* le thème : « *Edouard Kouznetsov : un écrivain dans l'unnivers carcéral* », avec la participation de : Roland Barthes, Alain Besançon, Jean Cathala, Gilbert Dagron, Michel Foucault, Daniel Jacoby, Vladimir Jankelevitch, Bernard-Henri Levy, Albert Memmi, Pierre Nora, Hélène Parmelin, Marthe Robert, Claude Roy, Jorge Semprun, André Siniavski, Jean-Pierre Vernant.

Condamné finalement à quinze ans de détention

Les organisateurs veulent susciter un *vaste mouvement d'opinion* rappelant le procès de Léinigrad de décembre 1970. Edouard *Kouznetsov et ses compagnons* avaient été sévèrement condamnés pour avoir eu le projet *de s'emparer d'un avion* et pouvoir quitter l'U.R.S.S. qui leur refusait le droit d'émigrer en Israël. Aucune loi ne sanctionnait alors la piraterie aérienne. Kouznetsov fut condamné à mort, puis, à la suite de protestations en Occident, la peine fut commuée en quinze ans de détention. Depuis, une loi nettement moins sévère a été promulguée. Selon les usages *internationaux*, les condamnés devraient en bénéficier rétroactivement. Il n'en est *rien, même pour ce délit qui* n'avait même pas eu un commencement d'exécution.

(1) Mme Woltrom-Keller, 44, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

EN CHINE

Le contrôle de M. Deng Xiaoping sur le parti est désormais à peu près total

De notre correspondant

Pékin. — M. Ji Pengfei vient de remplacer M. Geng Biao à la tête du département des liaisons internationales du comité central du P.C. chinois, apprend-on de source sûre. Ancien ministre des affaires étrangères — il avait succédé à ce poste à M. Chen Yun de 1971 à 1974, — M. Ji Pengfei avait été attaqué pendant *la révolution culturelle*, mais sa carrière politique ne fut pas interrompue. Membre du comité central depuis le *dixième* congrès en 1973, âgé de soixante-neuf ans, il n'avait cependant jusqu'à présent d'autres fonctions que *celles de vice-président du comité permanent* de l'Assemblée.

Ancien diplomate lui aussi — il a notamment été ambassadeur en Albanie — *M. Geng Biao était en revanche* un des rares hauts fonctionnaires à avoir bénéficié des bouleversements des années 60. Entré au *comité central à l'occasion du neuvième* congrès en 1969, il était devenu membre du bureau politique élu par le onzième congrès en 1977. Il dirigeait depuis 1971 le département des liaisons internationales.

Tous les grands *départements du* comité central ont donc changé de directeur depuis le plénum de *décembre* :

— Au « *département général* », M. Yao Yilin remplace le vice-président, *M. Wang Dongxing* ;

— A la propagande, M. Hu Yaobang a pris la place de M. Zhang Pinghua ;

— Le « *département d'organisation* » enfin, auquel M. Hu Yaobang avait été nommé à l'automne 1977, *est confié* à M. *Sung Renchiung*.

Tous ces départements — ainsi que la *commission* de contrôle recréée par le plénum et présidée par M. Chen Yun, et le nouveau « *secrétariat général* », dirigé par M. Hu Yaobang — échappent donc aux *homme appartenant non seulement* à l'aile gauche de la direction (comme M. Wang Dongxing), mais *aussi à sa tendance centriste* (comme *MM. Zhang Pinghua et Geng Biao*). Tous les nouveaux venus sont des personnages proches ou relative*ment proches de M. Deng Xiaoping*, qui paraît en mesure d'exercer désormais par leur intermédiaire un contrôle à peu près sans faille sur *l'appareil dirigeant du parti*.

L'un des résultats de cette opération est que M. Hua Guofeng, en sa *qualité de président du P.C.C., se trouve assisté par des personnalités* pour la plupart « réhabilitées », dont les carrières ont eu des profils radi*calement différents de la sienne*, et qui sont reliées par un réseau complexe mais solide de sympathies à une équipe dont le noyau est *essentiellement formé par MM.* Deng Xiaoping, Chen Yun et Hu Yaobang. Au niveau du bureau politique — et à l'exception peut-être du général Li *Desheng, commandant de la région* militaire de Shenyang, — M. Hua Guofeng se trouve même désormais être pratiquement le *seul* dirigeant issu des années de la révolution culturelle à exercer encore de réelles responsabilités dans l'appareil direc*teur du parti. Rappelons que, au* niveau régional, vingt-deux — sur vingt-neuf — des postes de premier secrétaire des comités provinciaux *ou de municipalité autonome (Pékin,* Tianjin et Shanghaï) ont changé de titulaire depuis la mort de Mao Tsetoung, en septembre 1976.

ALAIN JACOB.

LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD ESPÈRE INSTALLER UN BUREAU A PÉKIN

Le groupe Edmond de Rothschild (Compagnie financière) et Export Assistance International (Crédit national, Renault, Banque française du commerce extérieur, etc.) viennent de créer conjointement une *société* spécialisée dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est. Baptisée Cofinexa, *son capital est détenu à 60 % par* la Compagnie financière et à 40 % par Export Assistance. Elle *vient de conclure un accord* avec une société commerciale (« *trading company* ») de Hongkong, « K and E ».

Cofinexa espère, par cet accord, offrir un support *commercial* et financier aux entreprises européennes, plus spécialement françaises, petites *ou* grandes, intéressées par les ventes de biens d'équipement à la Chine, mais qui se situent en dehors de la mouvance des grands contrats à caractère politique (centrales nucléaires, informatique, matériel militaire). Cofinexa souhaite également *promouvoir les ventes* chinoises vers l'Europe (les premières exportations porteront sur de la bière *chinoise*).

La Compagnie financière espère obtenir, dans un avenir plus ou moins proche, l'autorisation d'installer un bureau permanent à Pékin.

IL MANQUERAIT 200 MILLIARDS DE DOLLARS A LA CHINE POUR FINANCER SON INDUSTRIALISATION

Il *manque environ 200 milliards* de dollars à la Chine pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans son plan de dix ans se terminant en 1985, estime un rapport que va diffuser l'Institut japonais de recherche économique.

Cette information, publiée par le *New York Times*, précise que les calculs faits jusqu'à présent aboutissent à des évaluations deux fois moindres. Les chiffres avancés par l'Institut japonais, dont le président, M. Saburo Okita, doit prochainement se rendre à Pékin à la demande du gouvernement chinois, montrent — s'ils sont exacts — que la Chine sera tout à fait incapable de réaliser son plan d'industrialisation sans recourir massive*ment aux capitaux étrangers*.

EN ITALIE

La municipalité de gauche de Florence a tenu un colloque sur la dissidence et la démocratie dans les pays de l'Est

De notre envoyée spéciale

Florence. — La gauche italienne, en dépit des divisions et polémiques, étudie de plus en plus les problèmes de la dissidence et de la lutte pour les droits de l'homme dans l'est de l'Europe. La dernière des réunions de ce genre s'est tenue du 19 au 21 janvier à Florence.

Il a fallu plus de deux ans à la municipalité de la capitale toscane, composée surtout de communistes et de socialistes, pour se mettre d'accord sur les modalités d'une telle rencontre souhaitée par le maire communiste, M. Gabbugiani, et son *adjoint socialiste* M. Ottaviano Colzi. Cette initiative a permis de réunir des contestataires hongrois, tchecoslovaques, polonais et soviétiques de tous bords et une série de conférenciers de renommée internationale de toutes tendances et de différents pays.

Le colloque sur le thème de la dissidence et de la démocratie dans les pays de l'Est ne pouvait dès lors qu'être disparate. *Il s'est* déroulé à trois niveaux : les exposés factuels des dissidents, les études historiques à *partir* de points de vue, marxistes ou non, les interventions politiques qui reflétaient avant tout des soucis de politique intérieure italienne, particulièrement aggravés par la crise actuelle. Le P.C.I. était quelque peu freiné dans ses élans par la nécessité de ne pas aller *trop loin*, le parti socialiste voulait marquer à tout prix sa singularité et sa volonté d'aller bien au-delà du P.C., les démocrates chrétiens et les autres ne savaient pas trop s'il fallait verser de l'huile sur le feu ou pas.

Les motions présentées furent lues, mais aucune ne fut soumise à un vote : il reviendra au conseil municipal de les examiner ultérieurement. Dans ces textes aux motivations disparates, on retrouvait pourtant les mêmes revendications : évacuation de la Tchécoslovaquie (du Cambodge et d'autres pays pour certains) par les troupes étrangères, libération de Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, de l'Allemand de *l'Est, Rudolf Bahro*, cessation de la persécution des défenseurs des Droits de l'homme et *libération de tous les prisonniers* politiques.

La véritable sensation du colloque fut la présence, le dernier jour, de Mme Elena Bonner, épouse du physicien André Sakharov, que la salle acclama pendant un long moment.

AMBER BOUSOGLOU.

Le parti radical veut faire de Rome « la capitale de l'alternative libertaire »

De notre correspondant

Rome. — Le parti radical italien avait surpris tout le monde, le 5 novembre, en *élisant* un Français, M. Jean Fabre, au poste de secrétaire général. Il n'entend pas en *rester là : ses activités* s'inscriront de plus en plus dans un cadre international, comme M. Fabre l'a expliqué mardi 23 janvier au cours d'une conférence de presse.

Cet objecteur de conscience « total » de trente-deux ans, qui est poursuivi par la justice *française*, s'exprime dans un italien très honorable, presque sans accent. « *Je ne me considère pas comme étranger en Italie*, affirme-t-il, *mais comme Européen parmi des Européens.* »

Le parti radical (quatre députés *sur six cent trente-six* à la Chambre italienne) veut créer à Rome « *un secrétariat des forces internationalistes, antimilitaristes, écologistes et socialistes libertaires* ». L'objectif est de « *faire de Rome la capitale de l'alternative libertaire et non violente à l'Europe des Etats nationaux et des multinationales* ».

Ces contestataires présenteront leur propre liste aux élections européennes, au nom de tous les groupes associés qui ne *pourraient* pas — ou ne voudraient pas — le faire. Ils organiseront *l'été prochain* un « *train pour la paix et le désarmement* » qui partira de la capitale belge (siège de l'OTAN) et tentera de rejoindre la capitale polonaise (siège du pacte de Varsovie). *Un colloque* international sur « la défense populaire non violente » est prévu ensuite à Rome, en 1980.

M. Fabre et ses amis n'abandonneront pas leur action en Italie. Ils envisagent, entre autres, de recueillir des signatures pour *provoquer* plusieurs référendums : sur les centrales nucléaires, la chasse et l'avortement.

ROBERT SOLÉ.

A propos du voyage de M. Marchais en Grèce

« LE MONDE » ET LE K.K.E.

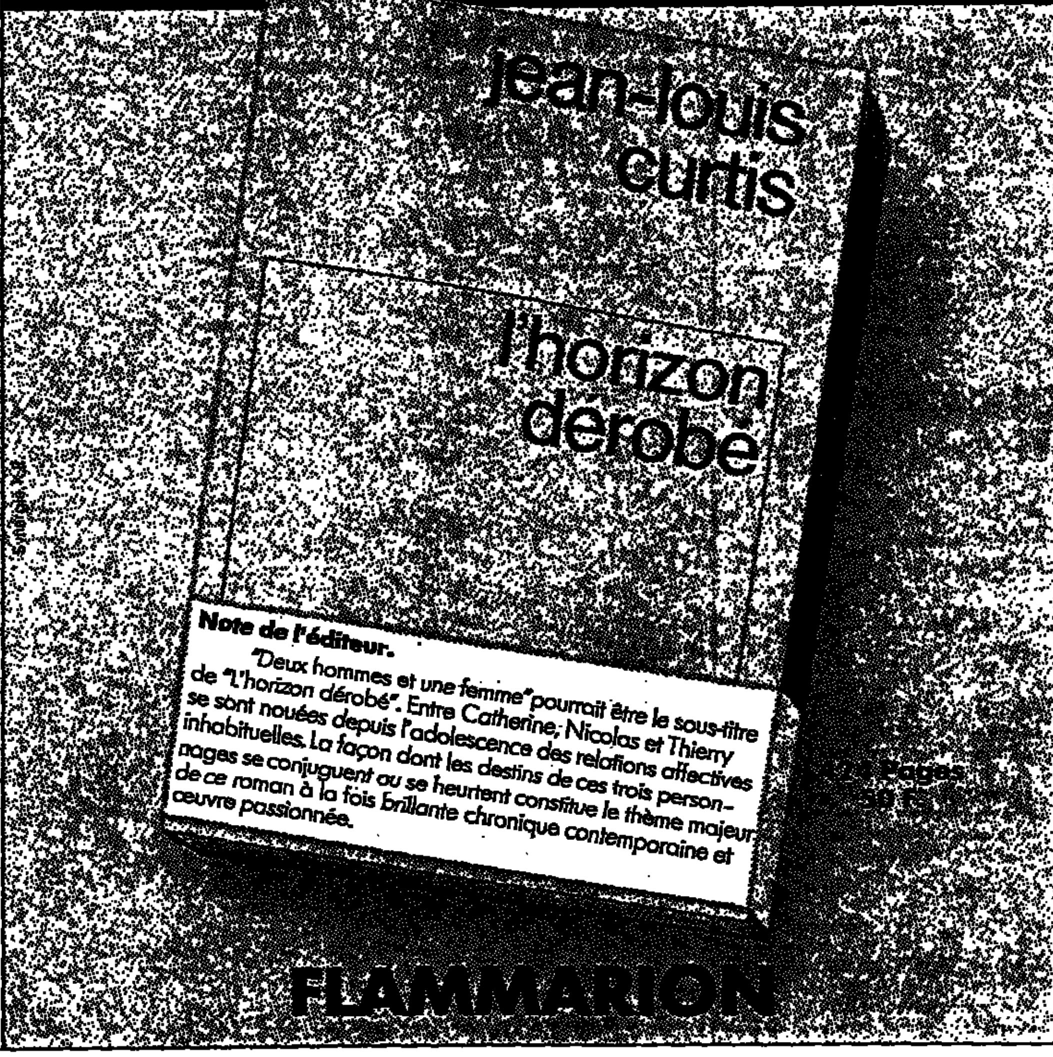
« L'Humanité » du 24 janvier *se donne beaucoup de peine* à propos de la visite de M. Marchais en Grèce pour prouver que « le Monde » « désinforme » ; il lui reproche notamment d'avoir sous-estimé la force du P.C. grec K.K.E. (distinct du P.C. dit de l'intérieur).

« *L'Humanité* » *omet* seulement de signaler que, annonçant la visite de M. Marchais, « le Monde » du 19 janvier avait exactement situé le K.K.E. et rappelé son *score*, tant aux élections générales de 1977 (9,37 %) qu'aux élections municipales *de 1978 (16 %)*.

Depuis longtemps, les lecteurs du « Monde » savent mieux que ceux de « l'Humanité » ce qui distingue et oppose les deux P.C. grecs.

Tout le reste de l'article de « l'Humanité » n'est que procès d'intention.





DIPLOMATIE

● *M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères*, a fait mardi 23 janvier, à Copenhague, une visite officielle d'une demi-journée. Lors d'une conférence de presse, M. François-Poncet a dé*claré qu'il avait constaté lors de* ses entretiens avec son collègue danois, M. Christophersen (libéral), *que, dans l'ensemble*, existait une « *très grande convergence* » entre les préoccupations du Danemark et celles de la France. Il a insisté, comme il l'avait fait le 17 janvier devant l'Assemblée européenne, à Strasbourg (*le Monde* du 18 janvier), sur la *nécessité de donner une place* prioritaire aux problèmes sociaux les plus urgents. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — Un mastic a rendu inintelligible un passage de l'article de Maurice Delarue sur « Le désarmement et les Nations unies » (page « *Evénement* » *du 24 janvier*). Il fallait lire : « *La création du comité* (du désarmement) *résulte de l'adoption par l'Assemblée extraordinaire des Nations unies, le 1er juillet dernier, par consensus (...) d'un long document final (...).* »

AFRIQUE

Ouganda

HUIT ANS APRÈS LE PUTSCH DE KAMPALA

Le maréchal Idi Amin Dada donne des signes de désarroi

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'Ouganda célèbre, jeudi 25 janvier, le huitième anniversaire de la prise du pouvoir par le président Amin.

« *Un des grands mérites politiques du président Amin Dada est d'être un iconoclaste. Il peut détruire l'image la plus populaire avec la plus grande aisance. Prenez, par exemple, l'illusion soigneusement entretenue que la Jamhariya libyenne était son principal appui (...). Cette crainte s'est évanouie comme une fantasmagorie pour ceux qui se sentaient menacés par ce qu'ils considéraient comme une alliance inamicale entre Tripoli et Kampala... La Tanzanie peut sans doute se sentir menacée par l'Ouganda, mais en aucun cas par la Libye depuis que Idi Amin nous a révélé que, s'il existait une alliance, c'était entre Tripoli et Dar-Es-Salaam.* »

Ce commentaire humoristique du *Daily Nation*, de Nairobi, illustre l'embarras du maréchal ougandais après huit ans de pouvoir. L'occupation et le pillage par les forces ougandaises, en novembre, du « croissant » tanzanien de la Kagera *ont des conséquences* que le président Amin n'avait pas prévues. Alors que les troupes tanzaniennes demeurent massées sur sa frontière, même le colonel Kadhafi semble prendre ses distances à l'égard d'un homme dont il était censé être le principal soutien.

Un isolement croissant

Le 4 janvier, Kampala a accusé Tripoli d'avoir fourni des armes à Dar-Es-Salaam, *information* reprise par certaines sources britanniques selon lesquelles Moscou aurait donné à Tripoli le « feu vert » pour livrer à Dar-Es-Salaam des avions et des chars de fabrication soviétique. Le président ougandais a déclaré, cependant, que ses propres relations avec Tripoli demeuraient « *très amicales* » sur les plans militaire et financier. Il n'empêche que c'est à *Ryad* qu'il a *tenté*, la semaine dernière, d'obtenir des crédits indispensables à une économie en faillite.

Comme en 1976, au lendemain du fiasco d'Entebbe, lorsque les Israéliens l'avaient humilié en libérant sur son sol des otages *détenus par un commando palestinien*, le maréchal semble désespéré. Mais cette fois-ci, il ne peut compter *sur* la moindre sympathie, la Tanzanie entretenant de bonnes relations avec les pays *socialistes qui, telle l'Union soviétique*, accordent leurs faveurs au président ougandais. Si ce *dernier a noyé*, comme on le suppose, une rébellion de ses propres soldats en leur offrant la mise à sac d'une région reculée du territoire tanzanien, s'il a ainsi joué un bien mauvais tour au président Nyerere, ennemi de toujours, il n'a sûrement pas mesuré les implications de cette affaire.

Depuis l'échec, en 1972, d'une révolte contre le maréchal menée par des exilés ougandais avec l'appui de la Tanzanie, M. Neyrere s'était contenté de dénoncer le régime de Kampala. Les exilés réfugiés en Tanzanie avaient été invités à se tenir tranquilles. L'attaque ougandaise du 31 octobre a conduit les Tanzaniens à renoncer à cette obligation de réserve. En janvier, l'ancien président Milton Obote, réfugié en Tanzanie depuis le coup d'Etat militaire de 1971 fomenté contre lui par M. Amin, a été autorisé à publier une longue déclaration, puis à tenir une conférence de presse à Dar-es-Salaam. Tout en niant toute implication dans les événements de novembre, M. Obote en a néanmoins profité pour rappeler ses compatriotes de l'intérieur à se soulever contre le maréchal ougandais.

Entre-temps, ce dernier a offert une amnistie à tous les réfugiés politiques et promis de laisser célébrer le centenaire de l'Eglise catholique d'Ouganda, en février, afin de récupérer quelques cadres, de contrer l'action d'Amnesty International et d'obtenir quelques appuis occidentaux. Il en a été pour son compte. Alors qu'il semblait assez isolé, M. Obote vient de bénéficier du ralliement à sa personne de l'importante communauté ougandaise de Zambie. Les réfugiés ougandais du Kenya ont, pour leur part, qualifié de « *farce cynique* » l'offre d'amnistie. Londres a rejeté la requête ougandaise en vue d'une reprise des relations diplomatiques rompues par le gouvernement britannique en juillet 1976. Quant aux Américains, ils n'ont pas manifesté l'intention de revenir sur l'embargo commercial décrété en octobre dernier.

Depuis ces nouveaux déboires, Kampala donne des signes supplémentaires de nervosité. Afin de contenir une « *vague de criminalité* », un couvre-feu, à partir de 2 heures du matin, a été instauré sur l'ensemble du territoire le 18 janvier, ce qui fait sans doute l'affaire de troupes habituées à rançonner les civils. Le lendemain, selon Radio-Kampala, le « conseil de défense » ougandais, qui dirige le pays sous la houlette du maréchal, a demandé à ce dernier de rompre les relations diplomatiques avec les pays qui refusaient de livrer des armes à l'Ouganda, avouant ainsi l'isolement du régime.

C'est sous la pression conjuguée du Nigéria, de l'O.U.A. et de la Libye que l'Ouganda avait évacué, après deux semaines, le Nord-Ouest tanzanien le 15 novembre dernier. Il l'avait fait sans contrepartie, et si M. Nyerere n'a pas *encore obtenu une condamnation* formelle du maréchal ougandais par l'O.U.A., le rapport de forces *sur* le terrain semble s'être retourné en faveur des Tanzaniens. Depuis, sous prétexte *d'attaques tanzaniennes peu plausibles*, le président ougandais menace de « *pénétrer en profondeur en Tanzanie* ».

Difficultés politiques et marasme économique

Cette crise entre les deux pays aura déjà fait l'effet d'un révélateur de la décomposition du régime ougandais. Elle s'est greffée sur des rivalités entre officiers et n'a contribué qu'à les exacerber. En 1978, éliminations et renvois ont affecté jusqu'aux proches collaborateurs du maréchal ougandais. Le général Mustapha Adrisi, dont on ne sait s'il exerce encore ses fonctions de vice-président, a regagné Kampala en décembre après avoir été soigné sept mois dans un hôpital du Caire à la suite d'un « accident » de la circulation. Il n'a pas, en tout cas, récupéré le ministère de la défense, confié le 28 décembre au général Ibrahim Mondo.

Le marasme économique semble total et les Kenyans ont rappelé au président ougandais, en novembre, qu'il devait payer comptant et en monnaie forte, le *shilling ougandais étant* déprécié au point de s'échanger au dixième de sa valeur sur le marché parallèle. Les réserves de devises ont disparu depuis la chute des cours du café l'an dernier. Le « *plan d'action* » économique (1977-1979) du maréchal est dans l'impasse.

S'il se confirme que Tripoli a « *coupé les vivres* » au président ougandais et que Ryad mesure de plus en plus son aide, le régime de Kampala est sûrement en danger. Ainsi s'expliquerait peut-être la rentrée politique de M. Obote et le réveil général des *exilés. Mais est-il prématuré d'en* conclure, comme la *Weekly Review* de Nairobi, que le maréchal Amin « pourrait très bien célébrer, le 25 janvier, son dernier anniversaire au pouvoir » ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le président Idi Amin Dada* a déjoué un nouveau coup d'Etat, indique-t-on de source proche des Ougandais à Nairobi. Les instigateurs du complot seraient les généraux Gowon, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, et *Maliyamungu, dont on disait*, en décembre dernier, qu'ils s'étaient opposés à la brève invasion de la Tanzanie par l'Ouganda. Le bruit avait alors couru qu'ils avaient été arrêtés, mais cela avait été démenti par Kampala. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

Prétoria se prépare à accueillir des réfugiés rhodésiens blancs

De notre correspondante

Johannesburg. — Tandis qu'à Salisbury les Blancs s'apprêtent à voter le 30 janvier sur le projet de nouvelle Constitution, l'Afrique du Sud s'efforce de mettre sur pied une infrastructure capable d'accueillir des réfugiés de la colonie britannique rebelle en cas d'effondrement militaire.

La situation politique en Rhodésie se détériore de plus en plus, et très récemment, un observateur étranger nous affirmait que l'armée en était arrivée à incendier des villages et des récoltes et à abattre du bétail pour tenter d'affamer les guérilleros de MM. Robert Mugabwe et Joshua Nkomo. De telles actions sont rendues possibles par l'instauration d'une loi martiale qui donne tous pouvoirs aux autorités militaires sur 75 % du territoire.

« *J'espère qu'il n'y aura pas de guerre civile en Rhodésie*, a déclaré mardi 23 janvier le premier ministre sud-africain, M. Botha, *mais si cela arrive, nous agirons dans la meilleure tradition sud-africaine* », c'est-à-dire en accueillant les réfugiés comme cela fut le cas après l'indépendance des anciennes colonies portugaises.

M. Smith, premier ministre rhodhésien, a dit, de son côté, lundi : « *Un accord très généreux a été conclu avec nos amis sud-africains.* » Celui-ci porte en particulier sur le sort des blessés de guerre.

Selon le quotidien *Star*, l'Afrique du Sud a réquisitionné trois fermes dans le nord du pays pour y accueillir les réfugiés blancs. On étudierait les possibilités d'absorber quelque quatre-vingts mille Rhodésiens qui, ayant des parents en Afrique du Sud, pourraient demander à immigrer.

D'autre part, le comité international de la Croix-Rouge, qui dispose déjà d'une importante infrastructure en Rhodésie, a ouvert un bureau permanent à Pretoria. La Grande-Bretagne *aurait mis au point un plan* d'évacuation par air de Salisbury et Bulawayo (on estime à environ cent soixante mille le nombre des Blancs qui disposent d'un passeport britannique). Les Etats-Unis seraient prêts à renforcer ce pont aérien en cas de nécessité. Les Australiens ont indiqué qu'ils pourraient accueillir quelque dix mille réfugiés.

Il y a quelques semaines un représentant du gouvernement français s'est rendu à Salisbury et à Bulawayo pour prévenir les quelques centaines de Français vivant en Rhodésie qu'ils ne pourraient compter sur l'aide de la France qu'une fois arrivés à la frontière sud-africaine. Il leur a été distribué une carte d'identité attestant de leur nationalité, rédigée en quatre langues, français, anglais, Shona et Ndebele. Le gouvernement ouest-allemand a *fait de même*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Guinée-Equatoriale

UNE ORGANISATION HUMANITAIRE QUALIFIE LE PAYS DE « DACHAU ARTISANAL »

Genève *(Reuter)*. — Sous la présidence de M. Francisco Macias Nguema, la Guinée équatoriale est devenue le camp de concentration de l'Afrique : telle est la conclusion d'un rapport publié par le Fonds international d'échanges universitaires, une organisation de défense des droits de l'homme en Afrique installée à Genève.

« *Les habitants de Guinée équatoriale peuvent être arrêtés pour n'avoir pas été présents aux manifestations organisées par le régime ou pour avoir exprimé le moindre mécontentement envers le président Macias Nguema* », déclare dans ce rapport M. Robert Klinteberg, anthropologue suédois, qui a visité le pays en 1978 et a interrogé de nombreux réfugiés guinéens installés dans les pays voisins.

L'oppression et la terreur systématiquement instituées par le régime font de la Guinée un « *Dachau artisanal* », estime M. Klinteberg. Le rapport accuse les puissances étrangères qui ont des conseillers dans le pays — surtout la Chine, l'Union soviétique et Cuba — de fermer les *yeux sur ce régime de terreur*.

Amnesty International, la commission des Nations unies sur les droits de l'homme, la Commission internationale des juristes et un certain nombre de gouvernements occidentaux ont déjà dénoncé le régime. 60 000 réfugiés de Guinée équatoriale vivent au Gabon, 30 000 au Cameroun, 5 000 au Nigéria, 6 000 en Espagne.

Centrafrique

La situation resterait tendue à Bangui malgré la levée du couvre-feu

Le calme ayant été rétabli à Bangui après les désordres du week-end, l'empereur Bokassa Ier a levé mardi soir 23 janvier le couvre-feu décrété samedi. Selon des passagers en provenance de Bangui arrivés à Roissy, la situation dans la capitale de l'Empire Centrafricain serait, depuis les manifestations estudiantines qui ont débuté vendredi, « *particulièrement inquiétante* ». Un médecin français ayant visité les hôpitaux de Bangui a dit que le nombre des victimes, morts et blessés, approcherait les quatre *cents, notamment des jeunes* gens. Un de ses compagnons de voyage a précisé avoir vu des militaires zaïrois, notamment sur le terrain d'aviation de Bangui. D'autre part, selon une étudiante française qui a effectué une escale de courte durée à l'aéroport de Bangui, ce dernier était, mardi après-midi, pavoisé aux couleurs de l'empire et du Zaïre.

A Kinshasa, en revanche, les autorités ont démenti mardi soir une « *quelconque participation des troupes zaïroises* » dans l'empire. Selon l'agence zaïroise de presse, deux avions Hercule C 130 des forces aériennes zaïroises ont été obligés « *pour des raisons techniques* », de faire escale à Bangui le jeudi 18. « *C'est la présence de ces deux aéronefs zaïrois qui a donné naissance aux rumeurs selon lesquelles des troupes zaïroises avaient été envoyées en renfort pour venir à bout des manifestations* », a précisé l'AZAP.

Le prince Georges, fils aîné de l'empereur Bokassa Ier, vivant en exil à Paris, a estimé mardi que les manifestations de Bangui traduisent le mécontentement des étudiants et des ouvriers. Il a précisé : « *Les étudiants en particulier, qui suivent attentivement l'actualité internationale, ont certainement été motivés par les événements en Iran qui ont provoqué le départ du chah.* » Le prince a ajouté : « *L'empereur est seul et ignore les réalités du pays. Il faut qu'il entame un dialogue avec son peuple et donne satisfaction à ses doléances.* »

A Paris, le comité exécutif de l'Union nationale des étudiants centrafricains (UNECA) a publié un long communiqué dénonçant « *le pouvoir sanguinaire, antisocial et fondamentalement pro-impérialiste* » de Bangui et invitant à la lutte pour le renversement du régime impérial.

A Rabat, une vingtaine d'étudiants centrafricains ont occupé durant cinq heures l'ambassade de Centrafrique en signe de protestation.

Algérie

Plus de trois mille délégués participeront au congrès du F.L.N.

De notre correspondant

Alger. — La commission nationale chargée de préparer le congrès du F.L.N., qui doit désigner le successeur du président Boumediène, a terminé ses travaux, *le lundi 22 janvier. Elle* a mis au point, sous le contrôle du conseil de la révolution, les textes qui seront soumis au congrès : déclaration politique, statuts et règlement intérieur du parti, résolutions sur les modifications à apporter à la Constitution.

Les participants aux assises, qui se retrouveront, samedi, dans la salle du complexe olympique du 5-Juillet, à Ben-Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, seront environ 3 100, dont plus de la moitié émaneront du F.L.N. et des organisations de masse. Ils peuvent *être classés en trois catégories* :

1) Le parti sera représenté par son appareil central et régional (trois cent cinquante personnes environ), les membres des conseils nationaux des cinq organisations de masse (travailleurs, paysans, jeunes, anciens combattants, femmes), des sept unions professionnelles et de l'Amicale des Algériens en Europe (sept cents personnes environ au total) et, enfin, les délégués élus par les adhérents de la base, au niveau de chaque commune (sept cent cinquante) ;

2) Les cadres politiques, administratifs et économiques de l'Etat sont invités au titre de leurs fonctions. Il s'agit des membres du Conseil de la révolution (huit), du gouvernement (vingt-six), des élus de l'Assemblée populaire nationale (deux cent soixante et un), des conseillers à la présidence de la République, des préfets (trente et un), des ambassadeurs à l'étranger (une soixantaine), des secrétaires généraux des ministères, accompagnés de représentants élus (trois par ministère), des directeurs des plus importantes sociétés nationales, des présidents des assemblées populaires de willayas (trente et un) et des assemblées des travailleurs d'entreprise (cinquante), et des membres du Conseil islamique (six).

3) L'armée de carrière a demandé et obtenu que sa représentation soit fixée à 20 % du nombre des congressistes (environ six cents militaires).

L'incertitude reste complète en ce qui concerne le successeur du président Boumediène, bien qu'un nom revienne avec beaucoup d'insistance : celui du colonel Chadly, cinquante ans, membre du Conseil de la révolution et commandant la région militaire d'Oran. Originaire de l'est, c'est l'officier le plus âgé dans le grade le plus *élevé de l'A.N.P. Il s'était vu* confier la coordination de la défense durant la maladie du président, et sa désignation « à l'ancienneté » permettrait, dit-on, à l'armée de réaffirmer sa prééminence. Elle éviterait, disent certains, les conflits qu'entraînerait *l'accession à la magistrature* suprême d'hommes soupçonnés, à tort ou à raison, d'être susceptibles de remettre en cause les équilibres ayant assuré la stabilité du régime pendant quinze ans.

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● TROIS COMITES FRANÇAIS de soutien aux mouvements indigénistes latino-américains ont dénoncé, mardi 23 janvier, à Paris, la menace d'extermination qui pèse, selon eux, sur quelque cinq cent mille Indiens de Colombie.

Ils critiquent la politique du président Turbay, visant à l'« *usurpation des terres* » des indiens et affirment que le gouvernement colombien a lancé une campagne de presse destinée « *à justifier l'occupation militaire de plusieurs communautés indigènes* ».

A Bogota, le gouvernement a démenti, catégoriquement, cette assertion. — *(A.F.P.)*

Espagne

● PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS ont observé mardi 23 janvier des mots d'ordre de grève, poursuivant l'offensive sociale engagée par les principaux syndicats depuis le début de l'année. A Barcelonne, cinquante et un mille ouvriers métallurgistes ont débrayé pour vingt-quatre heures. A Madrid, deux mille éboueurs ont arrêté le travail pour une durée illimitée. A *Madrid encore, mille* gaziers ont observé le mot d'ordre lancé par leurs syndicats, ne fournissant qu'à 50 % les besoins des utilisateurs, et les quatorze mille travailleurs de Chrysler ont poursuivi leur mouvement pour la huitième *journée consécutive. — (A.F.P.)*

Ethiopie

● SEPT PILOTES D'AVIONS A REACTION ETHIOPIENS ont été exécutés sommairement dans leur pays à la fin de l'année dernière pour avoir réclamé l'instauration d'un gouvernement civil, a-t-on annoncé, mardi 23 janvier, à Berlin-Ouest, de source ecclésiastique protestante. Les persécutions se poursuivent en Ethiopie contre les fidèles des divers Eglises, ajoute la même *source*.

Inde

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL a été annoncé, à New-Delhi, mercredi 24 janvier. M. Charan Singh a été *nommé vice-premier ministre* et ministre des finances. Il avait démissionné de son poste de ministre de l'intérieur en juin 1978 à la suite de désaccords avec M. Desai. M. Jagjivan Ram, ministre de la défense, devient également vice-premier ministre. M. Rabi Ray, secrétaire général du parti Janata, remplace M. Raj Narain, démissionnaire, au poste de ministre de la santé. Enfin, M. Patel, qui était jusqu'à présent ministre des finances, prend le portefeuille de l'intérieur. — *(Reuter, A.F.P.)*

Tchad

● M. JEAN AGOGUET, l'étudiant en lettres français qui, durant près d'un an a été prisonnier des rebelles du Frolinat *(le Monde* du 23 janvier), est arrivé mardi 23 janvier à Roissy, venant de Khartoum. Les policiers l'ont pris en charge, le faisant passer par un chemin détourné, M. Agoguet ayant demandé, selon eux, à ne pas rencontrer les journalistes venus l'interroger. M. Agoguet avait été fait prisonnier par les rebelles tchadiens en février 1978.

Turquie

● M. MEHMET CAN, ministre de la justice, a présenté sa démission à M. Ecevit, qui l'a refusée. Le ministre voulait quitter le cabinet à la suite de critiques contre sa personne au sein du groupe parlementaire du parti républicain du peuple. Deux autres membres du cabinet, MM. Irfan Ozaydinli (Intérieur) et Hasan Esat Isik (défense nationale), ont déjà quitté le gouvernement, depuis le début de l'année, et le vice-premier ministre, M. Turhan Feyzioglu, du parti républicain de la confiance, avait donné sa démission l'an dernier. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● DEUX CENTS REFUGIES *VIETNAMIENS* sont arrivés, mercredi 24 janvier, à Tel-Aviv. Il s'agit du second groupe de réfugiés auxquels le gouvernement israélien a donné asile. Une soixantaine de « *boat people* » avaient déjà été accueillis en mai 1977. — *(A.F.P.)*

après inventaire
et jusqu'à fin février
tapis d'orient
sacrifiés*
de 20 à 50 %
uniquement des tapis noués main, possédant tous leur certificat d'expertise garantissant l'origine
aux entrepôts
Atighetchi
9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Toudic), place République
Lundi au samedi, 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. 206-89-90
* Sauf tapis portant un carré rouge

Barnett
Chemisier Habilleur
19, AV. VICTOR-HUGO 16e

Lodens véritables	890	498
Costumes avec gilet	980	580
Blazers serge p.l.p.	690	368
Pantalons flanelle	248	168
Chemises oxford	189	128
Pyjamas fil à fil	198	148
Robes d'int. p. laine	498	298
Pulls cashmere	348	268
Cardigans shetland	248	168

etc. etc.
Rayon GRANDES TAILLES
SOLDES ANNUELS

ISTH
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
• Examen du CAPA
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
• Préparation complète (toutes matières)
Janvier à fin Juin
Avec préparation intensive en Août
• Places limitées
Equipes de 12 Etudiants
AUTEUIL 6, Av. Léon-Heuzey 75016 Paris - Tél. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 588.63.91

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Le ministre israélien de la défense menace de recourir à des bombardements aveugles du Sud-Liban

Au terme d'une journée marquée par une continuelle escalade de la violence au Sud-Liban, le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, à la suite d'une démarche insistante du premier ministre libanais, M. Selim Hoss, a ordonné mardi 23 janvier à la Résistance palestinienne de cesser de riposter à l'artillerie israélienne par des tirs dirigés contre des villages du nord d'Israël, nous indique notre correspondant à Beyrouth.

Le gouvernement de Beyrouth a fait valoir que les Palestiniens tombaient finalement dans le piège que leur tendait Israël en se laissant entraîner dans un engrenage dont le résultat le plus tangible était de vider le Sud-Liban de ses habitants. Les bombardements s'étant intensifiés dans la région de Nabatiyeh-Alchich-Château-de-Beaufort (quatre morts et vingt-deux blessés au moins) et s'étant étendus à celle de Tyr, atteignant non seulement les camps palestiniens, mais aussi la ville même (trois morts, douze blessés), l'exode de la population s'est en effet amplifié. De source militaire israélienne à Tel-Aviv, on a confirmé ce mercredi matin qu'un cessez-le-feu a été signé au Sud-Liban.

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Si les terroristes continuent de viser les localités israéliennes, les Israéliens ne seront pas les seuls civils à être touchés. »* Cette petite phrase prononcée mardi 23 janvier par le ministre de la défense, M. Weizman, au cours d'une interview télévisée, annonçait qu'Israël venait de décider de franchir un nouveau pas dans l'escalade qui a eu lieu depuis près d'une semaine à la frontière israélo-libanaise. Cela signifie que pour tenter de dissuader les Palestiniens de bombarder par intermittence les villages frontaliers israéliens comme ils le font depuis cinq jours, l'artillerie israélienne a reçu l'autorisation de ne plus chercher à éviter d'atteindre la population civile.

En visant les positions palestiniennes situées à proximité ou à l'intérieur des agglomérations du Sud-Liban, comme ce fut le cas mardi, où les canons à longue portée israéliens ont tiré plus d'obus qu'au cours des deux dernières années, l'état-major de Tsahal poursuit trois objectifs :

— Amener la population du Sud-Liban à ne plus aider les Palestiniens et à demander aux fedayin de quitter leurs positions;

— Contraindre Beyrouth à prendre des mesures à l'encontre des Palestiniens ;

— Rendre la situation aussi difficile que possible pour les fedayin et limiter leurs possibilités d'action.

La très violente riposte de l'artillerie israélienne mardi a suivi plusieurs salves de mortiers et de canons de 155 contre plusieurs villages israéliens dans le nord de la Galilée. Il n'y a pas eu de victimes, mais les dégâts sont relativement importants. A Kyriat-Shmona, déjà visée à plusieurs reprises, deux immeubles, un magasin et une école ont été endommagés. Il y aurait pu y avoir de nombreuses victimes, car les élèves venaient tout juste d'évacuer leur école pour se réfugier dans un abri.

Pour les « casques bleus » de l'ONU, pris entre deux feux, la situation semble de plus en plus difficile, et, mardi, les unités du contingent norvégien avaient fait évacuer vers Israël tous les soldats qui n'étaient pas directement nécessaires au service.

Au cours d'une allocution prononcée devant les membres d'une organisation juive de soutien à Israël, et alors qu'il brossait un tableau de la situation générale au Proche-Orient, M. Dayan, ministre des affaires étrangères, a lancé un sévère avertissement aux Arabes d'Israël et des territoires occupés. La vigueur de ses propos a surpris les milieux politiques. Se référant à une récente prise de position d'étudiants et d'organisations d'Arabes israéliens favorables à l'O.L.P. (*le Monde* du 22 janvier) et faisant allusion aux événements d'Iran, il a invité la population arabe en Israël comme en Cisjordanie à ne pas suivre l'actuel *« mouvement de fanatisme islamique »*. Il a ajouté : *« Nous ne sommes ni le chah ni une puissance étrangère »*, et a précisé que si les Arabes d'Israël et des territoires occupés veulent *« essayer de remplacer Israël, ils le paieront très cher... »*.

FRANCIS CORNU.

Iran

A Paris

L'AMBASSADE CHANGE DE MAIN

En dépit des apparences, le passage d'un pouvoir à l'autre s'est effectué en douceur, mardi 23 janvier, à l'ambassade d'Iran à Paris. En fin de matinée, cet hôtel particulier de style Napoléon III, avenue d'Iéna, dans le 16e arrondissement, était encore l'« ambassade de Sa Majesté impériale le chah d'Iran ». A 19 heures, le « maître » avait changé : le chah avait été bastonné (en effigie), pendu (en buste) et brûlé (en photo) et les portraits de l'ayatollah avaient remplacé partout ceux du souverain. Au balcon, un jeune homme à voix de stentor annonçait la transformation des lieux en « ambassade de la République islamique d'Iran ».

Tout avait commencé en fin de matinée par l'arrivée d'un groupe d'une centaine d'étudiants iraniens qui avaient occupé le consulat, puis l'ambassade. Des contacts étaient pris avec Neauphle-le-Château. Un économiste iranien enseignant à Paris, M. Bani Sadr, était chargé de négocier avec le personnel diplomatique resté sur place (l'ambassadeur, M. Bahram, est en Iran, mais a donné, semble-t-il, son feu vert par téléphone après avoir adressé dans la nuit de lundi à mardi un message d'allégeance à l'ayatollah). Un accord était conclu grâce aux bons offices de M. Kardan, le premier conseiller.

« Je suis venu à la demande de l'ayatollah pour que les choses se passent dans le calme, *expliquait à sa sortie M. Bani-Sadr.* Les documents importants ont été mis sous scellés — en fait il n'en restait guère — et placés sous la responsabilité d'un comité » *(qui comprend des membres de l'ambassade et des représentants du chef religieux).*

En début d'après-midi, la police avait bouclé les abords de l'immeuble. Le balcon de l'ambassade se transformait en scène de théâtre : c'est là que le portrait du chah était frappé à coups de bâton, comme au guignol.

Sous les lustres de cristal et les lambris dorés, les nouveaux occupants partaient à la recherche des symboles encore intacts d'une monarchie abhorrée. Mais meubles et dossiers étaient l'objet de soins vigilants. « C'est notre ambassade désormais, il ne faut pas l'abîmer », *confiait un partisan de l'ayatollah.*

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'ARMÉE OCCUPE L'AÉROPORT DE TÉHÉRAN

(Suite de la première page.)

Réputé pour son franc-parler, M. Bazargan n'a jamais dissimulé dans le passé ses *« divergences tactiques »* avec l'ayatollah. Il nous déclarait il y a une semaine que son passé et son tempérament d'homme pragmatique le poussaient *« vers une action rationnelle, lente et graduelle »*, alors que l'ayatollah a toujours été favorable à une politique révolutionnaire et dure. *« J'étais partisan d'une politique par étapes, moins coûteuse en vies humaines. Khomeiny, pour sa part, considérait que tout atermoiement risquait de faire tomber l'esprit révolutionnaire des masses. Aujourd'hui je dois admettre qu'il avait raison, car sa méthode de lutte a été couronnée de succès ».*

Ayant ainsi fait son autocritique, M. Bazargan, qui partage les idées religieuses de l'ayatollah, a été chargé d'exposer son point de vue sur quelques points brûlants. Il pense que M. Bakhtiar ne peut se réclamer de la légalité, car, nommé par le chah, il travaille sous les ordres d'un Conseil de régence dont trois membres sont démissionnaires. *« La meilleure, la plus simple des solutions, serait donc qu'il suive l'exemple des ministres qui ont démissionné ou vont le faire. »*

Vers des élections ?

M. Bazargan affirme que rien de définitif n'a encore été décidé quant aux étapes menant à la formation d'un gouvernement islamique. Toutefois, certaines déclarations de l'ayatollah Khomeiny font prévoir le scénario suivant : le Conseil révolutionnaire islamique désignera un gouvernement provisoire dont la tâche sera d'organiser un référendum pour demander au peuple s'il accepte ou non un changement de régime et une République démocratique islamique. Ce gouvernement organisera ensuite l'élection d'une Assemblée constituante. Le pays élira enfin les députés du Parlement.

Mais qu'adviendra-t-il si M. Bakhtiar ne démissionne pas ? Il ne pourra que recourir à l'armée, mais, estime M. Bazargan, il est peu probable que celle-ci intervienne *« après le départ du chah et l'engagement pris par ses généraux d'être avec le peuple ».* Le chef du Mouvement de libération de l'Iran a quand même un mot tendre pour M. Bakhtiar : *« Je le connais depuis trente-quatre ans et j'ai collaboré avec lui. C'est un patriote sincère et pragmatique. A moins qu'il ait changé depuis, il choisira le chemin court et raisonnable du salut : il s'alliera avec la révolution et respectera la volonté du peuple. »*

JEAN GUEYRAS.

● *Les étudiants de Rabat* et de Casablanca se sont mis en grève mardi pour protester contre la présence du chah au Maroc et ont manifesté dans les enceintes universitaires en scandant des slogans hostiles au souverain iranien. — *(Corresp.)*

● *L'escadrille de chasseurs à réaction F-15*, en visite de « démonstration » en Arabie Saoudite, va regagner par étapes les Etats-Unis, a annoncé, le mardi 23 janvier, à Washington, le ministère de la défense. L'envoi de ces douze appareils avait été annoncé le 10 janvier pour rassurer les dirigeants saoudiens inquiets de l'évolution de la situation en Iran (*le Monde* du 12 janvier). — *(A.F.P.)*

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Tribune internationale

Le sort de l'imam Sadr

par l'abbé YOUAKIM MOUBARAC (*)

L'AYATOLLAH KHOMEINY va retourner dans son pays natal. Il y a bientôt cinq mois, l'imam des chiites du Liban disparaissait, avec deux compagnons, à leur départ de Libye. Peut-on établir quelque lien entre ces deux événements, hormis l'amitié de l'ayatollah pour l'imam ?

Le sort de l'imam Sadr pouvait échapper à la sollicitude des siens et devait inspirer la réserve à ses proches pendant les premières semaines de sa disparition. Si, aujourd'hui, des amis personnels de l'imam, aussi haut placés que le président syrien, n'ont pas été fixés à son sujet, n'ont pas pu le libérer, ne peuvent, en tout cas, le rendre à sa famille, à sa communauté et à son pays, c'est qu'il y a, à son éloignement, provisoire ou définitif — ce qu'à Dieu ne plaise ! — des raisons contraignantes, des intérêts au nom desquels les personnes sont sacrifiées.

A ce niveau, le destin de l'imam et celui de l'ayatollah, pour opposés qu'ils paraissent entre l'occultation affligeante de l'un et les perspectives de triomphe de l'autre, font partie de la même tragédie.

Quand, au début de la présente décennie, l'imam Sadr lançait, avec le concours d'intellectuels libanais de tous bords, le Mouvement des déshérités, il soulignait l'urgence d'une participation de la masse des pauvres à la promotion politique, économique et culturelle de leurs concitoyens. Il s'inspirait en cela d'une revendication de justice qui est à l'origine même du chiisme.

C'est cette même revendication qu'il répercutait encore cet été dans « le Monde » (1), à l'appui de l'ayatollah, et c'est elle que nous voyons déferler aujourd'hui sur les hauts plateaux de l'ancien royaume des Perses. Une fois de plus, le chiisme réussit, mais, cette fois-ci, au-delà de l'univers musulman et contre une coalition singulière des puissances mondiales en faveur du trône d'Iran, à faire entendre depuis Neauphle-le-Château cette « sayha bi-l-haqq », ou clameur de justice des descendants du Prophète, qu'en son temps étouffait à Beyrouth son collier de misère.

POUR le choc le plus rude qu'ait enregistré l'Occident, depuis qu'un certain pèlerinage à Jérusalem l'a habitué à des propos plus amènes, Khomeiny met à nouveau en cause le sionisme et défend les droits inaliénables des Palestiniens. Or c'est le sort du peuple palestinien qui est au cœur du drame de l'imam, comme de tout l'Orient, et il risque de se trouver à l'origine de sa perte. Après avoir été tout au long de la guerre du Liban un opposant résolu à la liquidation des Palestiniens et de leur cause, l'imam Sadr a disparu, comme par hasard, depuis le jour où, les forces vives de ce peuple ayant été encastrées dans le Sud-Liban, on s'est mis à parler de leur implantation dans ce fief traditionnel du chiisme. A-t-il donc paru utile, a-t-on même cru nécessaire, de faire taire la voix qui s'élèverait avec force contre cette iniquité nouvelle ?

Avant de tenir les rudes propos auxquels il vient d'être fait allusion, l'ayatollah a adressé au monde chrétien un « appel au secours », à l'occasion de Noël. Aucun écho ne lui a été ménagé. Pourtant, la voix de ce reclus provisoire, à proximité de Paris, relayait, tout au moins pour la hiérarchie catholique et la Fédération protestante de France, des appels antérieurs de l'imam Sadr. Il conviendrait peut-être, maintenant, de prêter une attention fraternelle à l'un et à l'autre.

Dans une chronique récente, Roland Barthes se fait interroger en ces termes : « Et ça veut dire quoi, eschatologique ? » Il répond : « Ça renvoie à l'idée d'une fin bien plus lointaine que celle de la tactique et de la stratégie : une fin que l'écrivain lit dans sa solitude sociale. » Entre l'occultation de l'imam Sadr, au sortir du désert libyen, et le retour de l'ayatollah Khomeiny en son pays natal, il y a peut-être aujourd'hui à repérer ailleurs que sur la face lunaire de la nuit, mais pour le croyant plus encore que pour l'écrivain, quelque renvoi en solitude. Au-delà de la tactique et de la stratégie, il y a le sentiment d'une exigence qui dépasse le social et sa justice. C'est sans doute de voir advenir non seulement à Téhéran mais encore à Jérusalem, sans oublier Beyrouth, une irrépressible reconnaissance des peuples, dans leur dignité.

(*) Universitaire libanais.

(1) *Le Monde* du 18 août 1978.

AMÉRIQUES

États-Unis

Les priorités de M. Carter

Lutte contre l'inflation et ratification de l'accord SALT 2

Lutte contre l'inflation à l'intérieur, poursuite de la détente au nom de l'intérêt bien compris des Etats-Unis et de l'humanité, grâce à la ratification de l'accord SALT 2 : telles sont les deux priorités définies, mardi 23 janvier, par M. Carter, parlant, selon la tradition, devant les deux chambres du Congrès, les membres de la Cour suprême et, dans les tribunes, le corps diplomatique et les invités de marque. Le président a également insisté, dans son message sur l'état de l'union, sur la nécessité de rester vigilant face aux foyers de tension.

De notre correspondant

Washington. — Lutte contre l'inflation et ratification d'un accord SALT : telles sont les deux grandes priorités que le gouvernement de M. Carter s'est fixées pour 1979. Le discours sur « l'état de l'Union », qu le président a prononcé mardi soir 23 janvier devant les deux Chambres du Congrès, le confirme sans équivoque, en même temps qu'il *reflète la maturation* d'une équipe « de la mi-temps », un peu plus rodée par deux ans de pouvoir : *moins de développements* sur les droits de l'homme, plus de modestie sur le rôle des Etats-Unis dans le monde, mais les mêmes appels évangéliques au maintien des valeurs ancestrales : *« justice, égalité, unité, sacrifice, liberté, foi et amour »...*

De fait, l'emphase gonfle ces discours rituels prononcés d'un bout à l'autre des Etats-Unis (dans les capitales régionales, les gouverneurs présentent eux aussi à *cette époque leur message « sur* l'état de l'Etat »), et ce message cherche sa formule en invoquant la *« nouvelle fondation »* d'un monde prospère et pacifique. L'Amérique, y apprenons-nous, a *« le plus grand système économique du monde »*, elle ne souhaite pas être *« le gendarme du monde, mais son pacificateur »*, même si *« fort peu de problèmes internationaux peuvent être réglés par les Etats-Unis seuls »*. M. Carter met en garde contre les *« mythes »* selon lesquels il faudrait choisir sans cesse *« entre inflation et récession, entre compassion et compétence, entre affrontement et capitulation »*.

De même, en politique étrangère, *« la question n'est pas de savoir quelle superpuissance dominera le monde. Aucune ne le peut ni ne le veut. Le choix est entre un monde d'anarchie et de destruction, ou un monde de coopération et de paix ».* En attendant, le président s'est réjoui de constater qu'en 1978 comme en 1977, *« aucun Américain n'est mort au combat nulle part dans le monde ».*

A la recherche de solutions pacifiques

Abordant plus spécifiquement le problème des SALT — dont *« presque toutes les questions ont été résolues »*, — M. Carter a fixé les grandes lignes de sa stratégie dans l'énorme bataille de la ratification attendue au Sénat : l'accord SALT-2, a-t-il dit, *« n'est pas fondé sur le sentiment mais sur l'intérêt de chacun... Je ne signerai pas un accord qui ne relèverait pas le niveau de notre sécurité nationale ».* De même, SALT-2 *« n'est pas fondé sur la confiance... Je ne signerai pas un accord dont l'application ne puisse être vérifiée ».* Rappelant ensuite qu'un seul des sous-marins porteurs d'engins Poseidon peut détruire *« toutes les villes grandes et moyennes de l'Union soviétique »*, le président a dit : *« Notre force de dissuasion est écrasante et je ne signerai pas d'accord à moins que cette force reste écrasante. »* L'impression s'est en tout cas confirmée qu'un gros effort sera fait pour flatter les « durs », en avançant des arguments en faveur d'un traité SALT répondant à leur conception d'une défense forte, appuyés par des demandes de crédits militaires dans la logique de cette démonstration. Ce qu'a déjà fait le projet de budget déposé au début de cette semaine.

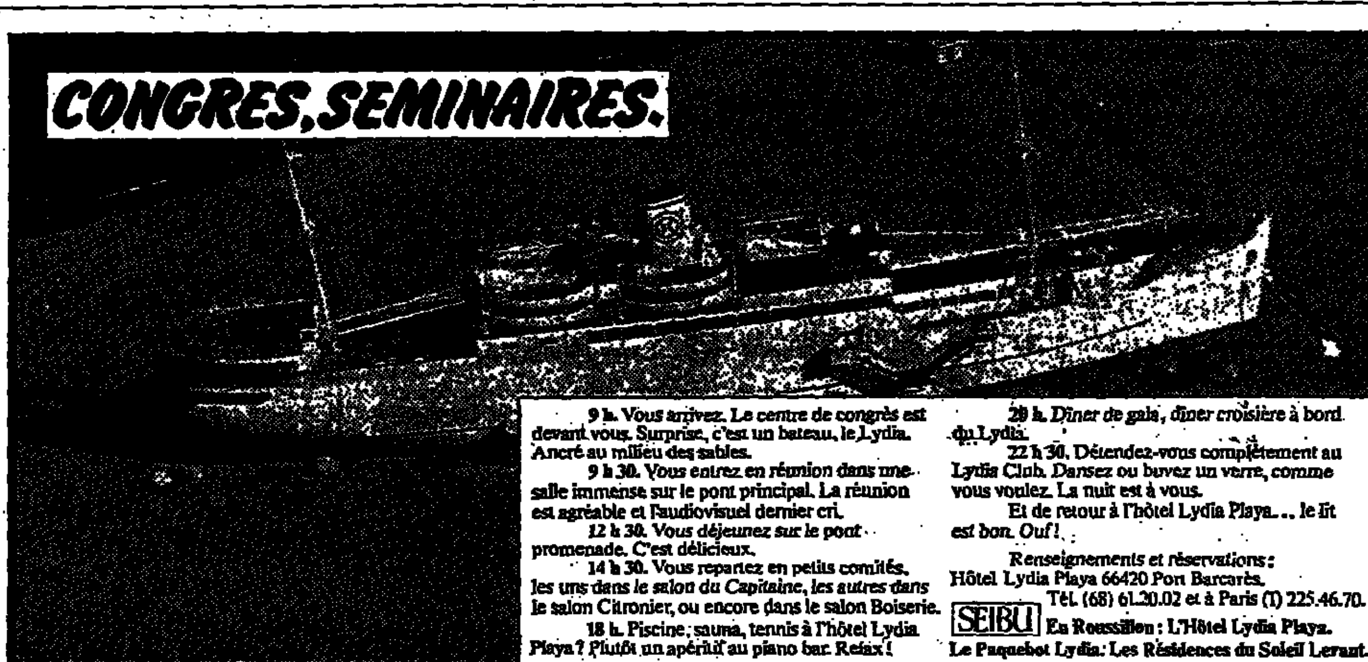
Le discours a glissé plus rapidement sur l'Iran, mentionné sans aucune autre précision en tête des quatre autres « dangereux conflits » (ceux du Nicaragua, de Chypre, de Namibie et de Rhodésie) dans lesquels les Etats-Unis *« œuvrent à la recherche de solutions pacifiques ».*

S'attardant un peu plus sur le Proche-Orient, M. Carter s'est dit décidé à utiliser l'influence américaine pour que *« la précieuse occasion d'une paix durable entre Israël et l'Egypte ne soit pas perdue ».* Il a réaffirmé toutefois son engagement *« envers la survie et la sécurité d'Israël »* en tant qu'élément de *« l'importance stratégique que présente la stabilité au Proche-Orient ».* Cette mention relève peut-être un peu moins de la rhétorique routinière, comme naguère. Non seulement les événements d'Iran, estime-t-on ici, vont rendre plus difficiles les pressions sur Israël pour pousser à la conclusion d'un accord avec l'Egypte, mais ils expliquent sans doute déjà l'hésitation dont la Maison Blanche fait preuve depuis plus d'un mois avant de se ressaisir activement du dossier.

A propos des relations avec la Chine, M. Carter s'est dit décidé à préserver une vie *« prospère, pacifique et sûre au peuple de Taiwan ».* Cette allusion à la « sécurité » des habitants de l'île allait au-delà de ce que le président avait dit en annonçant l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin, lorsqu'il n'avait été question que du « bien-être » de ces habitants. Le président tenait compte des desiderata du Congrès, qui s'apprête à voter une résolution affirmant son « souci » de l'avenir de Taiwan. Curieusement, ce sont les chefs de file des libéraux, tels que MM. Edouard Kennedy ou Church, nouveau président de la commission des affaires étrangères du Sénat, qui ont pris l'initiative du mouvement, leur *objectif* étant de déborder la campagne lancée dans le même sens par M. Goldwater et ses amis *conservateurs.*

En attendant la présentation, le jeudi 25, d'un message plus complet sur la politique économique, les réactions à cette intervention de M. Carter ont été aussi peu originales et prévisibles que le discours lui-même : satisfaction mêlée de réserves chez les dirigeants de la majorité démocrate, scepticisme chez les républicains, dont les responsables ont critiqué ce *« non-message »* rédigé dans un style *« particulièrement faible ».* En outre, beaucoup à Washington se demandent si les accents de M. Carter sont bien adaptés au climat incertain et lourd de la situation internationale actuelle. A l'heure de la révolution en Iran, de la déstabilisation en Asie du Sud-Est et d'une aggravation, *considérée ici* avec inquiétude, de la tension sino-soviétique, une analyse optimiste *mais plus pénétrante* de cette situation eût été en fin de compte plus réconfortante. *M. Carter n'est décidément ni* de Gaulle ni Churchill...

MICHEL TATU.



Le Monde

politique

M. Chirac conduira une liste « pour la défense des intérêts

C'est toute une conception du rang de la France dans la confrontation internationale qu'a exposée M. Jacques Chirac à travers la description de sa politique européenne au cours de sa conférence de presse mardi 23 janvier devant près de cinq cents journalistes français et étrangers. Voulant donner à son comportement une nature gaullienne, il en a trouvé une justification dans la formule du général de Gaulle : « Comme nous ne sommes plus une très grande puissance, si nous ne faisons pas une très grande politique, nous ne serons plus rien. »

Bien qu'il ne l'ait pas officiellement annoncé, il est à peu près certain que l'ancien premier ministre conduira la « liste pour la défense des intérêts de la France en Europe » dont le titre veut résumer à lui seul tout un programme.

Alors que l'on avait encore en mémoire le ton agressif de « l'appel de Cochin » du 6 décembre et sa formule sur le « parti de l'étranger », dont le caractère elliptique avait accru l'insolence, M. Chirac, au mieux de sa forme physique malgré ses béquilles, soignant son style oratoire, s'est gardé de tout excès verbal, de toute attaque personnelle et de toute critique blessante. Sa résolution dans l'action et sa fermeté sur le fonds n'en ont paru que plus grandes et c'est dans ce sens qu'il a affirmé qu'il n'avait « rien à ajouter et rien à retrancher » à son appel. Développant sa pensée avec davantage de précision, il a montré en quoi le « parti de l'étranger » était en réalité celui du « doute ».

Or, l'ancien premier ministre est lui-même habité par certaines certitudes et par quelques doutes. Certitude que, tandis que le « fait national » s'affirme à travers le monde, les superpuissances cherchent à développer leur hégémonie au détriment des nations indépendantes. Certitude que dans l'Europe actuelle seule la France défend une conception de l'Europe indépendante. Certitude que ses partenaires des « Neuf » penchent toujours pour la défense des intérêts américains. Certitude que seule la France a une responsabilité internationale sans commune mesure avec le rôle économique de l'Allemagne. Certitude que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun ruinerait des régions entières de notre pays. Certitude enfin que « l'intégration européenne » est de plus en plus marquée au détriment de la souveraineté nationale.

Mais M. Chirac doute que les intérêts français soient respectés, car il est sceptique sur la volonté de ceux qui sont chargés de les défendre. Reprenant les termes gaulliens pour dénoncer « l'eurocratie » et « les fonctionnaires anonymes et apatrides » des organismes de Bruxelles, il exprime en réalité un profond manque de confiance à l'égard des responsables actuels du gouvernement et de l'Etat. Il reproche même au président de la République — mais sans le nommer — non seulement de manquer de vigilance à l'égard des initiatives de la Communauté, mais aussi d'avoir abandonné à d'autres « l'idée généreuse » du dialogue Nord-Sud et d'avoir, lors du sommet de la Guadeloupe, hissé l'Allemagne fédérale au niveau des puissances atomiques.

Tout cela, selon M. Chirac, ne se serait pas produit s'il existait une ferme « volonté politique » appuyée sur une claire « expression populaire ». Or c'est ce qu'il veut lui-même réaliser pour conjurer les risques que peuvent faire courir à la France les partisans de l'Europe supranationale, issus du C.D.S. et du parti républicain notamment.

En indiquant à plusieurs reprises qu'il avait

Les camouflés

Plus ou moins déchirés l'un et l'autre, et en tout cas séparés l'un de l'autre, le P.C.F. et le P.S. iront à visage découvert, et *en faisant honneur à leurs signatures respectives*, à la bataille « européenne » du 10 juin.

En revanche, les gaullistes et les giscardiens, apparemment unis puisqu'ils assurent ensemble la survie du même gouvernement, ont les uns et les autres noblement choisi de se camoufler.

Plus d'U.D.F., mais des « *européens de la majorité* ». Plus de R.P.R., *mais des partisans ardents de la « défense des intérêts de la France en Europe »*. Si les mots et les étiquettes ont encore un sens, l'U.D.F. considère que le R.P.R. n'est pas européen, et le R.P.R. tient l'U.D.F. pour incapable de défendre les intérêts nationaux.

On verra bien si l'U.D.F., qui n'ose plus dire son nom, parviendra à concilier les points de vue divergents de MM. Dijoud (C.D.S.) et Poniatowski (P.R.) et à faire cohabiter les *partisans plus ou moins convaincus* du « confédéral » et les nostalgiques plus ou moins amers du « supranational ».

On voit dès maintenant, et mieux encore aujourd'hui qu'hier, à quel point est fragile et incohérente l'attitude du président d'un *R.P.R. qui met son drapeau dans* sa poche.

Il serait plus risqué, mais plus courageux, de faire honneur à *ce drapeau-là*, et de nous dire à quel moment prendra fin la comédie que M. Chirac et ses amis nous jouent depuis plus *de deux ans*.

Soutenir le gouvernement et continuer de stigmatiser le « *parti de l'étranger* », rebaptisé mardi « *parti du doute* », ce n'est pas seulement camoufler. C'est mystifier.

RAYMOND BARRILLON.

LES RÉACTIONS

M. Lang (P.S.) : la même soumission que M. Giscard d'Estaing

M. Jack Lang, délégué national du P.S. aux élections européennes : « *A mesure que son destin national s'effiloche, le président du R.P.R. se réfugie dans un univers de plus en plus irréel, croit voir surgir le diable à chaque coin de rue et désigne sur le mode paranoïaque des ennemis imaginaires (...). Comment prendre au sérieux ses philippiques sur l'indépendance de la France, alors que les gouvernements Pompidou et Chirac ont livré des secteurs entiers de l'industrie française aux intérêts américains, et ont ouvert la voie au « parti de l'étranger » à la télévision française par l'invasion des films américains ? Matamore en paroles, M. Chirac a capitulé en actes sous les pressions américaines, avec la même soumission que M. Giscard d'Estaing.*

» *Enfin, le gadget de la démission à tour de rôle des élus R.P.R. à Strasbourg prête à sourire lorsqu'on sait que M. Chirac incarne à lui seul un cas unique de cumul des mandats. L'insuccès probable de la liste R.P.R. oblige sans doute M. Chirac à imaginer cette formule alléchante pour convaincre les quatre-vingt-un candidats dont sa liste a besoin.* »

● « LA LETTRE DE L'U.D.F. » : « *La raison, le bon sens, la mesure, ne l'ont pas emporté. Il est difficile de s'en réjouir. Favorables, comme nous l'étions depuis le début, à la constitution d'une grande équipe de France dans laquelle se seraient retrouvés tous ceux qui se reconnaissent dans la politique européenne du gouvernement, nous regrettons de voir Jacques Chirac quitter le terrain de cette façon pour mener son propre jeu : celui de la division.* »

● M. BERNARD STASI, vice-président et porte-parole du C.D.S. : « *Je crains que Jacques Chirac ne fourvoie le gaullisme vers un nationalisme tendu et une germanophobie malsaine, en même temps qu'il tente de capter tous les mécontentements catégoriels. Peut-être en additionnant l'égoïsme, l'hostilité, la peur et la rancune, parvient-on à réaliser un score électoral honorable. Il n'en demeure pas moins que cela résulte d'une démarche politique négative. Ce choix peut répondre à toute arrière-pensée, à peine avouable. Il ne répond certainement pas à la nécessité de construire cette Europe, dont Valéry Giscard d'Estaing a toujours affirmé qu'elle constituait réellement la grande ambition de notre temps.* »

● M. DOMINIQUE GALLET, président du club Gaullisme et prospective : « *Les gaullistes d'opposition ne peuvent qu'approuver les* **déclarations** *de M. Chirac en matière européenne, notamment sa dénonciation de l'Europe des technocrates, dévouée aux U.S.A. L'essentiel consiste dans le fait que le maire de Paris a démontré que le processus d'intégration de la France dans le carcan européen était déjà largement entamé et que notre indépendance était déjà bradée. Les élections européennes prouveront qu'il existe en France une volonté populaire pour s'opposer à ce processus et restaurer la souveraineté de la nation.* »

● LE MOUVEMENT EUROPE-ÉCOLOGIE : « *La décision prise par Jacques Chirac de faire permuter les élus R.P.R. au Parlement européen rappelle que les écologistes avaient pris il y a plusieurs mois la même initiative. Les écologistes se félicitent de voir qu'une de leurs propositions est ainsi reprise par un membre de la « bande des quatre partis » qui monopolisent le débat politique.* »

Avant de répondre aux questions, M. Chirac a fait la déclaration suivante :

» L'évolution du monde nous conduit à quelques observations.

» La première, c'est que partout dans le monde, aujourd'hui, le fait national s'affirme, et c'est même, je dirai, le fait dominant. Les peuples recherchent leur identité dans leur histoire, dans leur culture, dans leur langue, dans leur sol. Mais c'est un processus qui, forcément, engendre un certain nombre de crispations, engendre des germes d'affrontement, des germes de violence.

» Profitant de cette situation, les super-puissances déploient — on le voit bien chaque jour — leur entreprise de déstabilisation dans le monde en vue d'asseoir leur hégémonie, et ceci bien sûr au détriment de la liberté, au détriment de l'indépendance des peuples (...).

» Il faut bien évidemment organiser l'Europe. Tout le problème *est de savoir quelle* est l'Europe que l'on veut, quel est le type d'organisation que l'on recherche.

» Cette Europe, quant à nous, nous la concevons comme une valeur ajoutée à l'indépendance, à la liberté, à la force, à la richesse des nations qui la composent et, en toute hypothèse, nous la refusons si elle doit être une valeur retranchée aux traditions, aux vertus, au génie propre des peuples européens. En un mot, nous ne voulons pas d'une structure de substitution aux réalités vivantes des nations.

» Or, manifestement, l'Europe qui se construit aujourd'hui, consciemment ou inconsciemment, est davantage l'Europe des valeurs retranchées que l'Europe des valeurs ajoutées.

» Que voit-on en effet ?

» On voit une Europe qui est incapable, et de beaucoup, d'assumer son destin en toute indépendance. On voit que la politique européenne ne nous protège en rien contre les maux qui sont ceux dont souffre en réalité notre société dans l'effort d'adaptation qu'elle fait actuellement, et qui sont la technocratie, le chômage, la violence, mais, au contraire, la politique que nous menons risque d'accentuer ces maux en accélérant le phénomène de déracinement.

» C'est pourquoi, pour ma part, je dis oui à la voie exigente qui conduit à l'Europe de l'indépendance et de la liberté et non à la voie de la facilité et du compromis qui mène à l'eurocratie, à l'euro-chômage, voire à l'euro-violence.

» C'est dans cet esprit que j'ai lancé mon appel du 6 décembre dernier — auquel je n'ai rien à ajouter et rien à retrancher, — qui avait un triple objectif :

» — D'une part, susciter une prise de conscience des Françaises et des Français à l'égard d'une politique européenne qui, dès à présent, j'en suis **convaincu**, conduit au renoncement ;

» — D'autre part, indiquer les voies d'un redressement de cette politique afin qu'elle apporte véritablement une valeur ajoutée à l'Europe, aux nations qui la composent et aux hommes qui la peuplent ;

» — Enfin, déterminer un grand mouvement national indiquant l'expression d'une véritable volonté politique populaire qui permette à la France de préserver non seulement son identité dans l'Europe, comme elle en a les moyens, mais aussi sa vocation dans le monde. »

Le « parti du doute »

Répondant ensuite aux questions, M. Chirac déclare notamment :

« Je comprends parfaitement l'intérêt qu'il y a pour chacun d'entre nous à ce que l'Espagne soit bien ancrée à l'Europe (...). Je dis simplement que, dans l'état actuel des choses, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun agricole comporte pour la France des inconvénients considérables et, à mon avis, qu'il est techniquement impossible d'éviter. L'entrée de l'Espagne dans la politique commune ne peut pas se produire par la ruine de régions entières de notre pays (...).

» Nous **devons** trouver, au moins dans un premier temps, une solution qui évite l'entrée de l'Espagne dans le Marché com*mun agricole, même si cette solution* comporte, et cela va de soi, un renforcement important des liens politiques qui doivent exister entre l'Europe et l'Espagne, je dis l'Espagne, j'aurais pu dire de la même façon l'Espagne et le Portugal. »

A propos de l'expression « parti de l'étranger » *il se réfère à l'ouvrage d'André Fontaine,* la France au bois dormant *et à son propre livre* la Lueur de l'espérance. *Il ajoute :*

« C'est un parti polyglotte qui s'exprime suivant les époques, en espagnol, en anglais, en allemand, *en russe ou en américain. Il a* une caractéristique, c'est qu'à chaque occasion, il a épousé des causes qui étaient d'abord prometteuses et qui ont régulièrement échoué, et c'est parce qu'il n'a jamais réussi que la France est devenue, qu'elle est restée et qu'elle reste une puissance et une nation à la fois exemplaire et respectée.

» Que l'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit et ne confondons pas le parti de l'étranger avec les agents de l'étranger qui sont, par définition, des individus catalogués et méprisables. Le parti de l'étranger s'est toujours composé d'une masse fluctuante d'hommes et de femmes qui, le plus souvent, de bonne foi, par lassitude, par faiblesse ou par goût du compromis, s'en remettent, en fait, pour leur avenir et souvent sans s'en rendre compte, à des Etats plus puissants. En un mot, c'est le parti du doute et c'est la raison pour laquelle il s'efface et il disparaît dès que la France affirme sa volonté et parle de grandeur et de liberté.

A propos des relations avec l'Allemagne, il estime : « Il y a un point fondamental, c'est que rien n'ira en Europe si la France et l'Allemagne ne s'entendent pas. Tous ceux qui contestent ce principe ou qui tentent de revenir à je ne sais **quelle** affirmation dépassée font du mauvais travail et d'ailleurs ne sont pas suivis.

» Il n'en reste pas moins que la France et l'Allemagne se situent sur deux plans différents, sont deux nations et deux Etats profondément différents qui doivent affirmer leur différence.

» L'Allemagne, c'est un fait, a une capacité économique, une puissance de production, un produit intérieur brut fort importants. Elle est dans ce domaine sensiblement avant la France, elle le doit au courage des Allemands, à leur capacité, à la politique qui a été suivie depuis bien des gouvernements dans ce pays.

» La France a d'autres choses. C'est un pays qui a une responsabilité internationale, sans commune mesure avec celle de l'Allemagne. Il a une politique étrangère indépendante (...), c'est un pays qui doit son indépendance non seulement à sa volonté politique mais au fait qu'elle est indépendante sur le plan de sa défense. (...)

» Lorsque nous voyons le débat européen se situer exclusivement *en termes de comparaison économique*, nous disons que ce n'est pas la bonne voie. C'est peut-être la bonne voie pour l'Allemagne, à qui cela a permis de se hausser au rang des plus grandes nations du monde. Et nous avons pu le **voir** récemment, je dirai avec quelque étonnement, à la Guadeloupe. *Mais* ce n'est pas *l'intérêt* de la **France**, qui a d'autres atouts que sa capacité marchande — elle doit en être bien consciente — et d'autres responsabilités internationales. »

Le code pénal

Evoquant le problème du financement des campagnes électorales par les fonds européens, M. Chirac indique : « Il y a tout de même le code pénal en France, et, dans le code pénal, il y a un article qui dit, je le cite : « *Quiconque » reçoit de provenance étrangère, » directement ou indirectement, » sous quelque forme ou quelque » titre que ce soit, des fonds de » propagande et se livre à une » propagande politique est frappé » d'une peine d'emprisonnement, » etc. (...) Tous moyens ayant » servi à commettre l'infraction » seront saisis. (...) Le tribunal » pourra prononcer en outre pour » une durée de cinq mois au » moins de dix ans au plus l'in» terdiction de tout ou partie des » droits civils énoncés à l'article 42 » du code pénal.* »

» J'ajoute que le décret-loi du 24 juin 1939 interdit, de son côté, je cite : « *sous des peines ana» logues, la distribution de tracts » et bulletins d'origine ou d'ins» piration étrangères* ».

» Alors, ces textes sont toujours en vigueur, et ils sont une exigence constante de l'indépendance nationale. Alors, je souhaite mettre en garde tous ceux qui s'apprêtent à les enfreindre, et j'ai toute confiance que M. le garde des sceaux déclenchera — je n'en doute pas — l'action publique pour faire respecter la loi.

» Dans tous les cas, pour ce qui concerne le R.P.R. et son groupe à l'Assemblée parlementaire européenne, *qui s'appelle le groupe* D.E.P., je crois pouvoir vous dire que les fonds qu'il recevra de la Communauté — et qu'il est bien obligé de recevoir — seront consignés à la Caisse des dépôts et consignations en attendant que la situation juridique soit plus claire et qu'ils puissent être restitués. »

LE DÉCRET-LOI DE 1939

Le décret-loi du 21 avril 1939 dispose :

« Article premier : Quiconque reçoit, de provenance étrangère, directement ou indirectement, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, des fonds de propagande et se livre à une propagande politique, est frappé d'une peine d'emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 3 600 F à 36 000 F. Tous moyens ayant servi à commettre l'infraction seront saisis ; le jugement ordonnera, selon le cas, leur confiscation, *suppression ou destruction.* Le tribunal pourra prononcer, en outre, pour une durée de cinq ans au moins et dix ans au plus, l'interdiction de tout ou partie des droits civiques, civils et de famille, énoncés en l'article 42 du code pénal.

» Art. 2 : Quiconque reçoit *de l'étranger*, directement ou par personne interposée, des fonds destinés à rémunérer une opération de publicité doit, dans les huit jours à compter du paiement, en faire la déclaration à la préfecture de son domicile et, à Paris, à la préfecture de police, sous peine *d'une amende de 360 F à 3 600 F*, sans préjudice, s'il y a lieu, des peines prévues à l'article premier du présent décret. »

Abordant la question de la liste pour les élections européennes, l'orateur indique : « *Cette liste* s'appellera la liste pour la défense des intérêts de la France en Europe, cela marquant bien la vocation qui est la nôtre (...).

» Mais il y a un phénomène qui me frappe beaucoup : c'est que, tout naturellement, on estime parfaitement normal qu'il y ait sur cette liste deux types de candidats : ceux qui seront évidemment élus à la proportionnelle, et puis les laissés pour compte, les « potiches », le reste, enfin ceux qui seront là pour amuser la galerie, pour remplir les vides, et qui n'ont évidemment aucune espèce de chance d'être élus. Alors, à quoi servent-ils ?

» Il y aura pour chaque liste quelque quinze à vingt-deux élus et puis il y aura une soixantaine de candidats, et qui n'auront jamais l'occasion de s'exprimer. (...)

» C'est la raison pour laquelle j'ai été conduit à retenir une autre solution pour ces élections.

» Je compte naturellement désigner quatre-vingt-un candidats, comme tout le monde, mais je compte les réunir préalablement et organiser en quelque sorte notre représentation. Je compte *en effet avoir recours à un moyen* tout ce qu'il y a de plus légal et démocratique, qui consiste à demander à chacun d'entre eux un engagement d'honneur : de démissionner au bout d'un an de mandat et de laisser la place à la tranche suivante, qui, à son tour, représentera notre liste pour une année à l'Assemblée parlementaire européenne et démissionnera à son tour au bout d'un an. (...)

» Chacun de nos candidats ainsi sera placé exactement sur le même pied d'égalité, pourra jouer son rôle de représentant de la France. C'est une liste de la France tout entière que nous voulons promouvoir, et je suis persuadé que les Français se reconnaîtront dedans. Français se reconnaîtront dedans (...).

» Nos candidats resteront élus juridiquement pour cinq ans. Ils n'auront contracté qu'un engage*ment d'honneur de démissionner* et non une obligation qui limiterait en droit la durée de leur mandat (1). »

« Je suis inquiet »

M. Chirac poursuit : « Je ne fais aucune querelle et aucun procès d'intention au président de la République, cela va de soi, ni au gouvernement français ; néanmoins je suis inquiet. (...) Aujourd'hui plus personne ne revendique la supranationalité, même pas ceux qui avaient le plus ardemment milité en sa faveur.

» Seulement, au-delà des discours, au-delà des apparences, il y a, si j'ose dire, tout bêtement les réalités et les réalités sont tout à fait différentes ! (...)

» Nous sommes entrés dans un système d'intégration de plus en plus marqué, et cela de plus en *plus au détriment des intérêts de* la France. Mais enfin, il faut être aveugle pour ne pas s'en apercevoir ! Je ne prendrai que quelques exemples.

» Le système bruxellois est cette espèce d'énorme machine qui ne cesse de grossir, avec des milliers et des milliers de fonctionnaires apatrides qui génèrent sans cesse davantage de circulaires, d'actes — individuels ou collectifs — de plus en plus contraignants, entrant de plus en plus dans le détail, mais en vertu d'un principe qui est l'applicabilité automatique des textes à l'ensemble des nations européennes. Ce qui fait qu'aujourd'hui, dans des sec-

(1) L'article 24 de la loi du 7 juillet 1977 stipule : « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier candidat élu est appelé à remplacer le représentant élu sur cette liste dont le siège deviendrait vacant pour quelque cause que ce soit. Le mandat de la personne ayant remplacé le représentant dont le siège était devenu vacant expire à la date où le titulaire initial aurait été lui-même soumis à renouvellement. En cas de décès ou de démission d'un représentant figurant sur la même liste et l'ayant remplacé, tout représentant ayant accepté les fonctions ou la prolongation des missions désignées aux articles L.O. 176 et L.O. 319 du code électoral peut, lorsque ces fonctions ou missions ont cessé, reprendre l'exercice de son mandat. Il dispose, pour user de cette faculté, d'un délai d'un mois.* »

(Publicité)

Communiqué de

L'UNION SYNDICALE DES CADRES DIRIGEANTS

Paris, le 19 janvier 1979

Le Bureau de l'Union Syndicale des Cadres Dirigeants (U.S.C.D.) a été reçu par M. Robert BOULIN, ministre du Travail et de la Participation, le 19 janvier 1979. Il lui a remis une déclaration relative aux inquiétudes particulières des Cadres Supérieurs et a présenté un certain nombre de suggestions :

— en matière de régime de retraite, les Cadres Supérieurs sont inquiets des menaces de spoliation qui se précisent. Ils confirment leur soutien à la formule de « répartition » et rejettent celle de la « capitalisation » ;

— en ce qui concerne l'avancement d'âge de la retraite, l'U.S.C.D. rejette la contrainte légale et réclame un système à la carte. D'une façon générale, l'U.S.C.D. est favorable aux mesures visant à étendre la participation, mais il demande que les Cadres Supérieurs soient consultés au même titre que les autres intéressés lors de leur élaboration.

— sur le plan fiscal et de la sécurité sociale, l'aggravation des charges qui pèsent sur cette catégorie sociale plus que sur toutes les autres dénote l'absence de recherche d'une justice véritable qui doit s'appliquer de la même façon à tous les niveaux de revenus réels.

L'U.S.C.D. soutient l'action entreprise pour la création d'entreprises nouvelles. Elle formule diverses propositions dont la mise en place d'un contrat « d'embauche-création » accordant des facilités en matière de charges sociales pour le nouveau Chef d'entreprise et une participation des salariés au capital des entreprises nouvellement créées.

Au cours de cet entretien ont été évoqués également :
— les diverses formules de participation des Cadres à l'administration de l'Entreprise ;
— les sentiments de malaise accentué, ressenti par les Cadres à la suite des dernières mesures d'ordre fiscal et de sécurité sociale. Ils se sentent particulièrement touchés au moment précis où un effort vital et justifié leur est demandé pour aider au rétablissement de l'économie française.

U.S.C.D. - Siège Social : 348, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS - Tél. : 260-16-50.

de la France en Europe »

pris personnellement l'initiative de constituer une liste, M. Chirac a précisé que celle-ci ne serait pas uniquement composée de représentants du R.P.R.

M. Chirac ne compte pas pour autant se priver des gros bataillons du R.P.R. puisque le 31 mars, au cours d'assises nationales, il *demandera le renouvellement de son mandat* de président du mouvement. Souhaitant accroître les forces électorales dont il pense disposer à travers le pays, il a aussi imaginé un *système original, celui du « mandat tournant »*, dont il compte tirer profit sur le plan populaire et qui a pris de court ses partenaires *comme ses adversaires. Chaque* membre de *sa* liste — y compris lui-même — est ainsi assuré de siéger au moins un an à l'Assemblée européenne. Pour un partisan convaincu du scrutin majoritaire, *le fait de pousser le système proportionnel* jusqu'à établir une sorte de « *mandat proportionnel* » n'est pas dépourvu d'un certain humour. Logique avec ses résolutions antérieures, ne lésinant pas sur le désintéressement, M. Chirac a aussi exhumé une disposition pénale qui prohibe l'usage de fonds d'origine étrangère pour la propagande politique et annoncé que le R.P.R. donnerait l'exemple en bloquant *ceux que lui octroie la* Communauté européenne.

C'est au total un réquisitoire sans grandes circonstances atténuantes que l'ancien premier ministre continue d'instruire contre ceux que *l'on appelle encore ses partenaires de la majorité*. Toutefois, il s'est montré moins à l'aise et moins alerte à l'égard de la situation ambiguë qui résulte du soutien qu'il apporte au gouvernement tout en critiquant son action.

ANDRÉ PASSERON.

teurs entiers de notre économie, on ne peut plus rien bouger, on ne peut *plus* rien *faire* : on est purement et simplement « ficelé ».

» Il y a quelques semaines, la *Cour de justice des Communautés* rendait un avis, d'ailleurs parfaitement légitime sur le plan du droit, au terme duquel — et il est applicable *de plein droit* — la France perd la totalité de son indépendance nucléaire. Simplement ! *Simplement* ! Un détail ! Et vous n'appelez pas cela l'intégration ? »

Il demande ensuite : « Le gouvernement va-t-il refuser de payer sa quote-part au budget communautaire ? *Cela* ne passera pas inaperçu, et il y aura des problèmes (2).

» *Ou va-t-il s'incliner*, alors qu'il est parfaitement dans son droit et que l'Assemblée a manifestement *outrepassé* ses pouvoirs ? Qu'en sera-t-il lorsqu'elle aura, par dessus le marché, l'excuse d'avoir une pseudo, ou un semblant, de légitimité ?

» La réalité, c'est que nous sommes dans un système qui s'intègre. »

» Il faut affirmer une volonté politique, *laquelle ne peut s'affirmer* que si elle est fondée sur une volonté nationale et, une volonté nationale, c'est *d'abord la défense* des intérêts de son pays et de ses concitoyens. Allez demander aux Lorrains *aujourd'hui* s'ils ont beaucoup bénéficié de la façon dont a été géré le marché du charbon *et* de l'acier. Ou aux hommes du Nord.

» Naturellement nos partenaires, qui n'ont pas la même idée que nous de la nécessité de l'indépendance nationale et qui se *font* une bonne et marchande raison de la présence américaine, eux, défendent *bec et ongles* eurs intérêts commerciaux et matériels ; pas nous !

» Je n'ai jamais fait des élections européennes un référendum. Je dis simplement qu'à cette occasion, et sur un sujet fondamental, la France doit exprimer, les Françaises et les Français doivent exprimer, une volonté politique et une volonté nationale. Je ne dis pas du tout que c'est un référendum. »

« *En mars dernier*, le peuple français a tranché de justesse, il est vrai d'extrême justesse, en *ce qui concerne le type de société* qu'il voulait. Il a refusé ce qui, à mes yeux, était intrinsèquement mauvais, c'est-à-dire les solutions que *proposait* la gauche. C'est là un choix fondamental puisqu'il s'agissait d'un choix de société, de type de société. Je ne vois vraiment pas au nom de quoi aujourd'hui, dans un régime parlementaire, un groupe comme le groupe R.P.R. pourrait remettre en cause ce choix, car s'il le faisait, le jeu normal des institutions conduirait sans aucun doute à une crise politique qui se traduirait par une chance importante donnée à l'opposition, et on voit dans quel état elle est aujourd'hui, mais elle est néanmoins puissante. (...)

» Ce serait donc une politique, un *choix délibérément* mauvais, la pire des politiques, parce que la politique du pire. C'est la raison pour *laquelle* j'ai *indiqué* clairement, et à plusieurs reprises, que le groupe parlementaire, *dans* toute la mesure bien entendu où il n'y aurait pas de provocation, ne censurerait pas ce gouvernement.

» L'affaire européenne est une affaire de nature *totalement* différente, d'abord elle n'est pas parlementaire. Elle concerne l'ensemble des Françaises et des Français.

» C'est sur *ce* terrain que je *me battrai, bien entendu*, à l'occasion de ces prochaines élections. Cela n'implique en rien que je *change* la position *que j'ai prise* dans la lettre que j'ai adressée le 18 décembre dernier au premier ministre.

» Je lis, ici ou là, que le R.P.R. va *faire* un « *mauvais coup* », qu'il a l'intention de renverser le gouvernement, etc. Je suis tout de même étonné d'entendre des choses pareilles, et je répète pour ceux qui l'auraient mal compris, oui nous voterons le 10 juin prochain sur l'Europe ; oui, ous sommes en démocratie et chacun peut *s'exprimer* comme il l'entend ; oui, je ferai campagne pour l'Europe que nous voulons et pour la défense dans cette Europe des intérêts de la France. »

Pour conclure, M. Chirac cite le général de Gaulle, qui disait : « Comme nous ne sommes plus une très grande puissance, si nous ne *faisons pas* une très grande politique, nous ne serons plus rien. » *Et il ajoute* : « Eh *bien ! je vous propose* de méditer cette affirmation ; elle prend aujourd'hui tout son sens. »

(2) Le gouvernement français, pour sa part, a *décidé d'ignorer le budget* voté par l'assemblée européenne dans les conditions qu'il juge irrégulières (*le Monde* du 16 décembre 1978). Alors que la commission exécute le budget tel qu'il a été voté, la France ne verse dans la caisse commune *que* sa part correspondante au budget plus réduit, arrêté antérieurement par le conseil des ministres. Cette situation ne saurait évidemment se prolonger indéfiniment.

L'Euratom et la France

Comme M. Debré l'avait fait le 9 janvier (« le Monde » des 10 et 11 janvier), M. Chirac met en cause un arrêt de la Cour de justice européenne rendu en vertu de l'article 103 du traité d'Euratom (*Communauté atomique européenne*).

Cet article fait obligation aux Etats membres de se conformer aux éventuelles observations de la Commission de Bruxelles ou, si elle a été *saisie*, de la Cour de justice, sur la compatibilité avec le traité d'Euratom des accords internationaux ou conventions qu'ils envisagent de signer dans le domaine atomique.

Se référant à cet article, le gouvernement belge, qui participe (comme d'ailleurs les autres *Etats de l'Europe* des Neuf) à une *négociation, sous l'égide de* l'Agence atomique de Vienne, sur « la protection physique » *des matières, installations* et transports nucléaires, avait saisi la Cour.

Celle-ci a déclaré que le régime *de protection établi par* la convention ne pourrait être mis en vigueur que par une associa*tion étroite entre les* institutions de la Communauté et les Etats membres. Selon la Cour, la *participation des Etats* membres à la convention n'est compatible avec le traité d'Eu*ratom qu'à la condition que* la Communauté en tant que telle soit partie à la convention au même titre que les Etats membres. C'est la première fois que la Cour s'est prononcée sur l'application de l'article 103.

ICI LONDRES..
ICI LONDRES..

(Dessin de KONK.)

M. Diligent : qu'est-ce qui fait courir Ponia ?

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, écrit *dans son* éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son parti (numéro du 25 janvier) : « *A côté d'avantages évidents, la participation de M. Poniatowski au conseil de l'U.D.F. risque de présenter un léger inconvénient. Habitué à l'action rapide et aux propos autonomes, l'ancien ministre d'Etat est susceptible de surprendre ou de distancer quelque peu ses partenaires. Déjà, cette semaine, il a offert un exemple frappant de cette célérité et de cette indépendance d'esprit qui conduisent toujours à se demander : mais qu'est-ce qui fait courir Ponia ?*

» *Alors que l'U.D.F. n'a encore arrêté ni définition politique d'une éventuelle liste portant son sigle pour les élections européennes ni la date de sa publication, M. Poniatowski, sans avoir siégé une seule fois au conseil, a pu préciser jeudi dernier à la presse anglo-américaine que l'U.D.F. présenterait une « liste élargie » et que sa composition serait connue « courant février ».*

» *De même, interrogé sur la ligne européenne du chef de l'Etat, le président d'honneur du parti républicain a pu affirmer : « Il n'y a aucune différence de » ton ni d'orientation entre la » position de M. Giscard d'Estaing et la position de Georges » Pompidou, qui était la même, » fondamentalement, que celle du » général de Gaulle. »*

» *Pour ma part, je reste perplexe sur ces déclarations. Et, pour tout dire, elles me posent quelques problèmes. Elles me posent problème comme militant d'un parti habitué à une certaine démocratie interne. Saisi récemment par l'U.D.F. du rapport Deniau, notre conseil politique a décidé d'en débattre le 27 et 28 janvier. Comme il a décidé de se prononcer, en la même circonstance, sur l'opportunité de notre participation à une liste U.D.F. En toute logique, c'est ensuite seulement, et en cas de réponse positive des composantes, que devraient se discuter au sein de la fédération le principe d'une liste et les orientations de son possible élargissement.*

Les propos de M. Poniatowski me posent aussi problème sur l'interprétation qu'il donne de la ligne européenne du président de la République, car, enfin, si cette ligne, de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing, en passant par Georges Pompidou, n'a pas varié, peut-elle être celle que défendent les démocrates sociaux ?

» *Cette façon de présenter les choses me paraît d'un étrange simplisme, alors que, plus que jamais, l'idée européenne a besoin de clarté et de conviction chez ceux qui la servent. (...) Je crois qu'on n'atteindra pas la clarté en tentant d'échafauder des coalitions politiques contradictoires ou ambiguës alliant — pour reprendre des étiquettes qui sont aussi des anathèmes — « le parti de l'étranger au parti de Boulanger ».*

● *Mme Simone Veil* s'est refusée, mardi 23 janvier, à confirmer ou à infirmer les informations selon lesquelles elle conduirait une liste des « *européens de la majorité* » lors de l'élection de l'Assemblée européenne (*le Monde* du 24 janvier). « *Rien n'est décidé* », a dit, sur le perron de l'hôtel Matignon, le ministre de la santé et de la famille, qui venait de participer à un comité interministériel sur l'assurance-maladie.

LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

La discipline de vote des élus socialistes et radicaux de gauche a assuré le succès de M. Labarrère

Bordeaux. — *L'élection, mardi 23 janvier, de M. André Labarrère, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau, à la présidence du conseil régional d'Aquitaine, aux dépens de M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.), président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux, reflète la répartition politique des sièges au sein de l'assemblée régionale.*

Elle a pourtant été accueillie avec surprise, car M. Chaban-Delmas bénéficiait traditionnellement de quelques voix de gauche. Le premier tour avait d'ailleurs laissé penser que cette tradition serait respectée : il n'a manqué qu'une voix au maire de Bordeaux pour obtenir la majorité absolue, requise pour être élu dès le premier tour.

Mais le respect d'une rigoureuse discipline de vote au sein du groupe socialiste et radical de gauche a permis aux « considérations politiques » de prendre le pas sur les « considérations de personnes », selon l'expression de M. Chaban-Delmas, et à M. Labarrère de l'emporter, malgré la présence d'un candidat communiste.

De notre envoyé spécial

L'affaire paraissait pourtant bien engagée pour le président de l'Assemblée nationale. Tout était en place pour la répétition d'un scénario, *désormais traditionnel* en Aquitaine, et qui devait permettre à M. Chaban-Delmas de se *maintenir à un poste qu'il occupe* depuis la mise en place des institutions régionales, en 1974.

Celui-ci, pressé par ses amis, avait observé un silence obstiné avant d'annoncer, à la veille du scrutin, son désir de « *rester à la disposition du conseil régional* », condition selon lui d'une « *application pleine et entière* » du plan de renouveau de l'Aquitaine.

Le même jour, les délégations communiste et socialiste s'étaient brièvement réunies avant de constater leur « *désaccord complet* ». Les conditions politiques mises en avant par *le P.C. pour soutenir* un candidat socialiste paraissaient dès avant cette réunion difficilement acceptables pour *les amis* du maire de Pau.

M. Jean Barrière, membre du comité *central du P.C., secrétaire* de la fédération de la Gironde, avait d'ailleurs, lundi soir au *cours d'une conférence de presse*, vivement critiqué la ligne politique du P.S., et, notamment, les *propositions des socialistes* pour sortir l'Aquitaine de la crise. Il avait indiqué : « *L'échelon national a d'ores et déjà disparu de la réflexion socialiste.* »

Invoquant, d'une part, le fait que le P.S. n'avait répondu que le 22 janvier à des propositions de négociation formulées dès le 5 janvier, et, d'autre part, la faiblesse de la délégation socialiste présente à cette négociation, M. Barrière avait affirmé que le *seul souci* des socialistes était d'obtenir à bon compte, *c'est-à-dire sans accord politique*, le soutien des voix communistes. Le chef de file des communistes girondins avait également cité, à l'appui de sa critique du P.S., une phrase prononcée, dimanche, à Bordeaux, par M. François Mitterrand, selon laquelle « *il faut que le P.S., par lui-même, aborde le pouvoir* ». Soutenir, dans ces conditions, la candidature de M. Labarrère eut conduit, selon lui, à « *cautionner le virage à droite des socialistes* ». Restait au P.C. à présenter un candidat : ce fut M. Lucien Dutard, député de la Dordogne, maire de Boulazac.

Dès lors, compte tenu des traditions locales, le succès de M. Chaban-Delmas paraissait assuré, et *le P.C. semblait devoir* atteindre son objectif : apporter la preuve que certains élus du P.S. et du *M.R.G. votent* pour le maire de Bordeaux et permettent ainsi de « *maintenir les choses en place* ».

Ce schéma fut respecté au premier tour. Le président *sortant obtint* 37 voix, *contre* 33 voix au candidat socialiste, et 4 voix à M. Dutard. Or, le groupe socia*liste* et radical de gauche compte 36 inscrits, sur les 74 élus qui composent l'assemblée générale, et le groupe communiste 4 membres. M. Chaban-Delmas bénéficiait donc de la défection d'au moins trois de membres du groupe de la gauche non communiste.

De la même façon, le président de l'Assemblée nationale avait été élu, en 1978, avec le concours d'au moins une voix socialiste, obtenant 39 voix, contre 35 à M. Labarrère, qui était alors le candidat unique de la gauche (1).

M. Barrière *pouvait* donc logiquement déclarer, avant le second tour, avec une assurance empreinte *d'ironie* : « *On demande aux quatre voix communistes de pallier les trois défections socialistes. Nous n'avons pas une vocation de saint-bernard !* »

Le déroulement du second tour devait infirmer le schéma envisagé, *aussi bien dans* les rangs de la majorité que dans ceux du P.C.

Ce second tour a en effet permis à M. Labarrère d'inverser le résultat du premier tour, avec trente-sept voix en sa faveur contre trente-trois à M. Chaban-Delmas et quatre à M. Dutard.

Aidé de plusieurs conseillers, parmi lesquels de nouveaux et jeunes élus décidés à mettre un terme à des « *méthodes d'antan* » qu'ils jugent condamnables, M. Labarrère a pu faire observer une *stricte discipline* de vote au sein du groupe socialiste et radical de gauche, et vaincre *ainsi* certaines réticences. Trente-six bulletins au nom du maire de Pau ayant été *dactylographiés pendant* une suspension de séance bienvenue, chacun dut mettre sous pli son *bulletin sous l'œil attentif* de quelques-uns. « *Question de méthodes* », affirmait-on dans l'entourage de M. Labarrère.

Cette discipline retrouvée a provoqué une brève polémique à la reprise de la séance du conseil régional. Plusieurs élus de la majorité ont ainsi dénoncé « *un vote surveillé, des élus dirigés* », jusqu'à ce que M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique) de *Lot-et-Garonne*, rappelle ses collègues « *à la raison* » et à l'ordre du jour.

Les *conseillers ont alors désigné* les membres du bureau ; les sièges ont été également répartis entre les *groupes socialiste et* radical de gauche et les élus de la majorité, selon le souhait *exprimé par M. Labarrère* ; les élus communistes, ayant repoussé les offres faites par le P.S. et le M.R.G., *ne sont donc* pas représentés. Le nouveau président du conseil régional a conclu le débat *en ces termes* : « *Il y a maintenant une majorité composée des socialistes et des radicaux de gauche et une opposition composée de la majorité* (nationale) *et du parti communiste !* »

Le succès de M. Labarrère, malgré la présence d'un candidat communiste, permet en effet au P.S. d'accuser le P.C. d'avoir choisi « *la collaboration de classes* », d'avoir voulu « *contraindre la gauche à renoncer* », selon les termes employés par M. Christian Laurissergues, député (P.S.) du Lot-et-Garonne.

Le fait qu'une voix de la majorité ait manqué à M. Chaban-Delmas (2) doit être également relevé. Il est possible que l'état-major du R.P.R. ne soit pas tout à fait indifférent au revers subi par le président de l'Assemblée nationale, au moment où ce dernier paraît exercer une certaine séduction sur l'état-major de l'U.D.F. Les amis de M. Chirac n'en déplorent pas moins, il est vrai, que la présidence du conseil régional soit tombée aux mains de l'opposition.

Enfin, l'élection de M. Labarrère inquiète ceux qui pensent que le sort du plan de renouveau de l'Aquitaine, élaboré par la DATAR et présenté le 8 janvier, est lié à la présence du maire de Bordeaux à la tête du conseil régional. Elle satisfait ceux qui, en Aquitaine, se plaignent volontiers du « *centralisme bordelais* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Depuis les élections législatives de mars 1978, la gauche compte quatre élus (trois députés socialistes, un député M.R.G.) de plus au sein du conseil régional.

(2) M. Chaban-Delmas considère que les élus se réclamant de la gauche sont au nombre de quarante-deux contre trente-deux pour la majorité. Il ne lui aurait donc manqué aucune voix de la majorité, au contraire. La différence d'évaluation vient de ce que les étiquettes des élus peuvent ne pas correspondre à leur comportement.

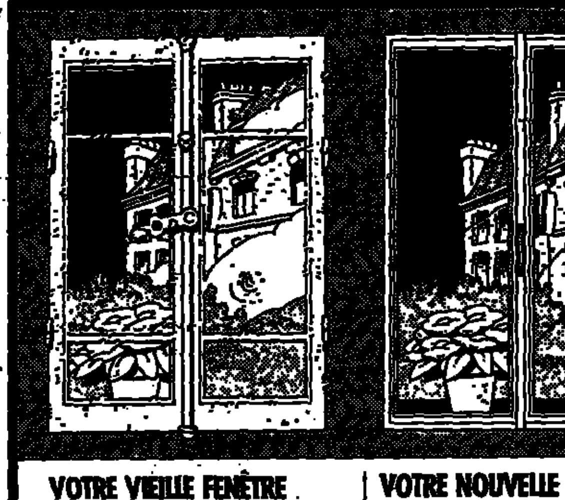
LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Agé de quarante-neuf ans, M. Labarrère est agrégé d'histoire. Il a enseigné pendant huit ans au Québec avant de s'orienter, à son retour en France en 1966, vers la vie politique dans sa ville natale de Pau. Elu député des Pyrénées-Atlantiques en 1967, il est battu en 1968. Il conquiert la mairie de Pau en 1971 et redevient député de la 1re circonscription du département en 1973, date à laquelle il devient le premier conseiller général socialiste des Pyrénées-Atlantiques. Il est réélu député en 1978.

Son secret, dit-on, tient dans son surnom : « Toque-Manettes », qui signifie « serre les mains », allusion aux campagnes électorales harassantes qu'il a coutume de mener, ne négligeant aucune boutique, aucune main à serrer.

Au sein du P.S., il est membre du comité directeur et fait en général cause commune avec M. Pierre Mauroy.





VOTRE VIEILLE FENÊTRE TRADITIONNELLE
Inconvénients
Laisse passer :
• Le bruit
• Le froid
• L'humidité
• La poussière
• Se déforme
• Se bloque
• Nécessite de l'entretien

VOTRE NOUVELLE FENÊTRE ARCADIA
Avantages
• Vous isole des bruits
• Étanchéité parfaite au froid et à l'humidité
• Ne laisse passer aucune poussière
• Indéformable et inaltérable dans le temps grâce à sa structure en aluminium
• Ne nécessite aucun entretien
• Fabrication sur mesure au mm
• Pose dans la journée sans maçonnerie ni peinture
• Déduction de vos revenus imposables



FENÊTRES ARCADIA RÉNOVATION
56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff - Tél. : 657.46.61

JE SUIS INTERESSE PAR :
☐ Le catalogue détaillé des fenêtres ARCADIA RÉNOVATION
☐ La visite d'un technicien ARCADIA RÉNOVATION pour une étude gratuite avec devis
Nom
Adresse
Tél.
A retourner à :
FENÊTRES ARCADIA RÉNOVATION 56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff

STUDIOS-APPARTEMENTS-BUREAUX

Investissez dans les programmes Meunier Promotion : (GROUPE BNP) choix et qualité.

A Paris et en banlieue:

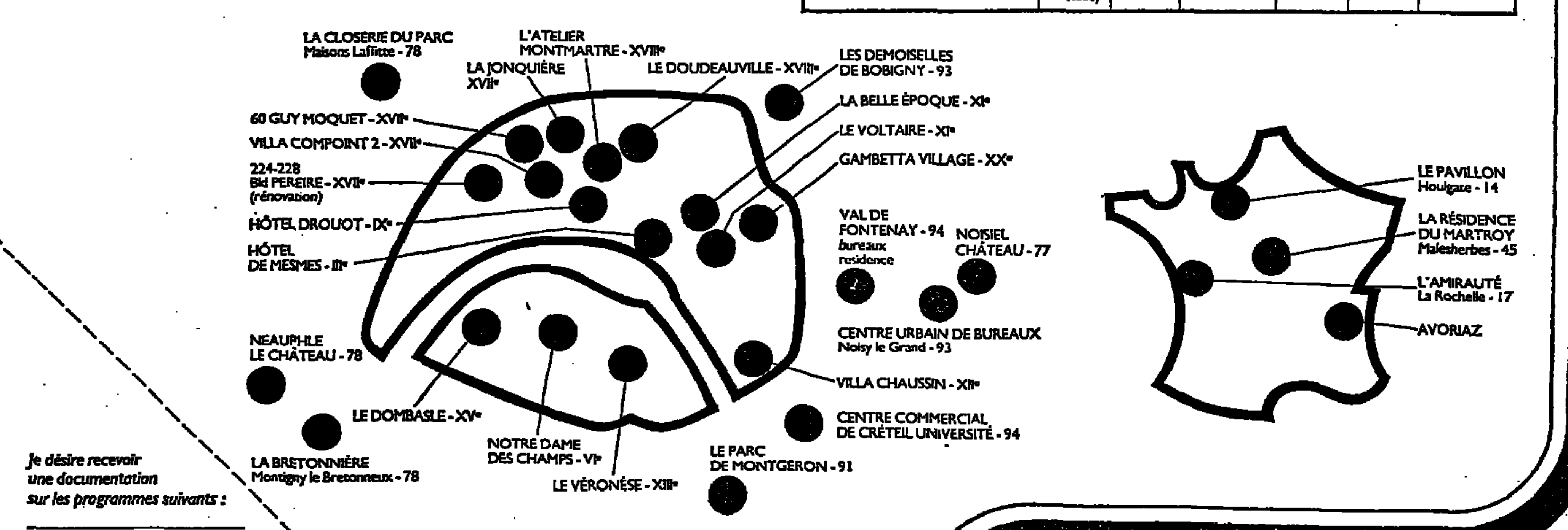
nom du programme adresse permanence	types appartements	exemples de prix (à partir de)	date de livraison	financement	location-vente
IIIe - «Hôtel de Mesmes» 5, rue de Braque visite sur rendez-vous	studio au 4 pièces	studio 303 000 F 3P mez. 947 000 F	1er trim. 80	80% crédit	non
VIe - «47, rue Notre Dame des Champs» visite sur rendez-vous	ch. indép. au 4 pièces	2 pièces 663 000 F 3 pièces 1 142 000 F	2e trim. 80	80% crédit	non
XIe - «La Belle Epoque» 13, av. Jean Aicard BV tous les jours 14 à 19 h (sauf mardi et mercredi)	studio au 5 pièces	studio 168 200 F 4 pièces 545 000 F	livrable	80% crédit	oui
XIe - «Le Voltaire» 63, rue du Chemin Vert BV jeudi, vendredi, samedi, dimanche 14 h à 19 h	chambre au 6 pièces	studio 193 300 F 5 pièces 613 900 F	livrable	80% crédit	oui
XVIIe - «Villa Compoint 2» 37, rue Guy Moquet BV tous les jours 14h30 à 19h (sauf jeudi et dimanche)	ch. indép. au 3 pièces	studio 252 000 F 3 pièces 577 000 F	2e trim. 79	80% crédit	non
XVIIe - «La Jonquière» 28, rue de la Jonquière BV tous les jours 14 à 19 h (sauf mardi et mercredi)	studio au 3 pièces	studio 246 300 F 2 pièces 357 700 F	2e trim. 79	80% crédit	non
XVIIIe - «l'Atelier Montmartre» 37, rue d'Orsel bureau de vente lundi, jeudi, vendredi 13 à 18 h	studio au 4 pièces	2 pièces 395 400 F 3P duplex 587 000 F	janvier 79	80% crédit	non
XVIIIe - «Le Doudeauville» 62, rue Doudeauville BV tous les jours (sauf mardi et mercredi) 14 h à 19 h	2 pièces au 6 pièces	2 pièces 231 000 F 4 pièces 454 600 F	livrable	80% crédit prêts conv.	oui
XXe - «Gambetta Village» 24, rue de la Dhuis BV tous les jours 14 à 19 h (sauf mardi et mercredi)	ch. indép. 2, 3, 4 pièces	ch. indép. 118 500 F 3 pièces 406 000 F	livrable	80% crédit prêts conv.	non
77 - «Noisiel Château» av. Marcellin Berthelot (face au parc du château de Champs) bureau de vente tous les jours 14 à 18 h (sauf mardi)	studio au 6 pièces	2 pièces 153 700 F 5 pièces 308 900 F	fin 78 début 79	CF - PSI	non
78 - «La Closerie du Parc» 1, place Wagram - Maisons Laffitte bureau de vente samedi et dimanche 14 h à 19 h	studio et 4 pièces	studio 139 000 F 4 pièces 595 000 F	livrable	80% crédit	oui
78 - «La Bretonnière» Montigny le Bretonneux / St Quentin en Yvelines BV en semaine (sauf lundi) 14 à 19 h - samedi, dimanche 10 à 19 h	maisons 3, 5, 6 pièces	6 pièces 395 000 F	1er et 2e trimestres 79	CF - PIC et PSI	non
78 - «Neauphle le Château» rue de Vilancy BV en semaine (sauf lundi) 14 à 19 h - samedi, dimanche 10 h à 19 h	maisons 5 et 6 pièces	5 pièces 555 000 F	4e trim. 78 2e trim. 79	80% crédit	non
91 - «Le Parc de Montgeron» 132, avenue de la République - Montgeron BV mercredi, vendredi, samedi, dimanche 14 à 19 h	studio au 6P duplex	2 pièces 224 400 F 4 pièces 422 900 F	2e et 3e tri. 79 1er trim. 80	80% crédit prêts conv.	non
93 - «Les Demoiselles de Bobigny» rue du Chemin Vert (face Préfecture) bureau de vente samedi et dimanche 14 à 19 h	studio au 4 pièces	studio 138 400 F 4 pièces 264 000 F	livrable	CF - PSI	oui
94 - «Val de Fontenay» rue du Maréchal Joffre BV sur parking Auchan, tous les jours 14 h 30 à 19 h (sauf mardi et mercredi), sam. 10h30/19h, dim. 14h30/19h	3 et 4 pièces	3 pièces 255 000 F 4 pièces 289 700 F	livrable	CF - PSI	non

En province ou pour vos loisirs:

nom du programme adresse permanence	types appartements	exemples de prix (à partir de)	date de livraison	financement	location-vente
14 - «Le Pavillon» Le Lieu Marot, route de la Vallée - Houlgate BV samedi, dimanche 10/12 h et 14/18 h - et sur rendez-vous	ch. indép. au 3 pièces	studio 110 000 F 2 pièces 178 000 F	2e trim. 79	80% crédit	non
17 - «l'Amirauté» 25, rue Paul Garreau - La Rochelle BV tous les jours 10/12 h et 14/19 h	4 pièces 5 pièces	4 pièces 306 000 F 5 pièces 353 400 F	livrable	80% crédit	non
45 - «La Résidence du Martroy» 7, rue de la Pilonne - Malesherbes	studio et 2 pièces	studio 93 100 F 2 pièces 131 000 F	livrable	80% crédit prêts conv.	non
73 - «Les Intrets II» Avoriaz	studio à 3 pièces	Sc. 2/3 pers. 199 000 F 2P 4/5 pers. 318 000 F PLEIN SUD	Noël 79	80% crédit	non

Bureaux et locaux commerciaux:

nom du programme adresse permanence	superficie totale m²	divisibilité m²	prix hors taxe au m²	date de livraison	bureaux ou locaux commerciaux	location ou vente
IXe - «Hôtel Drouot»	4 600	à l'étude	à l'étude	1980	bureaux	à l'étude
XIe - «La Belle Epoque» 13, av. Jean Aicard	1 300	à partir de 52	3 000 F à 4 000 F	immédiate	bureaux ou loc. com.	vente ou location
XIIIe - «Le Véronèse» rue de Véronèse	260	non	4 200 F	immédiate	bureaux ou loc. com.	vente loc. possible
XVIIe - «La Jonquière» 26/30, rue de la Jonquière	150 + s/sol	oui		immédiate	bureaux ou loc. com.	vente loc. possible
XVIIe - «Villa Compoint 2» 37, rue Guy Moquet	560	à partir de 115	3 000 F à 4 000 F	immédiate	bureaux ou loc. com.	vente loc. possible
XXe - «Gambetta Village» 24, rue de la Dhuis	80 + réserve	48	4 000 F	immédiate	bureaux ou loc. com.	vente
77 - «SCICUB» Noisy le Grand (Marne la Vallée)	17 200	500	vente : 4 580 F location : 390 F	8 000 m² fin mars 1979 17 200 m² août 1979	bureaux	vente (bail à la construc. ou location)
94 - «Créteil» métro Créteil Université	1 350	32	3 500 F à 7 000 F	immédiate	centre commercial	vente ou location
94 - «Le Péripole» Val de Fontenay ZUP de Fontenay-sous-Bois	1ère tranche 7 000 (2e tranche de 50 000 à l'étude)	oui	vente : 3 900 F location : 350 F	immédiate début 1981	bureaux	vente ou location



PERCEVAL CONSEIL / PUBLISTUDIO

Je désire recevoir une documentation sur les programmes suivants :

nom ....

adresse ....

tél. ....

Et, bien sûr, Meunier Promotion offre aux investisseurs un grand nombre de prestations qui, pour être accessoires, n'en sont pas moins importantes : (éventuellement) garantie locative, recherche de locataires, revente de biens anciens,...

296 15 63



MEUNIER PROMOTION

GROUPE BNP

10, PLACE DE LA MADELEINE - 75008 PARIS - TÉL. 296 15 63

Le Monde

Le parquet de Nancy ... de la Fédération des ...

25 % DES PENSIONS ALIMENTAIRES NE SONT JAMAIS PAYÉES

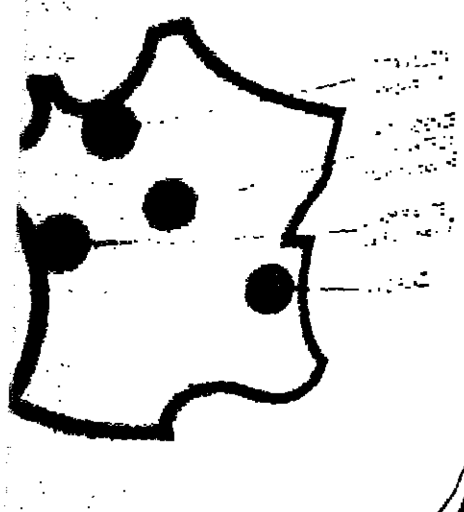
UN DÉBAT SUR LA P...

Commerce et ...

هكذا من الاصل

Le Monde

société



Le parquet de Nancy demande la dissolution de la Fédération des objecteurs de conscience

(De notre envoyé spécial.)

Nancy. — En veut-on encore aux objecteurs de conscience et à ceux qui les défendent en France ? En veut-on plus généralement à ce qui, dans la vie associative, peut précéder, de façon critique et constructive, ce que le législateur finit toujours, tôt ou tard, par prendre en considération et souvent par entériner ? Ces deux questions ont été posées, mardi 23 janvier, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Nancy que présidait M. Jean Vouaux. Ce tribunal examinait la demande de dissolution formulée par le parquet de cette ville le 6 novembre 1978 contre la Fédération des objecteurs (FEDO), association régie par la loi du 1er janvier 1901, déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 juin 1978.

Pour réclamer cette dissolution, le parquet invoque, comme l'a rappelé M. Dominique Taillhardat, substitut du procureur de la République, *« l'objet illicite, contraire aux lois »*, de la FEDO, qui a pour but, est-il précisé dans l'article premier de ses statuts, *« de représenter et de défendre les personnes qui désirent être ou qui sont objecteurs de conscience »*. Le parquet s'en prend ensuite aux *« pratiques »* de la FEDO, qui seraient de *« protéger les insoumis »*. Il invoque enfin l'article controversé du code du service natoinal (L 50), qui prévoit : *« Est interdite toute propagande, sous quelque forme que ce soit, tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente section* [celle des objecteurs de conscience] *dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires. »* La loi prévoit des poursuites pénales en cas d'infraction à cet article. La FEDO a été assignée devant un tribunal civil.

En quoi consiste apparemment le dossier ? *« En deux lignes non circonstanciées d'un rapport des renseignements généraux d'une demi-page dactylographiée »*, a répondu Me Claude Maire, du barreau de Nancy, qui défendait, avec son confrère lillois Pierre-Yves Verkindt, la FEDO.

La FEDO, affirme ce rapport, *« fait de la publicité par voie de tracts et d'affiches au cours des procès d'insoumis notamment »*. Qu'on en apporte la preuve, ont demandé les défenseurs de la FEDO. Qu'on dise quand et comment se sont déroulés de tels faits entre la date de l'enregistrement de l'association et le 6 novembre 1978, date des poursuites.

Mais ce grief a peu retenu leur attention. Ils ne se sont pas attardés non plus sur l'article L 50. Cet apparent défi à l'adage *« nul n'est censé ignorer la loi »* appelait de toute façon des poursuites correctionnelles, ont-ils rappelé. Ils ont dénoncé *« l'utilisation d'un texte pénal qui n'a jamais été appliqué à des fins qu'il ne prévoit pas »*.

La FEDO informe les objecteurs et facilite la défense de ceux qui refusent de se soumettre aux affectations autoritaires à l'Office national des eaux et forêts. Elle revendique la possibilité d'un service civil « différent », égalité de traitement avec le service national armé et dans des associations plus conformes à leur conception de l'« intérêt général » invoqué par la loi. La FEDO réclame la possibilité de discuter ces demandes avec les pouvoirs publics. Si elle ne compte qu'environ deux cents adhérents au sens strict du terme, on trouve dans la mouvance de la FEDO une bonne part des objecteurs poursuivis dans toute la France, au rythme de quinze par mois à peu près.

Il faut craindre, ont affirmé Mes Maire et Verkindt, qu'on ne veuille mettre fin à cela. Et cela n'est, pour eux, que le libre exercice du droit d'association reconnu par la loi. S'attaquer à la FEDO, c'est donc, pour eux, s'attaquer au principe même de la liberté d'association, c'est renouveler d'une autre façon la tentative gouvernementale de 1961 — écartée en son temps par le Conseil constitutionnel — de limiter ce droit. A ce compte, ont-ils fait valoir, illégales sont les associations qui s'opposent à la peine de mort alors qu'elle n'est pas abolie, comme l'étaient celles qui ont conduit le débat sur la libéralisation de l'avortement, et comme le serait, en un mot, le pouvoir associatif, ce contrepoids à la toute-puissance de l'Etat.

Les défenseurs de la FEDO affirment que si elle est dissoute, comme l'ont été l'année dernière à Nancy, selon la même procédure, deux associations de défense de la médecine dite naturelle et de défense de l'expression régionale), deux paroles seront trahies : celle de M. Michel Debré, qui déclarait en 1971 : *« Distribuez le statut* (des objecteurs de conscience); *faites-en lecture à tous les carrefours, si vous ne gênez pas la circulation, personne ne vous en empêchera »*, et celle qu'une démocratie donne à tous ses membres, de les laisser s'associer librement pour la faire vivre et s'améliorer.

Le jugement sera rendu le 27 février.

MICHEL KAJMAN.

25 % DES PENSIONS ALIMENTAIRES NE SONT JAMAIS PAYÉES

Plus du quart des pensions alimentaires ne sont jamais payées. Ce chiffre figure dans un rapport sur le recouvrement des pensions alimentaires, qui avait été demandé par Mme Monique Pelletier, alors secrétaire d'Etat à la justice, et aujourd'hui ministre de la condition féminine. L'enquête — dont les résultats viennent d'être publiés — révèle que de cinq cent quarante mille à six cent mille enfants sont concernés par ce problème des pensions alimentaires. Elle montre que de 36 % à 44 % des pensions sont toujours payées, que de 32 % à 37 % le sont « irrégulièrement » et que de 24 % à 27 % ne le sont jamais.

Mme Pelletier a confié à un groupe de travail, présidé par Mme Colette Même, maître des requêtes au Conseil d'Etat, la mission de « tirer les enseignements de l'étude et de proposer toute mesure de nature à améliorer le règlement de ce difficile et douloureux problème ».

UN DÉBAT SUR LA PROSTITUTION DES MINEURS

Commerce et « épanouissement »

Des enfants prostitués, mais... heureux. Plusieurs participants *au débat organisé à Paris par l'Union contre le trafic des êtres humains* (1) *et animé par des membres de S.O.S.-enfants* (2) *ont soutenu ce paradoxe. C'est qu'ils en ont rencontré, ont-ils dit, « bien dans leur peau et vivant sans complexe leur prostitution ».*

Ces affirmations propres à bouleverser un public animé des meilleures intentions morales méritaient plus d'explications. Peut-être des témoignages. Mais, une fois encore, on a parlé à la place des enfants... Le jeune homme qui représentait S.O.S.-enfants à la tribune se jugeait lui-même « presque adulte », sans parvenir à donner le change. Les grands absents auront été ces mineurs mis, au fil de la discussion, tantôt en enfer, tantôt en paradis.

Les collaborateurs de M. Bertrand Boulin, fondateur de S.O.S.-enfants, qui n'ont pas souhaité situer le débat sur un terrain politique, économique ou social, ont constamment oscillé entre deux attitudes. Ils ont condamné la prostitution mais ils ont revendiqué la liberté sexuelle pour les mineurs, même le droit d'être aimé par des adultes : *« Les enfants savent choisir,* ont-ils dit et répété, *ils formulent leurs désirs, ce sont les parents qui les empêchent de s'exprimer. La prostitution est, pour certains d'entre eux, un moyen de communiquer avec l'adulte, d'être reconnu. Des enfants peuvent se prostituer et s'épanouir. »*

Dans ces conditions, au nom de quoi condamner, dans son principe, la prostitution ? Ou c'est un bien ou c'est un mal. Pourquoi, aussi, refuser de considérer que ce commerce existe parce que des jeunes sont fascinés par la société de consommation ?

On aurait aimé une approche plus ferme. La prostitution occasionnelle de quelques adolescents des beaux quartiers ressemble-t-elle à ce mal inquiétant contre lequel s'élèvent les adhérents de l'Union contre le trafic des êtres humains et qui touche des enfants « paumés » issus, dans leur grande majorité, des milieux défavorisés ? Dans ce domaine comme dans d'autres, les inégalités sociales existent et aucun propos prétendument moderne et « libéral » ne peut les faire oublier.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Union contre le trafic des êtres humains (U.C.T.E.H.), 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

(2) S.O.S.-Enfants, 7, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris.

La société Michelin attaquée par un de ses revendeurs

« Bibendum » contre « sous-marin »

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Défaut de communication du barème des prix et des conditions de vente, pratique discriminatoire des prix, refus de vente : trois inculpations frappaient M. François Michelin, qui a comparu, lundi 22 janvier, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, en même temps que son cogérant, M. François Rounier, soixante-trois ans, et son directeur commercial, M. Louis Auger.

Dans la salle, de nombreux cadres de l'entreprise avaient occupé les lieux bien avant le début de l'audience : solidarité des « Bibs » avant tout, donc, dans un procès où un « petit » faisait face à un géant. La société familiale Planat, un distributeur indépendant de Moulins, spécialisé dans le pneu depuis 1919, réclame 6 millions de francs à la firme clermontoise à laquelle elle reproche de lui avoir alloué une ristourne annuelle injustement basse. Me Thréard, pour la partie civile, a expliqué à l'audience que Michelin rémunère ses revendeurs à partir d'un *« taux de température »* calculé pour chacun d'eux, à partir de la part des productions Michelin dans ses ventes. En se faisant communiquer leur comptabilité, *« Michelin peut ainsi*, a souligné l'avocat, *connaître son pourcentage dans leurs chiffres d'affaires et sa position par rapport aux marques étrangères. »*

Ce *« taux de température »* détermine cinq taux de primes annuelles. La société Planat, qui avait refusé de communiquer sa comptabilité, se situait au plus bas niveau. De plus malgré des commandes maintes fois réitérées, la société Planat était, selon Me Thréard, très mal approvisionnée, alors qu'un concurrent nouvellement installé à Moulins était livré régulièrement. *« Michelin impose donc sa loi aux revendeurs »*, conclut l'avocat de partie civile.

Au nom de Michelin, Me François Vignancourt, du barreau de Clermont-Ferrand, a rejeté cette analyse. La firme ayant joué la carte commerciale des détaillants indépendants, est en droit, a-t-il affirmé, d'accorder des remises sélectives qui, au demeurant, n'interviennent que dans une très infime proportion (1,5 %) du chiffre d'affaires des ventes. Selon lui également, si l'approvisionnement en pneumatiques était moins régulier que celui du concurrent, c'était tout simplement parce que la société Planat effectuait ses commandes par écrit alors qu'il est de tradition de le faire par téléphone.

Mais Me Vignancourt a voulu situer cette affaire dans le cadre d'une guerre économique entre les grandes firmes de pneumatiques. Le revendeur moulinois, a-t-il plaidé, gérant également d'une succursale de France-Pneus, était en réalité un « sous-marin » du concurrent américain Firestone. Aussi a-t-il demandé la relaxe.

Le jugement sera rendu le 19 février.

JUSTICE

AUX ASSISES DE LA SOMME

Michel Rousseau est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

De notre envoyée spéciale

Amiens. — Le jury de la cour d'assises de la Somme, après une heure de délibération, a déclaré, mardi 23 janvier, Michel Rousseau, trente-neuf ans, coupable du meurtre de Noria Meddahi, neuf ans, et, lui accordant les circonstances atténuantes, l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Les jurés n'ont pas suivi les réquisitions de M. Jacques Basse, avocat général, qui avait demandé la peine de mort. Michel Rousseau était jugé pour la seconde fois, l'arrêt de la cour d'assises du Nord qui le condamnait à mort ayant été cassé (« le Monde » du 24 janvier).

« Maintenant Rousseau, il est à vous, à vous », avait conclu Me Robert Badinter, son défenseur, au terme d'une heure trente d'une plaidoirie intense. Il venait d'affirmer, évoquant les *« groupes d'élimination »* nazis de 1942 qui prescrivaient d'éliminer des partisans, des juifs, des déments : *« Nous avons refusé cela, toute notre civilisation l'a refusé. Vous direz non à l'élimination. »*

M. Basse, avocat général, après une partie civile hésitant *« à répondre à l'horreur par l'horreur »* — Me Jacques-Philippe Lammens se disait *« mal à l'aise »* — avait demandé, à la fin d'un réquisitoire d'une heure trente, la peine capitale. M. Basse a bâti le portrait d'un obsédé sexuel ayant tué *« pour une vilaine motivation d'ordre sexuel »*, d'un homme qu'il fallait éliminer au nom *« des exigences criminologiques de défense sociale »*, en vertu de l'exemplarité de la peine de mort, enfin parce que *« les crimes contre les enfants qui sont l'avenir, le futur, doivent être plus sérieusement réprimés encore que ceux contre les vieillards »*. *« Nous n'avons pas été capables de défendre nos policiers*, a-t-il conclu, *serons-nous au moins capables de protéger nos enfants ? »*

Me Badinter — après que Me Florence Desenfant-Lavoine, son autre défenseur, eut parlé de la vie de Michel Rousseau — s'est attaché à détruire l'image du maniaque sexuel présentée par l'accusation. Image *« inventée pour obtenir cette condamnation comme si le crime qui a été commis ne suffisait pas »*. Il a fait le procès d'une justice qui *« regarde ainsi par le trou de la serrure »*, d'une institution judiciaire qui, après avoir abandonné Michel Rousseau à son alcoolisme, *« aujourd'hui demande sa tête »*. *« Si la justice à un sens*, a répété Me Badinter, *on ne peut pas dire à celui auquel on n'a pas voulu tendre la main : « Tu vas mourir, » on va te couper en deux. »* La défense s'est dite *« indignée »* d'une justice qui *« essaye de susciter ce qu'il y a de plus noble, l'amour de l'enfant, pour arracher une décision injuste »*.

Les six hommes et les six femmes du jury des assises de la Somme lui ont donné raison.

JOSYANE SAVIGNEAU.

FAITS ET JUGEMENTS

Trois ans d'emprisonnement pour le peintre Serge Mendjiski.

Le peintre *Serge Mendjiski, auteur d'un détournement chiffré* à 7,5 millions de francs au préjudice du Crédit agricole et à 1 million au détriment des P.T.T., a été condamné mardi 23 janvier à trois ans d'emprisonnement pour *escroquerie par le tribunal correctionnel* de Grasse. Trois autres prévenus, Mme Nicole Danzoy, l'amie du peintre, MM. André Jamme, directeur de l'agence du Crédit agricole de La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes), et Jean Barbizier, receveur des P.T.T. de Saint-Paul-de-Vence, inculpés de complicité d'escroquerie, ont été relaxés.

Seul M. Barbizier a été condamné à une amende de 2 000 francs pour avoir accepté des chèques sans provision. Incarcéré depuis le 28 octobre 1977 à Grasse, M. Mendjinski, âgé de quarante-neuf ans, avait mis en place un système de chèques croisés par l'intermédiaire du C.C.P. de son amie et de cinq comptes différents ouverts au Crédit agricole de La Colle-sur-Loup (*le Monde* daté 30-31 octobre 1977 et 11 mars 1978).

M. Mendjiski avait déjà fait l'objet d'une condamnation à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis en 1975 pour chèques sans provision. Ce sursis n'a pas été révoqué par le tribunal de *Grasse. Le condamné a obtenu l'autorisation de peindre* dans sa cellule afin de rembourser ses créanciers.

● *Le débat sur la peine de mort : précision. — Une erreur s'est glissée* dans le compte rendu des déclarations de M. Alain Peyrefitte sur la peine de mort (*le Monde* daté 21-22 janvier). Il fallait lire : *« Ce serait une peine nouvelle, incompressible, peut-être pas à vie. »*

Un inspecteur des impôts en correctionnelle.

M. Roger Astre, cinquante-huit ans, inspecteur central des impôts, accusé de fraude fiscale, a comparu, lundi 22 janvier, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris (*le Monde* du 15 mars 1977). Au nom de l'administration des finances, partie civile, Me Sialelli a *mentionné que* le *prévenu avait eu certainement « des ressources occultes »* en 1972, 1973 et 1974, en raison de son train de vie *« incompatible avec son traitement »*, qui était de l'ordre de 4 000 F par mois.

M. Astre avait acquis, dans le seizième arrondissement, un appartement de 435 000 F. Il devait également subvenir aux besoins de sa femme et de son enfant et assurer l'entretien de deux voitures. Son défenseur, Me Sberro, a expliqué que ce fonctionnaire avait réussi à boucler — *difficilement* — son budget grâce à des prêts *gracieux* que lui avaient accordés des amis, sans lui demander de reçus. Le substitut du procureur de la République a requis une peine de deux ans d'emprisonnement. *Le jugement sera rendu le 5 février.*

● *Un militant autonomiste corse,* M. Pierre Nasica, a été transféré lundi 22 janvier de Bastia à Paris, par avion militaire, pour être déféré à la Cour de sûreté de l'Etat. Recherché depuis le mois de novembre dernier à propos de l'enquête sur les activités clandestines du F.L.N.C. (Front de libération national corse), il avait été interpellé le 16 janvier. A son domicile, les policiers avaient découvert du matériel de bureau (duplicateur et machine à écrire entre autres) provenant d'un vol à l'inspection académique de Bastia et qui avaient servi à éditer des tracts du F.L.N.C.

Écologistes relaxés à Roanne.

Le tribunal de grande instance de Roanne (Loire) a relaxé, mardi 23 janvier, MM. Daniel Thévenet, vingt-cinq ans, agent technique, à Roanne ; Serge Chachkine, trente-quatre ans, sculpteur à Saint-Maurice-sur-Loire ; Jean-Claude Myard, trente-neuf ans, agent d'essai, demeurant à Saint-Jean-Saint-Maurice ; et Bernard Giraud, vingt-huit ans, aide-comptable, domicilié à Villerest, poursuivis pour *« publication et diffusion de pièces fabriquées, mensongèrement attribuées à des tiers »*.

Les quatre inculpés, tous membres du *Comité de défense des gorges de la Loire*, étaient les promoteurs de la distribution, le 15 février dernier, d'un tract tiré à quelque dix mille exemplaires, intitulé *« Exercice d'alerte. Plan Orsec. Villerest III »*. Il s'adressait à la population roannaise et la mettait en garde *« en cas de rupture »* du barrage de Villerest, actuellement en construction.

Le plan en question donnait, croquis à l'appui, pour un *« exercice »* d'évacuation, annoncé pour la nuit suivante, des *« recommandations très importantes »*. Il s'agissait, bien sûr, d'un canular, mais de nature à troubler l'ordre public, estima le sous-préfet de Roanne. Le tribunal en a jugé autrement, mais a condamné chacun des quatre militants écologistes à une amende de 300 F pour ne pas avoir, sur leurs tracts, mentionné le nom de l'imprimeur. — *(Corresp.)*

● *Une partie des pièces du trésor de la primatiale Saint-Jean de Lyon* vient d'être retrouvée sur le territoire de la commune d'Ars-sur-Formans (Ain). Les pièces les plus précieuses de ce trésor avaient été dérobées dans la nuit du 10 janvier (*le Monde* du 16 janvier).

Pour exportation illégale de capitaux

CARLO PONTI CONDAMNÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — *Le tribunal de Rome a prononcé une sentence exemplaire, mardi 23 janvier, en condamnant le producteur de cinéma Carlo Ponti, à quatre années de prison et à une amende de 22 milliards de lires (l'équivalent de 105 millions de francs), pour exportation illégale de capitaux. En Italie, ce genre de fraudes n'avait jamais donné lieu à une peine aussi sévère. Mais elle ne sera appliquée que très partiellement (saisie de quelques biens à Rome), puisque le producteur réside à Paris depuis treize ans — il est même citoyen français — en compagnie de son épouse, l'actrice Sophia Loren. Celle-ci a été acquittée par le même tribunal, mais, plusieurs toiles lui appartenant resteront sous séquestre, dans l'attente d'un autre procès.*

Agé de soixante-six ans, Carlo Ponti s'était illégalement constitué à l'étranger un capital qu'on évalue entre 5 et 10 milliards de lires. Il procédait de deux manières. D'une part, les frais des films qu'il réalisait hors d'Italie étaient fortement gonflés ; d'autre part, par le biais d'une société de distribution étrangère, mais fictive, il achetait ses propres films et pouvait ainsi transférer ses gains dans d'autres pays.

La fuite des capitaux est très courante dans les milieux du cinéma italien. Certaines inquiétudes s'y manifestent depuis l'adoption, il y a deux ans, d'une loi très sévère pour punir ces délits. — R. S.

DANS 2 SEMAINES VOUS EN SAUREZ PLUS !

Commencez à apprendre une langue étrangère avec les cours intensifs Berlitz.

Special Crash: 5 participants. 2 possibilités.
2 semaines, plein-temps, 10 leçons par jour.
4 semaines, mi-temps, 5 leçons par jour (matin ou après-midi).

Autre formule:
Mini-Club: 2 ou 3 participants. Durée 3 semaines, 3 heures par jour. Début des stages chaque lundi.

Opéra : 742.13.39 - Champs-Élysées : 720.41.60 - Saint-Augustin : 522.22.23 - Nation : 371.11.34 - Panthéon : 633.98.77 - Saint-Germain-en-Laye : 973.75.00 - Boulogne : 609.15.10 - La Défense : 773.68.16 - Versailles : 950.08.78. Bordeaux : 44.26.44 - Cannes : 39.26.86 - Lille : 55.40.96 - Lyon : 28.60.24 - Marseille : 33.00.72 - Nice : 85.59.35 - Strasbourg : 32.47.26 - Toulouse : 62.32.97.

100 BERLITZ ANS®
Langues Vivantes. Depuis 1878. Organisme privé.
Service Traductions-Interprétations.

(Publicité)

bruits

MESURES GRATUITES ET GARANTIE PAR LA SETAT DE L'ABAISSEMENT DES NIVEAUX SONORES

Pour supprimer les bruits il faut les connaître. La Société d'Etude et de Traitement Acoustique et Thermique vous offre gracieusement d'évaluer les nuisances sonores de votre appartement. Elle pourra ensuite étudier les correctifs et chiffrer les travaux. Ses contrats d'exécution sont assortis de la clause de garantie.

S.E.T.A.T., 19, rue Galilée
75016 Paris - 720-96-93

BON pour une mesure gratuite sans aucun engagement de ma part.
Nom
Adresse
Tél.
Date de visite ... Heure ...

OFFSET RICOH : AUSSI SIMPLE QU'UN TÉLÉPHONE

Un nombre à composer, une touche à presser... c'est tout. Chacun sait utiliser la nouvelle OFFSET ÉLECTRONIQUE RICOH AP.2600

C'est sans doute la réponse à vos problèmes de copie et d'impression.

Documentation et étude chiffrée

PLANOCOP
37-37 bis, rue des 3-Bornes
75011 PARIS
355-44-24

RELIGION

LE VOYAGE DE JEAN PAUL II AU MEXIQUE

Libres opinions

Prière au pape sur la Sainte Vierge souillée

par MAURICE CLAVEL

Très Saint Père,

Votre élection m'a inspiré tant d'enthousiasme qu'un ami m'a dit, plaisamment :

« C'est tout de même pas toi qui l'a élu ! »

Et moi, plaisantant encore plus :

« Eh bien, parfois, il me semble ! »

Non, je ne suis qu'un fidèle. Mais, voyez-vous, tout venait du *premier instant,* de votre apparition au *monde sur nos écrans :* cette brusque largeur d'épaules et cette soudaine invocation à la Vierge, ces deux choses, d'ailleurs liées. Nous étions déshabitués de l'*une* et de l'autre. *Nous étions même un peu honteux de la* Vierge. Un jour, dans *une grande assemblée* catholique, *lorsque,* après un *Pater,* quelqu'un amorça un *Ave,* on suivit, mais mal. Certains se demandaient même quelle était cette provocation *intégriste !*

Voici que vous allez, Saint Père, en un continent où les invocations à la Vierge sont bien moins rares. Il est réconfortant qu'elles montent des masses et les consolent de leur misère. *Il* est dur qu'elles viennent aussi de gouvernants pour qui la torture est moins une inattention qu'un système.

Ce n'est pas en trois mots que j'aurais l'impudence de traiter du spirituel et du temporel chez le vicaire du Christ, chez le successeur de Pierre. Mais aux yeux de la foi que le premier de ces deux suppliciés a fondée, que le second maintient et nous garde, le scandale que je viens de vous dire, et que vous saviez déjà, est simple. Si toutes les lois civiles de la terre condamnent le vol d'un titre ou l'usurpation d'une marque, que dire de l'usage fait, en *ce continent, du nom de la Très Sainte Mère de Dieu, et à quelles* fins ! Serait-ce une ingérence que de reprendre à des larrons sacrilèges le plus pur de nos biens ? *C'est là-dessus* que nous espérons que s'élève, hors de toutes contingences, votre voix, qui est grande.

Qui, nous ? Beaucoup de gens au monde, de toutes sortes. Pourtant un souvenir précis m'incite à associer à mon nom ceux de *quelques penseurs, croyants* ou incroyants, *qui* se battent *pour* l'Homme en toutes régions du monde, et notamment en celle dont vous nous arrivez. En juin dernier, un certain nombre de très pauvres femmes argentines, femmes, sœurs, filles, mères de disparus ou de torturés, sont allées trouver Jean-Paul Sartre pour lui demander d'écrire au pape, dernier recours, selon elles, afin qu'il frappe de son glaive spirituel les bourreaux qui se prétendaient ses dévots.

Etaient-elles naïves, saugrenues, inspirées ? M. Sartre m'a transmis cette tâche. Comme il était difficile de s'adresser au Sacré Collège, occupé à *élire votre prédécesseur* et vous-même, je ne crois pas avoir eu trop de retard à m'en acquitter. Voilà qui est fait. Que ma qualité d'instrument et de délégué vous permette de répondre à l'appel profond exprimé dans cette lettre, tout en oublIant son signataire.

Trois cent quarante-deux participants dont cent trente-huit évêques élus

Pour l'essentiel, l'assemblée de Puebla, qui — officiellement — compte au total trois cent quarante-deux personnes, est composée de représentants élus des épiscopats des vingt-deux pays d'Amérique latine : un évêque sur cinq pour les conférences épiscopales ayant moins de cent membres ; un sur dix au-delà. C'est ainsi que le Brésil, avec ses trois cent dix évêques, aura trente et un représentants. Au total, cent trente-huit évêques parmi lesquels quelques leaders de la tendance la plus ouverte tels que Dom Helder Camara, archevêque de Recife (Brésil), Dom Leonidas Proana, *évêque* de Riobamba (Equateur), le cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo.

Mais l'assemblée comprend de nombreux autres membres. D'abord les trois présidents : le cardinal Baggio, préfet de la congrégation romaine pour les évêques à Rome ; le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil) et président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) ; Mgr Ernesto Corripio Ahumada, archevêque de Mexico ; auxquels il faut ajouter Mgr Alfonso Lopez Trujillo, *coadjuteur de Medellin et secrétaire* général de l'assemblée ainsi que du CELAM. Tous les quatre sont nommés par Rome. Cinq religieux ont été délégués par la confédération des religieux d'Amérique latine.

Une autre liste de douze évêques a été désignée par Rome. On y trouve des hommes notoirement conservateurs, par exemple l'archevêque de Bogota, général de l'armée colombienne, et Mgr Fresno Larrain (Chili), qui a des sympathies pour la junte militaire ; Mgr Alcides Mendoza Castro est vicaire des armées au Pérou.

Les experts officiels — au nombre de seize — passent pour être des adversaires de la « théologie de la libération ». Quant aux « représentants » des prêtres, des religieux et des laïcs, ils sont loin d'être très... représentatifs. Parmi les dix-neuf laïcs, se trouve un Américain, M. Jorge Skiner Klee (Guatemala), qui est à la tête d'une firme de produits de beauté. Côté religieux, les seize personnalités retenues l'auraient été contre l'avis de leur confédération nationale selon les *Informations catholiques internationales* (novembre 1978).

A ajouter encore une cinquantaine de personnes, cardinaux de la Curie romaine, maîtres généraux d'ordres religieux divers, membres d'organismes d'assistance financière, dignitaires du Saint-Siège, nonces... Encore que la plupart de ces « invités », au sens large ou étroit du terme, n'aient pas le droit de vote, ils n'en sont pas moins partie prenante d'une assemblée dans laquelle ils ont le droit d'intervenir.

Il est certes normal que les *tendances les plus variées soient* représentées à Puebla, mais on constate que le choix des personnalités non élues semble avoir été fait d'une manière assez unilatérale.

Signalons, enfin, la présence d'Eglises étrangères, catholiques ou non. L'Eglise de France sera représentée par Mgr Bernard Panafieu, évêque auxiliaire d'Annecy, et par le Père Ludovic Rebillard, secrétaire général du comité épiscopal France-Amérique latine.

H. F.

LES DEUX INCONNUES DE PUEBLA

(Suite de la première page.)

Face aux pouvoirs publics communistes, le pape s'est toujours montré à l'aise pour tenir un *langage haut et ferme. En Amérique* latine, les Etats les plus pernicieux se réclament du catholicisme. Il est donc plus difficile de prendre ses distances à leur égard. Pourtant, les dangers d'une collaboration apparaissent, du point de vue de l'Evangile, pires que ceux de l'opposition. A la différence de certains évêques locaux, le Vatican est tenté le plus souvent par des solutions diplomatiques ou de compromis (1). Est-ce surtout *sur* les droits de l'Eglise et la liberté religieuse que le pape compte insister comme il en a l'habitude, *ou* bien sur les droits *de l'homme tout court,* constamment bafoués en Amérique *latine ? L'alternative* est de taille.

Jean Paul II est un pape qui n'a pas peur. *Il* est *habitué* à se passer de l'appui des pouvoirs publics. D'autre part, son anticommunisme n'est pas primaire et il reconnaît les vertus du socialisme. Il n'a aucun penchant pour le capitalisme. La misère extrême des populations — qui fut le leitmotiv de Medellin — les innombrables vexations endurées par les chrétiens pourraient apparaître comme son souci prédominant. Et le pape pourrait rendre le monde attentif aux « théologies de la libération », parfois accusées avec tant de légèreté et d'injustice d'être le cheval de Troie du marxisme par ceux qui redoutent des changements révolutionnaires.

La hantise de la violence, qui faisait dire à Paul VI devant les paysans de Colombie en 1968 : *« Ne mettez pas votre confiance dans la révolution ; secondez plutôt les initiatives* [prises en votre faveur] ; *permettez-nous de vous annoncer la béatitude de la pauvreté évangélique »,* peut être, malgré les précautions prises, démobilisatrice. Les textes de Medellin avaient, pour leur part, dénoncé vigoureusement l'état de *« violence institutionnalisée »,* entretenu par des structures iniques et qui est la source principale des soulèvements.

« L'Eglise populaire » en Amérique latine ne se dresse pas comme une contre-Eglise (elle a d'ailleurs ses évêques), mais on ne saurait à la fois la soutenir dans ses luttes ou s'insurger contre les persécutions dont elle *est victime et faire confiance* à un réformisme de type capitaliste et à un colonialisme économique. La « libération » des innombrables opprimés est indissociable de l'évangélisation ; elle s'accommode mal des objectifs d'une industrialisation qui se soucie fort peu d'une juste répartition des richesses.

Avec les catholiques conservateurs éclairés d'Amérique latine, Jean Paul II croit-il à la possibilité d'infuser un sang chrétien aux régimes en place pour construire une sorte de nouvelle « chrétienté », ou bien penche-t-il pour des solutions plus radicales *dont le peuple serait directement* bénéficiaire ? Quitte à rompre les ponts avec les pouvoirs publics (2).

Au cours de la retraite prêchée au Vatican en 1976, le pape actuel, alors archevêque de Cracovie, affirmait : *« Jésus est un signe de libération de l'emprise des structures économiques et sociales en Amérique latine, mais également un signe de libération pour les hommes que l'on dépouille de leur liberté de conscience et de confession ou que l'on limite dans la jouissance de ces libertés (...). Jésus est aussi, pour les peuples au seuil de l'indépendance, un point de référence pour la prise de conscience de leur liberté. »*

Nous voici, avant la lettre, au cœur de la problématique de Puebla. D'ailleurs le mot-clé de « libération » a été aussi prononcé par Paul VI dans son exhortation *apostolique Evangelii Nuntiandi* qui avait bénéficié de l'apport du synode mondial de 1971 et qui pourrait servir de référence à Puebla.

Mais précisément, et ce n'est pas un des moindres paradoxes de Puebla, les principaux « théologiens de la libération » n'ont pas été invités à participer aux débats. Jugés trop progressistes tant par le Vatican que par les organismes directeurs du CELM (Conseil épiscopal latino-américain), ils ont été écartés, alors qu'ils avaient eu une influence déterminante sur les travaux de Medellin. Pour atténuer *cette* injustice, certains évêques ont choisi leurs experts personnels parmi eux. On espère, d'autre part, que les évêques décideront *in extremis* d'ouvrir les portes de l'assemblée de Puebla à ces théologiens.

L'équipe actuelle du CELAM est malencontreusement beaucoup moins ouverte que ne l'était celle qui était en place du temps de Medellin.

La préparation a été, contrairement à celle de Medellin, particulièrement minutieuse, mais a donné lieu à maintes controverses. Le texte préparatoire, dit « de consultation », de plus de 100 pages, a été publié dès le mois de décembre 1977. Il a suscité aussitôt une levée de boucliers. Les critiques tournaient toutes autour de cette accusation globale : *« Recul par rapport à Medellin. »*

Un recul ?

Ces reproches, qui émanaient non seulement d'évêques pris individuellement, de théologiens, de religieux, de laïcs, mais aussi d'épiscopats nationaux ou régionaux (Panama, Costa-Rica, Mexique, nord-est du Brésil, Pérou sud-andin, etc), peuvent se résumer ainsi : éviction de certains théologiens ; formulation vague et rhétorique ; silence sur les persécutions ; présentation fataliste des dictatures militaires ; absence de perspectives historiques ; sacralisation de la vieille doctrine sociale de l'Eglise ; contamination européenne, appréciation triomphaliste du rôle de l'Eglise, présentation édulcorée des tares du capitalisme et de l'industrialisation ; silence sur la situation d'abandon des Indiens et des Noirs ; confiance exagérée dans les bienfaits de la technique ; insistance insuffisante sur les diverses formes d'oppression ; analyse extrêmement sommaire de la « sécurité nationale », etc.

Depuis lors, ce document de consultation a été largement remanié. Il a donné naissance à un « document de travail », dont on s'accorde à reconnaître qu'il a été saupoudré d'additifs intéressants, sans toutefois que l'on ait procédé à une refonte totale, jugée opportune, voire nécessaire. Quoi qu'il en soit, la libération proprement dite du peuple sud-américain n'est pas devenue l'axe de réflexion comme cela avait été le cas à Medellin.

Le secrétaire général du CELAM, Mgr Alfonso Lopez Trujillo, qui se trouve être aussi celui de la conférence, conservateur habile, répète inlassablement que l'assemblée a toute liberté pour changer à sa guise un texte qui *n'est qu'une base de départ et qui* ne saurait influer sur les conclusions que les évêques voteront.

Il est vrai, en un sens, que le document de consultation était si défectueux qu'il a plutôt servi de repoussoir et de stimulant, comme cela était arrivé lors de la préparation de Vatican II. Il n'empêche que les avatars de la mise en route de Puebla trahissent un malaise réel. Non seulement parce qu'ils sont le reflet des dissensions au sein de l'Eglise catholique latino-américaine, mais parce que les évêques paraissent démunis en face des profondes transformations du continent : urbanisation massive, déchristianisation des mégapoles, naissance d'une culture de masse, impatience populaire.

D'autre part, au nom du réalisme et de la prudence pastorale, en raison d'un long passé de compromissions et d'une obsession du communisme, beaucoup hésitent à prendre des positions évangéliques claires et nettes. L'Eglise telle qu'elle était issue de Medellin a souvent, il est vrai, été jugée subversive. Charles Antoine, prêtre, fait de l'épiscopat l'analyse suivante : 15 % d'« intégristes », 25 % de juridiques (primat accordé à l'institution), 45 % de « pastoraux » (séparation de l'Eglise et de l'Etat), 15 % de « prophétiques » qui veulent être « la voix des hommes sans voix » (3).

A Puebla, les « prophétiques » s'opposeront aux juridiques, sensibles aux risques de déviation doctrinale, aux dangers de récupération par les partis de gauche, à l'aggravation de la répression contre les chrétiens engagés, prêtres ou laïcs. Mais il est difficile *de prévoir la sensibilité* de la conférence.

Dans sa composition numérique, la conférence de Puebla n'est guère progressiste, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais ce ne sont pas automatiquement les majorités qui déterminent une assemblée. L'exemple de Vatican II est là pour le prouver.

Si l'intérêt d'une réunion se mesure à la curiosité et aux espoirs qu'elle suscite, Puebla est, à coup sûr, une assemblée de première importance ; elle devrait permettre de jauger la capacité de l'Eglise à prononcer des paroles correspondant à l'attente d'hommes dont le destin est gravement contrarié par l'appétit de puissance et l'esprit de lucre. Comment oublier que le continent latino-américain est une terre catholique par excellence, où l'Eglise exerce encore une profonde influence, et que, par malheur, il est un de ceux dont les habitants sont les plus déshérités et dont les structures économico-sociales sont les plus perverses ? Ce défi sera-t-il relevé ?

HENRI FESQUET.

(1) Le pape a tout récemment joué, par l'intermédiaire du cardinal Samore, un rôle déterminant et positif dans le règlement du conflit survenu entre l'Argentine et le Chili à propos du canal Beagle. Qui ne se réjouirait que l'Eglise romaine ait contribué à éviter une guerre ? Mais cette médiation n'était pas sans rappeler une certaine conception des rapports entre l'Eglise et les Etats d'un style médiéval. Sans compter que les dictatures des pays intéressés peuvent tirer un certain profit personnel de cette affaire...

(2) *« Pour la première fois peut-être,* estime le Père Vincent Cosmao, directeur du Centre Lebret, *l'Eglise est mise en situation de devoir prendre l'initiative de se distinguer concrètement de systèmes politiques qui cherchent à la fois à s'appuyer sur elle et à la contrôler. Le défi est colossal, et d'autant plus déconcertant que, depuis deux siècles, on a continué, malgré tout, à rêver de « restauration », c'est-à-dire du retour en « chrétienté. »* (La Croix *du 13 décembre 1978.)*

(3) Voir *le Sang et le Pouvoir* par Charles Antoine, Ed. Le Centurion.

Thème général : l'évangélisation

« L'évangélisation dans le présent et l'avenir de l'Amérique latine » : tel est le thème général de l'assemblée de Puebla et du document de travail de 116 pages, suivi de quinze annexes d'une soixantaine de pages. Le premier chapitre est historique. Après la description de la situation contemporaine, de ses contradictions, des aspects socio-économiques, de la vie de l'Eglise, de ses membres, suit une réflexion doctrinale : l'Eglise, sacrement de salut, le peuple de Dieu, les ministères, les rapports entre évangélisation, culture, promotion humaine et libération, les critères de l'évangélisation, etc.

Parmi les annexes, citons : la religion populaire, les pauvres, la foi et la politique, les martyrs, la théologie de la libération, la critique théologique de l'analyse marxiste, la sécurité nationale, les multinationales.

La théologie de la libération

Le document signale l'existence de « plusieurs courants ». Il discerne onze éléments positifs et seize « inacceptables ». Parmi ces derniers : lutte des classes ; violence ; promotion de l'analyse marxiste; immanentisme; horizontalisme ; opposition entre foi prolétaire et foi bourgeoise ; intégration de l'expérience révolutionnaire ; méconnaissance de la providence; rédemption du Christ vue sous un angle exclusivement politique, économique, social ; méconnaissance des sacrements.

On reconnaît à l'analyse marxiste une « passion quasi mystique » et un « souffle prophétique » qui expliquent son succès. Le document précise, à cet égard :

« Entre l'analyse marxiste et la doctrine marxiste (surtout dans leurs implications philosophiques), il n'y a pas seulement une distinction, mais une séparation. L'analyse marxiste est un instrument valable pour étudier la réalité sociale, pour interpréter l'histoire et sa transformation par la dialectique de la révolution. Par conséquent, certains pensent que le chrétien peut utiliser d'une manière globale l'analyse marxiste sans compromettre sa foi [...].

» Le marxisme ne comprend pas que l'idolâtrie de la richesse collective est aussi une forme de fétichisme et engendre des conséquences similaires. Le matérialisme dialectique qu'il professe lui empêche de percevoir toute la portée de son intuition. C'est pourquoi il ne brise pas le cercle de violence et de haine dans lequel s'enferme le capitalisme libéral.

» La même idolâtrie a, dans les deux cas, le même effet : domination de l'homme par la matière, exploitation de l'homme par l'homme. Ce même effet se manifeste d'une façon différente dans le collectivisme : par une monolithisme d'Etat en économie et en politique. »

Mgr LEFEBVRE DÉMENT LES DÉCLARATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ PRÊTÉES PAR UN HEBDOMADAIRE ITALIEN

Albano (Latium) *(A.F.P.).* — L'abbé Emmanuel du Chalard, supérieur de la *« fraternité sacerdotale saint-Pie-X »,* à Albano, a démenti, le 21 janvier, que Mgr Marcel Lefebvre ait accordé une interview à l'hebdomadaire *Domenica Del Corriere. « Durant son séjour à Rome,* a-t-il précisé, *Mgr Lefebvre n'a fait aucune déclaration ni accordé aucune interview. »*

Selon cette « interview » publiée le 23 janvier par l'hebdomadaire, et dont le texte avait été communiqué aux journaux italiens, le supérieur d'Ecône affirmait : *« La cause de l'effondrement de l'Eglise réside dans le concile. Pourquoi devrais-je me soumettre aux réformes conciliaires modernistes et libéral-communistes ? Nous adhérons à la Rome catholique de Pie XII, mais nous refusons le magistère des papes qui l'ont détruite, comme Jean XXIII et Paul VI. »*

« Jean Paul II, en revanche, déclarait encore Mgr Lefebvre, *n'est pas lié aux idées fausses qu'avait Montini, telles que démocratie, liberté et égalité »,* et il avait accusé de nouveau certains cardinaux d'être *« liés à la franc-maçonnerie », « et ce sont eux, justement, qui dirigeaient les affaires de l'Eglise avec le pape Paul VI ».* Mais, avait ajouté Mgr Lefebvre, *« il y a d'autres cardinaux qui m'aident ».* Et de citer le nom du cardinal Siri, *« qui est très écouté du pape Jean Paul II et a pris ma défense ».*

[Interrogé lors de sa visite à Caen, le 21 janvier, par notre correspondant (« le Monde » du 23 janvier), Mgr Lefebvre a confirmé qu'il n'avait pas accordé d'interview à un journaliste italien. En revanche, la « Domenica Del Corriere » explique que Mgr Lefebvre a bien fait des déclarations à leur rédacteur, M. Luigi Pazzoli, mais que ce dernier n'avait pas révélé sa qualité de journaliste à son interlocuteur. Mgr Lefebvre croyait s'adresser à un ami du cardinal Siri, archevêque de Gênes et défenseur du prélat intégriste.]

DEVANT LES INFORMATEURS RELIGIEUX

Je me sens plus proche de Pliouchtch que de Brejnev

déclare Jean Elleinstein

Hôte de l'Association professionnelle des informateurs religieux le 23 janvier à Paris, M. Jean Elleinstein, historien et membre du parti communiste, a parlé du dialogue souhaitable — et possible — entre chrétiens et communistes, entre l'Eglise et le parti.

M. Jean Elleinstein, visiblement stimulé *par un auditoire de croyants,* ne s'était jamais aventuré aussi loin, semble-t-il, dans le paradoxe, voire la provocation, *allant* jusqu'à s'écrier : *« Je conçois, dans un avenir plus ou moins éloigné, qu'il y ait un secrétaire général du P.C. croyant et un pape marxiste. »*

Le dialogue entre chrétiens et communistes *est faussé, estime-t-il,* par un certain nombre de données mal comprises. Cela ne peut être un dialogue entre institutions, ni un dialogue politique, ni un dialogue moral ou philosophique, car l'Eglise chrétienne et le parti communiste ne sont pas comparables.

Trop souvent, l'Eglise se comporte comme un parti politique et le P.C. comme une Eglise dogmatique, et le dialogue ne sera possible que si l'une et l'autre procède à une analyse lucide de son passé, de son présent et de son avenir. La critique *de la religion faite par Marx était* valable à l'époque, où elle était utilisée de fait comme un opium du peuple. Mais, on a vu depuis que la foi est une dimension irréductible de l'esprit humain qui ne disparaîtra pas avec le progrès scientifique et économique.

De même, le marxisme s'est confondu avec le matérialisme philosophique, qui se prétend scientifique, et donc absolu. Or, de ce point de vue, le matérialisme dialectique et la transcendance religieuse sont parfaitement contradictoires. Et c'est dans ce sens que M. Elleinstein considère que *« toute tentative de christo-marxisme, de synthèse entre christianisme et communisme, est vouée à l'échec ».*

Le dialogue ne devient possible que s'il se situe à un autre niveau — en dehors du champ de la foi. *« L'Eglise doit approfondir sa compréhension de Vatican II,* affirme M. Jean Elleinstein, *pour renoncer à exercer un pouvoir politique, tandis que le parti doit cesser de se réclamer du matérialisme philosophique, et passer de l'âge théologique à l'âge politique. »*

Grâce à ces distinctions — entre le marxisme comme système philosophique du dix-neuvième siècle et comme conception de l'histoire et méthodologie d'investigation, — on peut très bien être à la fois croyant, communiste et marxiste : croyant, quant à la foi et à la transcendance ; marxiste quant à la conception de l'histoire et à la méthodologie ; communiste quant à son parti politique. Pour sa part, M. Elleinstein se dit *« matérialiste à titre privé. Libre aux autres de professer une foi religieuse... »*

Mais il reconnaît que cette vision, encore minoritaire, implique de profonds changements, de la part de *l'Eglise autant que du parti. Et,* en réponse aux questions des informateurs religieux, il s'est montré très dur pour l'histoire de son parti. *« Marx a été revu et corrigé par Lénine,* dit-il, et, *déviation encore plus grave, le léninisme nous est connu surtout à travers les écrits de Staline. Quant aux pays de l'Est, je n'ai rien en commun avec des partis communistes qui nous sont aussi étrangers que le furent Hitler ou Mussolini. Je me sens plus proche de Pliouchtch que de Brejnev... »*

ALAIN WOODROW.

● *M. Maurice Schumann, de l'Académie française, a été élu à la présidence de l'Association des écrivains catholiques* par le comité directeur de cette association. M. Henri Rollet a été nommé à la vice-présidence, M. François Saint-Pierre, secrétaire général et le Père Riquet, aumônier.





هكذا من الاصل

Les guerriers Nashua.



Nashua. En langue indienne, ça signifie confluent des deux rivières. Au confluent de deux rivières du New Hampshire, aux États-Unis, il y a une ville qui s'appelle Nashua.

L'entreprise de copieurs Nashua y a vu le jour. Et lui a pris son nom. Un nom indien.

Les copieurs Nashua ont les qualités des guerriers indiens.

Ils sont fidèles, rapides, économes d'énergie. Et ils sont six. Six copieurs qui correspondent aux besoins réels de toutes les entreprises. Six copieurs qui bénéficient tous de la même technologie. En 1979, les six guerriers Nashua vont continuer à faire la conquête de la France.

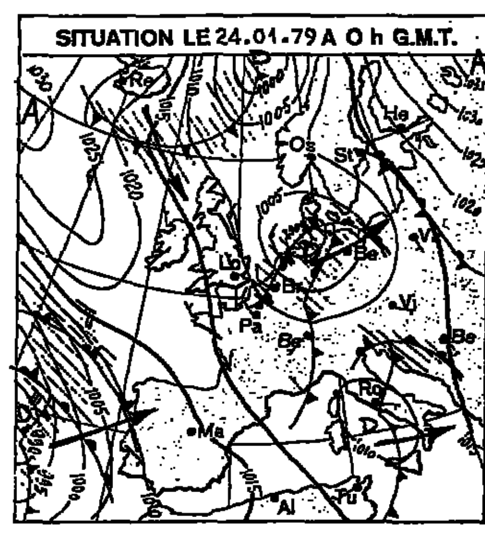
Nashua France / 70, av. du Général de Gaulle / 94022 Créteil / Tél. 377.12.51.

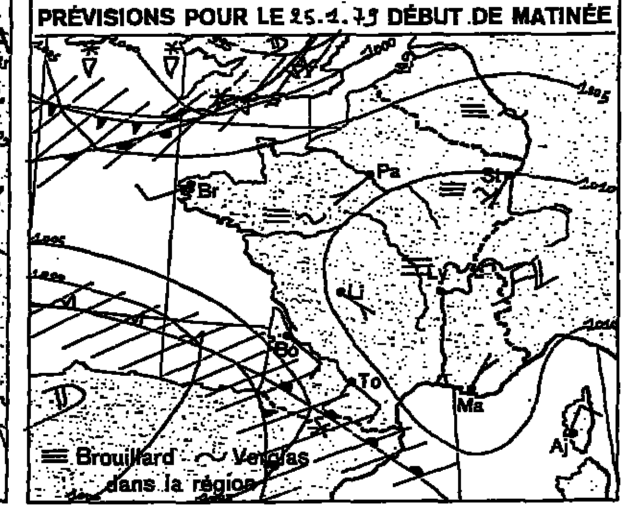
NASHUA/U.S.A.

Les copieurs les plus vendus en France portent un nom indien.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 janvier à 0 heure et le jeudi 25 janvier à 24 heures :

Les basses pressions venant des Açores se développeront sur le sud-ouest de l'Europe, tandis qu'une nouvelle invasion froide venant du Groenland et de l'Islande atteindra les îles Britanniques puis le nord de la France. Il en résultera sur notre pays une aggravation du temps par le nord-ouest et le sud-ouest.

Jeudi 25 janvier, en début de journée, des pluies débuteront sur les régions s'étendant des Charentes aux Pyrénées et au golfe du Lion, *tandis que des averses de pluie ou* de neige auront lieu sur les régions voisines de la Manche. Des gelées matinales et des brouillards souvent givrants seront observés sur les autres régions. Les brouillards seront suivis d'éclaircies qui *pourront* persister le soir sur l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes. Ailleurs, l'aggravation se développera avec des pluies, qui deviendront abondantes sur les régions méridionales, des chutes de pluie ou de neige sur le reste du pays. Des formations de verglas sont à craindre. Les vents se renforceront ; ils souffleront du sud-est, puis du sud dans le Midi, du secteur sud-ouest sur les autres régions.

Mercredi 24 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, *de 1 010,6 millibars, soit 758 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier; le second, le minimum de la nuit du *23 au 24) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ;* Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 4 et 1 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 9 et 3 ; Grenoble, 6 et 4 ; Lille, 0 et 0 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 12 et 5 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 10 et 3 ; Nice, 11 et 8 ; Paris, 7 et 1 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 4 et 2 ; Strasbourg, 6 et 3 ; Tours, 10 et 1 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, — 2 et — 4 ; Athènes, 12 et 10 ; Berlin, — 2 et — 3 ; Bonn, 4 et 0 ; *Bruxelles, 1 et 0 ; îles Canaries, 21* et 15 ; Copenhague, — 3 et — 4 ; Genève, 4 et — 1 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 0 et — 6 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, — 13 et — 17 ; Nairobi, *27 et 14 ; New-York, 3 et 0 ;* Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 14 et 10 ; Stockholm, — 6 et — 6.

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Avant-première

(Croquis de MARCQ.)

FERUCH : tailleur ajusté à manches épaulées, taille fine et basques en étamine de laine vert émeraude de Prudhomme sur une jupe plissée. ESTEREL : deux-pièces en shantung de soie rouge de Lahondès à parements et poignets quadrillés sur une blouse à col triple en mousseline de soie à grands pois rouges et blancs de Buche, finie au bas d'un volant.

Parmi les premiers à dévoiler sa collection de printemps, GILBERT FERUCH engage une partie difficile. Ses ensembles et ses deux-pièces offrent des formes variées de cols et de parements, tout en souplesse, taillés en shantungs bicolores et réversibles sur des jupes à [illegible].

Benoît Bartherotte chez JACQUES ESTEREL s'amuse à faire entrer dans la vie quotidienne la culotte à la *française, les caracos et les accessoires à fleurs.* Il coupe ses tissus de façon à affirmer la silhouette.

Notons qu'ANGELO TARLAZZI annonce pour juillet l'ouverture de sa maison de couture, avenue George V. Modéliste chez JEAN PATOU, c'est lui qui avait remporté, en 1974, le concours d'AIR FRANCE pour le renouvellement des tenues des hôtesses et réalisé les robes des [illegible] des navigantes de Concorde.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Lentilles de contact souples

On les met et on les oublie...

Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, *spécialement destinées aux yeux sensibles,* elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes 75008 PARIS Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2290

HORIZONTALEMENT

I. On peut craindre un détournement quand on ne la voit plus dans son lit. — II. Pronom ; Peut être constitué par de la verdure. — *III. Pas tiède, mais bien emballé.* — IV. Ville de Finlande. — V. Symbole d'un métal. — VI. Qu'on ne pourra donc pas trancher. — VII. S'intéressa à des fables ; Sa tête a une odeur forte. — VIII. Susceptible de nous troubler. — IX. Ne laissent pas tout nu ; Au monde. — X. N'a rien d'un agrément *en* Angleterre ; Pas à l'aise. — XI. Après une citation ; Utile quand on a besoin de réfléchir ; N'intéresse pas les nageurs.

VERTICALEMENT

1. Il y en a plusieurs avant la première. — 2. On est souvent *déçu quand il est coupé ; Mot* d'enfant ; Fait partie des honneurs. — 3. S'intéressa aux besoins de ses sujets. — 4. Qui ne peuvent donc pas être assimilées à des respectueuses. — 5. Alla sur le pré ; Couches dans les bois. — 6. Fleuve étranger ; Sous... sol ; Un endroit agréable pour ceux qui *aiment leur foyer. — 7. On peut y* voir un vieux cloître ; Sa rupture est une infraction. — 8. Pronom : Former les rangs. — 9. Faire des déductions ; Nom d'école.

Solution du problème n° 2289

Horizontalement

I. Prématuré. — II. Car. — III. Universel. — IV. Sudatoire. — V. Eli ; Nos. — VI. Ion ; Fosse. — VII. Entait. — VIII. Epeire. — IX. Essartage. — X. Sa ; Emet. — XI. Ci ; Osée.

Verticalement

1. Poussières. — 2. Nu ; On ; Sac. — 3. Evidentes. — 4. Val ; Apax. — 5. Acétifier. — 6. Taro ; Otites. — 7. Ursins ; Rame. — *8. Eros ; Egée. — 9. Lésés ; Et.*

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 janvier 1979 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret n° 59-442 du 21 mars 1959 portant règlement d'administration publique et fixant les emplois supérieurs pour lesquels les nominations sont laissées à *la décision du gouvernement* ;

● Modifiant le tableau documentaire des limites d'âge (II : *fonctionnaires civils*) annexé au décret du 25 septembre 1936 pris en exécution de la loi du 18 août 1936 concernant les mises à la retraite par ancienneté ;

● Relatif aux parts sociales émises par les sociétés coopératives ouvrières de production ;

● Etendant aux territoires [illegible] du [illegible] juin 19[illegible] modifiant et complétant le décret n° 63-1326 du [illegible] décembre 1962 relatif aux [illegible] crédit différé.

UN ARRÊTÉ

● Fixant pour 1979 le taux de revalorisation visé à l'article 30-1 de la loi du 15 juillet 1970 modifiée relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

Éducation

● *L'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires* (ENSIA) propose dix places d'élèves-ingénieurs de deuxième année à des titulaires d'une maîtrise à caractère scientifique. L'admission se fait sur titres après un entretien avec le jury de recrutement. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 30 mars.

★ Renseignements : [illegible] direction des études, 1, avenue des Olympiades, 91305 Massy. Tél. [illegible]-23, poste 230.

en vente aujourd'hui dans votre kiosque

[illegible] F

PROBLEMES ECONOMIQUES

No 1607

L'impôt sur la fortune ? (Synthèse du rapport)

LA DOCUMENTATION FRANCAISE

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX•

1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

UNE « TROISIÈME ALLEMAGNE » A MOSCOU ?

De notre correspondant

Bonn. — Dans le domaine du sport, autant et même plus que dans celui de la politique, la « question allemande » continue d'être posée. Le débat prend une tournure plus aiguë à mesure que se rapprochent les Jeux olympiques de Moscou, qui auront lieu en 1980.

Il s'agit de savoir si, dans les compétitions internationales, la République fédérale parviendra à conserver pour ses équipes l'étiquette « Deutschland », alors qu'aux *yeux de la grande* majorité des pays il y a, depuis longtemps, deux Allemagnes. Chose plus grave : certains redoutent, ici, non sans raison, que le camp *de l'Est réussisse* finalement à *faire reconnaître une « troisième* Allemagne », *en séparant les sportifs berlinois de ceux de la R.F.A.*

Le ministre soviétique des sports, M. Pavlov, a soutenu récemment qu'aux Jeux de Moscou les Berlinois de l'Ouest devraient être caractérisés d'une façon distincte de leurs collègues de la R.F.A. Cette revendication, soutient-on à Bonn, ne serait pas conforme aux engagements pris par les Soviétiques avant qu'on leur confie l'organisation des Jeux de 1980. Il en irait de même lorsque M. Pavlov laisse prévoir une exclusion des sportifs d'Israël et de Formose.

L'attitude de Moscou a suscité des protestations très compréhensibles. Certains commentateurs ont *même mené campagne en faveur* d'un boycottage des Jeux de Moscou, campagne à laquelle ils ont invité les Américains à se joindre. Depuis, il semble toutefois que les responsables de Moscou aient fait quelque peu machine arrière.

Sans doute attend-on au Kremlin que la question allemande soit tranchée sur un autre plan, celui du Comité international olympique, qui se réunit à Montevideo en avril. Les représentants de la *R.F.A. auront beaucoup de mal à* faire admettre, une fois encore que leur propre comité olympique conserve l'étiquette « Deutschland ». Toutes les indications suggèrent qu'à Bonn on est prêt à opérer une retraite pour accepter la formulation « comité olympique national pour la République *fédérale d'Allemagne* ». En échange, il faudrait toutefois que le Comité international olympique reconnaisse définitivement l'appartenance des sportifs de Berlin-Ouest à l'organisation ouest-allemande. Il faudrait aussi que la R.F.A. reste libre de mettre sur pied des rencontres internationales *dans l'ancienne capitale du* Reich.

En attendant une solution, tous ces problèmes soulèvent en R.F.A. de très vives controverses. Si le comité olympique de la R.F.A. doit conserver l'étiquette « nationale », n'est-ce pas admettre officiellement que l'Allemagne, dans son ensemble, n'existe plus alors que beaucoup s'efforcent de maintenir une telle « fiction » ? Le gouvernement de Bonn paraît cependant résigné à ne plus s'engager de façon ouverte dans une bataille dont l'issue se présente, pour *lui*, d'une manière plutôt défavorable.

JEAN WETZ.

CONFUSION ET REVIREMENT AU COMITÉ OLYMPIQUE ISRAÉLIEN A PROPOS DE L'AFRIQUE DU SUD

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *M. Ytzhak Ofek, président du comité olympique israélien avait annoncé, dimanche 21 janvier, que cet organisme rompait ses relations avec l'Afrique du Sud, mais, mardi soir, après une réunion extraordinaire, la décision était annulée.*

M. Ytzhak Ofek avait déclaré que la rupture visait à supprimer un obstacle à la participation des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Moscou en 1980 (1).

Les Soviétiques avaient en effet récemment laissé entendre que l'invitation de la délégation israélienne n'était pas assurée. Pour M. Ytzhak Ofek, la rupture avec l'Afrique du Sud devait permettre d'écarter cette menace, mais il avait précisé qu'il s'agissait également d'exprimer une désapprobation de la politique de ségrégation raciale appliquée dans les sports sud-africains.

Les relations sportives entre Israël et l'Afrique du Sud sont encore fréquentes, principalement dans des disciplines comme la gymnastique et le judo.

(1) La République Sud-Africaine *a été exclue, en 1970, du Comité* international olympique.

SKI

EXPLOIT POUR STENMARK

C'est un exploit sans précédent en Coupe du monde masculine de ski que le Suédois Ingmar Stenmark a réussi, mardi 23 janvier, à *Steinach (Autriche), en gagnant* son cinquième slalom géant sur les cinq disputés à ce jour. Sixième de la première manche, il a dû faire étalage de toute sa maîtrise dans la seconde pour reléguer tous ses rivaux à plus de 2 secondes. Les trois premiers de ce slalom géant occupent les mêmes *places au classement général* provisoire de la Coupe du monde : 1. Stenmark, 135 points ; 2. Luescher (Suisse), 127 pts ; 3. Wenzel (Liechtenstein), 117 pts.

Contrairement au Suédois, très menacé par ses deux rivaux, qui possèdent plus de possibilités que lui de marquer encore des points, *grâce aux combinés descente-slalom,* l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proëll a pratiquement assuré sa victoire finale en Coupe du monde en prenant la troisième place du slalom spécial de Schruns, derrière sa compatriote Lea Soelkner

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Des trois clubs français qualifiés en quarts de finale de la coupe Korac, un seul a pu s'imposer mardi 23 janvier : Caen, vainqueur de Monceau par 100 à 71. Orthez a été battu à domicile par Rieti, 96 à 83, tout comme Antibes, vaincu à Gorizia par 104 à 91.*

BOXE. — *L'Anglais Dave Green, ancien champion d'Europe des poids super-légers en 1976, aux dépens de Jean-Baptiste Piedvache, est devenu champion d'Europe des poids welters, le 23 janvier à Londres, en battant son compatriote Henry Rhiney par arrêt de l'arbitre au cinquième round. A Montréal, le Français Gilbert Cohen, champion d'Europe des poids super-welters, s'est imposé à l'Américain Tony Lopes, par K.O. technique, après 1 min. 28 sec. de combat.*

FOOTBALL. — *Le tribunal de commerce de Reims a décidé, sans attendre la réunion du conseil municipal de ce mercredi 24 janvier qui devrait reconduire sa subvention au Stade de Reims, d'accorder au club champenois un délai légal de trois mois pour la poursuite de ses activités.*

VOILE. — *Une erreur de transmission dans une phrase de l'article « Les grands chantiers marquent des points » (le Monde du 24 janvier) nous a fait écrire :* « Dufour construira cette année cent trente-cinq exemplaires de son nouveau 1200 de 7,65 m. de long (douze sont déjà vendus). » *Il fallait lire :* « Tous sont déjà vendus. »



En vente chez votre marchand de journaux.



هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— Marie-Hélène et Urbain SOURIAU sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Donatien,

le 13 janvier.
Résidence Aquitaine,
89, avenue du Général-Leclerc,
92100 Boulogne.

Fiançailles

— Le professeur Didier Jacques Duché et Mme, née Marguerite-Marie Lorilleux,

M. Victor Louis Sicot et Mme, née Monique Roux,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Mlle Pascaline DUCHÉ,
M. Michel SICOT.

54, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris.
84, rue Lauriston, 75116 Paris.

Décès

— Mme et M. Marcel Samuel et leurs enfants,

Mme et M. Joseph Amiel et leurs enfants,

Mlle Simone Amiel,

M. Henri Amiel,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

La famille Heilpern,

Les familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme AMIEL Albert,
née Ménassé Virginie,

survenu le 21 janvier 1979, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu ce jour.

Il est rappelé la mémoire de sa fille,

Fanny,

déportée à l'âge de dix-neuf ans.

41, rue de Flandre, 75019 Paris.
4 bis, rue de Verdun,
94500 Champigny.

— La comtesse d'Aumale,

M. et Mme Christian d'Aumale,

M. et Mme Claude d'Aumale,

leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, à Menton, de

Jacques comte d'AUMALE,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, selon le désir du défunt, dans la plus stricte intimité, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Colline-Beaumont (Pas-de-Calais).

— Le pasteur Charles Bonzon,

M. et Mme Jean-Léonard Bonzon,

Charles-Antoine et Laure-Hélène,

M. et Mme Pierre Bonzon,

Ariane, Sophie, Frédéric, Marina et Pauline,

M. et Mme Daniel Vinard,

Muriel, Guillaume et Alexandre,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BONZON,
née Françoise Cazalis,

leur épouse, mère et grand-mère, rappelée à Dieu le dimanche 21 janvier, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le service religieux sera célébré le samedi 27 janvier, à 15 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e).

« La paix de Dieu surpasse toute intelligence. »
Philippiens, IV, 7.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.

— Mme Charles Bruniaux, son épouse,

M. et Mme Bernard Bruniaux,

M. Alain Bruniaux,

Mlle Jacqueline Bruniaux,

ses enfants,

Christine, Claire, Gilles et Nicolas Bruniaux, ses petits-enfants,

M. et Mme Charles Moreau-Bataille,

Mme Lucien Bataille et ses enfants,

ses beau-frère, belles-sœurs, neveu et nièce,

Les familles Pluvinage, Mulot, Audoor, Vanstraceele, Debaene, Perrier, et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BRUNIAUX,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
des télécommunications en retraite,
président honoraire-fondateur
de la SOPRECOM,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, le 22 janvier 1979, administré des sacrements de l'Eglise.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 88, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e), le vendredi 26 janvier 1979, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Epinoy (Pas-de-Calais) dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

87, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

— La princesse Marie-Ioana Cantacuzène,

Le prince Constantin Cantacuzène,

La princesse Alu Ghika Cantacuzène,

Le prince Michel Stourdza,

ont la douleur d'annoncer le décès de la

princesse Alice CANTACUZENE,
veuve Lupoaie,

survenu à Paris le 21 janvier 1979, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 26 janvier, à 14 h. 15, en l'église orthodoxe roumaine, 9 bis, rue Jean-de-Beauvais, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Daudé, ses enfants,

Ainsi que toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André DAUDÉ,
facteur de pianos,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 janvier 1979, à 13 h. 45, en l'église Saint-Ferdinand, 27, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Créteil (94).

9, place des Ternes, 75017 Paris.

— M. Georges Delange, son fils,

Frédérique et Rémi Stefanaggi et leur fils,

Elisabeth Delange,

ses petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine DELANGE,
née Gaultier,

survenu le 17 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Les obsèques ont eu lieu le 22 janvier 1979, dans l'intimité, à Saint-Hilaire-sur-Erre (Orne).

11, rue Bezout, 75014 Paris.

(Publicité)

DU NOUVEAU POUR ENRAYER LA CHUTE DES CHEVEUX

De nouvelles techniques physiothérapiques permettent de faire revivre vos cheveux. Elles assurent la régénération du cuir chevelu, condition essentielle pour remédier aux différentes déficiences capillaires.

Se présenter jeudi 25 ou vendredi 26 janvier de 8 heures à 19 heures,

CENTRE PHYSIOFRANCE,
9, avenue du Président-Wilson, Paris (16e), tél. 723-59-59.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui le Père

Alphonse d'HEILLY,
de la Compagnie de Jésus.

Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble,

Mgr Michel Mondesert et Mgr François Bussini, évêques auxiliaires,

Le conseil épiscopal,

Le conseil presbytéral et les prêtres du diocèse,

La commission diocésaine de pastorale familiale,

Le Centre de préparation au mariage,

vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à l'Eucharistie qui sera célébrée le jeudi 25 janvier 1979, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph de Grenoble.

— Biviers, Grenoble.

Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,

Les Pères jésuites de Saint-Hugues de Biviers et du 4 de la rue Hazo à Grenoble,

font part du décès du

Père Alphonse d'HEILLY, s. j.,

rappelé à Dieu le 22 janvier 1979, à l'âge de soixante-dix ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Joseph de Grenoble, le jeudi 25 janvier 1979, à 10 heures.

Pas de fleurs.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Compagnie financière Martin-Maurel ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

M. Georges MARIN-DARBEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le dimanche 14 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme André Mettas, son épouse,

Mme et M. Jean Granet, sa fille et son gendre,

Sylvie Granet, sa petite-fille,

Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

Ses amis et camarades anciens combattants,

ont la douleur de faire part du décès, le 21 janvier 1979, de

Me André METTAS,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
secrétaire général honoraire
de l'Union fédérale
des anciens combattants,
vice-président honoraire
de l'U.F. et de l'UFAC,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 23 janvier dans la stricte intimité familiale.

25, route d'Espagne, 31300 Toulouse.
244, avenue de Muret,
31300 Toulouse.

— Draveil.

Jean-Pierre et Marie-Christine Midrouillet,

M. et Mme André Bossis,

M. et Mme Jean Midrouillet,

M. et Mme Maxime Midrouillet,

M. et Mme Claude Bossis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. René MIDROUILLET

et de

Mme, née Andrée BOSSIS,

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 janvier 1979, à 16 h. 30, au temple de Villeneuve-Saint-Georges (94), 33, avenue de Valenton.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Draveil-Sénart (91), rue Eugène-Labois, le jeudi 25 janvier, à 15 h. 15.

9, parc de Villiers,
91210 Draveil.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— La comtesse Palluat de Besset, née Alice le Mordan de Langourian,

Le comte et la comtesse Henri Palluat de Besset et leurs enfants,

M. Michel Clavel, Mme Clavel et ses enfants, Sophie et Stéphanie de Mareuil,

M. et Mme Elliot Stone et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

comte PALLUAT de BESSET,

survenu à Paris, le 22 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 27 janvier, à 15 h., en l'église de Nervieux (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Roussel,

Claude et Anne Roussel et leurs enfants,

Janine et Bernard Guimier et leurs enfants,

Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean ROUSSEL,
professeur honoraire
de l'Institut national polytechnique
de Grenoble,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques.

14, rue Beaumarchais,
38100 Grenoble.

— M. et Mme Robert Sainte-Beuve, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Michel Sainte-Beuve et leurs enfants,

font part du décès, survenu le 22 janvier, de

Mme Ernest SAINTE-BEUVE,
née Louise Parent,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Denis, Le Thillay (95500), le vendredi 26 janvier 1979, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Joyce et Bernard Rambert,

Anne, Caroline et Lucile,

Sylvia et Serge Baron,

Monique Alperin,

Catherine, Andrée et Laurent,

Denise, sa compagne,

Et la fidèle Vali,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, le

docteur Jean VALDMAN,
ancien chef de laboratoire
d'ophtalmologie
de la faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de l'ordre
de la Santé publique,
président des C.V.R. du seizième,
président d'honneur
des anciens et amis du maquis
de l'Oisans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 janvier 1979, à 8 h. 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, dans le caveau de famille.

On se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être versés à la société des Amis de l'Institut de recherche sur les leucémies (à adresser 16, rue François-Ier, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue François-Ier, Paris (8e).

— M. et Mme Michel Vigneron,

M. et Mme A. Jubin-Teixido,

Véronique Vigneron et Gilles Pigeon,

M. et Mme Albert Jubin,

Mme Valentin Vigneron,

Les familles P. Vigneron, A. Vigneron, P. Y. Bernard, H. Jubin, G. Jubin, Sir Delaval et lady Cotter, M. et A. Mac Ewen, C. Gwyn,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Alain VIGNERON,
élève architecte
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts de Paris,

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, survenu accidentellement à l'âge de vingt et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 23 janvier 1979 aux Pradeaux (63).

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.
28, rue de Vouillé, 75015 Paris.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de la disparition de

Félix AUBLET,
peintre,

une pensée est demandée à ses amis.

— En ce troisième anniversaire de la disparition brutale de

Paul CHALANSET,

une vraie pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes

— Pour le huitième anniversaire du décès de

M. Louis ASTIÉ,

des messes seront dites à Paris le 25 janvier et à Montcuq le 28 janvier 1979.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— M. Francisco Urbina, ambassadeur de l'Equateur aux Pays-Bas,

M. et Mme Enrique Aguirre et leurs enfants,

M. et Mme Henri Martin et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur cousine et tante,

Mme Ricardo CALVO,
née Gabriela Urbina,

survenu le 27 décembre 1978.

Les obsèques ont eu lieu le 5 janvier 1979 dans l'intimité.

Une messe sera dite en sa mémoire le samedi 27 janvier 1979, à 18 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Une messe sera célébrée le vendredi 26 janvier 1979, à 19 heures précises, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de

Raymond SUBES,

pour le neuvième anniversaire de sa mort. Il est demandé à cette occasion, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'assister à cette messe.

Communications diverses

— Ary Renan et les peintres symbolistes, conférence par Mme Geneviève Lacambre, professeur à l'Ecole du Louvre, sous la présidence et avec la participation de Me Maurice Rheims, de l'Académie française. Projections d'œuvres d'art autour de Gustave Moreau. — Etudes renaniennes, Collège de France, samedi 27 janvier, 17 h. 15.

— Le Centre d'études supérieures des techniques industrielles organise son gala annuel, le samedi 17 février, à l'hôtel Sheraton, à 22 heures (19, rue du Commandant-Mouchotte à Paris-14e), avec la participation du Silver Star Orchestra. Prix des places : 30 F étudiants et 60 F non-étudiants.

Visites et conférences

JEUDI 25 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Allaz : « Musée Nissim-de-Camondo ».

15 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « Le peinture murale gothique des treizième et quatorzième siècles ».

15 h., rue de Vaugirard, Mme Zujovic : « La prison des Carmes » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 21, rue Cassette : « Sinan, architecte d'Empire » (Arcus).

15 h., 12, rue Cantagrel : « La cité de refuge de l'Armée du salut » (l'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., marches de la façade : « L'Opéra » (Mme Hager).

15 h., 158, boulevard Haussmann : « Exposition la Ruche » (Visages de Paris).

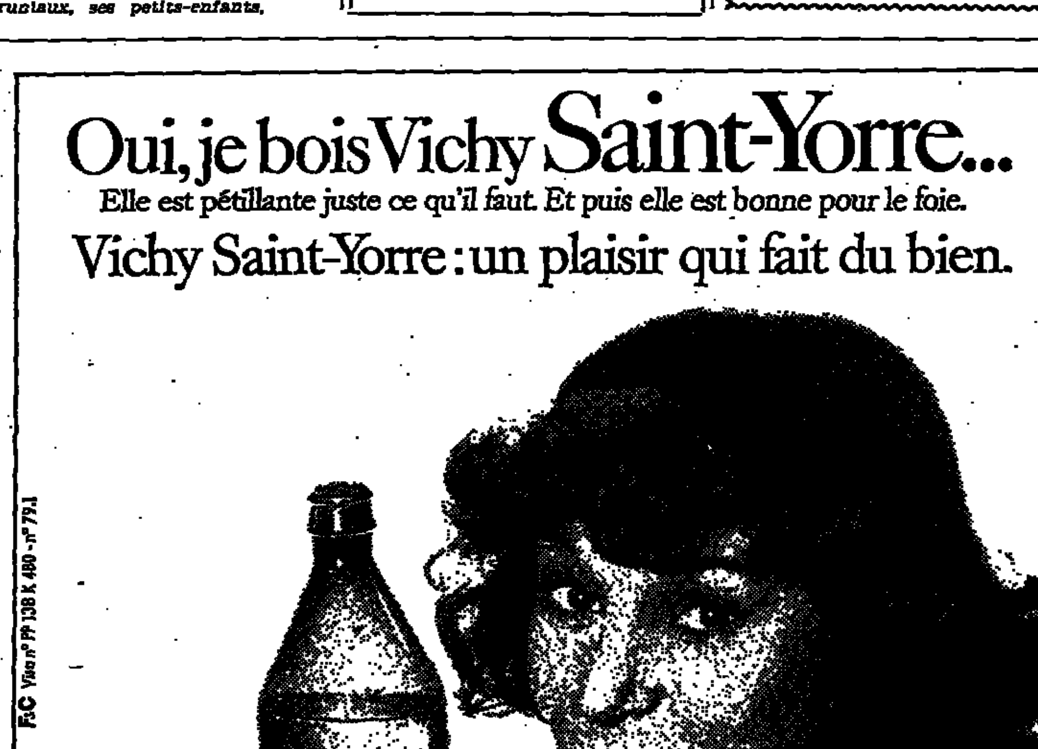
CONFERENCES. — 18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, Mme Liliane Brion-Guerry, M. J. Clair : « L'art abstrait : origines et prolongements ».

18 h., Cercle interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. René Sedillot : « L'or, jadis, hier et demain ».

20 h. 30, 15, avenue Hoche, M. Jean-Marie Droit : « Socrate est-il polonais ? » (Projection).

21 h., hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. René Huyghe : « Espace, temps, lumière ».

Un jour « Indian Tonic »,
un jour SCHWEPPES Lemon.
La vie est belle.





Le Monde

équipement

LA POSTE EN SURSIS

III. — REVENIR AU FACTEUR ?

par ALAIN FAUJAS

Les ratés du service postal s'expliquent par un ensemble de facteurs : élévation des coûts de main-d'œuvre, manque de moyens en hommes et en matériels, absence d'autorité coexistant avec un autoritarisme désuet, bas salaires, malaise de la société (« le Monde » du 23 et du 24 janvier). Alain Faujas esquisse aujourd'hui les remèdes susceptibles de rendre à la Poste les raisons et les moyens de servir le public.

Faut-il conserver la poste ? Ou convient-il de la laisser périr de vieillesse sous le poids de ses contradictions ? Le rapport Nora-Minc sur *« l'informatisation de la société »*, remis au début de l'année 1978 au président de la République, n'y va pas par quatre chemins pour condamner le service postal, même s'il ne donne pas de date pour l'enterrement.

Il y est écrit : *« Réapparait un vieux débat : la cohabitation dans un même ministère des postes, activité de main-d'œuvre, et des télécommunications, entreprise fortement capitalistique. L'évolution de la technique accentue le dilemme. Les télécommunications priveront, à terme, les postes de leur activité la plus rentable : le transport du courrier institutionnel sur les axes les plus fréquentés.*

» Les deux services seront désormais non seulement différents, mais concurrents. L'un vivra les problèmes de la stagnation ou même de la régression, alors que l'autre bénéficiera d'une forte croissance. Aux postes : la préservation d'un monopole à peine battu en brèche, la gestion de grands ateliers de main-d'œuvre à faible productivité, la nécessité de se préparer à des temps difficiles. Aux télécommunications : la maîtrise d'outils de plus en plus performants, la tâche de faire face à de puissants interlocuteurs privés, au premier chef I.B.M., l'obligation d'une aggressivité commerciale de tous les instants. Les postes seront obligées de peser sur l'augmentation des frais de main-d'œuvre, alors que les progrès de productivité enregistrés par les télécommunications leur permettraient de mener une politique salariale plus généreuse », écrivent les rédacteurs.

Le rapport Ripert sur l'avenir de la poste remis au même moment au secrétaire d'Etat aux P.T.T. souligne les mêmes risques, mais conclut différemment. *« Il semble que l'on puisse exclure une régression qui remettrait en cause l'utilité et la nécessité de ce grand service public. »*

Plus instructives sont les réactions des professionnels de la communication. Pour M. René Dalle, secrétaire général de la vente par correspondance de la Redoute, la poste est irremplaçable. *« Notre groupe a expédié en 1977 10,5 millions de lettres ordinaires, 13,5 millions de colis, 17,5 millions de catalogues et 100 millions de plis non urgents. Il est inimaginable que nous puissions parvenir, sans la poste, aux mêmes résultats et aux mêmes coûts. Ni pour la prospection ni pour les prises de commande, nous ne possédons de moyens de rechange en cas de défaillance du service public, qui nous donne des soucis du point de vue de la régularité, mais qui, dans l'ensemble, s'avère correct. »*

Même réponse recueillie auprès de M. Jean-Marie Brunot, directeur adjoint de *la Croix*. *« Çà nous coûterait beaucoup plus cher d'avoir recours à la transmission à distance, par fac-similé, des cent quatre mille exemplaires quotidiens destinés à nos abonnés*, explique-t-il. *D'autant plus que nos lecteurs sont répartis sur l'ensemble du territoire. Pour nous, le service postal est absolument vital »* (1).

« La poste est ce qu'il y a de mieux, s'exclame M. Jacques Huteau, président de la commission mixte presse-P.T.T. *La presse est prête à payer un peu plus cher le service qui lui est rendu, mais elle aimerait avoir, au préalable, la garantie que les P.T.T. resteront en mesure de distribuer la presse comme par le passé. »*

La Bundespost d'Allemagne fédérale, pourtant fière des performances de ses télécommunications, croit à l'avenir de la poste. *« Nous ne pouvons pas pronostiquer un recul du service postal*, nous a déclaré M. Bernrath, du service du personnel de la Bundespost. *D'ailleurs, nous ne savons pas dans quelle mesure et à quelle vitesse les nouvelles techniques de courrier électronique se substitueront au courrier traditionnel. Nous ne nous attendons pas à une révolution, mais à un développement moindre de la poste. Nous essaierons de tout faire pour que la place du service postal soit maintenue. Il faudra que l'usager paie un prix correspondant aux coûts élevés de ce service. »*

Le dialogue avec les consommateurs

Il y a dix ans, la branche malade des P.T.T. était le téléphone. Depuis, une volonté politique, confirmée par les budgets d'investissements successifs, a permis de redresser la situation. La France a moins honte de ses télécommunications. Rien ne s'oppose à ce qu'un redressement identique soit opéré au sein de la poste, à laquelle l'opinion publique reste très attachée.

Le premier acte d'un tel assainissement consistera à définir les objectifs que le service public devra atteindre. A l'heure actuelle, l'usager croit que toutes les lettres doivent arriver le lendemain de leur expédition, alors que cette performance est impossible. Dans l'esprit d'un utilisateur sur trois, le courrier à deux vitesses ne sert à rien d'autre qu'à faire payer plus cher les « gogos » qui croient que la meilleure qualité coûte toujours plus cher. Il est indispensable que l'usager — et les postiers — connaissent précisément les différentes prestations que le service public est en mesure de fournir et à quel prix.

Pourquoi ne pas restaurer — contrairement à ce que propose le rapport Ripert — de vrais services télégraphique et pneumatique ? Les expéditeurs seraient encore nombreux à payer au prix fort l'assurance que leur message sera reçu dans la journée. Pourquoi ne pas promettre la distribution de la lettre ordinaire le lendemain de son expédition (J + 1), en expliquant que ce résultat est exclu dans un certain nombre de relations, par exemple entre Bayeux (Calvados) et Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) ? Est-il impossible de donner aux usagers un véritable choix entre un courrier rapide et *un courrier plus lent dont le délai* d'acheminement ne devrait pas excéder trois jours ? Car les 20 centimes d'écart entre les deux tarifs actuels ne permettent pas à la rationalité économique de s'exprimer. Ne pourrait-on afficher aussi les heures limites au-delà desquelles le courrier déposé subirait un retard d'une journée ?

L'administration aurait intérêt à cesser de travailler en chambre. Elle devrait associer les usagers à l'élaboration de ses services et à la fixation de leur prix. Les administrations, la presse, les sociétés de ventes par correspondance, les banques ou les grandes associations de consommateurs ont leur mot à dire. Les P.T.T. pourraient s'inspirer de l'exemple britannique du Post Office Users National Council (POUNC), qui, depuis 1970, ausculte sans complaisance le service public, défend les cas individuels et formule chaque année des recommandations auprès du Parlement de Westminster. Une contestation institutionalisée économiserait aux P.T.T. des études de marché *contradictoires et éphémères*, et la présence de représentants de consommateurs dissiperait à la longue l'ignorance dans laquelle ceux-ci se trouvent des contraintes qui pèsent sur le service public.

Après les objectifs, les moyens devraient être, eux aussi, revus et corrigés. Le déficit actuel des Postes est aberrant dans la mesure où il est supporté, non par le contribuable, mais par l'usager qui n'en peut mais. En effet, le déficit de 1,7 milliard de francs est tout entier imputable aux tarifs préférentiels d'acheminement postal que le gouvernement a décidé de consentir à la presse. Il s'agit d'un choix politique identique à celui qui impose à la S.N.C.F. de pratiquer des tarifs réduits en faveur des familles nombreuses ou des militaires. Le budget général verse une compensation au compte d'exploitation de la S.N.C.F. Pourquoi pas au budget des P.T.T. ? Si l'Etat prenait en charge, en 1979, les 2 milliards de manque à gagner imputables au transport de la presse, la poste sortirait du « rouge » et cesserait de prélever sur le marché financier des capitaux destinés à consolider sa dette.

La poste serait alors en mesure de recruter le personnel suffisant pour ouvrir de nouveaux bureaux dans les banlieues des grandes villes sans pour autant fermer les petits bureaux des zones rurales, appelés à servir de relais à d'autres administrations. Elle ne se trouverait pas contrainte d'attendre pour commencer l'automatisation des opérations postales exécutées au guichet. Elle pourrait réaliser l'ouverture de ses soixante-quatre centres de tri automatisés dans de meilleures conditions que ceux de Bordeaux et de Lyon, en 1978, qui ont plongé le courrier de deux régions dans la pagaille.

Enfin, des moyens budgétaires accrus lui ouvriraient les portes de l'électronique. Les télécommunications se proposent d'offrir, dans les années 80, des télécopieurs pour un prix inférieur à 2 000 francs. Ces appareils, couplés au réseau téléphonique, photographieraient les documents et en transmettraient l'image d'une page pour 1,10 F environ dans la même circonscription de taxe et pour 5,60 F de Paris en province.

Le but officiel est, à terme, d'équiper en télécopieurs les dix-huit millions de ménages en faisant en sorte que ces appareils soient vendus dans les supermarchés et dans les grandes surfaces d'électroménager. Malheureusement, deux études — l'une publique, l'autre privée — affirment que le télécopieur n'a pas à moyen terme de clientèle en dehors des entreprises et des administrations. La poste, elle, se propose de mettre à la disposition des usagers un service de télécopie publique avec distribution par porteur (téléposte), qui aura le mérite de les familiariser avec une prestation dont ils ignorent les avantages.

Il conviendrait de mettre fin aux errements en matière de structure. Il ne s'écoule pas de mois sans que soit soulevée la question de l'unité des postes et des télécommunications. Redoutée par les syndicats, qui y voient l'amorce d'une « privatisation », cette scission est souhaitée par les états-majors des deux branches sœurs qui en espèrent une plus grande liberté de manœuvre, notamment dans la gestion et la rémunération du personnel. Le rapport Nora-Minc insiste sur cette question : *« La séparation des deux administrations*, écrit-il, *est inscrite dans les faits. Si les pouvoirs publics ne la conduisent pas de longue main, elle s'imposera un jour dans un contexte lourd de tensions et de difficultés. L'objectif ultime est la création d'une société nationale des télécommunications. »* Cette guerre de religion présente l'inconvénient de mobiliser de précieuses énergies. Or le Post-Office d'outre-Manche, où les deux branches sont séparées depuis 1969, et le ministère allemand des P.T.T., qui les conserve dans une même entité, démontrent que le problème des structures est secondaire à condition que les responsabilités et la complémentarité de la poste et du téléphone soient explicitées.

Certains syndicalistes redoutent une automatisation pire encore. *« Je crains qu'on ne finisse par débiter l'ensemble des P.T.T. en rondelles*, explique M. Claude Pitous, secrétaire général de la Fédération F.O. *Les directeurs généraux sont tentés de fractionner les problèmes en transformant les différentes fonctions des P.T.T. en sociétés filiales à 100 % sous la forme de sociétés d'économie mixte. Cette évolution provoquerait l'opposition du personnel, qui tient à demeurer sous le statut de la fonction publique. »*

> **LE NOUVEAU SERMENT DU POSTIER**
>
> *« Je fais serment de remplir avec conscience les fonctions qui me seront confiées. Je m'engage à respecter scrupuleusement l'intégrité due aux correspondances et aux faits dont j'aurai connaissance dans l'exécution de mon service. Je m'engage également à signaler à mes chefs toute infraction aux lois et règlements sur les postes et télécommunications. »*
>
> Tel est le serment professionnel que doivent prononcer devant le tribunal d'instance du lieu principal d'exercice de leurs fonctions les personnels titulaires et stagiaires de l'administration des postes et des télécommunications.
>
> Le nouveau texte du serment est défini par un décret du 4 janvier, publié au *Journal officiel* du 18 janvier 1979 : il remplace le texte prévu par un décret du 5 août 1939, dont le libellé était jugé désuet.

Le « commercial » au service du public

Il serait urgent de dissiper les ambiguïtés de la politique commerciale. La poste se défend de façon maladroite lorsqu'elle est attaquée au sujet des tarifs préférentiels qu'elle consent aux sociétés de vente par correspondance ou à propos de l'acheminement de la publicité. Les syndicats l'accusent de se vendre clandestinement aux entreprises privées.

Pourquoi maintenir un silence suspecté sur ces contrats ?

Dans le cas du courrier publicitaire, le dossier est plus difficile à plaider, un Français sur deux environ estimant que toute publicité équivaut à un gaspillage. Cependant, l'administration a les moyens de prouver que ce trafic est peu important (12,9 % du trafic postal), qu'il ne bénéficie d'aucune priorité, qu'il procure des bénéfices aux P.T.T. et qu'il provoque un trafic postal supplémentaire. Cent envois de prospection commerciale suscitent l'expédition de 11,6 paquets-poste. Pourquoi ne pas expliquer au personnel l'importance économique de ce courrier publicitaire ?

« Lorsque la poste est concurrencée par d'autres prestataires de service, nous devons affiner notre connaissance des besoins du public, explique M. René Souchard, responsable de l'action commerciale à la direction générale des postes. *C'est ça la politique commerciale. Ce terme a été confondu avec celui de « commerce ». Or, une optique mercantile se trouve en opposition avec la raison d'être du service public. Il faudrait parler désormais de politique de relations avec la clientèle ».*

« Plutôt que de chercher à concurrencer les institutions financières et les compagnies d'assurance sur leur terrain où elles sont imbattables, pourquoi ne pas privilégier notre mission première : la poste aux lettres ? » demande M. Maurice Hervochon, président de l'amicale des receveurs et chefs de centres des P.T.T. Les atouts-maîtres de la poste restent ses dix-huit mille bureaux de poste répartis sur tout le territoire et ses quatre-vingt dix mille préposés à la distribution. Un exemple de « bonne » politique commerciale : la vente dans les bureaux de paquets-poste standards.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et M. Emile Simon, directeur général des postes, préparent un plan d'entreprise destiné à redonner au personnel le goût et les moyens de transporter en temps voulu les correspondances. Ce plan ne sera crédible que s'il tente aussi de mettre fin à la « grogne » des postiers en matière de salaire de début de carrière (2 500 francs par mois toutes primes confondues en province) et en matière de recrutement, puisque le système actuel conduit à déraciner de jeunes provinciaux pour les installer dans de mauvaises conditions à Paris.

Des objectifs, des moyens financiers, techniques et humains, la fin des querelles de clochers, une politique du personnel rénovée : l'ordonnance ne sera pas aisée à appliquer. Malgré ces aléas, nombreux sont les postiers à parier sur la pérennité du service postal. *« J'y crois sans hésitation*, dit M. Jacques Doucet, directeur du personnel et des affaires sociales. *La poste va apparaître de plus en plus comme un service, alors que la technicité des télécommunications les dépersonnaliseront aux yeux du public. Dans une société où le temps libre et la recherche des relations humaines domineront, tous les services reprendront de la valeur, le bureau de poste et le préposé comme l'artisan ou le petit commerçant. Oui, le service postal possède un avenir. »*

FIN

(1) Pour une diffusion de 120 000 exemplaires, le quotidien *la Croix* dénombre 104 000 abonnés ; autant dire que l'existence de ce journal est totalement liée au fonctionnement de la poste.

Incertitudes italiennes

De notre correspondant

Rome. — Les postes italiennes ont une mauvaise image de marque. *Déposer un pli important* dans une boîte aux lettres de la péninsule est toujours un acte de *foi*. On ne peut *jurer* qu'il arrivera à destination dans la semaine, ni même qu'il arrivera. Les protestations sont nombreuses, les plaisanteries aussi. Ne disait-on pas pendant l'affaire Moro que la seule poste qui fonctionnait en Italie était celle des Brigades rouges ?

Ces critiques ne sont pas toujours justifiées. Le souvenir des crises aiguës — celle du printemps 1974, par exemple, au cours de laquelle on brûlait des quintaux de lettres accumulées — reste vivace et a tendance à influencer les jugements sur la situation actuelle. Il conduit des usagers à se détourner de la poste officielle, comme en témoigne la baisse du nombre des lettres transportées.

Certaines entreprises font appel à des sociétés de distribution privées. Celles-ci doivent en principe verser une taxe aux P.T.T. (les deux tiers du prix du timbre) et limiter leur champ d'activité à la ville où elles se trouvent. Chacun sait, en fait, que des centaines de kilos de courrier transitent chaque jour discrètement entre les principales métropoles italiennes. Un pli remis l'après-midi à Rome *arrivera à Milan le lendemain* matin. Des particuliers se débrouillent tout seul : en confiant *par exemple leurs lettres à la* poste vaticane — plus sûre — ou à des voyageurs partant pour l'étranger.

Les causes du « desservice *postal* » ne sont pas toutes imputables aux P. T. T., *qui* constituent une entreprise autonome d'Etat. Il est certain, par exemple, que de *nombreuses grèves* dans les transports italiens se répercutent fortement sur la distribution du courrier. Au sein *des postes elles-mêmes règne* un « micro conflictualité » qui est encore plus redoutable que *des arrêts de travail massifs*. Elle est liée aux autres causes du mal : équipements vieillots, inadaptés aux besoins modernes ; absentéisme anormalement élevé, surtout pendant la période estivale (seuls deux employés sur trois travaillaient le 16 octobre dernier à Milan) ; recrutement parfois discutable, fondé sur le clientélisme politique ; mauvaise répartition du personnel, qui, étant à 80 % d'origine méridionale, fait de tout pour ne pas aller s'exiler dans le Nord, où manquent d'ailleurs les services sociaux élémentaires.

On peut ajouter le nombre élevé des hold-up (plus d'un milliers en 1977) qui traumatisent, paraît-il, des employés, les tarifs trop bas pour le transport des imprimés, qui n'aident pas à résorber le déficit (600 milliards de lires l'an dernier) ; *enfin, et surtout, une politique* salariale fondée sur le paiement d'heures supplementaires, qui a *conduit à résorber certains* retards, mais aussi à maintenir tels quels les vices du système.

Le directeur général des postes, M. Ugo Monaco, juge ce tableau trop noir. Il se déclare *optimiste pour l'avenir*. « *Nous sommes*, dit-il, *en pleine voie de transformation*. » Ses services *vont être beaucoup plus automatisés et mécanisés dans les* années 80 : douze nouveaux centres sont en construction. D'autre part, les heures supplémentaires seront supprimées et *le salaire comprendra une part* variable en fonction de la présence et de la productivité. On *attend à ce propos le feu vert* du Parlement. — R. S.

URBANISME

PLUS DE LOGEMENTS DANS LES TOURS

La Défense cherche à s'humaniser

Le conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), ce quartier d'affaires à l'ouest de Paris, s'est réuni le mardi 23 janvier afin d'arrêter le budget de l'établissement public pour 1979. C'est le premier budget de l'EPAD après les mesures de relance prises à l'automne par le gouvernement (« le Monde » du 18 octobre).

Le budget de l'EPAD atteindra en 1979 482 millions de francs (420 millions en 1978). Le montant des travaux sera de 146 à 176 millions selon les ressources dont pourra disposer l'établissement public. Quant aux *remboursements des emprunts* ils seront de 152 millions. Les ressources propres de la Défense passeront de 200 millions de francs en 1978 à 118 millions de francs en 1979 auxquels il convient d'ajouter 66 millions de francs versé par *le groupe bancaire américain* Citibank, qui va y construire 22 000 mètres carrés de bureaux.

Le budget d'investissement porte la marque des décisions prises le 17 octobre par le gouvernement (1). Ainsi les travaux entrepris *seront accélérés, le centre* commercial bénéficiera de 52 millions, la signalisation sera améliorée, des postes d'information équipés de tableaux lumineux comparables à ceux qui sont placés dans le métro permettant aux *automobilistes de connaître* l'itinéraire à suivre pour se rendre aux tours, seront installés ; la voie de desserte intérieure à la Défense sera terminée, le parc de Nanterre achevé.

En outre, des opérations nouvelles seront engagées pour améliorer l'environnement, la dalle centrale sera prolongée de 250 mètres, les abords des immeubles seront aménagés de façon à supprimer cette désagréable impression de chantier permanent dont se plaignent les habitants. Les travaux du chemin vert qui doit relier les deux zones de la Défense seront engagés.

Où en est la Défense après les mesures de relance décidées voici trois mois ? Les pouvoirs publics *(Etat et région) vont financer* l'achèvement des liaisons autoroutières aux abords du projet, le prolongement de la ligne de métro numero 1 (pont de Neuilly-château de Vincennes) devrait être engagé en 1980 o en 1981. Outre les projets de Citibank, la SEERI (Société d'études et de *réalisations immobilières*) a *pris* une option pour la construction de 72 000 mètres carrés de bureaux et plusieurs sociétés sont en discussion avec l'EPAD pour les programmes portant au total sur 50 000 à 200 000 mètres carrés.

Le centre commercial ouvrira ses portes en 1980 avec un an de retard. Le Printemps s'est définitivement retiré de l'opération moyennant des indemnités ; il sera remplacé par un hypermarché. En revanche, la Samaritaine *confirme sa participation* ; *des* aides seront proposées aux commerçants qui envisagent de s'installer dans le centre.

Enfin l'établissement public a modifié son parti d'urbanisme. Aux tours carrées et aux bureaux *paysagers, on préférera des formes* qui permettent l'installation de bureaux traditionnels. Les programmes de tours de logements (tours Aillaud) et des pyramides de la zone B seront abandonnés, remplacés par des *immeubles plus « urbains »*, rassemblés le long des rues ou autour des places.

Licenciements

En dépit d'une augmentation de 17 %, ce *budget est marqué par* la rigueur : le remboursement des emprunts mobilise 20 % de la masse budgétaire, et l'EPAD n'équilibre son budget que grâce à un emprunt de 278 millions. D'autre part des licenciements *seront sans doute anoncés au* cours des semaines à venir. Seule, la vente de nouveaux « droits de construire » à des promoteurs désireux de bâtir des bureaux devrait permettre à la Défense de « décoller » et d'équilibrer son budget... au cours des prochaines années, sans recourir à l'emprunt.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Un comité interministériel avait décidé plusieurs mesures (amélioration de la desserte autoroutière et par transports collectifs, travaux d'amélioration de l'aspect, etc.) et assigné un objectif à l'EPAD : la construction de 350 000 mètres carrés supplémentaires de bureaux d'ici cinq ans. Il existe actuellement 850 000 mètres carrés de bureaux à la Défense.

TRANSPORTS

> **CONCORDE EN OTAGE**
>
> **Un Concorde d'Air France, retenu à Orly depuis le mercredi 10 janvier par les grévistes de la station de lavage, a pu, grâce à une intervention d'un « commando » de cadres de la compagnie nationale, s'envoler le mardi 23 janvier pour Le Bourget.**
>
> **L'avion supersonique se trouvait depuis la fin du mois de décembre dans un atelier d'Orly pour être décapé et repeint lorsque, le 5 janvier, le personnel ouvrier en grève occupa la station. Quand la direction voulut transférer le Concorde au Bourget, les grévistes s'opposèrent à la sortie de l'appareil.**
>
> **Finalement, une quinzaine de cadres d'Air France parvinrent, dans la nuit du 19 au 20 janvier, à s'introduire par surprise dans l'atelier occupé, à « libérer » l'avion et à le convoyer au Bourget dans les ateliers d'U.T.A. Le syndicat C.F.D.T. d'Air France a appelé les travailleurs d'U.T.A. à « ne pas effectuer le travail des grévistes d'Air *France* ».**

● *Nouvelle étude pour le tunnel sous la Manche*. — Selon le *Guardian*, la Commission de Bruxelles va consacrer 200 000 livres à une étude de la rentabilité et des avantages économiques d'un éventuel tunnel sous la Manche, non seulement pour la Grande-Bretagne et la France, mais aussi pour les autres partenaires de la Communauté. Cette tâche a été confiée, précise le quotidien britannique, au bureau *d'études français* Setec Economie et aux experts britanniques Cooper and Lybrand. — *(A.F.P.)*

● *« Betelgeuse » : une enquête irlandaise.* — Une enquête « au plus haut niveau » sera ouverte prochainement par le gouvernement irlandais sur les causes de la catastrophe du *Betelgeuse*, le pétrolier français qui a explosé le 8 janvier dernier à Bantry-Bay.

D'autre part, le *cabinet irlandais* a décidé d'introduire dès la reprise des travaux du Parlement, le 31 janvier, *un projet de loi* visant à renforcer les pouvoirs des tribunaux d'enquêtes. — *(A.F.P.)*

Le Monde

une semaine avec RHÔNE-ALPES

« Le Progrès » va-t-il changer de mains ?

« LE PROGRES » va-t-il changer de mains ? Le conflit mond et les Lignel depuis plusieurs années est en effet sur le point de se dénouer. Mais au profit de qui ?

Lorsque, en 1881, M. Léon Delaroche rachète à la veuve Chanoine le titre *le Progrès* — lancé par son mari en 1859, mais dont la vente périclite, — il ne se doute pas du drame familial qu'engendrera, cent ans plus tard, son heureuse initiative. De cinq mille exemplaires en 1880, *le Progrès* diffuse à près de deux cent mille en 1914.

En 1940, M. Delaroche, qui est père de deux filles, Hélène et Louise, *cède la direction du* journal à son gendre, M. Emile Brémond, qui a épousé Hélène. Le fauteuil ne lui est pas disputé par le second gendre, M. Jean Lignel, mari de Louise.

A la mort de M. et Mme Delaroche, chacune des deux sœurs reçoit en héritage 50 % *des actions du Progrès*, tandis que Mme Hélène Brémond devient président-directeur général de la S.A. Delaroche. Son fils, M. Jean Brémond, après avoir fait ses classes dans le journal, accède à la direction du quotidien en 1970. Cependant, son jeune cousin, Jean-Charles Lignel, rompant avec l'attitude adoptée par ses parents vis-à-vis de l'entreprise de presse, manifeste ses prétentions au « *trône* ». *Un principe d'alternance* du pouvoir entre les deux familles est accepté : tous les quatre ans, l'une occupera le poste de P.-D.G. et l'autre de directeur général. Mme Hélène Brémond *est confirmée à la tête de la S.A.* Delaroche jusqu'en 1974. Mais le processus s'enraye dès la première échéance lorsqu'il s'avère que Mme Lignel se propose de se désister au profit de son fils Jean-Charles. En outre, à la faveur d'une entente entre les Brémond et les dirigeants du *Dauphiné libéré*, celui-ci se trouve éliminé des différents postes qu'il occupe dans le groupe. Il intente alors en justice plusieurs procès, dont l'un pour obtenir la dissolution de la société éditrice du quotidien lyonnais. Finalement, la cour d'appel de Paris décide, le mardi 16 janvier dernier, de surseoir à statuer jusqu'au 2 avril, constatant que « *le groupe Lignel venait d'accepter l'offre faite, le 13 octobre 1978, par le groupe Brémond d'organiser une mise aux enchères privées par chaque partie des actions qu'elle détient* ».

Dans les deux mois qui viennent, le contrôle — et peut-être l'orientation — du *Progrès de Lyon*, quatrième journal français par sa diffusion, risque donc d'être remis en cause. En effet, M. Jean-Charles Lignel paraît fermement décidé à acquérir les 50 % d'actions détenues par la famille Brémond (38 % à Mme Brémond et 12 % à M. Jean Brémond).

CLAUDE DURIEUX.

(Lire la suite page 16.)

La manière Collomb après le style Pradel

Qui commande à Lyon ?

QUI commande ici ? Pendant près de vingt années, cette question ne se posait pas à Lyon. Elle aurait fait rire. C'était Louis Pradel qui gouvernait. Et de quelle manière ! D'un pouvoir sans partage, sans délégation et sans opposition qui avait, au dire même des élus de sa liste, transformé le conseil municipal et le conseil des adjoints en simples chambres d'enregistrement.

Qui commande à Lyon en 1979 ? Il apparaît peu à peu que c'est M. Francisque Collomb, maire depuis décembre 1976 et successeur de Louis Pradel. Mais la question vaut tout de même d'être posée dans la mesure où tout le monde n'est pas encore convaincu de la réponse ; dans la mesure aussi où Collomb n'est pas Pradel — et le serait-il en puissance que ce n'est pas en deux ans qu'il en aurait pris les dimensions, — dans la mesure enfin où l'image de marque initiale du maire actuel et les conditions qui ont présidé à sa désignation ne l'assuraient nullement de sa réussite.

Dimanche 5 décembre 1976 : le conseil municipal de Lyon, élu en 1971, procède à la désignation de celui qui s'installera dans le fauteuil de Louis Pradel, décédé neuf jours plus tôt. Les manœuvres et contre-manœuvres discrètes, les empoignades feutrées et les prises de bec *mezza voce*, qui ont occupé le conseil en deuil tout au long de la semaine qui vient de s'écouler, aboutissent à ce résultat surprenant : un inconnu est élu à l'unanimité (moins un bulletin blanc).

Francisque Collomb est indubitablement, aux yeux de quelques-uns de ceux qui viennent de voter pour lui, un élu de transition choisi pour permettre de voir venir. L'un des conseillers municipaux le qualifie même alors publiquement de « *maire intérimaire* ». Ce conseiller, qui a renoncé quelques heures plus tôt à présenter sa propre candidature à ses collègues, se nomme Jacques Soustelle. Il est convaincu que, lors des élections municipales de mars 1977, trois mois plus tard, on passera aux choses sérieuses et que, si les circonstances viennent de l'obliger à ne pas briguer la mairie de la troisième ville de France, celle-ci ne pourra pas lui échapper lors du renouvellement de l'année suivante. N'est-il pas l'intellectuel renommé, le professeur, le député du Rhône, l'ancien ministre du général de Gaulle, bref la personnalité d'envergure nationale dont Lyon a besoin ?

« *Maire intérimaire.* » Le coup porte. C'est presque une insulte. La réponse de M. Collomb ne tarde pas. En substance : « *Je ferai un député provisoire de celui qui m'a traité de maire intérimaire.* »

Janvier 1979 : M. Francisque Collomb est toujours maire de Lyon. M. Jacques Soustelle n'est plus député du Rhône, ni conseiller municipal.

« *L'intérimaire* » est-il devenu titulaire pour autant ?

Les débuts ont été difficiles. A un maire célèbre, omniprésent, populaire, succède un homme dont les Lyonnais ignorent le visage et découvrent le nom dans les journaux. Un homme discret, d'apparence aussi compassée que son prédécesseur était simple ; costume éternellement bleu et chevelure d'argent, portant beau mais datant un peu. « *Gants beurre frais.* » Ce n'est ni un élu du suffrage populaire, rompu aux poignées de main et au franc-parler, ni un tribun. S'il prend la parole en public, il bafouille. Si on s'adresse à lui à l'improviste, il se rétracte. Ceux qui veulent faire de lui un maire « *définitif* » ont de l'ouvrage !

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 16.)

M. René Mestries, septième patron de Manufrance

M. FRANÇOIS GADOT-CLET a démissionné le mardi 23 janvier de son poste de P.-D.G. de Manufrance ; il a été immédiatement remplacé par M. René Mestries, qui devient ainsi le septième « patron » depuis 1975 de la firme stéphanoise.

Le millier de salariés occupaient les locaux de la firme, *nous signale notre correspondant*, lorsque le conseil d'administration de Manufrance s'est réuni mardi après-midi afin « *d'examiner la situation de la société et [de] préparer l'assemblée générale des actionnaires du 30 janvier* ». Il n'y a pas eu de vote au cours de ce conseil. M. Gadot-Clet a proposé de déposer le bilan de la société, ce qui, avait-il déclaré un peu plus tôt, « *est la seule solution du sérieux et de la rigueur* ». La majorité du conseil d'administration jugeant que M. Gadot-Clet « *n'était plus en mesure d'agir pour la société* » lui a demandé de se retirer, ce que fit le P.-D.G., mis en minorité, après avoir donné sa démission. Le conseil d'administration a aussitôt procédé, sur proposition de l'actionnaire principal (la municipalité de Saint-Etienne), à la cooptation de M. René Mestries en tant qu'administrateur, puis il l'a désigné à l'unanimité au poste de président-directeur général.

M. Mestries doit reprendre ce mercredi 24 janvier les négociations avec les banques, les pouvoirs publics et, en particulier, le CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) pour « *définir les moyens de l'indispensable poursuite de Manufrance* », a précisé dans un communiqué le conseil d'administration.

Le sort de la firme stéphanoise reste en effet plus précaire que jamais. Entouré de M. Bruno Vennin (P.S.) et René Nicolas (P.C.), les deux représentants de la ville au conseil d'administration, M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, au cours d'une conférence de presse, a déclaré que la démission de M. Gadot-Clet, demandée depuis plus d'un mois, était devenue nécessaire dès l'instant qu'il n'avait pas tenu ses engagements en n'appliquant pas le premier plan de redressement. M. Sanguedolce a précisé qu'il « *ne fallait certes pas s'attendre à des miracles* », mais qu'avec une direction et un plan de restructuration valables le gouvernement n'avait plus de raison de différer encore l'aide financière qu'il a promise. Il a ajouté que le simple bon sens économique montrait que 10 milliards de centimes sont nécessaires à la continuation de Manufrance, soit la *même somme qu'il faudrait payer* aux ASSEDIC pour régler les licenciements.

Cette aide de l'Etat devrait, *selon le maire, intervenir simultanément* avec celle de la banque Stern, qui apportera les capitaux *indispensables à un montage financier*. Dans les jours prochains, dès que M. Mestries aura fait connaître ses conclusions, le P.D.G. de la banque, M. Caries, provoquera un tour de table afin d'étudier les conditions de survie de Manufrance.

[*Né le 25 février 1925 à Bordeaux*, M. René Mestries, ancien élève de l'Ecole polytechnique commence sa carrière dans les travaux publics, au Maroc puis à Tanger. Il rentre en France en 1959 et devient directeur général adjoint du groupe Rey, à Aix-en-Provence, en 1963.

Devenu ingénieur consultant en gestion et organisation à la COFROR, de 1964 à 1972, M. René Mestries entre alors au *comité directeur* de Hachette comme responsable du département « organisatio et informatique ». Le 1er janvier 1977, le groupe Hachette le désigne comme directeur général du holding d'imprimerie S.D.F.-Néogravure (trois mille ouvriers), dont le président est, à l'époque, M. Edme Jeanson. Mais, le 30 novembre de la même année, il est évincé de ce poste, après avoir eu, *semble-t-il*, des relations difficiles avec le Syndicat du Livre C.G.T. C'est aussi la rupture de son contrat avec Hachette.]

AUJOURD'HUI

POLITIQUE (page 16) :
La mairie d'Oyonnax conquise par les communistes et gérée avec les socialistes.

AGRICULTURE (page 17) :
Les arboriculteurs de la vallée du Rhône s'organisent contre leurs concurrents méditerranéens.

ÉCONOMIE (page 17) :
Trappeur : une vieille entreprise régionale qui s'était laissé surprendre par les nouvelles techniques.

SOCIÉTÉ (page 19) :
Les agricultrices de Frangy à la recherche de leur personnalité de femmes.

L'AIN (page 20) :
Le département du juste milieu.

Le diocèse de Grenoble aurait-il l'évêque qu'il mérite ?

Un rebelle sous la mitre

QUE le diocèse de Grenoble soit particulièrement difficile, c'est une banalité de le remarquer. Les deux prédécesseurs de l'évêque actuel l'ont appris à *leurs dépens*. Le Dauphinois est un montagnard allergique aux structures. Selon l'expression d'Emmanuel Mounier — un enfant du pays — « *il a de la terre à ses souliers, lever à 3 heures, tranche de saucisson entre les doigts* ». Pudique à l'extrême, taciturne, n'aimant guère que l'on vienne se mêler de ses affaires ; ombrageux, contestataire, aguerri par les intempéries ; bagarreur, réaliste, travailleur acharné et subtil, il se plaît à relever les défis.

Les frontières de l'Isère sont pourtant grandes ouvertes. Grenoble compte 85 % d'habitants qui ne sont pas originaires du département. Par surcroît les travailleurs étrangers (Italiens, Algériens, Portugais, Espagnols, etc.) sont exceptionnellement nombreux (14 % de la population, soit sensiblement plus que la moyenne nationale). L'université abrite des étudiants de cent dix nationalités.

Telle est la toile de fond de l'Eglise de Grenoble, ville sans *arrière-pays et qui bute sévèrement* sur la montagne. Dans ce bouillon de culture se croisent *sans se mélanger les courants* les plus divers. « *Une cocotte-minute* », dit Mgr Matagrin, évêque depuis 1969, *dont l'assurance* tranquille a surmonté bien des conflits ; à cette population hétérogène et qui a *quadruplé en* quelques années, le ski permet de se défouler sans cesser d'exercer sa combativité.

La distorsion sociologique est inscrite dans l'habitat. A côté des paroisses traditionnelles du vieux Grenoble et de ses hôtels de style sans façade — le Dauphinois a horreur de l'apparat — les ensembles de la ville nouvelle s'élèvent inesthétiques, déshumanisants, atteints de décrépitude précoce en dépit des généreuses intentions des bâtisseurs et du confort intelligent des appartements. Nulle église ici pour les soixante mille habitants prévus. Les offices sont célébrés dans des salles communes à vocations multiples. Au-dessus de l'autel de fortune dressé pour les fêtes de Noël on lit : « *On attendait un roi, c'est un rebelle qui est venu.* »

A Grand-Place, en plein centre commercial où une cinquantaine de magasins et quatre « grandes surfaces » attirent les foules habituelles, l'Eglise a fait depuis dix-huit mois une apparition inattendue.

Mais pourquoi bouderait-elle les temples de la consommation dès lors qu'elle peut limiter ses effets grégaires ? Entre un miroitier et une boutique de prêt-à-porter, une vitrine rappelle aux passants qu'ils ne vivent pas seulement de pain et d'argent. A qui veut bien déposer son caddie quelques minutes s'ouvre une oasis de silence et de paix dont une pancarte précise à toutes fins utiles qu'elle a été « *voulue par l'évêque* ».

Ici, l'Eglise présente un visage aussi peu confessionnel que possible. Le musulman aussi y *trouve son compte*, peut y acheter un Coran et même faire ses ablutions. Un prêtre et des laïcs accueillent le « client-roi » et, sans ombre de prosélytisme, se mettent à leur disposition pour *toutes sortes d'informations*. Cassettes, montages audio-visuels, panneaux sur la vie de Jésus, enceinte pour se recueillir, fournissent aux visiteurs une nourriture spirituelle appropriée.

L'Eglise de Grenoble serait-elle d'avant-garde ? N'exagérons rien. Il serait plus juste de dire qu'elle est particulièrement active et que la « sécularisation » ne lui fait pas peur. Elle joue le jeu de l'urbanisation et essaie tant bien que mal de faire face au déracinement de l'homme moderne et à *son anonymat*. Les associations de toutes sortes y pullulent, les réseaux de communication *sont* denses, les travailleurs sociaux omniprésents.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 19.)

Notre fonction :
aider l'import-export
de notre région.

SL
Société Lyonnaise
Groupe C.I.C

C'est fini, on recommence...

LA vieille dame de Saint-Etienne est donc venue à bout d'un nouveau P.-D. G. Elle en aura usé quatre en trois ans. M. François Gadot-Clet avait *pourtant la bénédiction* de la municipalité stéphanoise et, en particulier, des élus communistes, lorsqu'il avait *pris la direction de l'entreprise*, le 1er mars 1978.

Il a échoué. Comme ses prédécesseurs.

De ses dix mois de présence à la direction *de l'entreprise, l'histoire* retiendra surtout le passif : les trois cent quarante-quatre licenciements décidés dans le cadre de son premier « plan d'action » adopté le 9 juin 1978 par le conseil municipal de Saint-Etienne, et approuvé, le 3 juillet, par les actionnaires de la société d'une part.

BERNARD ÉLIE.

(Lire la suite page 16.)

DANZAS
transports
présent dans...
...32 pays
120 agences en france
280 agences en europe
350 agences dans le monde
et dans la région rhône-alpes
ANNECY / ANNEMASSE / BELLEGARDE / BOURG-EN-BRESSE / CHAMBERY / CLUSES / FERNEY-VOLTAIRE / GRENOBLE / LYON / MODANE / OYONNAX / ROUSSILLON / SATOLAS / SAINT-ETIENNE / THONON-LES-BAINS / VALENCE / VOIRON.
DIRECTION GENERALE POUR LA FRANCE : 15, RUE DE NANCY / 75010 PARIS
TEL. : 203.99.60 / TELEX : 210991

A Oyonnax, la gauche fait l'expérience de l'union

« Programme commun »

A OYONNAX, la victoire de la liste d'union de la gauche conduite par M. Guy Chavanne (P.C.), en mars 1977, fut, pour les intéressés, une heureuse surprise. Nul n'avait prévu en effet qu'il suffirait d'un seul tour pour mettre fin à dix-huit ans de règne de la majorité (1). Il est vrai que celle-ci, sous la conduite de M. Aimin, avait, pendant ces années d'expansion marquées par un appel spectaculaire à la main-d'œuvre immigrée (2), quelque peu négligé les besoins en équipements culturels et sportifs de la population. La gauche mit donc l'accent sur ces besoins et fit de l'action culturelle et sportive l'axe de son programme commun municipal.

Oyonnax est une des deux municipalités de la région conquises par les communistes en mars 1977. La solidarité avec les socialistes ne s'est pas démentie.

Son succès ne put cependant être complété lors du scrutin législatif. Elu conseiller général en 1976, maire en 1977, M. Guy Chavanne a échoué en mars 1978 face à M. Charles Millon (U.D.F.-P.R.) malgré son affabilité et son dynamisme (3).

M. Millon, maire de Belley, s'est, en revanche, affirmé comme le successeur de M. Marcel Anthonioz, ancien ministre, élu de 1951 jusqu'à sa mort en 1976, et jusqu'à cette date véritable « patron » du département.

Dans un département acquis à la majorité (avec MM. Jacques Boyon, R.P.R., dans la première circonscription, et Guy de La Verpillère, U.D.F.-P.R., dans la troisième circonscription), face à un pouvoir qui exerce sur place une tutelle de nature, selon M. Chavanne, à « *freiner* » l'activité de la municipalité, la tâche du maire n'est donc pas aisée.

Elle est d'autant plus difficile à mener à bien que l'action de l'équipe municipale (composée de quatorze élus communistes, sept socialistes, cinq non-inscrits et un P.S.U.) est placée sous le signe d'un double apprentissage.

(1) Au premier tour, la liste d'union de la gauche a emporté vingt-six des vingt-sept sièges du conseil municipal.

(2) Celle-ci représente le tiers de la population.

(3) Ancien enseignant à l'université de Lyon, M. Chavanne, qui est âgé de quarante-trois ans, dirige l'union des coopérateurs de l'Ain.

Il s'agit d'abord pour la municipalité tout entière de l'apprentissage de la gestion de la ville. Après plus de trois mandats, M. Aimin avait habitué ses concitoyens à un mode de gouvernement assez éloigné de celui qu'applique M. Chavanne. Le passage de l'un à l'autre ne va pas sans difficultés.

Les Oyannaxiens paraissent, en effet, quelque peu réservés à l'égard des tentatives de développement de la vie démocratique conduites par la municipalité. Ainsi la discussion et le vote du budget de 1978 devant le public ont suscité un réel intérêt, que la longueur des débats a transformé en lassitude. De même les réunions organisées dans les quartiers n'ont pas le succès espéré, pas plus qu'elles ne donnent vie à la « *démocratie de quartiers* » que la gauche appelle de ses vœux. Enfin le travail en commission est souvent perçu comme un frein à l'efficacité de l'action municipale.

La question de la démocratie fait l'objet d'ailleurs d'une approche différente au sein de l'équipe municipale, les élus socialistes mettant en avant des *conceptions plus « autogestionnaires »* que celles de leurs partenaires communistes. Mais il n'y a pas là matière à querelle.

Le P.S. ne jouit en effet à Oyonnax que d'une implantation récente ; aussi ses membres font-ils l'apprentissage de la vie politique, quand ce n'est pas celui de la vie active. Ces problèmes « de jeunesse » sont, semble-t-il, à l'origine du désaccord survenu entre la section d'Oyonnax et deux de ses jeunes élus qui se trouvent désormais « en congé de parti ».

Ces départs handicapent le P.S. : M. Christian Joyard, l'un des partants, préside en effet la commission de l'information, seule commission qu'il revenait au P.S. de présider.

Réduits à cinq, les socialistes « *regardent avec envie ce qui se passe au chef-lieu* » (Bourg-en-Bresse), où le maire, M. Louis Robin, est socialiste ; et ils s'efforcent d'améliorer leur implantation. A l'inverse, M. Chavanne constate : « *A Oyonnax, la gauche c'était et c'est encore le parti !* »

Chacun étant conscient de ce rapport de forces et des difficultés que comporte tout apprentissage, il n'est pas surprenant de constater que la vie municipale se déroule sans accroc. Il n'y a eu ni vote contradictoire ni abstention de la part des socialistes. La campagne pour les élections législatives (au cours de laquelle Mme Lisette Jouvray, deuxième adjoint, était la suppléante du candidat socialiste face à M. Guy Chavanne), n'a pas laissé de séquelles de nature à entamer la cohésion de l'équipe au pouvoir.

Certes, les élus socialistes peuvent avoir des points de vue divergents sur telle ou telle question, mais ils affirment : « *Tant que le programme est respecté, il n'y a aucune raison de remettre en cause la solidarité municipale.* »

Compte tenu du contexte national, M. Chavanne en vient à souhaiter que les deux groupes communiste et socialiste « *expriment davantage* » leur originalité, car, dit-il, « *l'union ne signifie pas l'amalgame* ».

Serait-ce qu'à Oyonnax l'union se porte trop bien ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

TRIBUNE

La Savoie dans l'alternance

CURIEUX département cette Savoie qui semble changer de représentation politique par foucades. Tout à droite de 1958 à 1973, tout à gauche de 1974 à 1978, plus équilibré depuis, avec deux députés et un sénateur socialistes, un député R.P.R. et un sénateur centriste. Les mêmes variations se retrouvent à l'intérieur de la gauche radicale-socialiste avant la guerre.

En fait, ces coups de balancier recouvrent un équilibre politique assez stable, proche de la moyenne nationale, ancré dans une tradition culturelle de gauche, qui a toujours opposé la Savoie à la Haute-Savoie. Cet équilibre global est lui-même composé de microclimats fort contrastés : Chambéry, ville bourgeoise, en train de se transformer ; la combe de Savoie encore marquée par l'opposition entre rouges et blancs ; les fonds de vallées ouvriers de la Maurienne et de la Tarentaise, où la compétition est vive dans une gauche majoritaire ; les hautes vallées religieuses et conservatrices ; les bourgs commerciaux, les stations touristiques à la traditionnelle instabilité municipale.

∴

De cette image contrastée ressort une aspiration à la pluralité de représentation. La Savoie accepte mal la contrainte d'un scrutin majoritaire, l'élimination de la représentation d'une famille politique. Elle se rebelle contre toute tentative de monopolisation politique, cherche à maintenir un équilibre qui garantit le libre choix de l'électeur, donc la possibilité de sanctionner l'élu.

C'est dire qu'aucune position n'est jamais acquise dans ce département. Seul le travail paie. La gauche s'y attache depuis qu'elle est majoritaire au conseil général. Imposant une rigoureuse politique financière, elle a su, par une habile procédure d'orientation budgétaire, établir un dialogue permanent entre élus et administration, mieux contrôler l'évolution des masses budgétaires et dégager les ressources nécessaires à une audacieuse politique départementale. A titre d'exemples, les deux dernières innovations décidées par le conseil général : la gratuité généralisée des transports scolaires quotidiens et hebdomadaires ; la prise en charge par le département de l'entretien des boucles de ski de fond, écartant ainsi la menace de la privatisation et du péage, par une solidarité entre villes du département et monde rural.

Si ces deux décisions ont été votées à l'unanimité par l'assemblée départementale, elles ne sont pas apolitiques pour autant. La tradition de la gauche savoyarde est d'afficher la couleur, de clarifier les options.

∴

Dans ce cadre, quel est l'avenir de la gauche en Savoie ? C'est aux électeurs savoyards d'en décider, notamment lors des prochaines élections cantonales et européennes. Mais il me paraît clair que l'avenir de la gauche savoyarde est lié à l'avenir de l'union de la gauche sur le plan national. La forte tradition unitaire des socialistes et des communistes savoyards, surmontant les périodes difficiles, mobilise les électeurs qui jugent sévèrement les divisions et n'apprécient guère leur écho savoyard. Aussi, la gauche savoyarde participe-t-elle au débat national avec, selon l'expression d'Antonio Gramsci : « Le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté. »

JEAN-PIERRE COT,
député P.S. de la Savoie.

Qui commande à Lyon ?

(Suite de la page 15.)

Le conseil municipal l'a choisi en décembre 1976 parce qu'il paraissait plus apte que M. Jacques Soustelle à mener les listes PRADEL (1) à la victoire en mars 1977. Il remplit son contrat. *La poussée de la gauche* se limitera, lors de l'échéance, au gain, par les listes P.S.-P.C.-M.R.G., de deux secteurs ; cela malgré la concurrence de M. Soustelle qui présente des équipes dans sept secteurs sur neuf et est battu partout. En mars, voici donc M. Francisque Collomb reconduit dans son mandat de maire par un conseil municipal dont la majorité lui doit son élection. Il a six ans devant lui.

« *Nous sommes passés de l'homme-orchestre à l'orchestre* », explique M. Charles Béraudier, adjoint au maire sous Louis Pradel, comme sous son successeur. Cette remarque illustre le changement qu'ont ressenti les Lyonnais : on ne succède pas seul à Pradel. De là à penser que si M. Collomb ne gouverne pas seul il ne gouverne pas du tout, le pas est vite franchi.

C'est vrai, le nouveau maire de Lyon ne gouverne pas seul. Non seulement il n'a pas été préparé à cela mais les circonstances ont *changé. La crise économique* est venue, les finances de la ville ont souffert, les grandes réalisations par lesquelles Louis Pradel a voulu moderniser Lyon doivent être amorties, rentabilisées, utilisées. Au conseil municipal, l'opposition est maintenant *représentée et*, à l'extérieur, les menaces ne manquent pas : si le nouveau maire ne s'impose pas, si son fief n'apparaît pas inexpugnable, sa durée et sa sucession assurées, les candidats ne tarderont pas à se faire connaître. Du temps de Pradel, on avait parlé de MM. Jérôme Monod et Michel Poniatowski. Ne parle-t-on pas, dès les élections législatives de 1978, de M. Raymond Barre ? Et n'y a-t-il pas du côté de la Croix-Rousse un jeune député gaulliste, M. Michel Noir, dont les ambitions pourraient bien ne pas se limiter à la troisième circonscription du Rhône ? Sans parler des projets que nourrit pour lui son parti...

Toutes ces raisons ont conduit ceux qui avaient intérêt à ce que M. Collomb consolidât sa position à l'aider, à « *verrouiller* », comme ils disent eux-mêmes, les issues. Le maire ne s'exprime pas très aisément devant un auditoire ? On rédigera les textes. Il n'est pas connu des Lyonnais ? On le fera connaître. Ce n'est pas un homme assez « public » ? Il sortira de sa mairie. La presse ? Il la rencontrera désormais régulièrement ; en tout cas les travaux du conseil municipal feront l'objet de comptes rendus, etc., etc.

« *L'orchestre* » qu'évoque M. Béraudier n'est pas un tout unique, son intervention auprès de M. Collomb varie selon la nécessité. Il y a d'abord le conseil des adjoints : une quinzaine de personnes qui siègent autour du *maire chaque semaine* : adjoints à la mairie centrale, adjoints investis de délégations particulières, adjoints d'arrondissements et spécialistes concernés par les questions à l'ordre du jour. *Là le* maire écoute, ne tranche pas toujours, s'informe, demande qu'on lui débroussaille un problème qu'il n'estime pas pouvoir résoudre dans l'immédiat. Là sont préparées les séances du conseil municipal.

Une autre instance, plus restreinte, est celle du petit groupe des conseillers très proches : ceux qui, immanquablement, sont qualifiés d'éminences grises ou de « *père Joseph* » (2). Ils sont cinq ou *six, tout* au plus ; peut-être moins. Parmi eux, sans doute, des amis comme M. André Mure ou Mᵉ Joannes Ambre, dont il est toutefois difficile de savoir si les rapports de confiance qu'ils entretiennent avec M. Collomb se traduisent par une influence politique. Parmi eux, surtout, MM. Charles Béraudier et André Soulier.

Le premier fut longtemps, à *Lyon, l'homme de la fidélité* à M. Jacques Soustelle. Il assura sa représentation quand celui-ci était en exil (3), facilita son retour et sa réélection au conseil municipal, mais... ne fit pas campagne pour lui en 1976 et rallia le camp de M. Collomb. Adjoint chargé du budget, *il est le* deuxième personnage du conseil, celui qui fait marcher la machine financière. Il voit dans Francisque Collomb « *le changement dans la continuité* », ce qui lui permet d'expliquer son choix et sa loyauté envers le maire actuel, qu'il aide et conseille dans les questions techniques, et au-delà. A cela s'ajoute une solidarité « patriotique » : les deux hommes sont natifs de la même commune : Saint-Rambert-en-Bugey.

Le rôle de M. André Soulier est du même ordre. De tous les proches, il est celui qui a le plus intérêt à « *verrouiller* » la mairie aux convoitises extérieures et à aider le maire à s'imposer. Il est aussi celui dont les ambitions municipales ont été connues le plus tôt pour la bonne raison qu'il ne les cachait pas. Avocat de quarante-six ans, très bourgeoisement installé, il ne laisse guère douter de son désir d'être un jour maire de Lyon.

Ancien mendésiste, ancien socialiste ayant rompu avec le parti socialiste par refus de l'alliance avec le parti communiste, il a rallié le camp de M. Collomb en 1977 et, déjà à cette époque, s'était attaché à limiter le danger de la concurrence gaulliste. Il n'avait peut-être pas été tout à fait étranger à la décision du maire de ne pas accepter sur une de ses listes un des espoirs du R.P.R., M. Jacques Toubon, alors pressenti comme candidat au siège de la quatrième circonscription législative (et qui devait finalement s'effacer en 1978 devant la candidature de M. Raymond Barre).

Un intérimaire qui dure

M. Soulier a choisi M. Collomb sans ambiguïté, et il œuvre à ses côtés sans ambiguïté, jouant la complémentarité. Les discours du maire, on dit que c'est un peu lui qui les écrit ; la défense et l'illustration du successeur de M. Louis Pradel, il les assure volontiers, usant pour cela de son *talent d'avocat. Ses relations*, ses atouts d'homme rompu aux contacts humains, d'interlocuteur chaleureux et disert, il les a mis au service du maire et revendique *bien* haut son loyalisme. Son « *créneau* » est la réussite de M. Collomb. Un mandat, deux mandats (le maire est âgé de soixante-huit ans), peu importe. Cette réussite sera un peu la sienne et il lui faut le temps de se faire des partisans à Lyon et dans le conseil municipal. Il s'y emploie, sachant que son handicap est de ne pas avoir derrière lui l'appareil d'un parti ou un groupe structuré.

L'influence de MM. Béraudier et Soulier sur le maire est difficilement mesurable. Il est certain qu'ils sont de proches conseillers, écoutés. Mais M. Collomb, industriel parti de rien ayant derrière lui une réussite professionnelle qui témoigne de ses qualités d'entrepreneur, semble avoir compris le risque qu'il courait à apparaître comme un *homme qui* ne peut gouverner seul. La tournée des arrondissements qu'il a entreprise à la fin de l'année 1978 et qu'il continue systématiquement lui a donné le goût des contacts avec le public. Il s'exprime plus aisément, commence même, dit-on, à improviser au cours de ses allocutions, si ce n'est à vouloir se passer de texte et à trancher plus volontiers de sa propre initiative. Il fait désormais savoir qu'il a bien l'intention d'être à nouveau candidat en 1983. Et ses amis, se *référant à l'élection de Louis* Pradel, en 1957, ne sont pas loin de penser que Lyon aime bien les maires intérimaires qui durent.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) PRADEL : ce sigle, qui signifie : « *Pour la réalisation active des espérances lyonnaises* », avait été inventé par Louis Pradel pour les élections municipales de 1965. L'association propriétaire du sigle avait pour secrétaire général M. Francisque Collomb.

(2) Capucin, confident et conseiller de Richelieu.

(3) M. Jacques Soustelle a été contraint de quitter la France d'avril 1961 à octobre 1968. Ancien gouverneur général en Algérie (en 1955-1956), il était retourné à Alger après le 13 mai 1958, avant d'être nommé ministre de l'information dans le premier gouvernement du général de Gaulle. Favorable aux thèses de l'Algérie française, il s'était peu à peu retrouvé dans une opposition résolue à la politique du chef de l'Etat. Au point qu'il avait dû s'exiler, car il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour complot contre l'autorité de l'Etat.

RHONE - ALPES
EN 13 ET 50 CARTES

Cartographie du recensement de la population réalisée par l'INSEE Rhône-Alpes et l'IGN.
De 25 F à 30 F le recueil.

POUR COMPRENDRE
L'ÉCONOMIE
RHONE - ALPES

par S. Faure,
un ouvrage clair sur une région en mutation. Prix : 25 F.

En vente à l'INSEE :

OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE
RHONE - ALPES

Centre d'informations économiques et sociales

ouvert à tout public de 9 h à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Tél. : (78) 63-22-02
165, rue Garibaldi,
69003 LYON.

SOCIAL

C'est fini, on recommence...

(Suite de la page 15.)

Et, d'autre part, les mille trois cents autres suppressions d'emplois contenues dans sa proposition du mois de décembre et liés à l'arrêt de l'activité de la *manufacture* d'armes et de cycles. Pourtant le bilan n'est pas complètement négatif. Mais ses démarches renouvelées pour convaincre des partenaires extérieurs de reprendre les différentes activités de Manufrance, son succès auprès de la municipalité, qui a accepté la constitution d'un holding et de trois filiales d'exploitation, mesures qu'elle refusait d'envisager quelques mois plus tôt, ainsi que ses efforts pour améliorer le catalogue, tout cela ne restera sans doute pas dans les mémoires.

Avec un nouveau patron à sa tête, fût-il polytechnicien, Manufrance n'est pas sauvée pour autant. La *sombre réalité* des chiffres est là pour le prouver : le chiffre d'affaires 1978 de la société a été inférieur à celui de 1977 (505 millions au lieu de 598) et les pertes d'exploitation n'ont diminué que très légèrement (108 au lieu de 110). La trésorerie, estimait M. François Gadot-Clet avant son départ, ne permettra pas d'assurer l'échéance du mois de février. Il prévoyait même un trou de 19 millions à cette date. Ce sont les raisons qui l'incitaient à souhaiter le dépôt de bilan assorti d'une demande — dans le cadre d'un règlement judiciaire — de mise en location-gérance des diverses branches d'activité.

D'autant qu'un délicat problème d'investissements se pose : faut-il lancer l'impression du catalogue dont les maquettes, les photos, sont prêtes, mais dont le coût de fabrication pour 1 300 000 numéros est estimé à 25 millions de francs ? Ne rien faire, alors que l'édition précédente a sérieusement vieilli, c'est handicaper très sérieusement la vente par correspondance et donc aggraver le déficit. A l'inverse, engager ces dépenses en sachant que fin février les caisses seront vides, n'est-ce pas faire courir un risque aux sous-traitants engagés dans le pari ? Le premier souci du nouveau P.-D. G., M. René Mestries, devra donc être de réunir les fonds nécessaires pour faire face aux échéances immédiates.

A-t-il, comme on l'a dit, l'assurance du P.-D.G. de la banque Stern, M. Carriès, d'un déblocage *rapide* de 50 millions de francs ? De toute façon, cette somme ne permettrait pas à Manufrance de tenir bien longtemps. Quant aux chances de voir l'Etat intervenir à nouveau, alors qu'il n'a jusqu'à présent accepté de mettre dans cette affaire que 8 millions de francs sur les 20 millions promis, elles s'amenuisent à mesure que la situation se dégrade.

BERNARD ELIE.

Sept P.-D. G. en quatre ans

Fondée en 1885 par Etienne *Mimard, la Manufacture d'armes et* de cycles de Saint-Etienne, devenue au fil des ans Manufrance, avait eu quatre P.-D. G. en quatre-vingt-dix ans. Depuis le départ en retraite, à l'âge de soixante-huit ans, le 1ᵉʳ avril 1975, de M. Georges Drevet, les fonctions de président-directeur général ont changé de titulaires à sept reprises :

M. André Blanc, 1ᵉʳ avril 1975 au 22 avril 1977.

M. Henri Fontvieille, 21 mai au *30 mai 1977.*

M. Jacques Petit, 10 octobre 1977 au 4 février 1978.

M. Henri Fontvieille, 4 février au 12 février 1978 *(intérim).*

M. Jean Hamon, administrateur provisoire, 12 février au 28 février 1978.

M. Gadot-Clet, 1ᵉʳ mars 1978 au 23 janvier 1979.

M. René Mestries, depuis le 23 janvier 1979.

« Le Progrès »

(Suite de la page 15.)

Et pour y parvenir, il offre 100 millions de francs. La barre de la surenchère est donc placée très haut. S'il gagne son pari, M. Lignel entend « *donner à l'équipe rédactionnelle* du Progrès *une motivation digne du passé du journal* », motivation quelque peu émoussée par le phénomène du monopole de l'agence AIGLES.

Même si, comme l'a bien précisé la cour d'appel, les accords signés, en 1967, entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* ne sont pas concernés directement par cette mise aux enchères privées du quotidien lyonnais, quelle qu'en soit l'issue, il est non moins évident que la prise de contrôle du *Progrès* par M. Lignel ne serait pas sans répercussions sur l'ensemble du *groupe.*

Mais Mme Brémond ne paraît pas décidée à abandonner la partie. « *Je me sens une responsabilité morale vis-à-vis du journal* », dit-elle, tandis que son avocat-conseil souligne la prééminence des Brémond par rapport aux Lignel dans le développement du *Progrès.* Ces considérations « morales » ainsi que les intérêts importants liés à l'avenir du groupe de presse AIGLES pèseront-ils suffisamment lourd pour faire échec aux 100 millions de francs jetés dans la balance des enchères par M. Jean-Charles Lignel ?

CLAUDE DURIEUX.

L'Ardèche et la Drôme dressent des contre-feux face à l'offensive des Méditerranéens

Vergers en bataille

UN programme régional pour les fruits et légumes va être adopté pour la région Rhône-Alpes. Il devrait favoriser le redémarrage de l'économie fruitière et légumière, notamment dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, par le rétablissement de subventions et de prêts à taux bonifié pour le renouvellement du verger.

Des programmes identiques seront définis pour les autres régions fruitières. L'aide au renouvellement du verger ne constitue en fait que la première étape. Elle sera suivie de trois autres qui se traduiront par la création de stations expérimentales dont les programmes de recherche seront adaptés aux soucis spécifiques des producteurs de la région (jusqu'alors les professionnels déploraient l'absence de contact avec la station expérimentale de l'INRA — Institut national de la recherche agronomique — de Saint-Marcel-lès-Valence...), par l'amélioration de l'organisation des producteurs et celle des outils de stockage et de transformation.

Les fruits espagnols remontent la vallée du Rhône. Les arboriculteurs français ont décidé de s'armer contre cette concurrence.

Face à la *concurrence* étrangère qui se développe, l'impulsion nouvelle donnée par cette *convention*, dit-on à Privas comme à Valence, profitera aux plus dynamiques. Sera-t-elle suffisante pour enrayer le déclin du verger, son vieillissement et redonner aux nombreuses coopératives et groupements de producteurs le volume de production nécessaire à leur équilibre financier ? Le mouvement sera-t-il suffisamment rapide pour maintenir l'emploi dans les entreprises des deux départements, touchés *comme ailleurs par la* vague du chômage ?

La crainte que suscite la concurrence espagnole et grecque *sur les bords de la Méditerranée* a remonté le couloir rhodanien. Important producteur *de* l'Ardèche, président du Comité économique des fruits et légumes de la région Rhône-Alpes, M. Henri Bois estime que l'élargissement de la *C.E.E.* aggrave un problème qui existe déjà. « *L'Italie, on vit avec...* dit-il. *La concurrence grecque, nous l'avons déjà. Avec des aides directes du gouvernement, les exportateurs hellènes ont fait de Munich la plaque tournante du marché de la pêche en Europe et la production française est menacée. Avec huit à dix ans de répit, l'Espagne a le temps de s'adapter. Aujourd'hui, elle cherche surtout à minimiser nos craintes* »

Quelques chiffres suffisent *pour mesurer l'importance de la* menace que cette concurrence fait peser sur l'économie agro-*alimentaire de ces départements* : en 1977 les fruits représentaient près du cinquième de leur production *agricole totale* ; près du quart avec les légumes pour la seule Drôme (le dixième seulement pour la France entière). Les deux départements réunis ont récolté une pêche sur quatre, une poire ou 1 kilogramme de cerises sur 10 produits en France.

La tradition fruitière de la région s'explique par le besoin *d'intensifier la production* sur des surfaces d'exploitation étroites, lesquelles sont à l'origine également du développement de la vigne et, surtout dans la Drôme, des petits élevages de pintades, de dindes et de lapins. Il est d'ailleurs *significatif* que le seul verger « capitaliste » de la région, le domaine de Saint-Georges, *300 hectares, constitué* il y a vingt ans et situé en réalité à l'extrême pointe du Gard, soit aujourd'hui à vendre.

La Golden invincible

Relever le défi de la concurrence des pays méditerranéens est donc une nécessité pour l'Ardèche et la Drôme, tant pour le maintien du revenu agricole que *pour le maintien* de la population elle-même. Or, depuis 1973, *non seulement* la production décline, mais aussi le potentiel de production. Celui-ci est en ré*gression* de 20 % depuis cinq ans pour les pêches, où le renouvellement du verger ne représente que 2 à 3 % des *surfaces*, quand il en faudrait 8 %. Les producteurs sont découragés par des accidents climatiques répétés. Alors que la demande de poires est bonne, le revenu par hectare qui oscille entre 6 000 francs et 12 000 *francs reste insuffisant* pour le maintien des arbres. Pour les cerises et les abricots, les résultats en dents de *scie* dus aux gelées et le coût de la récolte dépriment les producteurs. En pommes, l'irrégularité des variétés locales conduit à la monoculture de la golden, déjà surabondante mais pour laquelle, dit-on *au comité économique*, « *même quand les ventes sont faiblardes, le résultat économique reste le meilleur* ».

Le rétrécissement du verger est encore favorisé par la pression qu'exerce l'urbanisation, c'est-à-dire l'accroissement des villes, mais aussi par la *multiplication* des résidences secondaires. Il l'est enfin par l'âge des arboriculteurs, plus de cinquante ans, qui *n'ont de successeurs que* lorsqu'ils ont réussi...

« *La succession des désastres climatiques enregistrée depuis 1973 pose des questions sur la vocation fruitière de la Drôme* », estime le directeur départemental de l'agriculture, M. Darnis, qui s'empresse d'ajouter qu' « *il est impensable, compte tenu des investissements pour le réseau d'irrigation, de la présence des hommes et des coopératives, de supprimer les cultures fruitières* ».

Avec des frais fixes invariants, des tonnages qui régressent, les sept coopératives de l'Ardèche et les sept autres de la Drôme qui contrôlent environ les deux tiers de la production ont des *équilibres financiers peu stables* en dépit de certains efforts pour commercialiser en commun et *développer les exportations*. Par exemple, le tonnage conditionné par Fruicoop, près de Valence, oscille entre 10 000 et 13 000 tonnes, alors qu'on a déjà atteint 18 000 tonnes, dit un salarié de l'entreprise. Le nombre d'adhérents diminue également : de 580 on est passé à 350.

Les espoirs de la conserve

La faiblesse des tonnages traités par certaines coopératives, comme celles de Saint-*Sauveur-Montagu, d'Annonay ou* de Sarras dans l'Ardèche, posera rapidement la question de leur *absorption* ou de leur rapprochement. Déjà, dans le Rhône, la coopérative de Marcilly fermerait ses portes. La situation est *aggravée par le manque* de discipline des producteurs. Les ventes au bord des routes absorbent 5 à 6 % du volume de production des cerises et des pêches. « *Ils vendent de plus en plus cher et prennent les touristes pour des Américains* », dit un employé de Valence. Le contrôle plus rigide de la production, tant sur le plan technique que fiscal, *le fait que* les outils coopératifs ne commercialisent bien que les bons fruits, incitent de plus en plus les producteurs à « oublier » leur engagement d'apport total à la coopérative et à vendre eux-mêmes leurs *fruits*.

Certaines entreprises ont commencé de réagir en diversifiant leurs activités. Ainsi, depuis quatre ans, la petite coopérative laitière de Vernoux, dans l'Ardèche, a un atelier de surgélation de petits fruits rouges. D'autres *conditionnent* des agrumes, qu'ils importent. Certaines enfin sont tentées de compenser leur chute de production par des achats de fruits à l'extérieur. C'est le souhait des salariés permanents, qui y voient l'assurance du maintien de leur emploi. Mais les responsables *économiques* craignent qu'une telle solution ne crée des courants commerciaux irréversibles et, *finalement, concurrents* des productions locales.

Aussi, l'espoir de voir maintenus et les outils industriels et le verger dans des *départements* où le revenu agricole n'est déjà guère brillant (au cinquante-huitième rang pour la Drôme, au quatre-vingt-dixième pour l'Ardèche) réside-t-il dans le programme régional. Si l'ensemble *des cultures* fruitières doivent être soutenues, l'avenir des cerises et des fraises, pour lesquelles il n'y a pas de *concurrence* européenne, ni, dit-on à Valence, de frein pour le prix à la consommation, semble plus prometteur. La diversification passe aussi par le développement des cultures légumières et surtout de la tomate qui, avec la *fraise*, viendrait à compenser la diminution du verger de pêches, aux rendements trop irréguliers. Elle passe encore par la transformation industrielle, avec l'alcool de poires et les confitures de fraises. *Mais la création d'une* conserverie est exclue, la capacité d'absorption des entreprises du Gard (*Conserve-Gard* et *Saint-Mamet*) étant largement suffisante pour les éventuelles surproductions. Enfin, face à l'Espagne, *qui fournit des variétés* précoces, les producteurs de la Drôme et de l'Ardèche joueront la carte de la complémentarité *en s'orientant vers* les variétés tardives. Il reste que, pour redonner aux producteurs *le goût de l'effort, il faudra,* comme on commence à le faire dans les coopératives viticoles, les rémunérer en fonction de la *qualité*.

L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. pourrait cependant avoir des conséquences heureuses. L'Espagne, qui produit surtout des pêches de *conserve*, pourrait devenir, avec la vague des « aoûtiens », un bon débouché pour les pêches de bouche françaises, à *condition toutefois* de savoir percer les circuits commerciaux des fruits et légumes espagnols *particulièrement étanches*...

JACQUES GRALL.

Les fabricants de chaussures de ski cherchent à reprendre du terrain

Neige aux pieds

QUE ce soit dans le domaine des *skis*, des *bâtons*, des fixations de sécurité, les fabricants français de matériels de sports d'hiver se sont taillé de confortables parts de marché, tant en France qu'à l'étranger. Fort de ses onze filiales spécialisées dans les « planches », le groupe Rossignol a vendu plus d'un million et demi de paires de skis en 1977. Il occupe le premier rang mondial de la *spécialité, dont il détient* 21 % en valeur. Salomon et Look se disputent la suprématie mondiale sur les fixations de sécurité, *marché qu'ils ont colonisé* à plus de 50 % et dont ils ont pratiquement évincé tous leurs concurrents, à l'exception de l'Autrichien *Tyrolia*. *Kerma*, qui réalise 75 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, fournit des bâtons à pratiquement toutes les *équipes engagées* dans la Coupe du monde de ski. Lauréats de la course au développement des loisirs d'hiver, ils ont tous des caractéristiques communes : être à l'origine des entreprises familiales et artisanales, être implantés en *Savoie ou dans* le Dauphiné dans un rayon de 100 kilomètres autour de Grenoble.

Une vieille maison française n'avait pas su prendre le tournant des nouvelles techniques et de la nouvelle clientèle. Elle a réagi.

Mais ces deux conditions ont-elles été nécessaires et *suffisantes* pour devenir le leader mondial d'une spécialité ? Assurément, non ! Ni le succès en *compétition* ni la *réputation* auprès des consommateurs n'ont permis aux skis Dynastar et Dynamic de sauver leur indépendance. Les premiers sont entrés dans l'orbite de Rossignol, les seconds ont été absorbés, comble du déshonneur, par *une firme* autrichienne, Atomic. Et l'affaire aurait pu tourner plus mal encore pour le dernier fabricant *national* de chaussures, Trappeur, P.M.E. héroïque de la ruée vers l'or blanc, qui a proprement failli disparaître.

Grandeur et décadence, la *marque* prestigieuse des années 60 n'a été sauvée du naufrage qu'en changeant de cap et de capitaine. Un drame du capitalisme en quatre actes qui vaut d'être conté.

Premier acte. Le décor des années 60 est planté. Sur toutes *les pistes du monde*, les champions français ramassent les médailles à la pelle. Presque tous sont chaussés par un *fabricant* de Sillans, M. Carrier, dernier rejeton d'une vieille famille qui vend des brodequins en cuir depuis *le début du siècle* sous la marque Trappeur. Les courses en montagne et les descentes en ski s'étant *popularisées, la famille* s'est peu à peu spécialisée : chaussures de varappe, de randonnée pour la montagne ; *chaussures à double laçage, à* crochets, pour le ski. Le rideau tombe sur les années 68-70 : le ski français est au *faîte* de la gloire sportive ; Trappeur fabrique une paire de chaussures de ski sur deux vendues en France, une paire sur dix vendues dans le monde.

Grosso modo, les principales entreprises françaises et étrangères se partagent plus ou moins équitablement le marché. Dans ce contexte, l'affaire paraît florissante, et M. Carrier passe *la* main au groupe des chaussures André.

Deuxième acte : les premières *années 70, en toile de fond*. Les succès des champions français se font rares. Les sports d'hiver deviennent un loisir de grande consommation. La plupart des fabricants français de matériel en profitent pour établir leur hégémonie. Mais la chaussure de ski est victime d'une double révolution : technique d'abord, le plastique remplaçant le cuir ; commerciale *ensuite*, le *touriste* se substituant au sportif. Erreur de jugement, manque d'agressivité des hommes en place ? Trappeur échoue sur les deux tableaux.

Il propose un modèle de chaussures (à injection) théoriquement parfaites, mais mal com*mercialisées par les détaillants* et trop dures pour les skieurs du dimanche. La déconfiture est d'autant plus rapide que les fa*bricants italiens* — Nordica, Tecnica, Garmont, Dolomite, Caber — déferlent avec des chaussures modernes, légères, bon marché. C'est *même* un *véritable* raz de marée qui balaie proprement l'unique fabricant allemand et l'un des deux fabricants suisses, tandis *que* trois marques autrichiennes se restructurent. L'autre fabricant français — Echung, un Alsacien — coule à pic, après une tentative de sauvetage du groupe André.

Direction l'Himalaya !

Trappeur a la tête sous l'eau : 8 millions de pertes pour 18 millions de francs de chiffre d'affaires, *moins de 25 000* paires vendues en France, moins de 60 000 vendues dans le reste du monde. *la marque n'a plus* de représentation commerciale aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Rideau.

Troisième acte. *Décor* de la deuxième moitié des années 70. Jadis, les champions français collectionnaient les victoires. Les firmes italiennes *ont* colonisé 65 % du marché mondial de la chaussure de ski, Nordica en occupant à elle seule 25 %. Américains, Suisses, Autrichiens, Japonais et Français se disputent les restes. Le groupe André décide *néanmoins que le jeu* en vaut la chandelle : « *L'image de marque de Trappeur reste bonne* ». M. François Feyel est donc installé à la tête de l'affaire ; près de 6 millions de francs sont investis en équipe*ments lourds* ; *quatre-vingt-dix* des trois cents salariés sont mis à la retraite anticipée ; les productions pour le ski et celles pour la montagne sont *séparées*, celles-ci sont installées à Sillans, berceau de la société, celles-là sont implantées à Saint Laurent-du-Pont, qui devient le siège social ; Jean-Claude Killy, toujours auréolé par sa triple couronne olympique, est appelé comme conseiller technique, et donne son nom à une chaussure.

Le réseau commercial à l'étranger est rebâti, avec notamment la prise de contrôle d'une société de *distribution américaine*, Kristal Ski, à Tacoma.

Trappeur sort la tête de l'eau. En 1978, la société a réalisé 28 *millions et demi de francs de* chiffre d'affaires dans la chaussure de ski, pas encore de bénéfice, mais elle a reconquis quelque *20 % du marché* français (80 000 paires sur 410 000) et près de 4 % du marché mondial (150 000 paires sur 4 000 000). Les salariés *des deux usines* Trappeur ne partent plus à la retraite anticipée ! Rideau !

Quatrième acte. 1978 se ter*mine, 1979 commence à peine*. Ce sont des champions étrangers, comme les Allemandes Christa Kinskoffer ou Maria Epple, *qui chaussent maintenant* des Trappeur et qui gagnent. La société a quitté sans regret et sans *tapage le « pool » des fournisseurs* de l'équipe de France, dont les coureurs utilisent désormais presque exclusivement des chaussures... italiennes Caber. A Saint-Laurent-du-Pont, on s'affaire pour mettre au point le nouveau catalogue qui sera pré*senté aux prochains salons* des sports d'hiver de Grenoble et de Munich. M. Feyel veut frapper un grand coup en présentant huit modèles nouveaux. *Sept chaussures « aussi légères mais plus solides »* que celles des principaux concurrents, notamment *Garmont, inventeur de* la chaussure de moins d'un kilogramme ; et une véritable « *formule un* », coque sophistiquée pour champion, qui portera la griffe de Jean-Claude Killy.

En même temps, pour consolider et augmenter le terrain regagné, *la société met en place* une stratégie commerciale en profondeur. Il s'agit de convaincre les *détaillants* de « *vendre français* ». La bagarre avec les concurrents italiens sera d'autant plus rude que le taux de *croissance* du marché du matériel de ski est désormais de 3 à 4 % l'an en Europe. Mais Trappeur compte sur l'exportation *pour confirmer* son redressement. Les skieurs américains seront tout particulièrement sollicités : quatre-vingt-dix-neuf paires de chaussures sur cent vendues aux Etats-Unis sont fabriquées à l'étranger, et la demande *augmente* encore de 7 à 8 % par an. La production des chaussures de montagne offre en outre de bonnes perspectives de *développement*, avec 13 *millions* 500 000 francs de chiffre d'affaires en 1978 et quatre-vingt-dix mille paires *vendues*. *Conseillé* depuis toujours dans ce domaine par les plus célèbres alpinistes, Trappeur a entrepris *d'assurer sa promotion* en équipant les grandes expéditions himalayennes.

Rideau ! On peut applaudir. Toutefois, l'*affaire* est *loin* d'être gagnée. Dans le domaine de la chaussure de montagne, la *société* ne devra pas manquer une nouvelle fois la révolution technique du plastique qui se profile. Dans celui des chaussures de *ski, elle devra se débarrasser de* cette image de dureté qui désespère le skieur du dimanche, peu *enclin à souffrir des pieds même* pour bien glisser, sans pour autant proposer des « pantoufles » vite avachies. Bref, l'entreprise *compte de nombreux* risques dans un secteur où les concurrents ne font pas de cadeaux.

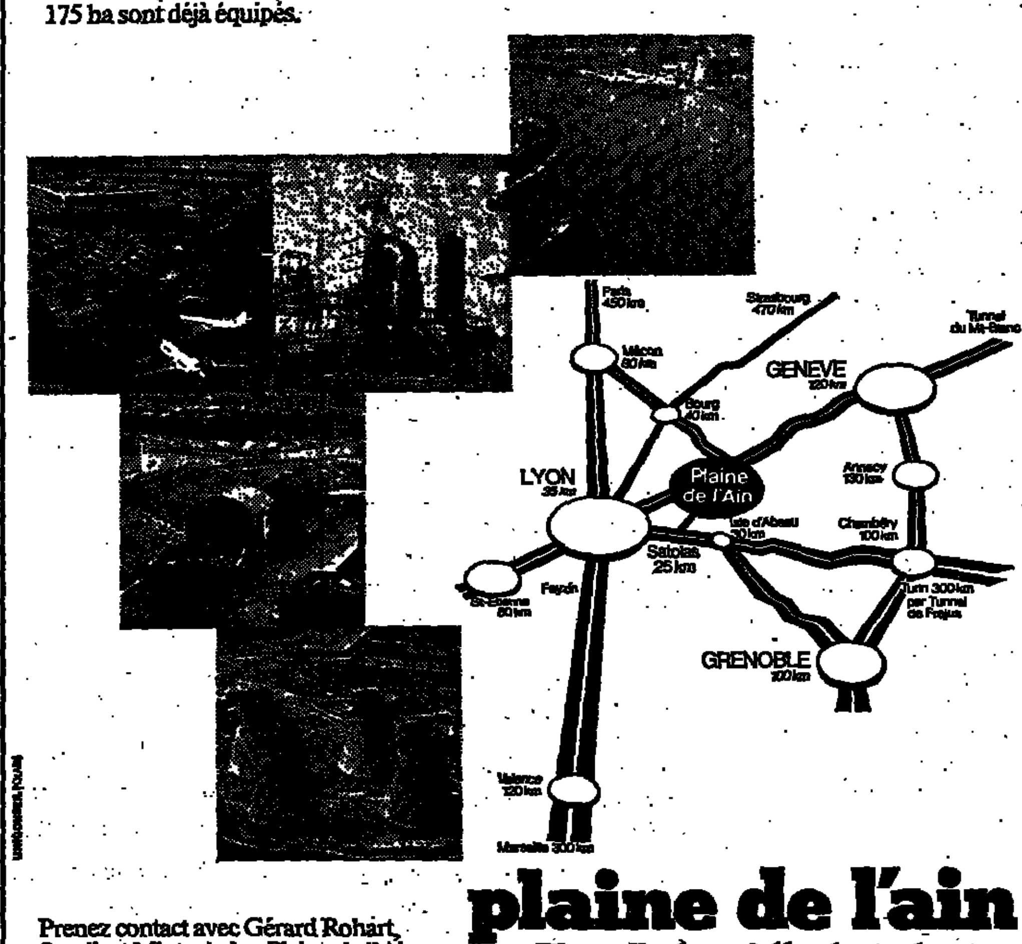
Et ce n'est pas Salomon qui dira le contraire. Ce leader mondial de la fixation de sécurité a investi, sur *une foucade, plus de* 10 millions de francs depuis trois ans dans une chaussure restée jusqu'à présent au stade de pro*totype expérimental pour* quelques coureurs en raison de mille difficultés techniques. Trois modèles devraient être enfin commercialisés à dix mille exemplaires la saison prochaine. Et alors, Trappeur ne sera plus l'unique producteur national de chaussures de ski. Reste à savoir si à deux ils « feront le poids » face aux fabricants italiens.

ALAIN GIRAUDO.

INDUSTRIES LOURDES

OÙ ALLER?

Un emplacement vaste, bien équipé et bien situé, c'est difficile à trouver aujourd'hui. Mais ça existe.
Près de Lyon, La Plaine de l'Ain a pour vocation d'accueillir les industries lourdes:
Ses atouts: un terrain extra-plat en lots de 1 à 50 ha, une aptitude excellente aux fondations industrielles, des matériaux bon marché, d'inépuisables disponibilités en eau (débit du Rhône: 500 m³/seconde en moyenne), l'énergie des centrales électriques du Bugey (à 4 km), des taxes professionnelles très faibles, un centre de traitement des déchets industriels (*Plafora*) et un prix de terrain compétitif; 36F le m².
Les moyens de communication correspondent à la vocation de La Plaine de l'Ain:
rattachement par voie ferrée au centre de triage international d'Ambérieu, raccordement à l'autoroute A42 Lyon-Genève (mise en service 1981), proximité de l'Aéroport International de Satolas (25 minutes)...
175 ha sont déjà équipés.



(PUBLICITE)

La Drôme

dans "Le Monde"

II. - Ne coupez plus la France en deux... (*)

QUAND donc l'aménagement du territoire concernera-t-il la France entière ? Depuis que la crise s'est amplifiée le département de la Drôme accepte moins que jamais la coupure qu'effectue la Délégation à l'Aménagement du Territoire. Nous n'avons pas apprécié ici les boîtes d'allumettes sur lesquelles figurait un pays coupé en deux. Y aurait-il deux France ? Régions aidées d'un côté, non aidées de l'autre ? Les bons et qui ?

Nous sommes les premiers à souligner la qualité de nos équipements, mais c'est l'homme qui reste la mesure de toute chose. Quand une économie en croissance permettait de trouver ou retrouver rapidement une activité, l'aménagement du territoire pouvait comporter un chapitre important d'aides à l'emploi dans les zones défavorisées par l'insuffisance des infrastructures. Même si les choix faits ont été injustes et pénalisants pour la Drôme, n'épiloguons pas. Mais aujourd'hui, et surtout demain, peut-il continuer d'en être de même ? Un travailleur licencié d'une entreprise de chaussures de Romans est logé à la même enseigne que son camarade de Fougères. L'espoir de reclassement est identiquement faible. Peut-on admettre que, en raison des kilométrages d'autoroutes ou d'autres comparaisons de cette nature, l'État n'entreprenne pas aujourd'hui le même effort pour l'un et l'autre ? Ou bien il faudrait reconnaître qu'on quantifie les hommes.

Sans aucune volonté de polémique, sans rien nier des problèmes des autres régions, de la nécessité de les doter d'infrastructures qui leur manquent, nous demandons qu'on regarde les taux de chômage. Il y a plus mauvais, mais sommes-nous privilégiés ? A la fin de 1978, la Drôme comptait 8 400 demandes d'emploi non satisfaites pour une population active de 141 000 personnes, selon les données du recensement de 1975. Au lecteur d'effectuer les comparaisons qu'il jugera utiles.

A l'allure où vont les choses, nous sommes le Nord ou la Lorraine de demain. Régions naguère vantées et dont la situation géographique vaut bien la nôtre.

Nous ne rallions cependant pas le parti d'éminents économistes, dont certains occupent des fonctions officielles, et pour qui les impératifs de redéploiement industriel et ceux de l'aménagement du territoire seraient incompatibles. Ne vaudrait-il pas mieux, selon eux, qu'une entreprise s'établisse là où ses coûts de production sont faibles plutôt que dans une région où la géographie et les insuffisances d'équipement alourdissent ses coûts ? Le Conseil Général de la Drôme rejette cette conception qui accentuerait dans le département le déséquilibre entre les vallées et les zones de montagne, et qui est contraire à son idéal de solidarité nationale et de justice sociale. Mais, hélas ! la crise est générale. Il faut s'en convaincre.

Cela étant clairement posé, on comprendra mieux notre irritation devant les propos irresponsables de quelques-uns qui voudraient détourner vers eux les entreprises de nos régions. Méritent plus d'attention les craintes de ceux qui redoutent que les investissements en cours ou prévus dans la région Rhône-Alpes, tels que le T.G.V. ou la liaison Rhin-Rhône, ne se fassent au détriment d'autres régions. Mais où donc la France aurait-elle pu, avec la rigueur économique que le temps impose, ouvrir une nouvelle voie ferroviaire, condition de l'essor d'une filière de matériels exportables et constructibles sur tout le territoire national ? Par où donc ailleurs pourrait-on en France relier le Rhin à la Méditerranée ? Si le transport fluvial possède encore un avenir, comme on peut le supposer, faut-il, au nom de la priorité à l'Ouest, abandonner Rhin-Rhône quand se fait Rhin-Main-Danube ?

La diversité de la Drôme, où coexistent quelques-unes des zones les mieux équipées de France et des cantons parmi les plus déshérités, confronte en permanence le Conseil Général aux problèmes de l'aménagement du territoire. Probablement est-il mieux placé que d'autres pour les voir, car il vit tous les jours dans les deux extrêmes, Valence et Saint-Nazaire-le-Désert. Quand il déplore l'ostracisme qui pèse sur la vallée du Rhône, il le fait unanimement. Dans un véritable plan d'aménagement, développer la vallée impériale, loin de nuire aux régions voisines, aiderait à leur prospérité. La richesse remonterait de part et d'autre du Rhône par ses affluents, vers les Alpes et le Massif Central. On enrage de voir se succéder schémas et projets de désenclavement, bien argumentés, mais qui s'évertuent à oublier l'essentiel, c'est qu'un quart de la France ne peut vivre que si le Rhône lui-même vit et que la vie du Rhône importe à tout le pays. Parce qu'il est placé au long du fleuve, à un point stratégique de son cours, mais qu'il s'en écarte largement, le département de la Drôme a quelques raisons de demander, en 1979, que, au nom de l'intérêt national, l'aménagement du territoire envisage aussi l'exploitation des points forts. Sinon quels moyens conserverions-nous dans le monde d'aujourd'hui pour aider les régions déshéritées ?

(*) Voir le Monde du 23 janvier.

Prochain article :

Organiser la vie et surtout intervenir pour survivre

Une rue de Paris pour peupler nos montagnes

MURAILLE fantastique du Vercors, enchevêtrements inextricables du Diois tourmenté, immenses vagues des Baronnies, la montagne drômoise, forteresse de France et pays de tourisme, est d'abord un lieu de vie. Des aiguilles de Lus-la-Croix-Haute, à 2 500 mètres, aux collines rhodaniennes, elle couvre la majeure partie du département.

La nature, par la sécheresse, la pauvreté des sols et le relief, en fait une région difficile. Le fragile équilibre humain établi au cours des siècles est menacé d'être emporté.

En permanence il faut se battre pour maintenir les services publics. Inlassablement, après chaque hiver, il faut refaire les routes dégradées.

Le touriste qui apprécie les grands espaces retrouvés à quelques kilomètres de l'autoroute, prend-il la vraie mesure des choses ? Une rue de Paris compte plus d'habitants que nos cantons, mais chacun est plus grand que Paris.

De Buis-les-Baronnies à La Chapelle-en-Vercors, les décès l'emportent sur les naissances. Certaines communes n'ont plus que le dixième de leur population du siècle dernier. Barret-de-Lioure est tombée de 607 habitants en 1851 à 34 en 1975, Montréal-les-Sources de 200 à 21, La Bâtie-des-Fonds de 182 à 9, Les Tonils de 191 à 14 et Rochefourchat de 145 à 2 ! Petites communes, petits problèmes, vus de loin, mais sur place ?

Aussi le Conseil Général entreprend-il un effort particulier pour ces zones déshéritées où tout est plus difficile. Le département y trouve sa véritable dimension de solidarité.

Tout se joue maintenant. Les études entreprises, notamment dans le cadre du schéma d'aménagement des Alpes, soulignent la gravité de la situation.

Pour l'affronter la Drôme s'unit et travaille. A bras-le-corps, le Conseiller Général suscite ou saisit le projet qui peut aboutir et le porte : stade de neige à Valdrôme, implantation d'une fromagerie à Séderon, culture de plantes médicinales à La Motte-Chalancon, vente de produits régionaux à Lus-la-Croix-Haute, exploitation d'une source d'eau minérale à Aurel...

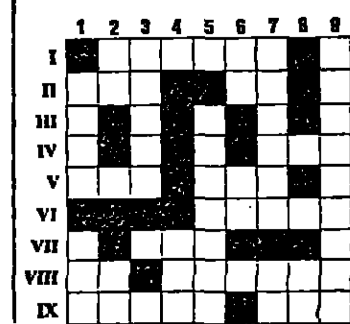
Les quelques emplois gagnés en valent des centaines ailleurs.

Rabelais aux universités de Valence et de Suze-la-Rousse

UNE des plus anciennes universités de France, où Cujas et Rabelais enseignèrent, se reconstitue à Valence. On y compte près de deux mille étudiants dont six cent cinquante à la faculté municipale de droit. La ville et le Conseil Général, qui l'aide financièrement, en réclament la nationalisation. A l'I.U.T., un département de gestion des entreprises et des administrations est ouvert. La création d'un second, spécialisé dans les techniques de commercialisation, est demandée.

A Suze-la-Rousse, un château historique a été acquis par le département, dans le cadre de sa politique de préservation du patrimoine culturel, qui l'a également conduit à conserver le souvenir de Mme de Sévigné, à Grignan. Ce bâtiment abrite l'Université du vin, centre de recherche œnologique et de prestige au milieu des vignobles.

La Drôme en mots croisés



HORIZONTALEMENT

I. N'en est que de Montélimar. — II. Dans le sous-sol de Tersanne pour emmagasiner le gaz ; Valence est le troisième centre français de traitement de ce métal. — III. Le noir, le rouge, le noir, le vert et encore le noir dans un poème de Rimbaud, mais il manque le blanc des neiges et le bleu du ciel de la Drôme. — IV. Au milieu de Nyons ; Symbole de victoire dans le chef-lieu ; Au Buis et dans les Baronnies ; Provoqua dans la Drôme des luttes fratricides. — V. Le village qui porte le nom de ce saint est renommé pour ses grès ; A donné son nom à une abbaye devenue préfecture et temple à Valence. — VI. Entre Romans et Bourg-de-Péage. — VII. Début d'une volonté divine ; En Diois ; Fin d'une volonté divine. — VIII. Redoublé au lieu d'être enrichi, comme à Pierrelatte ; Il fut maire de Montélimar et président de la République. — IX. Possède un des plus hauts donjons d'Europe ; Sous-préfecture.

VERTICALEMENT

1. On l'appelle forêt, mais ce grand site naturel est remarquable surtout par sa géologie ; Rainier de Monaco porte ce titre dans le Valentinois. — 2. Direction cardinale de Valence à Grenoble ; Début de la spécialisation du Tricastin. — 3. Elle est verte ou noire et dans la Drôme. — 4. Dans le désordre, commune la plus élevée du département. — 5. On le récolte dans le sud de la Drôme. — 6. Si le noir d'après avait été blanc, des initiales en trois lettres auraient pu évoquer l'appellation de nos vins ; Vivaces et divers comme les coutumes dans la Drôme. — 7. Dans la Drôme autant que dans le Périgord ; Première lettre de deux départements limitrophes que sépara celui de Vaucluse lorsqu'il fut créé par la suite. — 8. Dernière et première lettre d'un département voisin. — 9. Dom Pérignon ne l'eût pas reniée.

TRIBUNE

L'enfant que l'on souhaite

LES faits ont la tête dure ! Toutes les extrapolations ne peuvent rien contre la réalité des choses, et personne n'a le pouvoir d'influencer autant qu'il le souhaiterait les mouvements d'une courbe démographique.

La guerre de 1914-1918 fut pour la France un terrible holocauste, notre pays avait perdu 1 325 000 hommes jeunes, en âge de procréer, et comptait plus de 2 000 000 de blessés et mutilés. Sa population n'était plus alors que de 37 500 000 habitants, dont 1 417 000 étrangers.

C'est dans ce contexte que le 23 juillet 1920 était votée, en trois heures, la loi « réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle », qui assimilait la contraception à l'avortement.

Ainsi l'hémorragie causée par la première guerre mondiale avait inspiré les auteurs de la loi, qui fut indéniablement une loi de circonstance construite dans le but de faire remonter une courbe démographique dramatiquement effondrée.

Nous devons objectivement constater que sur le plan de la natalité cette loi fut un échec complet. C'est ainsi qu'après une augmentation importante du nombre des mariages au lendemain de 1918, la courbe des naissances alla en augmentant, mais le nombre total des naissances resta inférieur à ce qu'il avait été avant 1914.

La vérité fut qu'il fallut attendre la prise de conscience exprimée par le sénateur Pernot, le 8 février 1938, qui réclamait une politique d'aide à la famille pour voir bouger les choses. Le 29 juillet 1939, sortait le code de la famille. De son côté, l'Etat de fait de Vichy accentuait les mesures en faveur des familles.

Il semble légitime de penser que le code de la famille, qui donnait droit de cité à l'enfant, la considération de l'Etat français pour la famille et les mesures intelligentes de la Libération : allocations familiales, salaire unique, etc., eurent un rôle décisif sur l'augmentation de la natalité qui fut constatée et se maintint longtemps. Ainsi ce qu'une loi de répression ne put réussir, des mesures constructives y parvinrent, mais pas seules.

En effet, ce serait une erreur de croire qu'une aide matérielle appropriée peut à volonté modifier la courbe démographique.

L'homme et sa compagne sont traversés de courants qui remontent du fond des âges, et qui répondent aussi bien aux impératifs de la survie de l'espèce qu'à des considérations qui relèvent de facteurs totalement subjectifs et pas encore reconnus. Cependant, il est des vérités qui traversent le temps, la meilleure preuve en est l'intervention d'un opposant de la loi de 1920, Morucci, député de Marseille, qui, au cours de ce débat du 23 juillet 1920, s'exclamait : « Le nombre des nouveau-nés augmente toutes les fois que grandit l'espoir en une société meilleure, c'est aux heures de lassitude, aux périodes de découragement, aux moments où les générations n'ont plus confiance ni dans le régime qu'elles subissent ni dans le gouvernement qui les dirige que les statisticiens observent des fléchissements dans la courbe des naissances... Ce n'est donc point avec des arrêts de justice ou de la verbosité qu'on peut faire croître une race. Si l'on veut des nourrissons, il faut que la femme n'envisage pas la grossesse comme une catastrophe... et que l'Etat prépare le berceau avant de réclamer l'enfant. »

Un récent sondage vient de prouver qu'actuellement les Françaises désiraient des enfants, la contraception leur donne la possibilité de choisir le moment le plus opportun, il reste à leur apporter cet espoir en une société meilleure et plus accueillante pour l'enfant à venir...

LUCIEN NEUWIRTH,
député de la Loire.

Les agricultrices de Frangy ont décidé de rompre ensemble leur isolement

Compagnes de campagne

TERRE de polyculture, d'élevage et de petite propriété, le canton de Frangy, 25 kilomètres au nord-ouest d'Annecy, vit encore à l'heure patriarcale : le mari, chef d'exploitation, l'épouse s'occupant de l'étable et des fourneaux. Depuis trois ans, cependant, des femmes commencent à relever la tête, multipliant les initiatives et bouleversant peu à peu l'ordre éternel des champs.

Au départ, elles n'étaient qu'un petit noyau, membres du groupe de vulgarisation féminin du canton (1). Persuadées que rien ne se ferait sans la participation des femmes elles-mêmes, elles décidèrent de les interroger sur leurs conditions de vie et leurs préoccupations.

Leur première action fut de passer collectivement, à vingt-huit, leur permis de conduire...

A l'initiative d'une conseillère de la chambre d'agriculture, plusieurs réunions eurent lieu au cours de l'hiver 1975-1976 à Frangy et dans les quatre villages de Chilly, Minzier, Chessenaz et Chaumont.

Peu à peu, les langues se déliaient, les méfiances tombaient, des revendications affleuraient. « *On imagine mal ce que représente pour des femmes d'agriculteurs le fait de se réunir,* raconte l'une d'entre elles. *A la campagne, les hommes se rencontrent au café. Pas nous. Nous vivons isolées, loin de tout et nous nous sentons coupables dès que nous nous éloignons de la ferme.* »

Les résultats de l'enquête confirmèrent ce malaise. Sur quarante-cinq femmes interrogées, trente ne prenaient jamais de vacances, vingt-six n'avaient pas leur permis de conduire et vingt et une continuaient à vivre sous le même toit que leurs parents ou leurs beaux-parents. Moins nombreuses que les hommes à participer à la vie associative, les femmes de Frangy travaillaient en moyenne douze heures trente par jour, dont quatre heures trente sur l'exploitation. Plus qu'un mi-temps.

Publiés dans la presse locale, les résultats de cette enquête firent grincer des dents. Surtout lorsqu'en octobre 1978, à la foire d'Annecy, *devant un parterre de responsables* agricoles et d'élus locaux, l'une de ces femmes entreprit de démonter le mécanisme de cette « exploitation » : pour produire plus, les agriculteurs de la région ont beaucoup investi. Mais ces investissements ont coûté cher, les obligeant à travailler davantage. En même temps, les exploitations se sont agrandies et dépeuplées : une ferme qui « tournait » en 1954 avec deux personnes et demie n'en emploie aujourd'hui plus que deux, l'agriculteur et son épouse. D'où une surcharge de travail pour celle-ci.

« *Les femmes de la région,* constate l'une d'entre elles, *donnent une impression d'usure et de vieillissement précoce. A tel point que beaucoup de jeunes filles ne veulent plus épouser d'agriculteurs. Nous avons ici l'une des plus fortes proportions d'hommes célibataires du département.* »

Les femmes de Frangy n'avaient pourtant pas fini d'étonner leur entourage. Décidées à rompre leur isolement, elles décidèrent un jour qu'elles passeraient leur permis de conduire. Collectivement. Plusieurs *auto-écoles d'Annecy furent pressenties avant d'obtenir de l'une d'elles une réduction de 10 % sur les cours* et l'organisation d'une navette gratuite.

Stages de formation

Il fallait voir l'air goguenard de la population lorsque les vingt-huit candidates embarquèrent la première fois pour Annecy ! « *Le plus difficile,* raconte l'une d'entre elles, *fut de se persuader qu'on était capable d'y arriver.* » Démonstration apparemment réussie puisque deux seulement échouèrent. Hormis cette autre dont le mari met, depuis, sa voiture sous clé, toutes circulent aujourd'hui librement.

C'est un peu ce qu'escomptait le groupe de vulgarisation, pour organiser des stages de formation. Deux d'entre eux ont déjà eu lieu sur l'entretien des machines à traire, la physiologie de la traite et la fécondité des vaches laitières. Un autre est prévu au début de cette année sur l'élevage. Ces stages sont fermés aux hommes. « *Quand ils sont mixtes,* explique une des animatrices, *ce sont les maris qui viennent.* »

D'autres idées sont venues aux *femmes de Frangy* : organiser une halte-garderie, mettre sur pied un atelier de couture pour les personnes âgées du village, ouvrir une cantine, obtenir des réductions sur l'installation chez chacune du chauffage central, etc.

Femmes d'agriculteurs devenues agricultrices, leur plus beau titre, *travailleuses, pour certaines, à plein temps, elles ne sont pourtant reconnues* que comme conjointes d'exploitants par la Mutualité sociale agricole. A ce titre, elles n'ont droit ni à une pension d'invalidité en cas de maladie grave *ni* à la retraite complémentaire, et demeurent pratiquement écartées des décisions importantes concernant l'exploitation. C'est dire si elles voient avec intérêt Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, se pencher sur le délicat dossier du statut de co-exploitante.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Il existe environ cinq cents groupes identiques en France, affiliés à la Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole, 13, square Gabriel-Fauré, 75017 Paris. Tél. : (1) 227-35-06.

Un rebelle sous la mitre

(Suite de la page 15.)

C'est moins l'appartenance religieuse qui est signe d'identification que l'engagement dans *la cité.*

Voici quelques années on allait, dans les milieux chrétiens, de la foi à la politique. Aujourd'hui le mouvement serait plutôt *inversé mais non sans difficulté.* De toute façon, le Dauphinois est un militant né. La politique de préférence de gauche — est son terrain de prédilection ; son christianisme *s'en* trouve fortement marqué.

Selon M. Jean-Louis Quermonne, président de l'université des sciences sociales, « *Grenoble est une sorte de laboratoire social où les questions qui se posent dans le monde et dans l'Eglise affleurent plus tôt qu'ailleurs et d'une manière plus aiguë* ». *Quoi d'étonnant* lorsque l'on considère le pourcentage exceptionnellement important d'intellectuels, de chercheurs, d'ingénieurs, de professeurs, d'étudiants ?

Si mai 68 fut pacifique, c'est qu'il avait déjà été vécu auparavant ou largement préparé par les étudiants catholiques : le *marxisme* et le *communisme,* les formes socialistes et autogestionnaires, ont exercé une attraction précoce ; la contestation de *l'Eglise institutionnelle par* le clergé, l'hémorragie des prêtres, la crise de l'Action catholique, la politisation des militants, l'Eglise de *Grenoble* les a *connues en* priorité.

C'est dire à la fois la vitalité et la fragilité d'un tel diocèse où l'on ne se paye pas de mots et *où l'on* refuse de baisser les bras malgré l'évidence de la crise religieuse.

Le vieillissement du clergé — *inéluctable,* — *l'effritement* de certaines paroisses rurales, un certain flottement dans les méthodes, l'affaissement de la pratique, interdisent de *voir* l'avenir en rose. Pourtant, plus qu'ailleurs peut-être, les laïcs prennent la relève et font preuve d'imagination et de persévérance. *Dans une* cinquantaine de paroisses rurales privées de prêtres, les chrétiens s'attellent à la tâche tant pour les assemblées dominicales *que pour* la *catéchèse* ou la perception du denier du culte.

La direction diocésaine encourage le déplacement des lieux d'initiatives. Cela est flagrant, par exemple, en *matière* d'enseignement religieux. L'équipe centrale se présente comme un « service » à la disposition de ceux *qui travaillent* et *innovent* sur le tas. *Pluralisme* et décentralisation *deviennent* la règle.

Une intéressante *expérience* se poursuit dans les hôpitaux. L'aumônerie traditionnelle est désenclavée. *Des équipes de quartier* prennent la visite des malades en charge avant, pendant et après les soins; des offices et des réunions diverses sont organisés de telle sorte que les malades continuent à se sentir insérés dans leur milieu de vie. L'ambiance de l'hôpital tout entier se ressent de cet *effort* communautaire.

Au sommet, l'évêque fait ce qu'il peut pour favoriser la participation. C'est ainsi qu'il a donné des *pouvoirs délibératifs* au conseil presbytéral (instance de délégués du clergé élus pour voter le budget du diocèse, contribuant ainsi à faire de l'association responsable une véritable maison de verre (50 % de laïcs en font partie). Les inégalités financières entre paroisses sont progressivement réduites.

Faire jaillir les sources

Autre caractéristique de l'Eglise de Grenoble : une forte concentration de *monastères.* Outre la prestigieuse Grande Chartreuse, on compte plus d'une dizaine de couvents, principalement de femmes, *contemplatives ou non, dont* le rayonnement marque l'ensemble du diocèse. Ces religieuses sont *souvent* jeunes, et leur spiritualité moderne *attire de* nombreux chrétiens, qui rencontrent dans ces monastères non seulement le recueillement recherché, mais une grande *intelligence* des *besoins* actuels de l'Eglise.

D'autre part, Mgr Matagrin a veillé personnellement à l'épanouissement des *communautés* charismatiques et des groupes de prières suivis par des prêtres ou des diacres. Ces nouvelles formes de *vie* religieuse exercent une influence certaine — quoique discutée — sur le renouveau spirituel.

L'Eglise catholique entretient de bons rapports avec un centre d'études tibétaines, que préside un médecin psychiatre. Depuis 1977, deux moines d'origine indienne sont installés dans un couvent bouddhiste, « le jardin immuable », situé sur les flancs du Vercors. *Diverses* initiatives ont été prises en faveur des musulmans, particulièrement nombreux, et qui souffrent, comme partout, de l'isolement, de l'ignorance et de l'incompréhension *des autochtones.* Du seul point de vue culturel, la situation est préoccupante. Grenoble ne disposant que d'une mosquée minuscule. Les démarches *tentées* pour obtenir un lieu de prière adapté aux besoins n'ont toujours pas abouti, ce qui fait dire à certains que l'Eglise de *Grenoble n'a pas pris suffisamment* conscience de la présence des immigrés, ni d'ailleurs du danger d'une explosion raciste.

Avec la *communauté juive* de Grenoble — considérablement grossie depuis l'indépendance algérienne et qui souffre de *divisions internes,* — les rapports sont extrêmement chaleureux. Parmi les facteurs qui expliquent ce rapprochement avec les chrétiens, il *faut citer* la personnalité du rabbin, M. Ignace Kahan, uni par une amitié personnelle avec l'évêque.

C'est à Grenoble qu'avait éclaté l'affaire Finaly (1945-1953) et que le rabbin lançait à Mgr Alexandre Caillot : « *L'eau* (du baptême) *peut-elle effacer le sang ?* ». Aujourd'hui, il arrive à Mgr Matagrin d'assister aux offices de la synagogue et des groupes d'amitié judéo-chrétienne donnent une vigueur nouvelle à cette forme élargie d'œcuménisme dont les apports se révèlent à l'occasion plus enrichissants que les contacts entre chrétiens.

La communauté protestante, quant à elle, n'ayant pas à subir le poids du passé, se sent les mains libres. Sous l'impulsion du pasteur Paul Keller, elle a brisé le carcan paroissial au profit d'équipes pastorales *spécialisées* et autogestionnaires. Les problèmes sociaux et politiques sont régulièrement abordés et les Réformés sont d'autre part partie prenante du centre théologique de Meylan. Celui-ci multiplie les initiatives interdisciplinaires pour *confronter* le *christianisme* avec les courants de pensée actuels, rechercher de nouvelles expressions de la foi et coopérer à la *formation permanente.*

Mgr Matagrin, en bon Dauphinois d'adoption, voit son diocèse avec réalisme. Il ne le considère pas *comme exemplaire mais* discerne des signes d'espoir. Il note, par exemple, une remontée sensible des vocations diocésaines *en 1978. Le séminaire d'aînés* (vocations tardives), le seul qui subsiste en France, a vu ses effectifs passer de trois à trente en quatre ans. « *Rien n'est joué,* conclut-il. *Il ne s'agit pas tant de réformes des institutions que de faire jaillir des sources. Efforçons-nous de ne pas écraser les jeunes pousses.* »

HENRI FESQUET.



L'AGRICULTURE

• C'est une production de haute qualité, originale et personnalisée :

fromage de beaufort
emmental de savoie
reblochon
tomme de savoie
vins a.o.c.
fruits, miel, etc...

certifiés par la marque collective **savoie**

• C'est l'accueil en milieu rural

— gîtes ruraux. Premier département par le nombre de lits : 8 300
— tables et chambres d'hôtes
— campings à la ferme
— classes de neige et gîtes d'enfants.

• C'est enfin l'entretien indispensable des sites et du paysage.

Tout le monde s'accorde désormais à reconnaître la nécessité du maintien de l'agriculture en zone de montagne. Or sur le plan économique, cette activité est fortement handicapée par rapport à l'agriculture de plaine.

La pérennité de la vie agricole en montagne passe donc par le recours à des activités complémentaires (industrie, tourisme, artisanat) et par la définition et la mise en œuvre d'une politique spécifique prenant en compte l'utilité de l'agriculture en termes d'entretien d'un espace très convoité.

Le département de la Savoie investit chaque année, par le biais du Fonds d'Aide Départementale pour l'Équipement des Groupements d'Agriculteurs (FADEGA) des sommes importantes pour favoriser l'installation de jeunes exploitants. Il participe également au développement de l'hébergement en milieu rural.

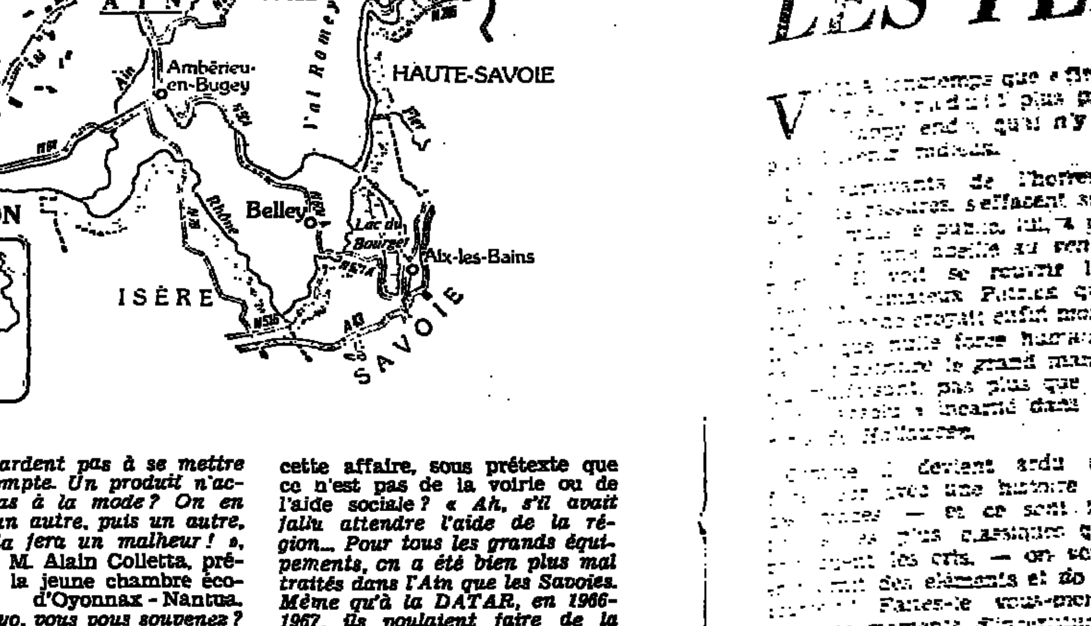
INFORMATION

Chambre d'Agriculture de Savoie

Association de Promotion de Produits Agricoles de Savoie, Relais départemental des Gîtes Ruraux, 5, rue du Château, 73000 CHAMBÉRY - Tél. (79) 33.43.36.

L'équilibre : trait marquant de ce département

Le juste milieu



COMME il est commode d'avoir à sa porte, mais sur le territoire du voisin, deux métropoles très différentes, de jouer de leurs rivalités, — un clin d'œil par-ci, un clin d'œil par-là ! Le département de l'Ain se sent lyonnais, mais voit en même temps dans Genève, plus internationale qu'helvétique, à la fois une porte ouverte sur de larges horizons et une référence de solidité, de richesse, de sérieux.

Comme c'est commode, lorsqu'il faut chercher des responsabilités, d'affirmer que la Dombes et ses étangs tombent de plus en plus sous la coupe de gros propriétaires fonciers lyonnais ; que si à Bourg-en-Bresse les sous-traitants de l'industrie du poids lourd passent l'arme à gauche, c'est parce que les donneurs d'ordres installés dans la métropole entre Saône et Rhône « redéploient » leurs fabrications en se comportant comme des multinationales ; que, dans le pays de Gex, l'influence de « *tous ces étrangers* » qui gravitent dans les organisations internationales aux sigles barbares est pernicieuse lorsqu'elle aboutit à faire grimper les prix et les salaires et à perturber l'ordre municipal ou administratif.

Voilà pour le côté « à fleur de peau », un peu mesquin même. Car les grands services hospitaliers lyonnais, les aéroports modernes de Satolas ou de Cointrin, les retombées industrielles et commerciales d'agglomérations millionnaire à l'ouest, fortunée à l'est, valent bien quelques reliquats de fumées, quelques passages de lignes à haute tension, quelques visites de truands qui viennent discrètement et temporairement se mettre au vert dans les cluses jurassiennes !

A d'autres la nostalgie

Dans une conception des choses qui ferait passer la géographie économique avant la géographie administrative, et les influences réciproques des villes, des campagnes et des industries avant les tracés des frontières politiques départementales et régionales (dont le caractère obsolète saute aux yeux ici mieux que partout ailleurs), il faudrait se poser tout net la question : l'Ain (1) se justifie-t-il encore ?

« *Oui, trois fois oui* », s'insurgent les paysans de la Bresse, les industriels d'Oyonnax, les frontaliers de Ferney-Voltaire. « *Ce qui marque ce département, c'est son équilibre, et c'est à ce titre un modèle,* argumente M. Roland Ruet, président (P.R.) du conseil général. *Il est à mi-chemin entre les petits et les gros départements, sa géographie est variée, son économie bien répartie. A mi-chemin aussi pour la population. Lyon et Genève sont des points d'appui, et pas les bénéficiaires de forces centrifuges. J'ajoute : équilibre politique puisque à l'assemblée départementale vous avez dix-neuf conseillers de la majorité et dix-neuf qui ne le sont pas. Vous n'entendez pas d'esclandre, vous constaterez bien peu d'excès.* »

Alors... Un territoire somnolent, sans ambitions, un peu démodé à l'image de ces petites michelines bringuebalantes qui grimpent vers La Cluse puis vers Saint-Claude, stoppent devant des gares de poupée, un département sans réflexes, sans héraut politique depuis la mort, le 31 août 1976, de Marcel Anthonioz, figure marquante à l'époque du parti giscardien ? Que non pas ! La nostalgie, c'est pour d'autres.

Parlons d'abord des records, et, aux portes de Lyon, cela mérite mention et réflexion. La plaine de l'Ain, même si elle reste quasiment vide parce que les industries lyonnaises n'ont pas voulu se « desserrer », c'est la plus grande zone industrielle intérieure de France. Les centrales électriques du Bugey constituent la plus forte concentration nucléaire d'Europe. 3,2 % de demandeurs d'emploi, c'est sans doute le plus faible taux de chômage de France. Avec 2 500 tonnes de poisson d'eau douce pêchées par an, les étangs de la Dombes fournissent les trois quarts des exportations (vers Hambourg et l'Angleterre), avec des rendements de 150 à 200 kilos à l'hectare. « *Notez encore ceci, si vous cherchez ce qui appartient en propre au département,* ajoute Mlle Françoise Baudson, conservateur du musée de Bourg-en-Bresse (2), en m'arrêtant devant le portrait de Marguerite d'Autriche, *fondatrice de la superbe église de Brou,* peint par Baren Van Orley. *Voyez ses cheveux roux. Eh bien, son historiographe a employé, pour désigner cette couleur, le terme « aurein », de aureus en latin. Ce mot n'a plus jamais été réutilisé par la suite. C'est une exclusivité* » !

Quand on détient des records et des exclusivités, c'est bien la preuve que « ça bouge », qu'on ne veut pas laisser à d'autres ce qui vous appartient en propre. Et d'abord l'histoire. « *L'an dernier, on n'a pas compté moins de vingt ouvrages d'histoire locale, publiées sur le département de l'Ain. Il est vrai que le bicentenaire de la mort de Voltaire n'y est pas étranger,* raconte Emile Bocquillod, journaliste à *la Voix de l'Ain,* historien - photographe - chantre - témoin - exégète de tout ce qui constitue les cordes vibrantes du département. *1601, c'est la date de base. Henri IV rattache les « pays » de Bresse, du Bugey, de Gex à la Bourgogne et la Savoie les perd. Mais, déjà, François Ier avait réalisé une annexion provisoire de ces territoires. Sa mère, Louise de Savoie, était née à Pont-d'Ain. Vous voyez qu'elle est ancienne, cette unité ; elle est historique et ethnique.* »

On y tient, dans l'Ain, « aux pays », aux architectures locales, aux « spécialités » qui révèlent des aptitudes originales.

Un million de poulets de Bresse vendus chaque année — appellation grand cru contrôlée, — qui ne s'en réjouirait pour l'économie agricole ? « *Mais il n'y a pas que ça,* infléchit M. Pierre Cormorèche, maire de Montluel et vice-président de la F.N.S.E.A. *1978 aura été une bonne année agricole. Les prix et la productivité auront augmenté plus dans l'Ain que la moyenne nationale. Grâce à des créneaux bien particuliers, le fromage essentiellement, grâce à une organisation très structurée en coopérative, les prix se tiennent. Le lait est payé 10 % plus cher que la moyenne. Bien que 95 % des agriculteurs soient syndiqués, c'est un département sage. L'organisation s'est faite par la coopération, pas par fusion. Contrairement à la Bretagne, les unités de fabrication restent à l'échelle humaine, ici.* »

Enigmes et inquiétudes

Deux points noirs tout de même et une inquiétude :

— La population agricole vieillit et le taux de remplacement est faible (autre différence avec la Bretagne) ;

— L'Ain est le département de Rhône-Alpes le mieux équipé en salaisonneries, mais souffre d'une grave insuffisance de la production porcine ;

— L'inquiétude : les trop fameux montants compensatoires. Car avec cette mécanique européenne pernicieuse, les gruyères de l'Ain, qui avaient pris une bonne place sur le marché italien, y sont maintenant détrônés par les fromages allemands.

« *Un département où il y a beaucoup de travail, mais au fond assez peu d'inquiétudes* », note le préfet, M. Roger Ninin. Pour les inquiétudes et les manifestations, cela le change de son précédent poste, en Vendée. Mais il y a aussi des énigmes. Tenez, ceci. Toutes ces villas somptueuses qui s'édifient dans le pays de Gex. Qui sont exactement leurs propriétaires ? On aperçoit des émirs, des étrangers de tout acabit. Qu'y font-ils ? Les douaniers, la police de l'air font leur métier, *mais il y a* un tel brassage avec Genève, tour de Babel financière et diplomatique !

Pour l'heure, c'est dans le Bugey menacé de désertification et c'est à Bourg qu'on entend s'exprimer les craintes car, là, l'emploi boite. Les deux plus grosses entreprises (Berliet et les Câbleries) sont dans une mauvaise passe. « *Les très nombreuses entreprises de vingt à cinquante salariés sont plus vulnérables que les établissements artisanaux* », estime M. Sinardet, responsable de la C.F.D.T. L'actualité syndicale se localise sur l'entreprise Reynier-Gaudet (90 salariés) en liquidation judiciaire et occupée depuis le 25 septembre par son personnel. « *Le maire de Bourg s'est occupé de trouver d'éventuels acheteurs qui reprendraient l'affaire, mais la préfecture et le patronat local bloquent. Un patronat,* ajoute M. Sinardet, *qui est peu conciliant, rigoriste et qui applique à la lettre les consignes du C.N.P.F.* »

« *La ville était prête à racheter les murs de l'usine Reynier-Gaudet,* confirme M. Louis Roblin, maire (P.S.) de Bourg. *Mais il nous fallait une aide de l'Etat, qui a été refusée, car l'Ain n'est pas prioritaire pour la DATAR.* » « *Dommage de laisser passer les occasions,* ajoute M. Roblin. *Ce matin encore, j'avais un contrat avec un chef d'entreprise qui se proposait de créer deux cents emplois.* » On se console comme on peut : en août Bourg accueillera le championnat de France de boules. A cette occasion, il sera permis de constater le sous-équipement hôtelier du chef-lieu et la désinvolture des taxis (à Bourg comme à Oyonnax). « *Si vous pouviez sensibiliser les investisseurs hôteliers,* soupire le maire. *Il nous manque au moins cent cinquante chambres.* »

A Oyonnax, plus à l'est, il manque aussi des chambres : surtout en avril-mai, lorsque se tient le Salon de la lunetterie, qui attire des fabricants et des acheteurs du monde entier. Oyonnax, c'est la capitale du plastique, des montures de lunettes, du peigne. Chiffre d'affaires quotidien de l'industrie ? 10 millions de francs. Nombre d'habitants ? 25 000, dont 14 000 salariés, dont 8 000 étrangers, dont 1 800 Portugais. Nombre de modèles fabriqués ? En comptant les peignes, les fleurs artificielles, les jouets, les lunettes, au moins 100 000. Nombre de demandeurs d'emplois ? Moins de 200...

Comment expliquer ce « miracle » ? « *Ces gens sont des créateurs, ils ne tiennent pas en place, pour un oui pour un non, ils partent à San-Francisco, à Taiwan. Tout le monde ici possède, au fond de son garage ou de sa cuisine, une presse et le soir, « au noir », il fait à façon 50, 100 pièces en plastique* », raconte, en connaisseur, un grossiste lyonnais.

« *Tous les chefs d'entreprises sont des autodidactes. Les salariés ne tardent pas à se mettre à leur compte. Un produit n'accroche pas à la mode ? On en prépare un autre, puis un autre, et celui-là fera un malheur !* », renchérit M. Alain Colletta, président de la jeune chambre économique d'Oyonnax-Nantua. « *Les yo-yo, vous vous souvenez ? Eh bien, ça venait... d'Oyonnax.* »

Créée il y a cinq ans, la jeune chambre économique ne se préoccupe pas du seul business. Ses membres s'attellent à des études sérieuses (aérodrome, loisirs, lieu de culte pour les immigrés, colloque régional, autoroutes, marché aux puces), qui peuvent rendre les plus grands services au maire communiste (3), ou au sous-préfet de Nantua.

Créer comme on respire

Ici, l'on crée comme on respire. On risque.

« *Moi aussi, j'étais un créateur, un réalisateur* », s'écrie de ses presque quatre-vingts ans, bien alerte, M. Jean Saint-Cyr, maire de Villars-lès-Dombes jusqu'à mars 1977, ancien président du conseil général (radical de gauche), désigné par acclamation — ce n'est pas courant — président d'honneur de l'assemblée départementale. « *Le maire, maintenant, c'est mon ancien second adjoint, mais je ne le soutiendrai pas aux prochaines cantonales. Il a l'obsession de la non-dépense.* » Alors il aurait fallu ne pas créer le parc ornithologique de la Dombes, ne pas acheter 220 hectares, ne pas engager le conseil général dans cette affaire, sous prétexte que ce n'est pas de la voirie ou de l'aide sociale ? « *Ah, s'il avait fallu attendre l'aide de la région... Pour tous les grands équipements, on a été bien plus mal traités dans l'Ain que les Savoies. Même qu'à la DATAR, en 1966-1967, ils voulaient faire de la Dombes un parc naturel ! Comme si les étangs c'était de la friche ! Quel non-sens des beaux esprits parisiens !* »

« M. Saint-Cyr, il y a quelques années, avec Marcel Anthonioz, qui était votre ami, même s'il n'était pas votre allié politique, vous vous partagiez tous deux la politique du département, comme seuls les radicaux savent le faire, n'est-ce pas ?

— *Je n'ai pas d'héritier politique. D'ailleurs la majorité va renforcer ses positions dans le département aux prochaines cantonales, c'est sûr. L'âge m'a rattrapé et il faut décrocher. Sauf s'il s'agit de défendre la Dombes ! Les technocrates, rendez-vous compte, ils parlaient de zone « interstïcielle » pour mon pays ! Mais le parti radical, lui, il a fait son temps...*

— Et si aujourd'hui vous aviez à choisir...

— *Ce serait Rocard... Oui, sûrement Rocard.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Il faut bien préciser « le département de l'Ain lorsque l'on parle du département et dire la rivière d'Ain lorsque l'on désigne le cours d'eau ».

(2) Prononcez « Bourcq » comme canal de l'Ourcq.

(3) Le maire, M. Guy Chavanne, met heureusement l'accent aujourd'hui sur la politique culturelle.

GASTRONOMIE

Le pays de Brillat-Savarin

L'ACTUEL département de l'Ain réunit la Bresse et trois minuscules provinces satellites : Dombes, Bugey, pays de Gex. C'est le pays de Brillat-Savarin, né à Belley (Bugey) en 1755.

Quel pays ! Quelle richesse de terroir ! Même aujourd'hui que les écrevisses du Furens sont plus rares qu'au temps où elles régalaient les dames du couvent de Bons (fondé par Marguerite de Savoie), le linceul de la sauce Nantua restant leur apanage, que les grenouilles se font plus rares avec les étangs des Dombes, que le bleu de Gex est quelquefois d'usine et que les poulardes enfin pâtissent de tant de méchants poulets d'élevage industriel...

Et, bien entendu, que le gibier se fait rare, comme partout en France ! « *Depuis longtemps l'Eternel n'envoie plus en Bugey ce vent qui apportait les cailles* », écrit Tendret dans son émouvant hommage *la Table au pays de Brillat-Savarin*. Mais de ces temps plus heureux nous restent du « professeur » quelques vers de mirliton et des recettes illustres de pâtés de gibier : la trilogie « brillat-savarine » du « chapeau de Mgr Gabriel Courtois de Quinsey », la « toque du président Adolphe Clerc » et le fameux « oreiller de la belle Aurore », dédié à la mère de Brillat et que le bon Alexandre Dumaine réalisait quelquefois pour ses amis, amoureusement.

Dans sa *Physiologie du goût*, il notait : « *Trois pays de l'ancienne France se disputent l'honneur de fournir les meilleures volailles, à savoir : le pays de Caux, Le Mans et la Bresse. Relativement aux chapons, il y a du doute, et celui qu'on tient sous sa fourchette doit paraître le meilleur ; mais pour les poulardes, la préférence appartient à celles de Bresse...* » N'était-ce pas l'avis déjà d'Henri IV ? Conquérant de la Bresse, alors rattachée au *royaume de Bourgogne, en 1601, il* avait été frappé par la finesse de ses volailles. Etaient-ce celles-là qu'il entendait faire mettre « au pot » le dimanche ?

Le concours des volailles de Bresse mortes et vivantes, vient de se tenir (décembre) cette année à Pont-de-Vaux. Le premier eut lieu en décembre 1862 à Bourg-en-Bresse et depuis cette annuelle manifestation alterne de Bourg, la capitale, à Pont-de-Vaux, célébrant les pattes-bleues, dont l'appellation d'origine a été définie par un jugement du tribunal de Bourg en date du 22 décembre 1936. Décembre reste le mois-clef de l'élevage bressan et des trois variétés qu'a connues Brillat-Savarin : noire de Louhans, grise de Bourg et blanche de Bény, seule cette dernière a droit à l'appellation.

De ces grasses volailles élevées au maïs (à l'auvent de chaque ferme sèchent les « pendouillons d'or » des épis), le foie fait un « gâteau » que les humbles cuisinières comme les grands chefs conduisent au chef-d'œuvre !

Et soudain, frais et joyeux
Comme une épouse nouvelle,
Un chapon des bords de Veyle
S'épanouit à nos yeux...

rimait Gabriel Vicaire admirant « *l'onction de la vieille cuisinière* » l'apportant.

Les morilles noires et les truffes du Valromey et du Bugey se cachent, les anguries de Belley ne sont plus que confitures folkloriques et les vins chers à Brillat, le *montagnieu en* tête, se perdent dans les bouchons lyonnais, mais de grands cuisiniers du pays maintiennent la tradition d'une cuisine savoureuse et d'opulence. Alain Chapel en tête, qui, à *Mionnay, a su conquérir trois étoiles.* Brillat, on le sait, se voulait « dindonophile » (il avait découvert cet oiseau d'Indes-Occidentales, sauvage, dans le Connecticut de son exil). On en élève en Bresse que, selon Tendret, *on ne prépare jamais* mieux que farci d'un mélange de foies blonds de poulardes et de truffes à faire mentir Paul Bourget. « *Vaut mieux un morceau de pain bis chez soi qu'une dinde truffée chez les autres !* »

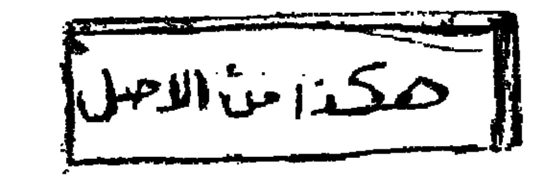
Heureuse Bresse, où de la soupe au potiron aux flammes (beignets de pommes à la crème aromatisés au marc de Seyssel) l'appétit se retrouve à tous les foyers. Dans ce *gâteau de foies blonds, par exemple,* nappé ici d'une sauce Nantua et là d'une simple sauce tomate (et c'est peut-être meilleur encore !), et dont la recette est donnée ci-dessous.

LA REYNIÈRE.

LA RECETTE DU GATEAU DE FOIES DE VOLAILLES

Passer au tamis 6 foies de volailles blonds et gras. Y incorporer 50 gr de farine et travailler au fouet en ajoutant 6 œufs entiers, plus 4 jaunes, 2 cuillers de crème double et trois quarts de litre de lait. Saler, poivrer, muscader. Ajouter une cuiller de persil ciselé et un soupçon d'ail écrasé. Verser dans un moule beurré et cuire au bain-marie trois quarts d'heure. Démouler et servir.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LES FILMS FANTASTIQUES D'AVORIAZ

LES PEURS ET LE RÊVE

VOILA longtemps que « fin » ne se traduit plus par « happy end », qu'il n'y a plus d'avenir radieux.

Les survivants de l'horreur souriants rassurés, *s'effacent sur* l'écran, mais le public, lui, a vu s'échapper une abeille au venin *mortel.* Il voit se rouvrir les yeux du comateux Patrick que tout le monde croyait enfin mort. *Il sait que nulle force humaine* ne peut détruire le grand *mani*tou malfaisant, pas plus que le « mal absolu » incarné dans le héros de *Halloween.*

Comme il devient ardu de faire peur avec une histoire et des images — et ce sont les ficelles les plus classiques qui provoquent les cris, — on vous en fournit des éléments et *do it yourself !* Faites-le vous-même dans vos *moments* d'incertitude. Ainsi *Plague* montre les apprentis sorciers de la recherche scientifique touiller avec passion l'A.D.N. dans des tubes roses et blancs qui rappellent les cornets de glace sans colorant. Mais ne vous y fiez pas, ils contiennent des virus abominables dont personne n'est capable d'empêcher *la propagation. Il ne reste plus qu'à trouver un antidote,* et pour gagner du temps d'abord taire le désastre, ensuite parler de grippe. Ce n'est plus Billancourt qu'il faut éviter de chagriner, mais la terre entière. Tous les pouvoirs, *y compris les médias, s'entendent pour dissimuler* la *vérité et leur impuissance.* Voilà semée une petite graine d'inquiétude qui n'a que trop l'occasion de fleurir. Le cinéma fantastique exprime à sa manière notre temps de déstabilisation et propose des ouvertures *sur les valeurs éternelles,* le *Bien et* le Mal, Dieu et ses avatars.

Dieu est avec nous

Les sectes sont absentes de la sélection d'Avoriaz, il est difficile *pourtant de ne pas y penser — comme ne pas penser à l'inépui*sable chef-d'œuvre de Matheson *Je suis une légende,* avec *les Profanateurs.* Trente ans après le maccarthysme, ils ne symbolisent plus la peste bolchevique. Ils décrivent un processus d'abandon *de la volonté par in*différence et *désarroi. Le mal* vient toujours de plantes nées sur une autre planète, *mais l'ac*cent est *mis sur l'horreur des corps intacts* privés d'âme.

Le mal, le « mal absolu » s'est emparé d'un petit garçon le jour de Halloween juste comme il regardait sa sœur se donner du bon temps. Patrick est tombé dans son coma après avoir électrocuté sa mère tandis qu'elle *batifolait dans* sa baignoire avec un monsieur : tous nos maux *viendraient donc de la libérali*sation des mœurs. Le couple embarqué dans son long week-end est d'abord coupable d'avortement. Il s'ensuit logiquement que la jeune femme est devenue frigide, que son mari *écrase* des *kangourous,* tire *sans raison* sur des vaches de mer. Toujours et partout la responsabilité envers l'enfance-à-protéger sert de pièce à conviction justifiant des attitudes pour le moins *réactionnaires.*

Finie la générosité, finie la *tolérance. A quoi bon sauver les « monstres »,* à quoi bon même les enfermer. Le psychiatre chargé de garder le petit garçon criminel dans *Halloween* regrette de ne pas l'avoir éliminé à temps et le tue. Larry Cohen dans *It's alive* montait en épingle le pa*thétique dilemme des parents* de bébés mutants. *It lives again* pourrait être produit par l'association Légitime défense. Les « it » s'étant multipliés, la preuve étant faite qu'ils sont inadaptables, donc dangereux, *empêchons-les de naître,* ne *les laissons* pas *vivre.* Quant à *Galactica,* il faut remonter loin dans le temps pour trouver pareille apologie de l'armée libératrice, pour voir un officier tel Ray Milland, prudent mais ferme, sage mais décidé, l'œil embué en apprenant la mort de son *fils,* mais crispant la *mâchoire : la guerre doit* continuer tant que le dernier ennemi — tous des traîtres — sera encore en action.



(Dessin de BONNAFFE.)

La mode n'est plus à la mauvaise conscience du mâle américain blanc. Que la majorité silencieuse *se rassure,* il *est toujours le plus fort. Tony Curtis,* faux mage, vrai séducteur et néanmoins amant fidèle, vient à l'aide du sorcier indien, désorienté dans une débauche de lasers censés représenter la bataille des manitous, et *crie* au dieu *étranger : « Tu ne m'impressionnes pas.* » Son sang-froid et la force de son amour sauvent le monde... Faire appel aux vieilles vedettes est aussi une manière de *prendre ses* racines dans sa *propre* histoire.

Qu'en fait-il, le cinéma fantastique, de son histoire ? *Il la repeint en des couleurs d'autant* plus douteuses qu'il force sur la violence et lui donne des assises familières, sinon réalistes. Finie la poésie du Grand-Guignol. La peur, on veut la nier en désignant des boucs émissaires. Dieu est juste quand il châtie les faibles, les héros sont positifs, les vampires sont fatigués, Freud barbote dans la dérision, avec ses disciples obtus.

L'éblouissant voyage

Rien n'est perdu pour autant. Les *portes ouvertes sur* l'inconscient, les tourments de la jeunesse sauvent le cinéma fantastique et le Festival d'Avoriaz. Ni possédés ni diaboliques, des adolescents « normaux » sont saisis au moment de leur rencontre avec le *désespoir.* Felicity, la *jeune* fille australienne de *la Nuit le rôdeur,* gêne parce qu'elle est trop forte, au propre comme au figuré. Trop grosse, trop avide, trop lucide face à la société conformiste et mollasse dans laquelle elle s'embourbe. On suit les *étapes d'une révolte* moins divagante qu'il n'y paraît, mais dont les coups se diluent contre un brouillard de lâcheté et de faux-semblants. On assiste à la transformation intérieure d'un visage buté, aigu, intelligent, celui d'une *formidable comédienne.*

Felicity est rongée par sa famille, *Phantasm* nous entraîne dans le cerveau bouleversé d'un orphelin de douze ans. Deux formes de solitude. Mike, le *petit* garçon, est *fasciné* par la *mort* et son trouble mystère. Comme un enfant, il joue avec sa peur ; comme un adulte, il la combat. Il se colle à son frère aîné, dont il fait son héros, *mais c'est lui qui l'entraîne dans* une poursuite *délirante,* balisée par les signes surréalistes du réel. Angoisse *hyperlucide et candeur.* Mike c'est tout à la fois Gordon Pym et Tintin. Il a douze ans vraiment. Rarement on est allé aussi loin, aussi juste, dans la description de cet âge si complexe et que l'on dit ingrat. Comme si *le metteur en scène, Don Cosca*relli, obsédé par un rêve répétitif, avait décidé de le mettre à plat minutieusement, de le reproduire en images exactes dans sa terrifiante simplicité, sans chercher à rien expliquer. A la fin, on *s'aperçoit* que chacune de ces *images a sa nécessité, mais aucune* solution, aucun diagnostic ne vient déchirer l'irréversible mouvement de la course sans fin.

L'étonnant est d'avoir su, tout en sauvegardant sa poésie naturelle et sa violence, montrer l'enfant avec la distance du temps de vie et d'expérience, *sans paternalisme. L'enfant ne* se voit pas victime, les « grands » sont vus avec ses yeux, personnages incompréhensibles, fuyants. *Phantasm* délivre le fantastique de son train-train, le fait étinceler sur la neige d'Avoriaz, où crissent les pas réguliers d'un *cortège noctambule* aux formes floues, entre les masses crevassées des montagnes : il est minuit, les festivaliers fantomatiques ont quitté leur repaire.

COLETTE GODARD.

UN ENTRETIEN AVEC WERNER HERZOG

LE MONDE DES ESPRITS

En 1921, sur la toile blanche de l'« écran démoniaque » allemand dont Lotte Eisner, qui vécut l'époque, devait se faire l'historienne, surgit, crâne chauve, oreilles pointues, ongles démesurés et canines cruelles, le comte Orlok, seigneur des Carpathes, le vampire incarnation du mal, le Nosferatu *de Friedrich Wilhelm Murnau.*

Aujourd'hui, Werner Herzog, jeune cinéaste allemand que son inspiration porte vers les autres mondes et les personnages hantés (Aguirre, la colère de Dieu, l'Enigme de Kaspar Hauser, Cœur de verre, la Ballade de Bruno), *nous offre le sien.*

« Pourquoi *Nosferatu ?* dit Herzog : parce que c'est le chef-d'œuvre de Murnau. C'est aussi que tous les cauchemars qui y sont représentés me sont très proches, très chers. Mais ce qui m'a conduit est au-delà du rayonnement, de l'explication. J'essaie tout de même de donner une réponse circonstanciée.

» Un jour, un ami est venu me voir, très excité. Il me dit : « C'est toi qui dois faire *Nosferatu.* » *J'ai répondu : « C'est absurde.* » Je n'y avais, alors, même pas pensé. Or, le lendemain, je me suis réveillé persuadé que *Nosferatu* devait être mon nouveau projet. Et lorsque j'ai fait ce film j'ai eu, immédiatement, l'impression de ne plus être seul, vous savez, *cette impression qu'on a lorsqu'on lit un livre,* lorsqu'on entend un morceau de musique qui vous font entrer en communication avec autre chose.

» Il y a là plus que du fantastique et une petite histoire de vampire, plus qu'une autre version de *Dracula.* J'ai projeté, dès *le début, dans le songe de Lucy et dans* la ville d'où part Jonathan, le sens du rêve malfaisant qui se précise peu à peu. La séquence décisive est celle où Jonathan franchit le ravin pour entrer dans le monde des esprits. Les *romantiques allemands* disaient que ce monde était à côté de nous. Ils n'ont pas réussi à comprendre qu'il était à l'intérieur de nous, peut-être parce qu'ils n'avaient pas le cinéma. *Quel bouleversement extraordinaire* dans la *culture mondiale* si le cinéma avait été découvert cent ans plus tôt ! Si les écrivains dont je me réclame, qui sont mon univers, Kleist, Holderlin et *Büchner,* avaient eu *le cinéma* pour *s'exprimer...*

— *La nature et le rêve, dans votre* Nosferatu, *c'est bien du romantisme. Ce plan où une voiture traverse une plaine cernée d'étendues d'eau, on le ressent comme si on était en train de le rêver. Il en est de même de tous les paysages du film.*

— Oui, la nature a *une* très grande *importance, mais je ne peux pas en parler* de façon cohérente. Il y a une part de mystère, ce sont des images qui me viennent. La nature crée chez moi une espèce de transe, de magie. Je filme des paysages *réels,* et *ils deviennent des paysages issus de mon* imagination, de mes rêves.

En général, il faut plusieurs plans pour *montrer* le *passage* de la *réalité* au *rêve.* Je l'ai montré en un seul. Et les seuls personnages qui ont une perception exacte du vampire sont les gitans, des gens de la nature, des migrants, des rejetés, qui connaissent, *eux,* l'importance du rêve.

— *Lucy, qui apparaît avant Nosferatu, a le même visage blafard que lui. Vous établissez entre ces deux personnages un lien qui mène à l'humanisation du vampire.*

— Oui, c'est une prédestination. Toute la deuxième partie du film est faite de rapports humains et érotiques entre Lucy et Nosferatu. Ils ont tous deux un masque blafard ; ils sont les seuls (avant la transformation de Jonathan) à s'élever au-dessus de la foule. D'ailleurs, Klaus Kinski est élevé physiquement. Il porte *des talons de 18 centimètres.* Je *peux vous dire que,* pour cet *aspect* blafard, j'ai utilisé des filtres violets, très spéciaux, qu'il y a eu un travail très étroit entre le maquillage et la photographie. Mais cela, c'est la technique ! Je ne suis pas *passé par un raisonnement pour humaniser* le vampire. Cela m'est venu instinctivement. Je l'ai vu, senti comme cela en parlant à Kinski du personnage. Je lui ai dit : « *Tu dois être terrifiant et triste en même temps* »

» Au début, Kinski pensait que c'était impossible à jouer. Pour lui *donner confiance, je lui ai dit et répété : « Tu es Nosferatu, tu es le seul.* » Alors, il s'est *rasé la tête complètement.* Il était prêt deux mois avant le tournage. J'avais réussi à lui donner la conviction qu'il était Nosferatu dans mon interprétation instinctive. J'ai ce pouvoir sur les acteurs en général et sur Kinski en *particulier. A partir de là, je ne suis plus metteur en scène,* les acteurs s'abandonnent complètement. Kinski est fait pour moi, pour mon cinéma. Il est un élément de mes rêves.

— *Que pensez-vous de l'opinion selon laquelle votre* Nosferatu *est un film très esthétique, très coûteux, un objet de luxe que vous vous seriez offert en hommage à Murnau et à votre grande amie, Lotte Eisner, l'historienne de Murnau ?*

— Je suis très étonné. Je ne comprend pas très bien. *Nosferatu* est le film le plus cher que j'ai tourné jusqu'ici, mais il n'est pas *si cher que cela,* après tout. *Je ne crois pas que ce soit un* film esthétique. *Je ne me préoccupe jamais d'effets esthétiques.* Car, si on calcule un plan en fonction d'un résultat esthétique, le kitsch n'est pas loin. Une écriture est très belle uniquement si on n'a pas *pensé à la forme des lettres en écrivant.* La beauté des images m'arrive en plus, comme un cadeau.

» *C'est vrai que, même* si Murnau est mort, je considère que lui et Lotte Eisner ont été mes premiers spectateurs. Mais je n'ai pas tourné ce film pour le leur offrir en me faisant plaisir. *Je ne tourne jamais de films pour quelqu'un.* Lorsque Kleist, désespéré d'être incompris en son temps, envoya à Goethe le manuscrit de *Penthésilée,* il lui écrivit : « *Lisez-le, je vous en supplie, mon cœur à genoux* » *Goethe renvoya* le manuscrit avec une lettre méchante, mais là n'est pas la question. Ce que je dis, c'est que je présente chacun de mes films à tout le monde, en me mettant « *le cœur à genoux* ».

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

LE PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE A JEAN RENAUDIE

UNE COLLINE EN TRIANGLES

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a remis, ce mercredi 24 janvier, à M. Jean Renaudie, le Grand Prix national d'architecture, pour l'ensemble de son œuvre.

LA carrière de Jean Renaudie ressemble typiquement à celle de beaucoup d'architectes français de sa génération. Il entre aux Beaux-Arts en 1945, à vingt ans. Et, après avoir suivi d'interminables études quai *Malaquais,* tout en *travaillant* avec *Auguste* Perret et Marcel Lods il est diplômé, douze ans après, en 1958. Le travail dans l'atelier d'architecture qu'il fonde avec Riboulet, Thurnauer et Veret en 1960 illustre bien l'influence de Le Corbusier par son emploi du béton et par la *rigueur fonctionnaliste* de *ses formes* architecturales. Mais, en 1968, il rompt avec son *groupe* : il a ses idées, il veut casser l'espace quadrangulaire régnant, il veut inventer.

Jean Renaudie rejoint la préoccupation d'autres architectes qui se mettent en quête d'une nouvelle complexité de l'espace *urbain. C'est ce qu'il va rechercher* à Ivry.

Aujourd'hui, cette opération est en partie réalisée. C'est une œuvre de béton moderne, « dérangeante », qui donne un intérêt particulier au centre de la ville. On y voit soudain cette construction en triangles *superposés,* pointant *dans* toutes les *directions.* L'architecture a perdu son expression monolithique. Le bâtiment est construit sur une colline. Plutôt, il est lui-même une colline en terrasse. On le traverse perpendiculairement de la rue haute à la rue basse. On dévale ses pentes douces, on monte ses escaliers à l'intérieur et à l'extérieur. *Car les terrasses sont aussi des espaces publics accessibles.* Et, ce qui est nouveau et inattendu — tout le va-et-vient de ces cheminements de hasard, peu conventionnels — incite les gens à découvrir, puis à prendre possession, par un regard neuf, d'un espace urbain également neuf, qui facilite les rencontres et provoque les échanges. Naguère, *on fabriquait des machines-à-habiter,* voici que cet homme de l'art tente de construire une architecture qui serait une machine-à-communiquer.

« *De tous temps,* dit Jean Renaudie, *l'homme a inventé des formes pour bâtir sa maison. Aujourd'hui, voici, avec le logement collectif, que la création disparaît. On y applique des schémas connus d'avance et des règlements où les architectes ont aussitôt fait de trouver l'appartement type qui est fondamentalement le même partout. Ici, j'ai essayé de changer les normes, d'intégrer un principe de complexité.* »

Chaque logement est différent. Chambres d'enfants, grandes ou petites, groupées *ou dispersées* ; grandes cuisines ouvertes ou fermées ; séjours de forme classique ou complètement désarticulés en plusieurs espaces non définis que chacun s'approprie à sa manière.

Si on y regarde bien, le logement n'a guère évolué depuis le XIXe siècle. Le Corbusier avait construit les merveilleux duplex de l'unité d'habitation de Marseille. Ils sont, hélas ! restés sans lendemain. « *Il faut,* dit Jean Renaudie, *maîtriser cet invincible mouvement vers la banalisation que le système produit par inertie.* »

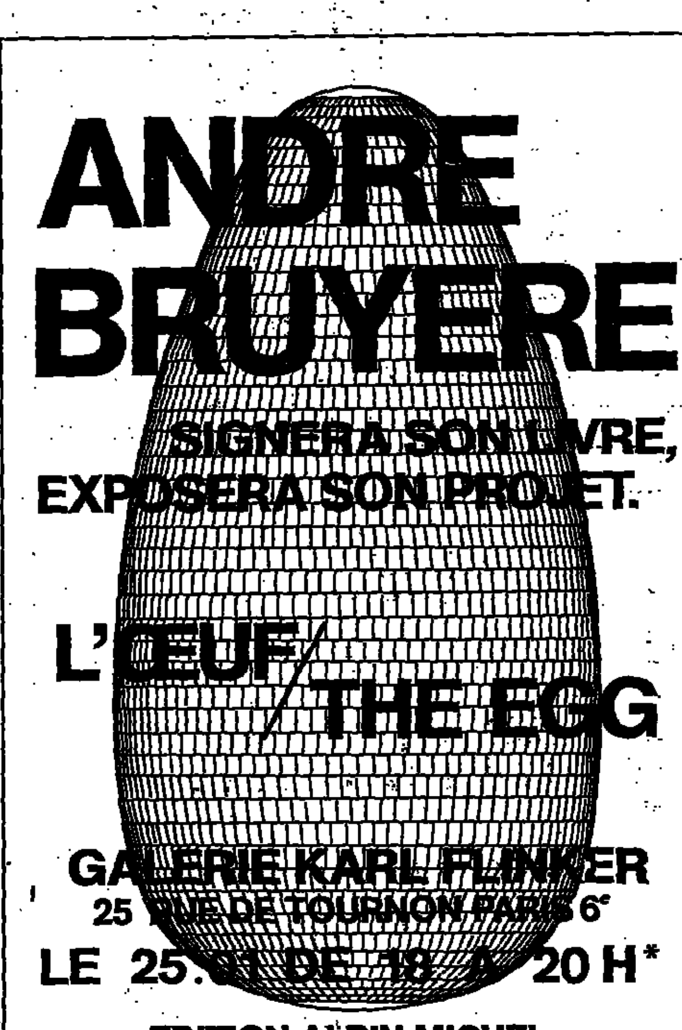
Ainsi ces terrasses — une ou deux par appartement — *il en avait* sous-estimé l'importance. Ivry n'est pas la Côte d'Azur. Mais ce sont des terrasses urbaines. Elles n'ouvrent pas sur « une vue imprenable ». Elles se surplombent et s'imbriquent. Elles permettent des contacts entre les gens. Triangulaires, elles entrent *comme une* entaille dans le séjour dont elles font partie. Lorsqu'on se retire au fond du séjour, cet espace de terre planté de verdure est rassurant. Il isole du vide extérieur.

« *Le béton en France est une matière fruste,* dit Jean Renaudie. *Si on en veut du plus beau (il existe en Suisse) il faut le payer cher. Il est difficile d'en sortir : les choix d'architecture sont souvent fonction des prix de revient.* »

La recherche formelle du triangle n'est pas une fin en soi pour Jean Renaudie. Elle vaut *surtout* par les vertus de rupture avec les habitudes acquises, et ses aptitudes à créer une complexité architecturale, établissant des rapports plus riches avec notre environnement urbain.

« *Je ne ferai pas toujours des triangles,* dit-il. *Aujourd'hui, il est important de réinventer l'architecture. Le logement social a un retard considérable. On se tourne vers les citations historiques. En période de crise, ça tranquillise, mais ça empêche d'aller de l'avant.* »

JACQUES MICHEL.



Théâtre belge à Saint-Denis

BAUDELAIRE EXPLOITÉ

UNE jeune troupe de Bruxelles, le Théâtre Provisoire, s'installe pour six semaines à Saint-Denis (au Théâtre Gérard-Philipe), avec son dernier spectacle : *Pauvre B... !*

Le directeur de la troupe, Patrick Roegiers, a fabriqué un collage de phrases prises dans les brouillons de notes qu'avait griffonnées Charles Baudelaire pendant le séjour qu'il fit en Belgique peu de temps avant sa mort. Patrick Roegiers a ajouté quelques passages des lettres de Baudelaire, à sa mère surtout, et quelques vers d'*Amaenitates Belgicae.*

Le texte ainsi confectionné fait ressortir de préférence des injures faciles, des exagérations grossières, comme : « *La Belgique est un bâton merdeux* »; « *En Belgique, il n'y a que deux grands partis : les catholiques et les ivrognes* » ; « *Les seins des moindres femmelettes, ici, pèsent plusieurs quintaux* » ; « *Tous les Belges, sans exception, ont le crâne vide* », etc.

Ce texte, déjà affligeant en soi, est récité par un acteur, Idwig Stephane, qui en accentue l'arbitraire : diction satanique, grimaces sarcastiques. Patrick Roegiers, responsable de la mise en scène, a demandé à ce soi-disant Baudelaire de grimper sur une armoire, d'embrasser amoureusement un pot de confitures, de déménager, avec des mimiques de Quasimodo, des piles de boîtes vides de gâteaux secs, de s'enrouler dans des décamètres de papier hygiénique, tout à l'avenant.

Résultat : le spectateur non prévenu sort de là avec l'impression que Baudelaire était un crétin hagard, qui n'a su dire sur la Belgique que des abjections.

Remettons les pieds sur terre.

L'été et le printemps 1863, Baudelaire est atteint d'une crise aiguë de francophobie. « *J'ai pris Paris et la France en horreur* » ; « *Je suis très las de la France et je désire l'oublier pendant quelque temps* » ; « *Je tournerai contre la France entière mon réel talent d'impertinence. J'ai un besoin de vengeance comme un homme fatigué a besoin d'un bain.* »

Afin de se reposer de la France, Baudelaire décide de partir pour la Belgique. Ce pays avait donné asile aux républicains français proscrits. Des écrivains interdits chez nous pouvaient s'y faire éditer.

Baudelaire arrive à Bruxelles le 24 avril 1864. Très vite, il ne va pas s'y trouver bien. Ses conférences et ses projets d'édition échouent. Mais, surtout, il a emporté en Belgique la dépression nerveuse dont il souffrait en France. « *Je suis toujours de mauvaise humeur parce que je suis mécontent de moi.* »

Baudelaire, alors, est le lieu d'un transfert. Il reporte sur la Belgique la mélancolie qu'il ressentait en France. Il a de cela une vue claire. Il dit qu'il fait à Bruxelles « *un essayage de mes griffes* ». Il ajoute : « *Je m'en servirai plus tard contre la France.* »

« J'ai vu des petites filles... »

La Belgique est donc ici, plutôt que la Belgique elle-même, *un lampiste, un bouc émissaire.* Et il faut remarquer deux choses.

Premièrement, Baudelaire réserve à la Belgique un soin particulier, une attention soutenue : il s'emploie là-bas à un véritable reportage, une recherche sérieuse, sur plusieurs « sujets », comme les institutions de charité, les dotations, l'instruction publique, le sens électoral, le problème du port d'Anvers, celui des conflits entre libres-penseurs et croyants à propos des cimetières, etc. Pour cela, Baudelaire enquête (il ne l'a jamais fait en France). « *Il faut voir et questionner* », écrit-il, et : « *On sait que je prends des notes partout.* »

Deuxièmement : Baudelaire ne met pas ces notes au propre, n'en recopie aucune. Il ne publie rien. Tout ce qu'il fait, c'est de dresser un « sommaire », une « liste de chapitres », à l'intention d'un éditeur de Paris, Dentu, mais c'est essentiellement pour lui soutirer une avance sur un livre qu'il n'écrira pas, il le sait.

Comme on finit par publier tous les brouillons de grands poètes, les notes cursives de Baudelaire, ses réactions d'humeur, seront éditées, presque cent ans plus tard, en 1952.

Ce que je reproche à Patrick Roegiers, c'est d'avoir exploité ces brouillons à usage privé sans délicatesse. Il a fait disparaître la bonne volonté du reportage. Il a presque entièrement caché ce que Baudelaire a aimé en Belgique, telles personnes, tels artistes, telles villes, telles sculptures peintes, l'ensemble de l'architecture jésuite, pour laquelle Baudelaire s'est pris là-bas d'une passion. Baudelaire, à Bruxelles ou à Malines, se promenait. Il avait des moments de répit.

Même dans les notes hostiles, Patrick Roegiers aurait pu faire un autre choix, garder des remarques plus calmes, où l'intelligence est présente : « *J'ai vu des petites filles frotter avec un petit chiffon un petit bout de trottoir pendant des heures entières* » ; « *Orphelins et vieillards en adjudication* » ; « *Comment j'ai fait applaudir par une salle entière un vieux danseur ridicule* » ; « *Société pour crever les yeux des pinsons* » ; « *Vœu d'aller voir si la petite vieille est au bord du canal* », — oui, des notes comme celles-là sont tout de même plus intéressantes, et plus baudelairiennes, que : « *En Belgique il y a des femelles, il n'y a pas de femmes* », et autres sorties du moment.

Ajoutons que c'est à Bruxelles que Baudelaire a écrit plusieurs textes beaux et forts, *les Bons Chiens, Assommons les pauvres, Mademoiselle Bistouri, le Tir et le Cimetière,* la longue lettre à Jules Janin, la note sur *les Travailleurs de la mer,* etc., alors que le spectacle de Patrick Roegers donne à croire que Baudelaire, en Belgique, a passé son temps à proférer des bêtises et à faire des grimaces devant sa glace.

Bien sûr, ce spectacle est pittoresque, bizarre, et les Belges, à Bruxelles, ont ri beaucoup, paraît-il, d'entendre sur leur pays de telles énormités éructées par un clown grotesque. Mais, pour nous, la Belgique est un pays proche, et Baudelaire un grand esprit et un homme très attachant, même et peut-être surtout quand il était malade. Ce spectacle n'est pas pour nous, nous sommes mal situés pour en distinguer les mérites.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, 20 h. 45.

« COMME LES ANGES DÉCHUS DE LA PLANÈTE SAINT-MICHEL »

un film de Jean Schmidt

Jean Schmidt est un auteur-réalisateur spécialisé dans l'exclusion. « La marge m'interpelle », dit-il. Il vient du théâtre, a une quarantaine d'années, a tourné de nombreux films pédagogiques et scientifiques, et cinq longs métrages : sur la condition tzigane (Kriss romani), *l'université du Théâtre des Nations* (le Premier Langage de l'humanité), *la vie des immigrés africains* (l'Afrique des banlieues) *le troisième âge* (Vivre, pas survivre), *et enfin, sur le « quart-monde », « les camés, les clodos, les acoolos »* (Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel). *Chaque fois, il s'est attaché à restituer un « vécu » et un droit de parole.*

Le titre de son dernier film contient l'ambiguïté de sa démarche : Jean Schmidt a tendance à se montrer en poète de la misère, à fabriquer ses propres images quand la force du sujet se suffisait à elle-même. Ces malheureux rejetés sur le pavé du quartier Latin par le glaive symbolique de Saint-Michel, n'ont pas besoin d'un discours plaqué sur leur destin. Leur destin de jeune marginal, drogué ou « zonard », est assez terrible, leur discours de sous-prolétaire assez insoutenable.

Mais le plaisir que Jean Schmidt semble prendre à écouter, la complaisance avec laquelle il filme (multipliant les effets de zoom, profitant de sa participation involontaire à une bagarre, à une séance de « défonce ») sont comme la revalorisation de gens considérés comme irrécupérables, et que, sans lui, on n'aurait jamais pu entendre, ni regarder. Sans cette sympathie, comment les témoignages seraient-ils parvenus aussi violents, aussi lucides ?

Il faut savoir qu'à vingt ans, ces jumeaux, diabétiques, s'envoient dans le coma à volonté, se suicideront probablement, vivent dans un sentiment de « manque » permanent, et s'en tirent par l'éther. Il faut voir les dessins de cet ex-truand qui rattrape ainsi son enfance et tente de sauver ce qui lui reste d'avenir. Tous, y compris celui qui se décrit assassin, expliquent parfaitement bien ce qu'ils ne supportent pas dans notre société qui ne les supporte pas non plus, mais les a engendrés et les enferme.

La misère aujourd'hui

par FELIX GUATTARI (*)

COMME *les anges déchus de la planète Saint-Michel* va beaucoup plus loin qu'un simple documentaire ; il serre de beaucoup plus près les réalités actuelles de la marginalité que n'aurait pu le faire une enquête journalistique. Cela tient à ce que l'« objectivité » de l'enquête sociale est ici relayée par l'exploration que mènent eux-mêmes les habitants de ces « territoires de misère », pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux. Ils n'ont pas uniquement à répondre à une interpellation extérieure car le film est conçu de telle sorte qu'ils puissent s'interroger en toute liberté — peut-être pour la première fois de leur vie avec un tel sérieux, une telle intensité — sur le sens de leur condition, sur la responsabilité de la société à leur égard, sur la fonction réelle des organismes d'assistance...

Jean Schmidt a pris les choses comme elles venaient ; il n'a pas cherché à sélectionner leurs propos pour obtenir de meilleurs effets au montage ; il a recueilli aussi bien les clichés qui traînent un peu partout que les trouvailles poétiques fulgurantes, les tirades déclamatoires pour le public et les imprécations racistes les plus insupportables.

La révélation la plus troublante qui se dégage, à mon sens, de ces témoignages concerne le caractère inexorable des procédés de ségrégation dont sont victimes les marginaux des pays prétendus développés. L'encerclement, l'enfermement, y procède moins, semble-t-il, de méthodes de coercition directes, que d'un système à têtes multiples de « *mise en dépendance* ».

Elle est *physiologique* avec la faim, le froid et l'accrochage aux drogues du pauvre (l'alcool, l'éther...). Elle est *psychologique* et on pourrait même dire *éthologique*, avec l'insécurité permanente et les prises de possession successives de mêmes espaces par les clochards, les zonards, les truands et les « dealers », les policiers et les touristes. Elle est *institutionnelle*, avec le recours inévitable aux travailleurs sociaux et aux équipements collectifs (le labyrinthe que constitue le centre de rééducation, la prison, le service psychiatrique, l'asile de nuit, l'hôpital général...).

Elle est, enfin, de l'*ordre du spectacle*, par exemple, pour ces jeunes qui improvisent des saynètes sur la place du Centre Pompidou, en vue d'attendrir, mais aussi d'intimider les touristes et les badauds.

Même l'espoir paraît ici manipulé, truqué, « équipé » par les pouvoirs publics, les associations de bienfaisance, les mouvements politiques. Deux illustrations tirées du film :

Un groupe de marginaux, avec l'aide d'un éducateur, tentent de mettre en place une coopérative autogérée pour la recherche du travail intérimaire. Mais il devient aussitôt évident qu'un tel projet ne saurait voir le jour sans la « protection » des tutelles administratives.

Le même groupe participe à une lutte de quartier contre l'expulsion des locataires d'un immeuble exproprié. Mais aussitôt après la victoire, c'est-à-dire après la négociation du relogement avec l'hôtel de ville, tous retournent à leur isolement et certains à leur violence gratuite, à leur folie...

Quel que soit leur mérite, de telles tentatives sont condamnées, au mieux, à un succès précaire, sans grand avenir, et au pire à l'« institutionnalisation », à la récupération par les mécanismes tentaculaires de la réadaptation. Ce qui ne signifie pas, pour autant, qu'elles ne devraient pas être menées ! On ne saurait négliger, en effet, le bénéfice peut-être immense que tel ou tel, en particulier, pourra tirer d'une semblable « dose d'espoir », quel que soit son caractère éphémère et ambigu. Mais il n'est que trop évident qu'aucune issue véritable ne pourra être trouvée de ce côté-là, du moins de cet unique côté.

Le dévouement incontestable de certains travailleurs sociaux, pas plus que les réformes à la petite semaine, ne parviendront jamais à atteindre la racine des problèmes. Seule une transformation en profondeur de l'ensemble de la société, à commencer par ce qu'il est convenu d'appeler les forces populaires et le mouvement ouvrier organisé, pourra amorcer un changement réel de la condition des marginaux.

(Extrait d'un texte qui vient de paraître dans l'ouvrage « Trop tard pour mourir », Éditions CRI, 156 p., 25 F.)

(*) Médecin psychiatre.





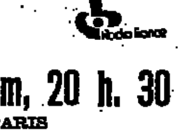


mercredi 31 janvier 21 h
"THEATRE MUSICAL"
MUSIQUES D'APERGHIS
créations mondiales
ATELIER LYRIQUE DU RHIN
PIERRE BARRAT
direction musicale
YVES PRIN
073 27 24 et Fnac

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL ITALIEN
50 rue de Varenne - 7e
Jeudi 25 janvier, à 18 h. 30
COLLOQUE
« LES VALEURS PLASTIQUES DANS L'ART ITALIEN 1910-1950 »
avec la participation de Cesare Brandi, Mario Ceroli, Julien Clay, Hubert Damisch, Renato Guttuso, Alain Jouffroy, à l'occasion de la présentation du 50e numéro de la revue « XXe SIECLE »
et
EXPOSITION D'ŒUVRES DE
Adami, Baruchello, Cremonini, De Chirico, Gentilini, Guadagnucci, Guttuso, Magnelli, Manzu

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
Mercredi 24 janvier, à 20 h. 45
CONFÉRENCE
de M. L.F. LINDLEY CINTRA, Professeur à l'Université de Lisbonne
sur
LA LÉGENDE D'AFONSO HENRIQUES DANS L'HISTOIRE ET DANS LA LITTÉRATURE

I.N.A. GRM

LUNDI 29 JANVIER - Grand Auditorium, 20 h. 30
116, avenue du Président-Kennedy, PARIS
CYCLE ACOUSMATIQUE, 1er concert
E. RUDNIK - B. PARMEGIANI
PREMIERES AUDITIONS
Présentation de l'ACOUSMONIUM, par F. BAYLE
Renseignements : 224-23-09



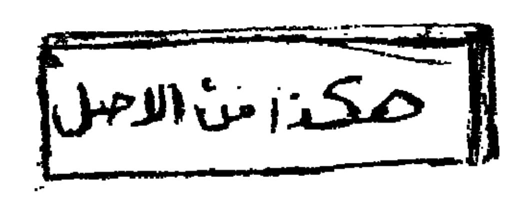
CABARETS





JEAN-MARIE RIVIERE
PARADIS LATIN
DINER SPECTACLE
28, rue du Cardinal-Lemoine PARIS 5e
OUVERT LE DIMANCHE
(Relâche mardi)
Réservations : 325.28.28
Hôtels et Agences

Le rendez-vous international de l'image et du son.
audiovisuel et communication
6e SALON INTERNATIONAL AUDIOVISUEL ET COMMUNICATION 22/27 JANVIER 1979 - PARIS
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT DE 9 H A 18 H
MATÉRIELS ET SYSTEMES
PROGRAMMES AUDIOVISUELS-SERVICES
ORGANISATION SOSA, 20 RUE HAMELIN F 75116 PARIS - TEL. 505.13.17 + - TÉLEX : 630400F



« L'Amour en fuite », de François Truffaut

Antoine Doinel rassemblé

Il est fréquent, dans les romans de Simenon, qu'un homme se mette à penser à son enfance, à son adolescence, qu'il rassemble les bribes du passé venues en vrac à sa *mémoire pour* essayer de trouver à sa vie un sens, une continuité.

C'est un peu comme cela que François Truffaut présente Antoine *Doinel dans son nouveau film, l'Amour en fuite*. Antoine est amené à se souvenir, prendre la mesure du temps qu'il a laissé derrière lui. *Depuis qu'on l'a vu, pour la dernière fois*, dans *Domicile conjugal* — c'était en 1970, — il a publié le *roman dont il* avait alors le projet *et qui* fut intitulé *les Salades de l'amour*. Cela n'a pas été un succès, cela n'a pas transformé sa condition *sociale*, mais les souvenirs arrangés *pour* les lecteurs *se mêlent à ceux* qui trottent dans la tête d'Antoine. Il n'est pas, comme chez Simenon, homme à se poser des questions *sur lui-même*. C'est Truffaut, son créateur, qui éprouve soudain la nécessité de tracer la continuité de la vie qu'il lui a donnée depuis *vingt ans*.

Antoine a commencé d'exister au cinéma en 1958, dans *les Quatre Cents Coups*, à quatorze ans, à un moment difficile de sa pré-adolescence. *François Truffaut, qui avait* alors vingt-six ans, réalisait son premier long métrage. Tout marqué par ses passions de cinéphile et de jeune critique (*les Cahiers du cinéma, Arts*), il donna à Antoine le nom de Ginette Doinel, la secrétaire *de Jean Renoir*.

Dans le sketch français de *l'Amour à vingt ans* (1962), Antoine Doinel a eu dix-sept ans. Il est tombé *amoureux de Colette, rencontrée à* un concert des Jeunesses musicales, mais elle n'a vu en lui qu'un copain un peu collant.

Dans Baisers volés (1968), Antoine, réformé du service militaire pour instabilité caractérielle, a entamé sa vie d'adulte. Amoureux de Christine, une fille de son âge, *il s'est* enflammé pour la belle Mme Tabard, « la femme de trente ans » de ses lecture balzaciennes. Puis il a épousé Christine.

Dans *Domicile conjugal* (1970), Antoine, marié, a eu un fils, Alphonse, et a trompé Christine avec une Japonaise. Après une séparation, *le couple s'était reformé sur un compromis.*

Le temps de la mélancolie

Aujourd'hui, dans *l'Amour en fuite, Antoine Doinel a passé la trentaine*. Au bout de trois ans de séparation définitive, Christine et lui (c'est le début du film) ont fait prononcer leur divorce par consentement mutuel. La *vie sentimentale* d'Antoine est maintenant occupée par Sabine, qui est plus jeune que lui, prête à donner beaucoup en amour, *mais exige d'en recevoir au moins* autant. Il y a donc du tirage entre eux. Reparait Colette, devenue avocate, elle-même en crise sentimentale mais ne s'intéressant à Antoine *que pour son roman, qu'elle vient* de découvrir. Colette, Christine, Sabine... Antoine est, en somme, confronté aux trois visages du « grand amour » tel qu'il le conçoit *depuis son adolescence.*

Antoine Doinel est un personnage unique dans le cinéma français. Car il existe, physiquement, depuis vingt *ans, incarné par Jean-Pierre Léaud*. Le personnage et l'acteur ont pris de l'âge en même temps, l'osmose est telle entre eux qu'on a l'impression d'avoir *suivi les épisodes d'une histoire vraie à travers* cinq films, celle d'un gamin des années 50 qui a grandi. De plus, psychologiquement, Antoine a suivi une évolution toute *personnelle qui ne doit rien* à des *coups de pouce* de scénaristes, à des trucs, à des recettes pour exploiter un filon commercial. Il s'agit *bien, dans la création de Truffaut — l'acteur Léaud ayant prouvé* qu'il existait en dehors de ce rôle — d'une continuité exemplaire. Jamais la « mode » (contestation de 1968, *libération sexuelle, dérive narcissique* et délectation morose des années 70) n'est venue infléchir le comportement, le caractère d'Antoine *Doinel*.

On comprend que Truffaut soit resté profondément attaché à ce personnage de ses débuts dans le cinéma. On a beaucoup dit, autrefois, que le film *les Quatre Cents Coups était en partie autobiographique, on s'est plu* à souligner la ressemblance existant entre Léaud et le cinéaste, mais tout cela ne relève plus que de l'anecdote. Si *c'est un peu le hasard qui a conduit* Truffaut à donner une suite aux *Quatre Cents Coups* avec le sketch de *l'Amour à vingt ans*, Antoine *Doinel fait, depuis*, partie étroitement de lui-même ; il est placé au cœur même de son univers cinématographique.

Ce qu'il y a de très émouvant dans *l'Amour en fuite*, c'est la manière dont Truffaut a introduit — *souvenirs et retours en arrière* — des extraits du cycle Doinel dans ce nouvel épisode de la vie d'Antoine, avec des fragments de ce qui *pourrait être une suite* de *Domicile conjugal, pour faire* la liaison. On dirait qu'ayant filmé un être cher à diverses époques de son existence, il a rassemblé des documents qui *représentent, dans le temps*, une destinée. Comme si, se penchant sur sa création, Truffaut se demandait : « Quelle vie ai-je faite à Antoine ? *Ai-je su le rendre heureux ?* L'ai-je bien *armé pour* l'existence ? » Inquiétudes, interrogations du cinéaste (ou du romancier) rejoignant celles d'un père qui, regardant *son fils arrivé à l'âge adulte, se* sent responsable de sa réussite ou de son échec.

L'Amour en fuite est une comédie brillante, semée de fantaisie, très dialoguée comme les films de Sacha *Guitry et comme eux admirablement mise en scène à partir des acteurs*. C'est aussi un beau film grave où Truffaut constate qu'il a donné à Antoine une hérédité que rien ne viendra plus *modifier*. C'est peut-être pour cela qu'il dit avoir fermé *définitivement* le cycle Doinel (encore que la fin faussement optimiste reste, à notre avis, ouverte). Antoine ne changera plus. Il n'a *jamais aimé que des femmes « bon genre »* dans leur maintien et leur façon de s'habiller. Sabine, la nouvelle (la speakerine de télévision Dorothée *débutant* au cinéma avec talent), ressemble à Christine (Claude Jade) qui ressemble à *Colette (Marie-France Pisier). Reprenant* leurs *rôles* avec quelques années de plus, Claude Jade et Marie-France Pisier sont exactement — *cela aussi est frappant, vous va au* cœur — comme on pouvait imaginer qu'elles deviendraient lorsqu'elles étaient plus jeunes chez Truffaut.

Antoine ne sera jamais « installé » dans la vie. Le voilà correcteur d'imprimerie comme il a été détective privé ou fleuriste, et toujours *possédé de l'envie d'écrire des romans*. Il y a toujours chez lui de la mythomanie, une agitation perpétuelle qui le pousse à se créer *des complications*, une sentimentalité romantique plus touchante aujourd'hui que de fines griffures marquent les coins des yeux de *Léaud, que son regard a moins de* vivacité. C'est le temps de la mélancolie. Le poids de la vie est là. Antoine n'est plus seulement *Antoine. Il est l' « éternel masculin »* selon Truffaut, cet homme faible par nature qui traverse exactement tous ses films, même la bouffonnerie de *Une belle fille comme moi*. Cet homme qui est, sans doute, quelque part en Truffaut, le plus sensible de *nos* cinéastes.

Et, pour la première fois, Antoine, *qui est en train de vieillir, prend* vraiment conscience de la mort, entrevue comme une plaisanterie dans *Baisers volés* avec la crise *cardiaque d'Harry-Max. M. Lucien*, cet amant de Mme Doinel aperçu, place Clichy, dans *les Quatre Cents Coups* (c'est ici Julien Bertheau, *comédien magnifique, dans une séquence en demi-teintes*), vient lui parler de sa mère, morte à quarante-sept ans. Antoine le savait, il voulait l'ignorer. M. Lucien l'emmène *sur la tombe de la défunte*, « *à côté de* celle de Marguerite Gauthier ». Tirée de l'oubli, l'image de cette mère mal aimée, mal aimante, qu'Antoine *enfant avait « tuée » pour faire excuser* une absence à l'école, prend une importance considérable. Et puis, c'est Colette qui raconte, avec *le cri de douleur de Marie-France Pisier*, la mort de son enfant en bas âge, le bébé qu'elle faisait admirer dans une brève rencontre de *Baisers volés*.

Pour parler de la mort, dans cette comédie, Truffaut introduit des changements de ton subtils ou violents, mais brefs. Ils n'en sont pas moins là, ils veulent dire quelque *chose. Gageons que Truffaut n'aurait pas mis ce thème dans l'Amour en fuite* s'il l'avait tourné avant *la Chambre verte*, ce grand film *méconnu qui demandait à l'amour des vivants d'élever un autel aux morts. L'Amour en fuite*, « divertissement » avec des personnages familiers n'est pas, pour *Truffaut, une façon adroite de renouer avec* le succès public. C'est une étape logique dans la maturité d'un cinéma d'auteur.

JACQUES SICLIER.

Pavese et le cinéma de Straub

Quinze ans séparent les débuts de Jean-Marie Straub (le court métrage *Machorka-Muff*, adapté d'Heinrich Böll) et la dernière œuvre de ce qu'on *appelle parfois l'entité Straub-Huillet* (*Dalla nube alla resistenza* qui réunit deux livres de Cesare Pavese). Danièle Huillet ayant été associée au « *découpage » dès le premier film, mais n'apparaissant* au générique comme co-réalisatrice qu'un peu plus tard.

Tour à tour Heinrich Böll, Ferdinand Bruckner, *Brecht (pas le Brecht du théâtre, le romancier)*, pour la langue allemande, Corneille, Mallarmé, pour la France, Franco Fortini, Cesare Pavese, pour l'Italie, sont passés au microscope straubien, *mais selon des approches sensiblement différentes*. Les textes originaux des écrivains allemands et italiens sont « resserrés », condensés, pour cerner au plus près leur ligne de force idéologique et poétique. Avec *les deux poètes français, qui ont écrit dans* la langue natale des cinéastes selon des conventions littéraires plus strictes, le texte est reproduit dans sa totalité, mais hors-contexte, hors-tradition, *si l'on peut dire : selon un jeu* assez pervers qui suppose un travail très poussé de la direction d'acteurs, la tragédie classique est arrachée à la scène à l'italienne *et à ses conventions*, le poème mallarméen à l'espace purificateur de la page blanche.

Mercredi 24 janvier, à 10 heures du soir, la Cinémathèque française *inaugure un hommage à Jean-Marie Straub* et Danièle Huillet en présentant en avant-première, et sous-titré en français, leur tout dernier travail, achevé fin 1978 : le film d'après Cesare Pavese, *Dalla nube alla resistenza.*

LE SACRIFICE HUMAIN

Une déesse perchée sur un arbre, Néphélie, et, au pied de l'arbre, un futur *défenseur* de Troie, *Ixion*, fier de sa force, qui croit avoir scellé alliance avec les dieux. Néphélie, qui emprunte les traits gracieux d'Olimpia Carlisi, *l'interprète du Milieu du monde*, d'Alain Tanner, représente les éléments plus que l'Olympe. Intermédiaire entre le ciel et les *hommes*, *elle* avoue son impuissance : « *J'ai peur. J'ai vu les cimes des monts. Mais pas pour moi, Ixion, je ne peux pas souffrir. J'ai peur pour vous qui n'êtes que des hommes* », dans le premier des vingt-sept « dialogues » mythologiques qui composent les *Dialogues avec Leuco — ce livre* maudit placé sur la table de chevet de Cesare Pavese au moment de son suicide, le 27 août 1950, et qui reste encore pour beaucoup une *énigme*.

Le cinéma entre en *scène*, si l'on *ose dire, le cinéma* « à la Straub », non dramatisé, tout dans la récitation, la lecture au sens littéral, sur toile de fond cinématographique, d'*images mouvantes. Et cette fois* Jean-Marie Straub et Danièle Huillet nous ont gâtés comme jamais dans leurs films précédents : tournage en 35 mm couleur, *photographie* particulièrement belle, quoique discrète, d'un quinquagénaire, Saverio Diamanti, débutant comme directeur de l'image après avoir *simplement* « *cadré* », sous la direction d'autres chefs opérateurs, des films comme *l'Avventura* d'Antonioni, *Chronique d'Anna Magdalena Bach* et *Moïse et Aaron* de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Un bonheur d'éclairage et de paysage, une sensualité, comme si quelque *chose* de la *sensibilité* de Pavese était passé dans cette adaptation très particulière.

Plus le son, la parole ; plus les *sons*, l'ambiance. Un ton nouveau, que Danièle Huillet attribue en partie à leur expérience de la musique, de films musicaux comme *Moïse et Aaron* et le *Bach*, une respiration nouvelle. Est-ce notre familiarité avec la comédienne Olimpia Carlisi, comédienne professionnelle malgré *tout, même* si elle a rejeté tous les tics du métier ? Tout d'un coup nous percevons le modelé de la voix, nous suivons la cadence poétique, nous partageons presque physiquement, par la seule perception sonore — des sons *enrobés dans* un *merveilleux* écrin visuel, de couleurs et de lueurs — ce statut équivoque d'une créature ni tout à fait *déesse ni exactement humaine*, qui avoue son impuissance mais compatit aux souffrances des hommes.

Dalla Nube Alla Resistenza (De la nuée à la Résistance) — c'est le titre du film — ne correspond à aucun livre de Pavese, mais mêle, ou plutôt juxtapose, *prima parte, secunda parte*, deux ouvrages : *Dialogues avec Leuco* (1947) et un roman, *la Lune et les feux* (1949). Mais de *la Lune et les feux*, récit du retour au pays d'un quadragénaire, nommé « le Bâtard », qui a émigré aux Etats-Unis à la naissance du fascisme, en 1929, et revient visiter « sa terre » immédiatement après la guerre — retour au pays qui est aussi *celui du romancier* redécouvrant ses racines, — Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ne conservent que ce qu'ils appellent la « strate » relative à la Résistance.

Dans les lunettes du paysan

Les mythes effleurés, rappelés, interprétés, de la première partie, des *Dialogues* — en fait six dialogues seulement ont été retenus, — la barbarie des dieux, soudain reprennent *sens aujourd'hui* à travers cette peinture de l'éveil d'une *société* paysanne, traditionnelle, à la lutte de classes, dans la violence et *l'injustice*, que transcendera une sorte de justice historique. Une conclusion cruelle, de la seconde partie, et du film, voit *une jeune femme, trop compromise* dans des allées et venues incessantes entre les deux camps, condamnée à mort pour faits de collaboration : condamnation *évoquée* par la seule *parole*, une parole très dure elle-même, à ce moment précis.

Nuto, le récitant, un paysan resté au pays, toujours sur *toile de fond de nature grandiose*, ne récite plus, mais dit directement un texte placé hors-champ — Jean-Marie Straub précise que l'on *reconnaît le reflet des feuillets* dans ses lunettes : « *C'est comme si, lui, il avait écrit l'histoire d'une femme dont il était amoureux* », dit le cinéaste. *En fait, à ce moment terrible, ce* sont bien les deux auteurs, les deux cinéastes, qui semblent soudain prendre la parole, une *parole rehaussée, exaltée*, tombant comme un couperet.

Autre moment assez extraordinaire de cette seconde partie, la tirade du curé sur le parvis de son église, cadré selon un angle « *fordien* », à la *John Ford*, d'une grande force plastique, et interprété par un intellectuel communiste bien connu dans la *péninsule*, Gianni Toti. *Le curé*, dans une envolée *lyrique assez féroce*, dénonce « *le rouge, la belle couleur des martyrs (qui) est devenu l'emblème de l'Antéchrist, et en son nom ne sont commis et se commettent tant de crimes.* »

Il faut rappeler, bien sûr, que, contrairement à la pratique courante en Italie, tout le film est enregistré en son synchrone, sans lequel le travail de Straub n'aurait *plus de* sens. L'italien parlé n'est plus celui de l'éternelle « comédie italienne », mais un italien non théâtral, non caricatural, *un italien — en fait un* dialecte dans le cas du film d'Olmi — comme on a pu l'entendre dans *l'Arbre aux sabots* (qu'on s'est d'ailleurs empressé de *doubler en* italien de cinéma pour les spectateurs transalpins, aussitôt après Cannes).

Pourquoi ce choix de Pavese, d'un écrivain que Jean-Marie Straub et Danièle Huillet avouent n'avoir découvert qu'après leur second exil ? Le *premier, de* 1958 à 1968, les avait vu s'installer en Allemagne, — le second, volontaire, les a conduits, après 1969, en Italie. D'abord, explique Jean-Marie Straub « *il y a eu la découverte de l'île d'Elbe, de la péninsule, de la terre italienne. Si on fait un film où, à un certain moment, on dit :* rimane l'aurora, rimangono i sogni, *si on parle d'un torrent qui était autrefois* una pozza di sangue, *une mare de sang, c'est pas de la littérature, c'est des choses qu'on a réellement éprouvées* ».

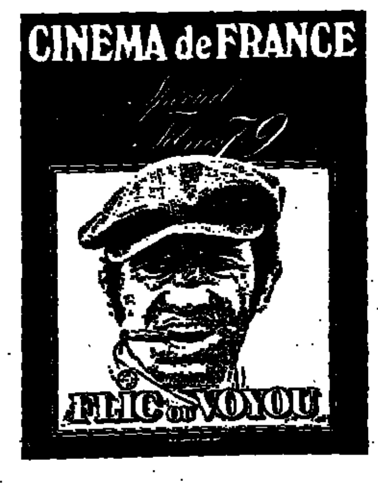
Et puis, il y a l'autre aspect de Cesare Pavese, plutôt brechtien : « *A sa manière, en tant qu'Italien, sans du tout connaître Brecht, ou travailler à partir de Brecht, il va selon moi, sur certains points, aussi loin que Brecht, même, sur quelques-uns, plus loin. Quand les dieux et les patrons commencent à se confondre, et que les patrons prennent la relève des dieux, ça, c'est une idée brechtienne.* » Et Danièle Huillet d'ajouter : « *Il y a quelque chose chez Pavese qu'il n'y a pas du tout chez Brecht, non seulement un sens de la terre — Brecht c'est beaucoup plus un homme des villes — par exemple une attention à la souffrance animale, mais aussi un sens tragique, le sens du destin.* »

« *Le film n'est pas seulement né de nos expériences*, conclut Jean-Marie Straub, *de la rencontre avec Pavese et avec l'Italie. Nous l'avons aussi un peu tourné pour venger le monde paysan de* Novecento *de Bertolucci, ou encore, presque pire, de* Padre Padrone. *Je ne dis pas qu'il est fait contre ces films-là, mais il est quand même né aussi, en partie, de notre colère contre ces films-là. Et puis il y a un autre aspect que je voudrais relever : l'idée de Pavese, dans un de ses petits textes d'introduction aux* Dialogues, *c'est que toute civilisation* contadina, *paysanne, a toujours pratiqué le sacrifice humain.* » « *Et, dit-il, point : Toute civilisation a d'abord été* contadina. *L'idée de sacrifice humain, c'est simplement un retour très loin dans le temps. Et là on retrouve l'histoire de Santa, la jeune femme « sacrifiée » à la fin du film.* »

LOUIS MARCORELLES.

200 FILMS POUR 1979

un document indispensable pour tous ceux que le cinéma concerne



LE JOURNAL PROFESSIONNEL DE CINEMA

25 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 75001 PARIS TEL 261 84 93

le film que vous ne verrez pas à la tv

"COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT MICHEL"

PRIX DE LA PRESSE DU JEUNE CINEMA

AWARD : festival international des DROITS DE L'HOMME

CINÉMAS : LA CLEF - 14 JUIL. BASTILLE - THEATRE d'AUBERVILLIERS

ANIMATION-DÉBAT tous les soirs à LA CLEF

PARAMOUNT CITY TRIOMPHE • PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MAILLOT • CAPRI GD BLD • MOULIN ROUGE
CONVENTION ST-CHARLES • PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT GALAXIE
III SECRETAN
ARTEL Nogent • ARTEL Créteil • ALPHA Argenteuil
CARREFOUR Pantin • STUDIO Parly 2







NOSFERATU
HAUTEFEUILLE - 5 PARNASSIENS NATION

L'HOMME DE MARBRE
HAUTEFEUILLE

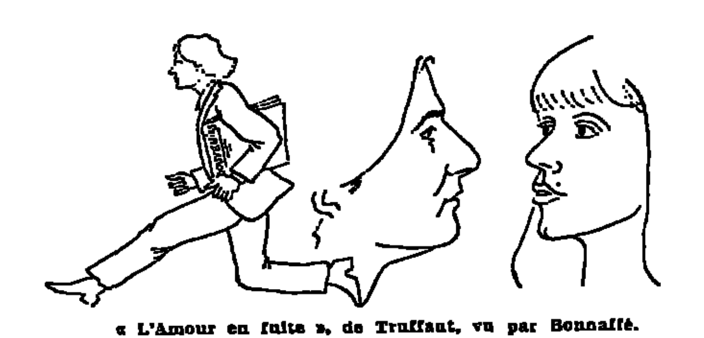
L'ADOPTION
MONTE-CARLO - STUDIO ST-GERMAIN SAINT-LAZARE PASQUIER

LA FEMME QUI PLEURE
ELYSEES LINCOLN - 5 PARNASSIENS SAINT-GERMAIN VILLAGE - NATION SAINT-LAZARE PASQUIER

COMME CHEZ NOUS
ELYSEES LINCOLN - 5 PARNASSIENS HAUTEFEUILLE - ST-LAZARE PASQUIER

L'AMOUR EN FUITE
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - NATION

une sélection



« L'Amour en fuite », de Truffaut, vu par Bonnaffé.

cinéma

COMME CHEZ NOUS
de Marta Meszaros

Une femme, un homme, leur amour sous le regard d'une petite fille. Scènes intimistes et silences d'où surgissent nos profondeurs. Un film de la vie réelle, de ses problèmes. Marta Meszaros explore la vie intérieure.

L'AMOUR EN FUITE
de François Truffaut

(Lire l'article page 23.)

COMME LES ANGES DÉCHUS DE LA PLANÈTE SAINT-MICHEL
de Jean Schmidt

(Lire l'article page 22.)

L'ŒUVRE DE JOHAN VAN DER KEUKEN

Première française de trois longs métrages, le Nouvel Age glaciaire, Printemps, la Jungle plate *et douze courts métrages (notamment* Herman Stobbe, l'enfant aveugle *et* Vacances d'un cinéaste), *d'un des plus importants cinéastes documentaristes de ce temps, le Hollandais Johan van der Keuken. Une réflexion sur la réalité sociale inséparable d'un travail sur la forme et l'analyse de la perception, qui font de presque tous ses films un plaisir en même temps qu'une source de découvertes.*

NOSFERATU FANTOME DE LA NUIT
de Werner Herzog

Avec son Nosferatu, *en hommage à Murnau et à Lotte Eisner, historienne de Murnau et de « l'Ecran démoniaque », Werner Herzog renoue avec le passé, retrouve les racines des années 20. Mais son film de vampire est une suite de visions tirées de son propre univers de rêves auxquels la couleur, splendidement traitée, donne la vibration sensible de l'au-delà du monde naturel.*

LE CYCLE
de Dariush Mehrjui

Le trafic du sang des pauvres en Iran, décrit avec réalisme et révolte. Une œuvre étonnante sur les mécanismes de la société qui organise ce scandale, sur la contamination qui pousse l'exploité à devenir exploitant.

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES
de Pascal Thomas

L'histoire de trois sœurs racontée à travers la nostalgie d'une d'entre elles. L'enfance, l'adolescence d'il y a vingt ans, l'inéluctable effritement de la cellule familiale, la tendresse de Pascal Thomas, sérieuse ou amusée.

LA FEMME QUI PLEURE
de Jacques Doillon

Une femme souffre et se déchaîne parce que l'homme qui l'aime est plus heureux avec une autre femme. Après un huis clos des amours débutantes (les Doigts dans la tête). *Jacques Doillon s'en prend aux désespoirs adultes.*

ET AUSSI : *Les héros n'ont pas froid aux oreilles,* de Charles Nemes (une satire de la France moyenne, dans la tradition de Sacha Guitry) ; *Bako, l'autre rive,* de Jacques Champreux (reconstitution mélodramatique du voyage en forme de cauchemar d'un immigré) ; *Simone de Beauvoir,* de José Dayan et Malka Ribowska (film-portrait passionnant pour compléter les Mémoires) ; *l'Esclave de l'Amour,* de Nikita Mikhalkov (drames de cinéma, à Odessa, en 1917) ; *Intérieurs,* de Woody Allen (le pouvoir des mères, l'aliénation des filles et le salut par l'arrivée d'une femme excessive) ; *Au nom du Fuhrer,* de Lydia Chagoll (un documentaire sur le destin des enfants dans l'Allemagne nazie).

théâtre

LES PETITS CAILLOUX DANS LES POCHES
au Théâtre Oblique.

Les Athévains reprennent le spectacle d'Anne-Marie Lazzarini : une femme à la recherche de Virginia Woolf à travers ses romans et son journal.

LA SŒUR DE SHAKESPEARE
à la Cartoucherie.

Shakespeare n'était pas plus doué que sa sœur, mais pendant qu'il écrivait, elle lavait les chemises, les assiettes. Quatre militantes (en robe de mariée) essaient de convertir leur maman (en tablier bleu) à la lutte directe contre les machos.

L'EMBRANCHEMENT DE MUGBY
au Centre Pompidou.

Une belle nouvelle de Dickens : une nuit, un monsieur descend d'un train dans une gare de triage. Il y restera, préférant les rails aux affreuses villes où ils mènent. Plutôt du cinéma. Peut émouvoir la jeunesse.

PHÈDRE
au Théâtre Marie-Stuart.

La pièce de Racine, en principe, a lieu au bord de la mer. Jean-Christian Grinevald l'a transportée dans les djebels. C'est Oenone qui prononce le récit de Théramène, et Thésée ne se montre pas : il dicte ses ordres par walkie-talkie. Des chanteurs africains scandent l'action. Curieusement, la tragédie tient debout en souriant d'un œil.

ZOUC
à Bobino.

On ne se lasse pas de Zouc, parce qu'elle ne se lasse pas de vivre, de regarder et de prendre en charge les autres, tous les autres.

BERNARD HALLER
au Théâtre national de Chaillot.

Le nouveau spectacle d'un comique en liberté profondément sensible, jamais loin de l'absurde, qui a ses instants de tendresse, de fraternité, qui est parfois cruel, terrifiant et toujours d'une grande modernité.

ET AUSSI : *Mesure pour mesure* aux Bouffes du Nord (Peter Brook et Shakespeare). *Les peines de cœur d'une chatte anglaise,* au Montparnasse (jusqu'à la fin du mois en attendant *l'Etoile du Nord,* prochain spectacle du T.S.E.). *Jules César,* au TEP (des monstres sans folie). *Poubel girl* aux 400 coups (Florence Giorgetti, une femme de caractère). *Naïves hirondelles,* à la Péniche (la virulence du théâtre de l'absurde).

musique

IRCAM, G.R.M., APERGHIS, HALFFTER

Nette reprise sur les cours de la musique contemporaine dans les jours qui viennent : Jessye Norman chante Der Wein *et les* Altenberglieder *de Berg, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Boulez, qui donne aussi la* 3e Symphonie *de Schubert et les* Images *de Debussy (Champs-Elysées, le 25 janvier, à 20 h. 30, et le 27, à 17 h. 30). Radio-France consacre tout un concert à l'Américain Earle Brown, pionnier de l'aléatoire, dont on n'avait rien entendu depuis longtemps (Radio-France, le 27, à 17 h.). Le Groupe de la recherche musicale fait sa rentrée après un long silence : œuvres de Rudnik et de Parmegiani sur « acousmonium » (Radio-France, le 29).*

Le sous-marin de l'IRCAM fait aussi surface au Théâtre d'Orsay pour un programme Berg-Ives (le 29), puis replonge, à l'Espace de projection, pour un atelier Hans Zender, chef d'orchestre de la Radio-Sarroise, qui créera trois œuvres, Lo-Shu I-III, *destinées au laboratoire acoustique qu'est le Nouvel Espace (du 31 janvier au 3 février).*

Une opération Aperghis commence également avec l'Atelier lyrique du Rhin de P. Barrat, qui présente trois pièces : De la nature de l'eau, Fragments-journal d'un opéra *et* Quai numéro 1 *(Tours mercuriales de Bagnolet, le 30 ; Athénée, le 31), reprises le 2 février à Mulhouse, au cours d'un festival de treize jours « Théâtre-Images-Musique ».*

On n'oubliera pas pour autant l'excellent festival Cristobal Halffter, présenté par l'Orchestre national, sous la direction du compositeur, avec le superbe Concerto pour violoncelle, *joué par Alain Meunier, et la création d'un* Office des défunts *(Saint-Louis-des-Invalides, le 31 ; Gymnase de Ville-d'Avray, le 1er février).*

UN MOIS ERIK SATIE
à Arcueil

Arcueil reste fidèle à son compositeur fantasque et solitaire, Erik Satie, auquel il consacre un mois de manifestations, et en particulier un spectacle théâtral sur les textes et musique de Satie (les 26 janvier, 2, 6, 23 février), Satie, Cocteau et le cinéma *(Orphée et Entracte, le 27 janvier),* Satie avant, après, *pièces à deux pianos par J. Castérède et A. Bernaud (le 6 février),* Autour d'Erik Satie, *avec l'Octuor de cuivres de Paris (le 20 février), tous spectacles donnés salle Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac. Exposition Satie, du 17 février au 4 mars, à l'hôtel de ville d'Arcueil.*

MICHAEL SNOW
à Beaubourg

Michael Snow n'est pas seulement cinéaste, peintre, sculpteur et photographe, il est aussi musicien. Dans le cadre de la rétrospective de ses œuvres, au centre Georges-Pompidou, il jouera de la trompette et du piano avec le groupe d'improvisation Canadian Creative Music Collective de Toronto, dont il est un membre permanent. (Salle du musée, 3e étage, les 24 et 25 janvier, à 20 h. Entrée libre.)

ET AUSSI : Beaux-Arts Trio (Th. de la Ville, jusqu'au 27, 18 h 30 ; Caen, le 28 ; Lyon, le 29 ; Marseille, le 30 ; Bordeaux, le 31) ; V. de Los Angeles (Pleyel, le 25) ; Quatuor Kodaly (Radio-France, le 25) ; *Turandot* (Opéra de Monte-Carlo, le 25) ; *les Diables de Loudun,* de Penderecki (Genève, les 25, 27, 30 janvier, 3, 5 février) ; Orchestre de Lyon, dir. S. Cambreling : Haydn, Tchaïkovski, Lutoslawski (auditorium de Lyon, les 25 et 27) : Prokofiev et Stravinski, par l'Orchestre de l'Ile de France, dir. M. Soustrot, avec Y. Boukoff (La-Celle-Saint-Cloud, le 26 ; St-Michel-sur-Orge, le 27 ; Villejuif, le 28) ; Ravel, Schumann, Beethoven, par Cl. Helffer (Champs-Elysées, le 26) ; *l'Or du Rhin* (Opéra du Rhin, les 26 et 28) ; *les Contes d'Hoffmann* (Nice, les 26 et 28) ; *Le Monde de la lune* de Haydn, mise en scène L. Erlo (Lyon, les 26, 27, 28, 30, 31) ; *l'Enlèvement au sérail* (Opéra de Paris, les 26 et 30, 19 h 30) ; Mahler, Chostakovitch, Dvorak, par le quatuor Talich (Gaveau, le 27, à 17 h. 15) *le Couronnement de Poppée* (Opéra de Paris, les 27, 29, 31, à 19 h 30) ; M. Hasson, violon (Gaveau, le 27) ; Jean Langlais (Saint-Louis-des-Invalides, le 28, à 16 h.) ; A. Navarra et A. d'Arco (Gaveau, le 28, à 17 h. 30) ; Berlioz par l'Orchestre Lamoureux, dir. E. Ibal (Pleyel, le 28, à 17 h. 15) ; Orchestre national de Monte-Carlo, dir. K. Münchinger, avec P. Fournier (Monte-Carlo, le 28, à 17 h.) ; Solisti Veneti (Pleyel le 29) ; *Quintettes* de Franck et Schumann (Th. Présent, le 29) ; *Messe en si mineur* de Bach, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France et les chœurs de Berlin-Est, dir. R. Reuter (Saint-Louis-en-l'Ile, le 30) ; Concerts Lamoureux, dir. A. Rahbari (1er prix international de Besançon 1977) avec P. Badura-Skoda (Champ-Elysées, le 30) ; M.C. Alain (Saint-Thomas-d'Aquin, le 30).

expositions

MAGRITTE
à Beaubourg

La rétrospective Magritte qui nous vient de Bruxelles. La même, avec ses quelque deux cents tableaux, mais enrichie et clairement présentée. L'articulation des périodes, si importantes pour la compréhension de l'évolution de ce peintre, est bien différenciée. Ici, il a fait une rencontre déterminante, là, il fut grand, ailleurs, incertain. Magritte avait le génie de faire basculer la réalité banale dans l'imaginaire, il jouait superbement sur l'apparence conventionnelle des choses. Un sorcier du langage. Le langage des mots et celui des images.

LE TEMPS DES GARES
au Centre Georges-Pompidou

Les gares, nos cathédrales des temps modernes. Elles cristallisèrent sur leur cœur de verre et de fer les grandes innovations architecturales du siècle dernier. Elles furent le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tout ordre, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, de peintres, de cinéastes. Aujourd'hui, elles sont souvent menacées, au pire vouées à disparaître, au mieux appelées à recevoir une nouvelle affectation. Tout cela, l'exposition du Centre Georges-Pompidou le développe largement, avec une quantité de documents.

UN CERTAIN ART ANGLAIS
à l'Arc

C'est un panorama de l'art britannique et de ses tendances, depuis 1970. Il met l'accent sur les individus, leur importance et leur rôle dans la société, à travers photographies, images murales, textes, objets... Vingt-sept artistes ou groupes d'artistes y sont présentés, rarement, sinon jamais, exposés à Paris. L'occasion de combler une lacune.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE
au musée Jacquemart-André

Une exposition-évocation des peintres de la Ruche et de Montparnasse, au musée Jacquemart-André, avec un ensemble d'œuvres de Chagall, Soutine, Modigliani, Léger, Krémègne, Archipenko, Foujita, Van Dongen et bien d'autres. L'illustration de l'époque qui a vu naître l'école de Paris.

ET AUSSI : *Almanach des P.T.T.,* au Centre Georges-Pompidou ; le nouveau musée du SEITA (le tabac en vitrine, comme aux A.T.P., et des affiches) (lire notre article page 25) ; *Formes chinoises,* au Musée Cernuschi (un hommage à Victor Segalen) ; *La traversée du temps perdu,* au Musée des arts décoratifs (l'évocation d'une famille française au dix-neuvième siècle) ; *Picasso,* au Centre culturel du Marais (plus de cent cinquante gravures et leurs états préparatoires, de 1970 à 1972).

variétés

LE CUARTETO CEDRON
au Forum des Halles

L'éblouissement du bandonéon, la voix rauque et intense de Juan Cedron, pour la mélancolie d'un tango en exil, traversé des luttes argentines, de terreurs et d'espoirs.

danse

MAURICE BÉJART
au Palais des Sports.

Gaieté parisienne, *une autobiographie de Béjart placée sous le signe d'Offenbach ; Judith Jamison, la grande gazelle noire, dans une nouvelle version du* Spectre de la rose ; *le Boléro dansé par Jorge Donn.*

ET AUSSI... *Petits pas et crac* ou la journée d'une danseuse à l'Espace Cardin, avec Maina Gielguld, Jonathan Kelly, Gigi Cacileanu et le concours de Rosella Hightower. Présentation de la compagnie de danse populaire française Michel Blaise le 26 février au Stadium (un ensemble de quatre-vingts danseurs, chanteurs et musiciens).

« Nous peignons et nous mourrons toujours seul »

Cette pensée du peintre André LANSKOY résonne plus tragiquement maintenant qu'il n'est plus, car elle prophétise l'étonnant silence qui a suivi sa disparition. A part le sympathique hommage à la Galerie Cyrus en 1977 à Paris, l'œuvre du peintre après sa mort semblait elle aussi disparue.
Mais LANSKOY n'a-t-il pas dit : « IL Y A UN AMI DE LA PEINTURE, C'EST LE TEMPS », et cette phrase nous prouve qu'il ne s'est pas trompé. Enfin, ses admirateurs parisiens pourront redécouvrir LANSKOY. La GALERIE DU CENTRE nous fait retrouver son œuvre, généreuse et toujours vivante.
Ceux qui connaissent André LANSKOY seront heureux de voir cette exposition de qualité, les autres pourront enfin le découvrir.

Maurice CHASSAGNE, Catherine ZOUBTCHENKO

Exposition André LANSKOY
du 24 janvier au 24 février.
GALERIE DU CENTRE
5, rue Pierre-au-Lard, 75004 PARIS
(angle 22, rue du Renard).

GALERIE PASSALI
33, rue de Miromesnil, 75008 Paris - Tél. : 265-46-96
MAREK RUDNICKI
Vernissage mercredi 24 janvier de 17 h à 22 h
en présence de M. Eugène Ionesco, de l'Académie Française
24 janvier - 24 février

Galerie DROUANT, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré
FRANZ VECCIA
Vernissage : 25 janvier à 18 heures
26 janvier - 10 février - Tél. : 265-79-45

ARELIS Association pour la Tapisserie Française
présente les œuvres tissées de 30 artistes contemporains
du 23 Janvier au 19 Février
ATELIERS ET GALERIES ROBERT FOUR
28 rue Bonaparte Paris 6ème - Tél: 329.30.60
Lundi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 10h à 19h

Galerie Bijan Aalam
22, galerie Vero-Dodat, 75001 PARIS - 236-26-99
(métro : Louvre, Palais-Royal)
JACQUES ROUGEMONT
« Souvenirs d'habitudes profondes »
Images
Du 17 au 30 janvier (de 14 heures à 19 heures)

LE PAIN ET LE SEL
PHOTOGRAPHIES AERIENNES DE CULTURES ET DE SALINES de Georg Gerster au Centre KODAK d'information - 38 avenue George-V 75008 PARIS (du 19 janvier 1979 au 30 mars 1979 de 9 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi).

Galerie Herouet
44, rue des Francs-Bourgeois PARIS (3e) - MARAIS - Tél ART. 62-60
Pierre BRIDE, huiles et dessins
Nicole CLEMENT, pastels
Robert LEFORT des YLOUSES, huiles, gouaches
Oleg ZINGER, gouaches
Gérard CLERT, sculptures
du 16 au 30 janvier

MUSEE POSTAL - 13 janvier/4 février
LA MUSIQUE
Peintures. Dessins. Gravures
Instruments anciens
34 Bd DE VAUGIRARD - PARIS 15e

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau, 75008 PARIS
Tél : 563-23-85
ELIE LASCAUX
Peintures, dessins et objets
14 décembre - 27 janvier

JEANNE BUCHER
53 rue de Seine - 75006 Paris
NALLARD

GROUPEMENT DES ANTIQUAIRES DU VEXIN-VAL-D'OISE
Les 27, 28, 29 janvier
IXe Salon d'antiquités
ENGHIEN-LES-BAINS
SALLE DES FÊTES - De 10 h à 20 h

GALERIE GUILLET
8, av. Trudaine, 9e - 878-88-25
JEAN DORVILLE
60 ANS DE PEINTURE
Verniss 25 janv - Jusq 10 fév.

SALLE de NEUILLY
167, avenue Charles-de-Gaulle
de 10 h à 19 h (sf dim.) 637-05-50
MAHINE DOLATCHAH
PEINTURES
23 janv. - 2 févr.

LE CENTRE CULTUREL HELLENIQUE
présente de jeunes peintres et sculpteurs grecs à
l'ATELIER ART CONCORDE
36, rue de Penthièvre - 75008 Paris
de 15 h. à 18 h. 30.
Expo : du 23 au 31 janv.

MAISON DU DANEMARK
142, Ch-Elysées, 2e ét., Me Etoile
DEUX PHOTOGRAPHES DANOIS :
GREGERS NIELSEN et MORTEN BO
Tous les jours de 12 h. à 19 h.
Dim. et fêtes de 15 h. à 19 h.
Jusq 4 février - Entrée libre

هكذا من الاصل

DES SPECTACLES

L'œuvre de Ghiberti à Florence

Naissance et renaissance

De Florence doit nous venir bientôt, avec une petite année de décalage, l'exposition organisée pour le sixième centenaire de Brunelleschi (né en 1377). La chapelle de la Sorbonne, dont le dôme sera un humble hommage à l'édificateur de coupoles, et l'Ecole des beaux-arts se partageront deux thèmes : « Florence au temps de Brunelleschi » et « l'Œuvre » du même. Mais voici que la pléthorique cité toscane nous ressert un autre grand homme, presque jumeau de l'architecte, puisqu'il « voulut » naître en 1378.

L'exposition Lorenzo Ghiberti répartit elle aussi ses onze sections en deux lieux : le Musée de l'Académie et, tout proche, le Musée de Saint-Marc. Onze sections qui évoquent avec une implacable volonté de précision, et par là d'érudition, les étapes et événements majeurs de sa vie et de son œuvre, et tout ce qui, de près, et parfois de moins près, entoura le sculpteur. D'où un système de subdivisions complexe, presque labyrinthique: et un énorme catalogue qui n'épargne au lecteur l'état d'âme d'aucun spécialiste (784 pages, 15 000 lires, et toutes les formes d'approches, avec un petit quotient de marxisme indigeste). Voilà donc Ghiberti, l'homme de la porte nord du Baptistère, de la porte du Paradis, d'Orsanmichelle et d'un brin de coupole, tout à la fois disséqué et rayonnant d'une gloire rafraîchie.

Le problème de sa naissance donne en vérité le « la » de ce personnage difficile à cerner. Car il serait trop simple de croire qu'il naquit réellement en 1378 : né en 1381, fils de l'orfèvre Bartolo dont il hérite en 1422, il tente peu après de faire valoir ses « droits » sur les biens de Cione, premier époux de sa mère. Il se vieillit de trois ans, serpente d'irrégularité en irrégularité, accumule les procès et parvient à ses fins : une double parenté frauduleuse, sans rien payer des taxes ni de l'un ni de l'autre héritage. Voilà l'homme qui pourrait aussi s'être calculé un second anniversaire — le vrai — dans deux ans. La cérémonie s'ouvre donc sur ces réjouissantes turpitudes, puissamment évoquées par le vieux texte de Richard Krautheimer (1956, repris en 1970) qui, placé au début du catalogue, reste l'ossature des études ghibertiennes.

Peu d'œuvres « en dur » ont été exposées : quelques meubles, sculptures, objets d'orfèvrerie, et peu de Ghiberti lui-même ; et celles qui l'ont été souffrent de la présence envahissante de la photographie. Mais peu importe ici que l'objet soit tué par l'image, puisque l'essentiel est à « consulter » dans les rues et sur les places de la ville.

Définir la sculpture

Voici la porte nord, toujours aussi poussiéreuse et devant laquelle, suivant un périple immuable, se pressent les groupes de touristes. Derrière ces deux panneaux, il y a près de vingt ans de travail (de 1404 à 1425), la collaboration de tout un atelier qui comptait déjà l'apprenti Donatello, un ahurissant jeu d'influences tant financières qu'artistiques, et ce concours de 1401 qui est sans doute le symbole le plus fort de l'esprit florentin. Déjà en lice, cette année-là, on retrouve Brunelleschi et Ghiberti, et quelques autres encore qui retinrent moins longtemps l'attention des trente-quatre membres du jury. Des deux représentations du *Sacrifice d'Isaac*, puisque tel était le sujet imposé pour ces reliefs de bronze, l'une était aride, dispersée dans l'espace, l'autre était vouée à la grâce, aux deux sens du terme, et d'une composition exemplaire: mais la beauté de l'une n'excluait pas celle de l'autre, et l'une et l'autre portaient assez d'éléments neufs pour déconcerter un jury. Les Florentins choisirent le « bon » projet, et le réalisèrent : on pense tristement à certains concours d'aujourd'hui où le choix n'est plus souvent, dans le meilleur des cas, que crainte du « mauvais » choix.

Cela étant le point moral, si l'on peut dire, de cette exposition, l'information la plus riche, presque l'enseignement qu'elle apporte est cependant, à travers Ghiberti, un éclairage précis des sources de la Renaissance. Si elle ne désacralise pas l'invraisemblable explosion des années 1420-1470, elle met en effet en évidence certains des éléments-clés, certaines des charnières qui la rendirent possible.

Et Ghiberti est une de ces charnières, orfèvre puisant son inspiration chez les orfèvres de toute l'Europe, et particulièrement parisiens, sculpteur qui voulut définir la sculpture : « materia et ragionamenti » (« matière et réflexion » — cette formule vient en sous-titre de l'exposition), face au « fabrica et ratiocinatione » de l'architecte latin. Architecte enfin, mieux par ses représentations de l'architecture, dans ses reliefs bas ou hauts, que par ses constructions ; mais ses édifices imaginaires jouèrent un rôle non négligeable.

On mesure assez bien ici, à travers la juxtaposition des photographies, le balancement de Lorenzo entre le souvenir gothique et l'ordre renaissant. Et l'on découvre dans le monumental catalogue son inquiétude de rester en deçà de son rival Brunelleschi : quelle que fût sa participation à la coupole de Santa-Maria, elle ne fut pas sans doute celle, immense, qu'il revendique dans son journal.

Issu de l'orfèvrerie médiévale, Ghiberti sut enfin faire de son atelier le lieu d'échange et d'invention où se forgea Donatello. Premier maillon d'une Renaissance lumineuse, tempérée, il engendra ainsi le premier maillon de l'autre Renaissance, celle de la passion et de la tragédie.

FREDERIC EDELMANN.

LE MUSÉE DU SEITA

Compartiment fumeurs

Dans la conjoncture actuelle — le partage de la France en deux blocs ennemis, — l'événement a son importance, qui permet à celui des deux qu'on voudrait bien neutraliser en le coulant dans le moule des minorités coupables de retrouver ses racines... Les fumeurs doivent y aller, sans crainte : le chapitre des méfaits est quasi inexistant. Les non-fumeurs aussi : ce n'est pas non plus une incitation au vice.

C'est un musée assez exemplaire, où l'on voit que la spécialisation peut déboucher sur bien des choses (l'histoire, l'homme, l'art, la vie quotidienne), que presque toute l'*information* peut passer par l'objet, s'il est bien choisi et bien mis en place.

C'est, appliqué au tabac, un mini-musée de l'homme, des arts et des traditions populaires tout à la fois. Il tient en une seule et longue vitrine superbement aménagée, où est présentée la collection du SEITA augmentée de quelques prêts (du Musée de l'homme). Une collection qui depuis quarante ans s'est assez étoffée, notamment ces dernières années, pour que MM. Edelmann père (conservateur du musée) et fils (notre collaborateur) réussissent à obtenir cette création auprès d'une direction qui, si nos informations sont bonnes, se serait au départ un peu fait tirer l'oreille. Ce qui valait la peine : c'est la plus noble image de marque que le SEITA pouvait se donner.

Tout commença pour nous au seizième siècle avec les grandes découvertes ; le tabac vint d'Amérique et se diffusa aux autres coins du monde en croisant sur les mers la tomate, le maïs ou la pomme de terre. C'est par là, naturellement, que commence la visite du musée, qui, de pots en râpes, de pipes en blagues, d'objets d'Asie en objets d'Afrique, d'Amérique ou d'Océanie, d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, évoque le monde du tabac, les coutumes qui y sont liées, les rituels qui entourent les différentes manières de consommer, ce qui répond au doux nom de *nicotiana tabacum*.

Bien sûr, on nous montre les plants, on rappelle les procédés de culture, de sélection, de croisement, de séchage (au soleil, qui donne du blond, en Orient), en séchoir à l'air libre (le brun), puis le battage, le mélange, le hachage, laissés naguère aux soins amoureux des consommateurs. Aujourd'hui, l'industrialisation a singulièrement limité le champ des pratiques précédant la prise et fait du tabac un objet de consommation banale. A qui la faute si on fume *aujourd'hui* sans s'en *rendre compte*.

La pipe, tout de même, avec son récurage et son bourrage, garde un peu du rituel. La pipe, qui fait l'objet d'un gros chapitre, regroupant tous les modèles possibles : droits, coudés, angulaires ; des plus simples aux plus sophistiquées ; de toutes formes, lourdes, fines, viriles, précieuses, zoomorphes ou anthropomorphes ; de toutes matières, bronze, terre, bois, ivoire, porcelaine, cuivre...

Même chose pour son indispensable accompagnement : la tabatière. Il y en a de toutes les époques, de tous les formats, d'origine noble ou modeste, prétexte ou non à décor. Même chose pour les râpes.

On parle aussi du cigare, de la cigarette et de leur outillage respectif, de la distribution : l'occasion de montrer des exemples d'enseignes, de pots de vitrine, d'empaquetage du paquet de Gitanes et l'évolution de son imagerie jusqu'à la ligne actuelle, signée M. Ponty, qu'aucun étudiant normal en philosophie ne manque d'enregistrer...

Voilà. De beaux, de drôles et de bizarres objets, précieux ou moins précieux, qui relèvent plutôt de la pratique ancienne du tabac, mais débordent largement de son cadre pour tomber dans le champ de la vie de tous les jours. Rappelons que cette présentation peut être évolutive et qu'elle doit s'accompagner d'expositions développant les aspects « autour » plutôt que les aspects « immédiats » du tabac ; qui seront plus liées à l'iconographie, plus sociologiques qu'ethnologiques, alors que le musée est orienté en sens inverse, compte tenu aussi de la collection du SEITA, qui n'est tout de même pas immense.

La salle d'expositions temporaires est aménagée aussi luxueusement. Une exposition y est présentée : « L'affiche et le fumeur ». Elle réunit cent affiches anciennes (beaucoup ont été prêtées par la bibliothèque du Musée des arts décoratifs), des exemples superbes (signés Steinlen, Mucha, Capiello, ou anonymes) de l'art de fumer en toutes circonstances et en tout lieu. Exemples qui, à travers le papier Job ou le Tabac du Nil, font grand cas d'un nouveau consommateur en puissance, la femme, jusque-là écartée, sous nos cieux en tout cas, du cercle des fumeurs.


Nicotiana Tabacum

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée du SEITA : Histoire du tabac et de ses usages, 12, rue Surcouf, Paris (7e). L'affiche et le fumeur, galerie du SEITA, jusqu'à fin mars.

LA CALLAS PLUS VIVANTE QUE JAMAIS

Incomparable Callas. On n'est pas prêt d'oublier cette voix de feu et de diamant, aux accents pathétiques, aux traits implacables.

Dieu merci le disque l'a immortalisée. A condition, toutefois, que la technique de reproduction soit à la hauteur. Une table de lecture de qualité médiocre, et la Callas n'est plus la Callas. Mais heureusement pour les amoureux de la Norma, la technique Marantz a permis d'obtenir une reproduction idéale de la voix.

Les nouvelles platines Marantz sont les seules à être équipées d'un bras d'une conception révolutionnaire.

Sa géométrie particulière évite toute augmentation de distorsion à mesure que la tête de lecture avance vers le centre. La pointe aborde le sillon avec plus de précision et suit les moindres reliefs.

Mais Marantz a fait plus.

Cette année il lance ses nouveaux amplis "True Power". Les seuls qui vous garantissent, sur tous les modèles, une réserve de puissance d'au moins 25 %, que l'ampli délivre dès que l'impédance de vos enceintes se rapproche de 4 Ohms.

Cela vous évite les altérations gênantes dans la musique notamment dans la zone de fréquence médium.

Quant aux enceintes acoustiques, elles sont désormais pourvues du "Vari-Q". C'est un système exclusif qui permet, en actionnant une petite valve, de passer d'une écoute neutre, parfaite pour la musique classique, à une écoute colorée.

Les tuners n'ont pas été oubliés. Les plus sophistiqués d'entre eux possèdent un oscilloscope qui multiplie par dix la précision du réglage.

De plus, tous les éléments d'une chaîne Marantz ont été conçus les uns pour les autres. Aussi bien techniquement qu'esthétiquement.

D'où l'utilité des meubles Marantz. Vous y installez des appareils de mêmes dimensions et de même design et vous évitez les fils qui traînent partout.

Non seulement le plaisir des oreilles est garanti, mais celui des yeux n'est pas oublié.

Le nouveau bras de lecture Marantz.

Une géométrie du bras qui réduit de 30 % les distorsions de lecture.

marantz®

Pour informations : Marantz France, 9 rue Louis-Armand 92600 Asnières.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

RENÉ MAGRITTE. Rétrospective. Jusqu'au 9 avril.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au 29 janvier.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE. Peinture de handicapés mentaux. — (Foyer du premier sous-sol). Jusqu'au 29 janvier.

ATELIER AUJOURD'HUI 12 : Agnès Racine et Henri Broglia. Sculptures. Jusqu'au 12 février.

Centre de création industrielle

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. Jusqu'au 5 mars.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe et XXe SIECLES. Jusqu'au 19 février.

ALMANACH DES P.T.T. Ou cent trente ans d'histoire sociale française. Jusqu'au 12 février.

B. P. I.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

MUSEES

RETABLES ITALIENS DU XIIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 5 février.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; samedi : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes.

AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS... Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Janvier-mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEURS TEMPS : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 18 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LA MUSIQUE. — Musée postal, 34, boul. de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 4 février.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 février.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

LA CHINE entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, r. Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. LE C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BERLIN. Paysages d'une ville. — Photographies de Manfred Hamm. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 13 février.

IRENE PESCHICK. Photos et dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 9 février.

VITRAUX ET TAPISSERIES EN LIBERTE. — Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (887-46-97). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 février.

WENZEL HOLLAR (1607-1677) CHARLES DONKER - FRANS PANNEKOEK, dessins, gravures et cuivres. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 25 février.

SUZANNE NESSIM, dessins, gravures, vidéo. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

DEUX PHOTOGRAPHES DANOIS : Gregers Nielsen et Morten Bo. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 4 février.

PICASSO 1970-1972. Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. Jusqu'au 11 février. — ROUMANIE. Jusqu'au 4 février. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.

PEINTRES ET SCULPTEURS GRECS. — Atelier Art Concorde, 36, rue de Penthièvre (723-39-06), sauf dimanche, de 15 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 31 janvier.

MEUBLES. Dessinés par Le Corbusier, P. Jeanneret et C. Perriand. — Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (283-41-53). Jusqu'au 23 février.

BERNARD GRANGE. Photographies. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

LE MOIS DU BLANC. Œuvres de : César, Sol Lewitt, G. Asse, Malaval, Tinguely, Th. de Saint-Phalle, M. Raysse, Christo, Poliakoff, etc. — Galerie Travers, 24, rue de la Reynie (508-56-81). Jusqu'au 31 janvier.

PETITS FORMATS : Barberousse, Charlot, Dumitresco, Istrati, Plaubert, etc. — Galerie Aresta, 47, rue de l'Arbre-Sec (260-18-04). Jusqu'au 7 février.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE. Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51).

LES TAPISSERIES DE LA MONTAGNE BLEUE (Lesotho, Afrique). — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 18 février.

CASSEGRAIN - LANGLOIS - NIVOLLET - REITHMANN - SORG - THIOLAT. Œuvres récentes. — Texte critique de M. Pleynet. Galerie K. Pissarro et C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 17 février.

NASSER ASSAR. « Icônes ». — Vingt peintures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (55-83-69). Jusqu'au 18 février.

AVRIL. Montages. — Galerie J.C.L., 46, r. de Verneuil (261-17-82). Jusqu'au 3 février.

PIERRE BRUN. Sculptures et dessins. — Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 janvier.

MICHAEL BUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-67-98). Jusqu'au 3 mars.

CORNEILLE. Lithographies. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 9 février.

FRANÇOISE ELIET. Mains aveugles. — Le Lieu-Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 17 février.

FACHARD. Sculptures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 10 février.

FASSIANOS. Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, r. du Renard (271-20-50). Jusqu'au 3 mars.

JEAN FOURNIER. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 10 février.

ISCAN. Grands formats et lavis. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 février.

JOUSSEAUME. Sculptures. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 17 février.

JURG KREIENBUHL. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 février.

CLAUDE LAGOUTTE. Champs. — Galerie F. Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 10 février.

FREDERIC DE LA MURE. L'été de l'enfant japonais, photographies. — Hôtel Méridien (salon Yamato), 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (758-12-30). Jusqu'au 31 janvier.

ANDRE LANSKOY. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92).

SABINE MONIRYS. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-33-37). Jusqu'au 10 février.

MORANDI. Cinquante gravures. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 24 février.

NALLARD. Huiles sur toile et sur papier, 1976-1978. — Galerie Jeanne Bücher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 24 février.

GIUSEPPE PENONE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 février.

RIMBERT. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 3 février.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

RIVABOREN. — L'Enseigne du Cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 10 février.

ROTELLA. — Closerie de Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 février.

MAREK RUDNICKI. — Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Jusqu'au 24 février.

SCANAVINA. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'à mi-février.

OTTO SCHAUER. Peintures. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 24 février.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 3 mars.

TALANSIER. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (033-71-91). Jusqu'au 10 février.

Danse

OLYMPIA (742-25-49) le 28, 18 h. : Istanbul les mille et une nuits.

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (le 29) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Ballet du vingtième siècle. M. Béjart (Gaîté parisienne, le Boléro, le Spectre de la Rose jusqu'au 28; à partir du 30 : Petrouchka, l'Oiseau de feu, le Sacre du printemps).

STADIUM (583-11-00) les 25, 26, 27, 21 h., le 28, 15 h. : Compagnie de Danse populaire française.

THEATRE OBLIQUE (842-76-00) le 24, 20 h. 30 : Ballets de Sedaine.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 25, à 19 h. 30 : le Lac des cygnes ; les 26 et 30, à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; les 24, 27, 29 et 31, à 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée ; le 28, à 18 h. 30 : Concert de musique de chambre, trio à cordes E. Alberti, J.-C. Dewael, G. Schwarz (Roussel, Beethoven).

SALLE FAVART (742-59-69), les 25, 28 et 30, à 19 h. 30 : Véronique.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 24, 28 et 31, à 14 h. 30, le 24, à 20 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé; les Fourberies de Scapin.

CHAILLOT (725-81-15), Grand Théâtre, les 27, 29 et 30, à 20 h. 30, le 28, à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Belvédère.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 19 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë; 21 h. 30 : les Incertains.

T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jules César ; le 25, à 20 h. ; le 27, à 14 h. 30 : Films.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : M'appelle Isabelle Langrenier ; le 28, à 10 h. 30 : Dimanche du Petit T.E.P. (A propos de Jules César)

CENTRE G.-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Théâtre, les 25, 26, 27 et 29, à 20 h. 30, le 24 à 19 h. 30, le 28 à 16 h. : l'Embranchement de Mugby ; — Musique, le 29, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. H. Zender, avec R. Staege, flûte ; — Débats : le 24, à 16 h. : Le pétrole en mer profonde ; à 20 h. 30 : La modernité du Moyen Age ; le 25, à 18 h. : L'art abstrait ; à 20 h. 30 : Revue parlée (Hérodiade, Salomé) ; le 26, à 19 h. 30 : Animation Gina Pane.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 28, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Lalo, Saint-Saëns, Dvorak).

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 24, 25, 26 et 27, à 18 h. 30 : Beaux Arts Trio ; les 30 et 31, à 18 h. 30 : Stéphane Grappelli ; le 24, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 25, 26, 27, 30 et 31, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

CARRÉ SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 24, 27 et 31, à 15 h., le 27 à 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 25 et 26, à 14 h. 30 : Initiation à la danse ; le 27, à 14 h. 30 : Atelier G. Le Breton ; les 24, 28 et 31, à 15 h., 15 h. 30 et 16 h. : film Calder.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.

ANTOINE (208-77-71), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte ; Mer., J., V., S., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sous rés.).

ATELIER-THEATRE 47 (227-68-81) (D. soir, L., J.), 20 h., mat. dim., 16 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D. L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : Mesure pour mesure.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30, dim. mat., 16 h. : Sens.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Dom Juan (dernière le 27) ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. - GAUMONT RICHELIEU - IMPÉRIAL PATHÉ - HAUTEFEUILLE v.o. - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT CONVENTION - 5 PARNASSIENS v.o. - LES NATION - PAGODE 1 v.o. MAYFAIR v.o. - 14 JUILLET BASTILLE v.o. - QUARTIER LATIN v.o. BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - TRICYCLE Asnières v.o. - GAUMONT Evry FRANÇAIS Enghien - CYRANO Versailles - ARTEL Nogent - ARTEL Rosny

WERNER HERZOG est le cinéaste du sublime — France-Soir

KLAUS KINSKI — ISABELLE ADJANI

un film de WERNER HERZOG

Nosferatu — FANTOME DE LA NUIT

avec BRUNO GANZ

avec la participation de JACQUES DUFILHO et de ROLAND TOPOR et WALTER LADENGAST — directeur de la photographie JORG SCHMIDT-REITWEIN — musique POPOL VUH — une coproduction WERNER HERZOG FILMPRODUKTION - GAUMONT

(Interdit aux moins de treize ans.)

Pour les Salles voir lignes programmes

GERALDINE CHAPLIN — JACQUES PERRIN

L'ADOPTION

un film de MARC GRUNEBAUM

Huis clos du mensonge, de l'étrange, du sexe et de la folie, réglé avec une étonnante maîtrise... FRANCE SOIR / R. CHAZAL

Interdit aux moins de 18 ans.

LE PARIS - BALZAC - CAMEO - A B C - CLICHY - PATHÉ - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT SUD - CAMBRONNE CLUNY ÉCOLES - 3 MURAT - U C G GARE DE LYON - ATHENA - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - MULTICINÉ PATHÉ Champigny - ARGENTEUIL GAUMONT Evry - AVIATIC Le Bourget - FLANADES Sarcelles - CLUB Maisons-Alfort - ULIS Orsay - PARLY 2 - 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois

QUI N'A JAMAIS AIMÉ SON PROF A 15 ANS ?

Producteur délégué ALAIN POIRÉ

LE TEMPS DES VACANCES.



NATHALIE DELON
DANIEL CECCALDI
FRANÇOIS-ERIC GENDRON
ELEONORE KLARWEIN (dans le rôle de MARIE)
JEAN-LOUP LAFONT

Mise en scène de CLAUDE VITAL
Scénario et production MARCEL DASSAULT

et la participation de BERNARD MENEZ
JEAN LEFEBVRE

هكذا من الاصل

Théâtres

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Ulysse au pays des *merveilles*.
ESPACE CARDIN (266-17-30), (D.) 20 h. 30 . Petits Pas et crac, danse.
ESSAION (278-46-42) (D.), I : 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel; 22 h.: *la Maison dans les murs* ; II (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : *Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.*
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30: la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.) 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : *Louise la Pétroleuse.*
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du Samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 20 h. 30 : Façades ; les 24, 25, 29, 22 h. 15 : Mime Pradel ; les 26, 27, 22 h. 15 : la Shaga. — *II*, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : *A la recherche du temps perdu.*
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir.), 20 h. 45 ; matinée dim., 15 h. : Changement à vue (dern. le 28).
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : *Duos sur canapé.*
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MOGADOR (285-28-80) (S., D.), 14 h. 20 : *le Malade imaginaire.*
MONTPARNASSE (320-89-20) (D. soir., L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte *anglaise.*
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir., J.) (21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : la Petite Hutte.
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir., Mer.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. + le 24. 14 h. : Des petits cailloux dans les poches.
ORSAY (548-38-53) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Diderot à corps perdu. — II, le 27, 20 h. 30, le 28, 15 h. : *Harold et Maude* ; les 24, 25, 30, 20 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.). 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
LA PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : *Naïves Hirondelles.*
PLAINE (842-32-25) (D. soir., L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sur la grand route.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-27) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (208-02-55) (D. soir., L.), 20 h. 30 mat. dim. 17 h. : Zut.
RANELAGH (288-64-44) (J., L.) 20 h. 15, mat., dim. 15 h. : Feuilles de route.
RENAISSANCE (209-89-78) (S., D.), 14 h. 20 : le Barbier de Séville
STUDIO-THEATRE 14 (542-28-77) (D., L.), 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... *une fois.*
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : De l'éducation des insectes.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
THEATRE 13 (627-36-20) (Mer., J., V. S.), 20 h. 30, dim. 15 h. : les Gens du Marais.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
28, RUE DUNOIS - 13e (J., V., S.), 21 h., dim. 15 h. : les Morosophes.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 26, à 21 h. : J. Bertin ; le 27, à 21 h. : le Baron Perche.
ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 24, à 20 h. 45 : l'Ecole des femmes ; M.J.C., le 20, à 21 h. : Brownshit Chronicle.
ATHIS-MONS, église Saint-Denis, le 21, à 17 h. : Sébastien Maroto.
BAGNOLET, Cinhoche, *le* 27, à 20 h. 30 : Nuit du jazz ; Tours Mercuriales, le 28, à 17 h. : Concert des conservatoires de Bagnolet et Romainville ; le 30, à 20 h. 30 : Atelier lyrique du R b l n, dir. P. Barrat.
BLANC-MESNIL, chapelle Sainte-Thérèse, *le* 27, à 21 h. : Ensemble Guillaume de Machaut (Ars Nova).
BONDY, salle Malraux, le 27, à 21 h. ; le 28, à 15 h. : le Barbier de Séville.
BRETIGNY-SUR-ORGE, Gymnase, le 25, à 21 h. : Ensemble Madiost.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 25, à 21 h. : Tempête Pluriel.
CACHAN, C.C.C., le 25, à 20 h. 45 : le Neveu de Rameau.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, salle municipale, le 28, à 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot, sol. Y. Boukoff (Prokofiev, Stravinsky).
CHARENTON-LE-PONT, théâtre, le 30, à 21 h. : Grand gala des trois muses.
CHATENAY-MALABRY, parc du CREP, le 27, à 21 h. : Till Eulenspiegel ; Ecole centrale, le 25, à 21 h. : la Table.
CHELLES, C.C., les 25, 26, à 14 h. et 20 h. 30, le 27, à 18 h. 30, le 28, à 16 h., *le* 30, à 14 h. : *le* Septième commandement ou « Tu voleras un peu moins ».
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C., le 27, à 21 h. : France Léa, Colette Nicolas.
CLAMART, C.C., J. Arp, le 26, à 20 h. 30 : Roger Mason et Gwendal (folk).
CLICHY, patronage *municipal*, le 27, à 20 h. 30 : Bourdon, bal folk.
COLOMBES, église Saint-Pierre, le 30, à 20 h. 30 : *Claude Nougaro.*
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 25, à 20 h. 30 : Gare du stade *(punk rock).*
LA COURNEUVE, C.C., J. Houdremont, le 27, à 20 h. 45 : Grand rouge, Marc Perrone et Denis Gasser (folk).
CRETEIL, Maison A.-Malraux, les 26, 27, à 20 h. 30 : Naïves hirondelles ; le 28, à 15 h. 30 : *les Menestriers.*
ELANCOURT, A.P.A.S.C., le 26, à 21 h. : Irakli et le Swing Orchestra.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay, le 27, à 20 h. 45 : Orchestre de l'ensemble *français de musique de chambre*, dir. P. Ferraris (Haydn, Bartok, Gervaise, Boccherini, Britten).
EVRY, Agora, le 27, à 21 h., le 28, à 16 h. : Raymond Devos.
FONTENAY-LE-FLEURY, Centre P.-Neruda, le 27, à 21 h. : l'Intervention ; Auditorium, *le 28, à 18 h.*: chants et danses du dix-septième siècle hongrois.
FONTENAY-AUX-ROSES, résidence universitaire, le 28, à 21 h. : la Table.
GARGES-LES-GONESSE, C.C., le 27, à 20 h. 30 : *soirée cabaret.*
GENNEVILLIERS, théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : *Rêves et erreurs du manœuvre* Paul Bauch, aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
GOUSSAINVILLE, *Centre P.-Neruda*, le 27, à 21 h. : Orchestre Pro Arte, dir. R. P. Chouteau (Wagner).
ISSY-LES-MOULINEAUX, théâtre, le 27, à 20 h. 30 : *Lakmé* ; *M.J.C.*, le 25, à 20 h. 30 : D. Gasser, M. Perromme, D. Paris.
JUVISY-SUR-ORGE, *salle de la* Terrasse, le 28, à 17 h. 30 : Ars antiqua de Paris.
MAISONS-LAFFITTE, église Saint-Nicolas, le 27, à *21 h.* : *Golden* Gate Quartet.
MALAKOFF, Théâtre-71, le 27, à *21 h.* : *Ensemble de Paris*, dir. A. Souza Porte (Vivaldi) : « les Quatre Saisons » ; les 30, 31, à 21 h. : Raymond Devos.
MANTES-LA-JOLIE, *C.C., le 26, à* 21 h. : la Machine à fous ; le 24, à 21 h. : Marc Hollander ; le 27, à *21 h.* : Trio Novalis (Mozart, Bruch, Schumann, Brahms).
MEUDON, C.C., le 26, à 21 h. : danses et musiques roumaines ; le 27, à *21 h.* : Catherine Sauvage ; le 30, à 21 h. : Orchestre de chambre national de France.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers *(D. soir, L.)*, 20 h 30, mat. dim., 16 h. : l'Enfance de Vladimir Kobalt ; le 30, à 21 h. : Variété, Variété.
NOGENT, *Pavillon Baltard*, le 28, à 17 h. : M. Larrieu, flûte ; M. Kiener, piano (Bach, Mozart, Berio, Fauré).
PAVILLONS-SOUS-BOIS, salle des fêtes, le 26, à 21 h. 30 : Ensemble Madiost.
PERSAN, salle municipale, le 26, à 20 h. 30 : Alain Rivey (folk).
POISSY, Théâtre Molière, le 27, à 21 h. : Macadam 4 étoiles.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais, le 27, à 21 h. : Cathy Berberian.
RIS-ORANGIS, M.J.C., le 24, à 16 h. : J. Blaha ; 21 h. : Siskin, *musique irlandaise* ; Marc Perrone, folk ; le 25, à 21 h. : Hootnanny ; salle R.-Desnos, les 26 et 27, à 20 h. 30 : quatrième épisode du *Théâtre chronique.*
ROMAINVILLE, salle des fêtes, le 26, à 20 h. 45 : Sol ; *M.J.C.*, le 27, à 21 h. : Thiéfaine, folk.
ROSNY, salle des *fêtes*, le 26, à 20 h. 30 : les Colombaioni ; Centre Alpha, le 27, à 20 h. 30 : Hootnanny.
SAINT-CLOUD, E.N.S., le 26 à 21 h.: Didier Bocquet (musique cosmique).
SAINT-CYR, *CC. E. Triolet, le 27* à 21 h. : G. Prémy (Schubert, Prokofiev, Schumann).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe *(D. soir, L.)*, 20 h. 30, *mat.* dim. 17 h., mard. 19 h. 30 Pauvre B... ; le 30 à 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser
SAINT-MAUR, *Théâtre du Val-de-Marne*, Conservatoire (L., Mar.) 20 h. 45, mat. dim 16 h. : les Pauvres Gens.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, basilique de Longpont, le 27 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. *M. Soustrot, sol. Y. Boukoff (Prokofiev*, Stravinsky).
SAINT-OUEN-L'AUMONE, salle des fêtes, le 26 à 21 h. : *Mimes ? Et pourquoi pas ?* Le 27 à 21 h. : Hanot et le Parano Band.
SARTROUVILLE, théâtre, les 27 et 30, à 21 h. : les Femmes savantes.
SCEAUX, les *Gémeaux*, *le 27 à 21 h.*: la Table.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, les 24, 26, 27 à 21 h. : le 28 à 15 h. : l'Avocat du diable ; le 25 à 21 h. : Alexandre Lagoya.
LE VESINET, C.A.L., le 26 à 21 h. : Soirée musicale (Schubert, Chopin, Sor, Bellini, Philidor, Gossec, Beethoven).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 28 à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot, sol. Y. Boukoff (Prokofiev, Stravinsky).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, les 24, 25, 26 à 21 h., le 28 à 18 h. : Proust ou la Passion d'être.
VIRY-CHATILLON, église Saint-Denis, le 26 à 21 h. : Alexandre Lagoya (Diabelli, Weiss, Giuliani, Bach, Pujol, Ibert, Albeniz) ; le 27 à 21 h : *Orchestre de chambre J.-F. Paillard* (Haendel, Bach, St-Georges, Debussy, Bartok) ; le 28 à 16 h. : duo *J.-M. Leclair* (Locatelli, Leclair, Buonporti) ; salle des fêtes, le 24 à 21 h. : Ph. Adam (Schubert, Ravel).
YERRES, *Gymnase*, le 27 à 21 h. : la Mère confidente.

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées et municipales

MERCREDI 24

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, *Chœurs de la Radio de Leipzig*, dir. : R. Reuter (Schumann).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : Trio Baroque Veyron-Lacroix, *Pierlot*, Gendre (musique du dix-huitième siècle) ; 21 h. : Monique Hass, piano (Debussy).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Canadian *Creative*, musique collective.
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h.30 : Ensemble vocal et instrumental Varenne (Haydn, Buxtehude, *Delalande*).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Musiques contemporaines (Belliard, Britten, *M. Gabus, A. Malcolm, M.-L. Guillaume*, J. Vallier, D. Fernaud-Teulet)
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : E. Lamandier, chants des trouvères et troubadours. — 21 h. : G. Pancracio, guitare (Villa-Lobos, Brouwer, Gasser...).

JEUDI 25

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : P. Boulez, sol. : J. Norman, (Schubert, Berg, Debussy).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Kodaly (Kodaly, Ravel, Bartok).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Trio Ravel, *musiciens français et yougoslaves* (I. Jevtic).
SALLE PLEYEL, 21 h. : V. de Los Angeles, soprano, *F. Lavilla*, piano (de Falla, Granados, Guridi, Moralès, Montsalvatge).
EGLISE DES DOMINICAINS, *20 h 45 : Ensemble Vetera et* Nova (musique du Moyen-Age et de la Renaissance).
RANELAGH, 20 h. 30 : *J.-F. Heisser piano (Schubert).*
COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e, 19 h. : M. Beckouche, piano, *M. Mehamenoff, flûte (Bach*, Ravel, Debussy, Fauré, Haendel...)
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : G. Morançon, orgue (Men*delssohn*).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Chœur grégorien de Paris.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 24 ; 21 h. : *voir le 24*.
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : voir le 24.

VENDREDI 26

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : C. Helffer, piano (Ravel, Schumann, Beethoven).
EGLISE SAINT-LEU-SAINT-GILLES, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
RADIO-FRANCE, studio 104, 20 h. 30: Musiciens pour demain (jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire).
SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h. 30 : Orchestre de chambre *P. Kuentz* (Vivaldi, Chailley).
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 24 ; 21 h : M. Virlogeux-Henriet, piano (Chopin, Jammes).
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. O'Rourke (Schubert, Brahms, Schumann, Liszt).

SAMEDI 27

SALLE GAVEAU, 17 h. *15* : Quatuor Talich de Prague (Mahler, Chostakovitch, Dvorak) ; 21 h. : M. Hasson, violon ; C. Erik Nandrupp, piano (Bach, Brahms, *Prokofiev*, Ravel, Beethoven).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Grégoire, piano ; B. Mathieu, orgue ; *J. Loup, flûte (Bach, Corelli, Haen*del, Langlais).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : lauréats du Conservatoire du *troisième cycle* et *prix* internationaux (hommage à Olivier Messiaen).
RADIO-FRANCE, studio 105, 17 h. : *Ensemble* instrumental du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Brown (Brown).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30, voir le 25.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor Via Nova (Beethoven).
LUCERNAIRE, *19 h. 30*, voir le 24 ; 21 h. : voir le 26.
SALLE PLEYEL, 21 h. : M. Mavroudis (Scarlatti, Sor, Villa-Lobos, Bar*rios*).

DIMANCHE 28

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : R. Pasquier, alto et violon, P. Fontanarosa, violon (Spohr, Mozart, *Prokofiev*).
NOTRE-DAME, 11 h. : Chœur et Orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (*Mozart*) ; 17 h. 45 : J. Galard, orgue (D.-V. Fumet, R. Fumet).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : *Orchestre des* Concerts Lamoureux, dir. E. Inbal (Berlioz).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : *Orchestre des* Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).
HOTEL HEROUET, *18 h.* : C. Bernard, violon, J. Castéréde, piano (Franck, Bartok, Stravinski).
SALLE ROSSINI, 17 h. 30 : Duo *A. Fontaine-P. Babiaud*, A. Trouttet (Martinu, Stravinski, Prokofiev, Bruch).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : A. Navarra, violoncelle, A. d'Arco, piano (Beethoven, Schubert, Debussy, Khatchaturian).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : G. Boulee, orgue (D'Agincourt, Buxtehude, Walther).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, avec P. Bride et G. Touvron (Telemann, Purcell, Vivaldi).
EGLISE U.S.A., 18 h. : C. Trimbrell, piano (Haydn, Schumann, Ravel, Debussy, Copland, Crumb).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, *18 h.* : *J. Langlais, orgue*
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 24 ; 21 h. : voir le 26.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 27.
COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e, 18 h. : voir le 25.

LUNDI 29

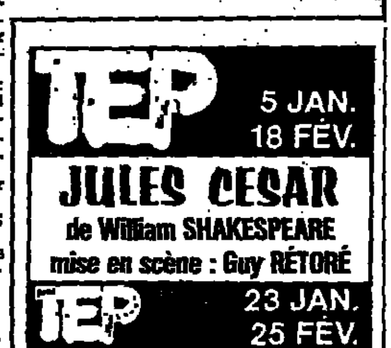
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-C.R.M. (Rudzik, Parmegiani) ; studio 105, 20 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Martinon, Roussel, Henze, Nielsen).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi).
THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Quatuor à cordes de l'Ensemble Intercontemporain (Berg, Ives).
ATHENEE, 21 h. : M. Beroff, piano, A. Dumay, violon (Brahms, Beethoven, Fauré, Stravinski).
ESSAION, 21 h. : J. *Léandre*, contrebasse, G. Dumont, voix (œuvres contemporaines).
THEATRE PRESENT, 21 h. : Quintette *E. Balmas, J.-F. Heisser*, B. et R. Pasquier, E. Peclard (Franck, Schumann).
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Sebok, *piano (Mozart, Schumann*, Bartok, Liszt, Kodaly).
THEATRE 13, 21 h. : C. Praysse, piano (Mozart, Schubert, Schu*mann*).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trio Debussy (Debussy, Hindemith, Varèse, Depraz, Diabelli, Marciand).
LUCERNAIRE, *19 h. 30* : O. Bensa, P. Pélissier, guitare (Telemann, de Falla, Hotteterre)

MARDI 30

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. A. Rahbari, sol. P. Badura-Skoda (Mendelssohn, Beethoven, Rimski-Korsakov).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : T. Adamopoulos, C. Colas, J. Estournet (*Devienne*, *Debussy*, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 21 h. : MM. Berlandini et Pailliet, pianos (Brahms, *Chopin*, Arenski, *Constant*, Barber, Lutoslawski).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : O. Linsl, baryton, *D.* Swarowsky, piano (airs italiens, Barbier, Bizet, Dvorak, Sauguet, Schubert).
UNESCO, 20 h. 30 : M. Sadanowsky, *guitare* (Sanz, Turina, Albeniz, Villa-Bobos).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : *Orchestre de chambre du Consort* Orpheus (Bach, Vivaldi, Telemann).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, *20 h. 45* : M.-C. Alain, *orgue* (Buxtehude, Bach, Boely, Mendelssohn, Alain).
CITE DES ARTS, 21 h. J. *Tiensuu*, piano (Stockhausen, Santoro), A. Sulem, violon, P. Adam, piano (Beethoven, Franck).
MAIRIE ANNEXE DU 13e, 20 h. 45 : Association symphonique de Paris (Haydn, Corelli, Poulenc, Wagner, Liszt).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 26 (Beethoven, Schumann, Poulenc ; 19 h. 30 : voir le 29.

Les comédies musicales

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention fragile.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) *(D. soir, L.)* 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Gospel Caravan.
THEATRE MOGADOR (285-28-80) les 26, 27, 20 h. 30, *les* 27, 28, 14 h 30 : le Pays du sourire (dern. le 28).
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Harlem années 30.





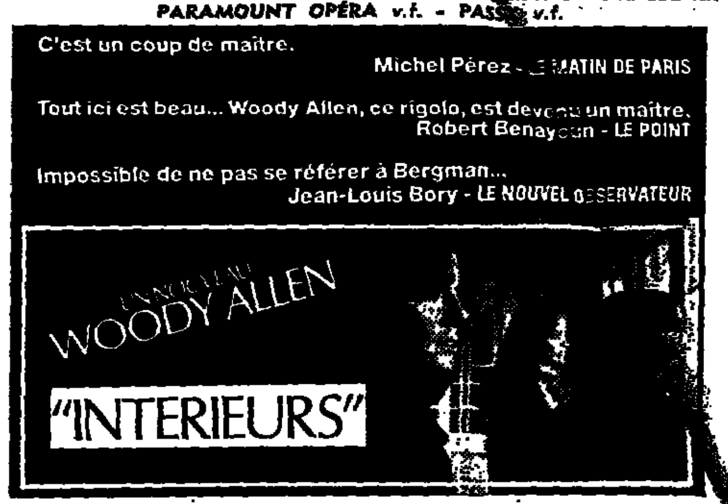
Deux Concerts
JESSYE NORMAN, soprano
avec l'Orchestre de Paris,
direction Pierre Boulez
Berg
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
25 et 27 janvier
à 20 h 30 et 17 h 30
phonogram

PUBLICIS ÉLYSÉES v.o. - PUBLICIS MATIGNON v.o. - PARAMOUNT ODÉON v.o. - STUDIO ALPHA v.o. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. PARAMOUNT OPÉRA v.f. - PASSY v.f.

C'est un coup de maître.
Michel Pérez - LE MATIN DE PARIS

Tout ici est beau... Woody Allen, ce rigolo, est devenu un maître.
Robert Benayoun - LE POINT

Impossible de ne pas se référer à Bergman...
Jean-Louis Bory - LE NOUVEL OBSERVATEUR



COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE D'ORSAY

23 janvier - 28 février

	Grande Salle	Petit Orsay
mar 23 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 24 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
jeu 25 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
ven 26 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
sam 27 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 28 10 h 45	Concert R. Pasquier, P. Fontanarosa : Spohr, Mozart, Prokofiev	
dim 28 15 h	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 28 18 h 30		DIDEROT A CORPS PERDU
lun 29 20 h 30	CYCLE BERG (1er concert : Berg/Ives) EIC présentation P. Boulez	
mar 30 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 31 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
jeu 1 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
ven 2 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
sam 3 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 4 10 h 45	Concert Trio à cordes de Paris, P. Bonnafous, S. Hurel : Mozart	
dim 4 15 h	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 4 18 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
lun 5 20 h 30	CYCLE BERG (2e concert : Berg/Stravinsky) EIC présentation Pierre Boulez	
mar 6 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 7 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
jeu 8 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
ven 9 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
sam 10 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 11 10 h 45	Concert E. Peclard, J-F Heisser : Martinu, Fauré, Prokofiev	
dim 11 15 h	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 11 18 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
lun 12 20 h 30	CYCLE BERG (3e concert : Berg/Bartok) EIC présentation Pierre Boulez	
mar 13 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 14 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
jeu 15 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
ven 16 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
sam 17 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 18 10 h 45	Concert P. Fontanarosa, J. Prat, B. Pasquier, R. Fontanarosa : Schumann	
dim 18 15 h	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 18 18 h 30		DIDEROT A CORPS PERDU
mar 20 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 21 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
jeu 22 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
ven 23 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU
sam 24 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 25 10 h 45	Concert Trio Fontanarosa, J. Prat, B. Pasquier : Schumann	
dim 25 15 h	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
dim 26 18 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mar 27 20 h 30	ZADIG	DIDEROT A CORPS PERDU
mer 28 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	DIDEROT A CORPS PERDU

Petit Orsay - 18 h 30
DANSES POEMES DE L'INDE
les 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 27 - 28 février
prix 25 F - étudiants 18 F

utilisez ce calendrier
comme bon de location

soulignez pièces et dates de votre choix
prix Grande Salle 60 F 55 F 50 F 45 F 40 F 30 F 20 F
prix Petit Orsay 45 F 35 F 25 F

nom ____
adresse ____
nombre de places (Grande Salle) x F total F
nombre de places (Petit Orsay) x F total F

règlement bancaire ou postal 3 volets ou mandat-lettre à l'ordre de la Cie Renaud-Barrault adressé avec une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets
Théâtre d'Orsay 7, quai Anatole-France 75007 Paris
tél. 548.38.53

En V.O. : ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - 5 PARNASSIENS - ST-LAZARE PASQUIER

LE NOUVEAU FILM DE MARTA MESZAROS
comme chez nous
AVEC ANNA KARINA ET JAN NOWICKI et la petite ZSUZSA



Expositions

CENTRES POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Information téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 ... sam. et dim. de 10 h. à 22 h. En... libre le dimanche.

RENE MAGRITTE. Rétrospe... Jusqu'au 9 avril.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au ... vier.

UNE CERTAINE VISIO... MONDE. Peinture de h... mentaux. — (Foyer du pre... sol). Jusqu'au 29 janvier.

ATELIER AUJOURD'HU... Racine et Henri Brogila... Jusqu'au 12 février.

Centre de création ...
20 000 LIEUX SOUS ... la découverte du pét... Forum. Jusqu'au 2...

LE TEMPS DES G... Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DI... L'ARCHITECTURE...

ARCHITECTUR... AUX XIXe et ... qu'au 19 févri...

ALMANACH ... trente ans ... çaise. Jusqu'...

...rtin et Léa
...m de ALAIN CAVALIER
...ET PARNASSE - 11, rue Jules-Chaplain - 326-58-00

Un Film de Peter Handke
FEMME GAUCHERE

...UNT ELYSEES • PARAMOUNT MARIVAUX • PUBLICIS ST-GERMAIN
...MONTPARNASSE • PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MONTMARTRE
...ICH • PARAMOUNT BASTILLE • MAX LINDER • PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GALAXIE • CONVENTION ST-CHARLES
...érie : PARAMOUNT ELYSEES II La Celle St-Cloud • PARAMOUNT La Varenne
...LAGE Neuilly • PARAMOUNT Orly • CYRANO Versailles • ALPHA Argenteuil
ARTEL Nogent • CARREFOUR Pantin • ARTEL Créteil

GAUMO...
PATHÉ
CONV...
MAY...
BEL...
FR...

EDITH CLEVER - FRANCIS HUSTER - JACQUES WEBER
LAETITIA CHAUVEAU - SIMONE SIGNORET

l'Adolescente

ROGER BLIN - JEAN-FRANÇOIS BALMER - HUGUES QUESTER
Musique PHILIPPE SARDE

LES CÉSARS DE MONSIEUR CINÉMA

CONCOURS DE PRONOSTICS

organisé par Antenne 2, avec le concours de L'Aurore, Le Figaro, France-Soir, l'Humanité, le Matin de Paris, le Monde, le Parisien Libéré.

Quels seront les Césars 1979? Essayez d'être perspicace et de pronostiquer les lauréats des Césars 1979 qui seront désignés par le vote des 2000 professionnels, membres de "l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma".
Vous avez le choix entre les 4 titres ou les 4 noms qui ont été nommés lors d'un premier tour de vote.

(A) MEILLEUR ACTEUR
1 CLAUDE BRASSEUR pour Une Histoire Simple
2 JEAN CARMET pour Le Sucre
3 GÉRARD DEPARDIEU pour Le Sucre
4 MICHEL SERRAULT pour La Cage aux Folles

(B) MEILLEURE ACTRICE
1 ANOUK AIMÉE pour Mon Premier Amour
2 ANNIE GIRARDOT pour La clé sur la porte
3 ISABELLE HUPPERT pour Violette Nozière
4 ROMY SCHNEIDER pour Une Histoire Simple

(C) MEILLEUR SECOND ROLE MASCULIN
1 CLAUDE BRASSEUR pour Une Histoire Simple
2 JEAN CARMET pour Le Sucre
3 MICHEL SERRAULT pour L'Argent des Autres
4 JACQUES VILLERET pour Robert et Robert

(D) MEILLEUR SECOND ROLE FÉMININ
1 STEPHANE AUDRAN pour Violette Nozière
2 ARLETTE BONNARD pour Une Histoire Simple
3 NELLY BORGEAUD pour Le Sucre
4 EVA DARLAN pour Une Histoire Simple

(E) MEILLEUR FILM
1 L'ARGENT DES AUTRES
2 LE DOSSIER 51
3 MOLIERE
4 UNE HISTOIRE SIMPLE

(F) MEILLEUR RÉALISATEUR
1 CHRISTIAN DE CHALONGE L'Argent des Autres
2 MICHEL DEVILLE Le Dossier 51
3 ARIANE MNOUCHKINE Molière
4 CLAUDE SAUTET Une Histoire Simple

(G) MEILLEUR FILM ETRANGER
1 L'ARBRE AUX SABOTS
2 JULIA
3 SONATE D'AUTOMNE
4 UN MARIAGE

BULLETIN-RÉPONSE

(A) MEILLEUR ACTEUR 1 2 3 4
(B) MEILLEURE ACTRICE 1 2 3 4
(C) MEILLEUR SECOND ROLE MASCULIN 1 2 3 4
(D) MEILLEUR SECOND ROLE FÉMININ 1 2 3 4
(E) MEILLEUR FILM 1 2 3 4
(F) MEILLEUR RÉALISATEUR 1 2 3 4
(G) MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1 2 3 4

Utilisez ce bulletin-réponse en cochant d'une croix la case correspondant au nom ou au titre que vous aurez choisi.

Ce bulletin doit être mis sous enveloppe et adressé avant le 31 janvier à Me Jonas, huissier, "Les Césars de M. Cinéma" 173, rue Saint-Martin 75003 PARIS

Expéditeur :
NOM ....

Des prix importants récompenseront les heureux gagnants dont le pronostic sera le plus proche du résultat proclamé par l'Académie le 3 février.

Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 JANVIER
16 h. : Harold Lloyd ; 18 h. : le cinéma et le chemin de fer : Turksib, de V. Tourine ; 20 h. : le Train mongol, de I. Trauberg ; 22 h. : De la nuée à la résistance, de J.-M. Straub et D. Huillet.

JEUDI 25 JANVIER
16 h. : Scènes de la rue, de K. Vidor ; 18 h. : la Sorcière blanche, de H. Hathaway ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.

VENDREDI 26 JANVIER
16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain ; 20 h. : Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck ; 22 h. : l'Homme qui rétrécit, de J. Arnold.

SAMEDI 27 JANVIER
16 h. : Panorama du cinéma roumain ; 18 h. : Non réconciliés, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 20 h. : la Cinquième victime, de F. Lang ; 22 h., Vivre sa vie, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 28 JANVIER
16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain ; 20 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h. : l'Ombre d'un doute, de A. Hitchcock.

LUNDI 29 JANVIER
Relâche.

MARDI 30 JANVIER
16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain ; 20 h. : les Chiens du Sinaï, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h. : Le cinéma et le chemin de fer : le Train pour Venise, de A. Bethomieu.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 JANVIER
15 h. : Panorama du cinéma roumain ; 17 h. : le Retour de Godzilla, de M. Oda ; 19 h. : Le cinéma et le chemin de fer : la Bataille du rail, de R. Clément ; 21 h. : Has anybody seen my Gal, de D. Sirk.

JEUDI 25 JANVIER
15 h. : Two faces of Dr Jekill, de T. Fisher ; 17 h. : Le cinéma et le chemin de fer : l'Animal d'acier, de Zielke ; 19 h. : Genèse d'un repas, de L. Moullet ; 21 h. : A Scandal in Paris, de D. Sirk.

VENDREDI 26 JANVIER
15 h. : Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 17 h. : A nous la liberté, de R. Clair ; 19 h. : Le cinéma et le chemin de fer : le Train du dernier retour, de P. Dunne ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.

SAMEDI 27 JANVIER
15 h. : Invasion des monstres astraux, de I. Honda ; 17 h. : la Splendeur des Amberson, de O. Welles ; 19 h. : la Dernière croisade, de S. Nicolaescu : 21 h. : la Dernière croisade (suite).

DIMANCHE 28 JANVIER
15 h. : Panorama du cinéma roumain ; 17 h. : Le cinéma et le chemin de fer : Un soir, un train, de A. Delvaux ; 19 h. : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.

LUNDI 29 JANVIER
15 h. : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h. : Le cinéma et le chemin de fer : The Clock, de V. Minnelli ; 19 h. : Leçons d'histoires, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.

MARDI 30 JANVIER
Relâche.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76).

BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

CAP HORN (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaieté, 14e (326-99-34).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-82-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.) : (v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) : (v. am.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-63).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu 2e (233-56-70).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf mer., sam., dim. a.-m.).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE AMERICAINE (It.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maréville, 9e (770-72-86).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Mexico, 18e (606-93-96).

LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA JUNGLE PLATE (Hol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; République, 11e (805-51-33).

KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysée, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

COLISÉE - LUMIÈRE - MONTPARNASSE PATHÉ - SAINT-GERMAIN HUCHETTE - CLICHY
PATHÉ - NATION - GAUMONT CONVENTION - FAUVETTE - VICTOR HUGO - PATHÉ
Belle-Epine - TRICYCLE Asnières - MARLY Enghien - MULTICINÉ Champigny - PARINOR
Aulnay - ARIEL Rueil - VÉLIZY - C 2 L Versailles



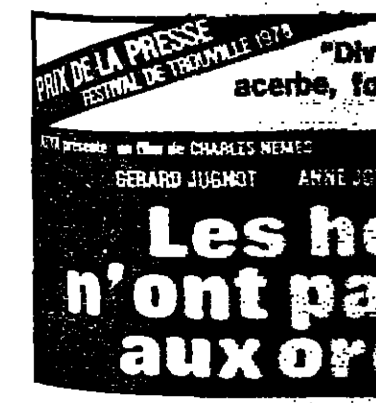
DES SPECTACLES

Cinéma

Les films nouveaux

U.G.C. BIARRITZ - P.G.C. D...

UGC ERMITAGE - CAMEO ...
3 SECRETAN - CONVE...



LE FA...
D'EPOU...
ARTEL ROSNY - CARRE...
ULIS 2 ORSAY

Cinéma

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

L'ADOLESCENTE, film français de Jeanne Moreau : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 18e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'AMOUR EN FUITE, film français de François Truffaut : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-86-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COMME CHEZ NOUS, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

PAREIL PAS PAREIL, film français d'Uziel Perez : Marais, 4e (278-46-86).

FURIE, film américain de Brian de Palma (*, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TEMPS DES VACANCES, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE FAISEUR D'EPOUVANTES, film américain de William Girdler (*, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SONATE D'AUTOMNE (Sued., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Sued., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

BORSALINO (Fr.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES CONTES DE LA LUNE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maréville, 9e (770-72-86).

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-72-86).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LA GRANDE BOUFFE, Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e.

LE JEU DE LA MORT (China, v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LEO THE LAST (Angl., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) : Escurial, 13e.

MONTY-PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

NOSFERATU (All.) (Murnau) ; Studio-Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LA NUIT DES FORAINS (Suède, v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e.

PROVIDENCE (Angl., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e.

SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

SEBASTIANE (Angl., v. lat.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

TCHAIKOWSKY (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche, 6e.

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : les Templiers, 3e.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.

Les festivals

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Kid blue ; jeu. : Rio Conchos ; ven. : les Aventures de Buffalo Bill ; sam. : Cat Ballou ; dim. : Jeremiah Johnson ; lun. : la Rivière sans retour ; mar. : Billy le cave.

HOMMAGE A MONTE HELLMAN (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), mer., sam., mar. : Shooting ; jeu., lun. : Macadam à deux voies ; ven., dim. : Ouragan de la vengeance.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I. : 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 + sam. 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi driver ; ven., 0 h. 15 : l'Œuf du serpent ; II. : 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Cria Cuervos.

AVORIAZ A PARIS (v.o.) Eldorado, 10e (208-18-76).

5 GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Missouri breaks ; 16 h. : Une étoile est née ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 + ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror picture show.

STUDIO 28 (v.o.) 18e (606-36-07) : mer. : Modulation de fréquence ; jeu. : Juke-box ; ven. : New-York New-York ; sam. : les Bronzés ; dim., mar. : le Ciel peut attendre.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., dim. : Chercheurs d'or ; jeu. : la Soupe au canard ; ven., mar. : Plumes de cheval ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Monkey business.

HOWARD HAWKS (v.o.). Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : El Dorado ; ven., sam. : la Rivière rouge ; dim., lun., mar. : Chérie, je me sens rajeunir.

GRANDES COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (327-72-07) mer., jeu. : le Magicien d'Oz ; ven., sam. : Beau fixe sur New-York ; dim., lun. : Chantons sous la pluie ; mar. : Blanches colombes et vilains messieurs.

GRETA GARBO (v.o), Action Christine, 6e (325-85-78). Mer. : Mata Hari ; jeu. : Anna Karenine ; ven. : Marie Walewska ; sam. : la Reine Christine ; dim. : Grand Hôtel ; lun. : le Roman de Marguerite Gautier ; mar. : la Femme à deux visages.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33). Mer., jeu. : le Pays sans étoiles ; ven. : la Cabane aux souvenirs ; sam. : les Frères Bouquinquant ; dim. : Paradis perdu ; lun. : Pour le maillot jaune ; mar. : Maître après Dieu.

TROIS PAS DE COTE, Le Seine, 5e (325-95-99), 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : la Vie, t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof.

FESTIVAL HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23), du mer. au sam. : Satyricon ; du dim. au mar. : Un dimanche comme les autres.

CINEMA AMERICAIN, Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., sam., mar. : Pendez-moi haut et court ; jeu., dim. : Cette sacrée vérité ; ven., lun. : Lettre d'une inconnue.

MUSIQUE ET CINEMA, Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : la Flûte enchantée.

HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; ven., sam., 0 h. 25 : Répulsion.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I. — 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 15 : Mort à Venise ; 19 h. 30 : le Dernier tango à Paris ; 21 h. 45 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., 0 h. 30 : The Song Remains the Same ; II. — 12 h. 50 : Let it be ; 14 h. 20 : Frankenstein junior ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. : A l'est d'Eden ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance ; ven., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

CYCLE JOHAN VAN DER KEUKEN (Holl.) (v. ang.) : Périphe, 14e (588-31-65). Mer., ven., sam., 20 h. 30 : Four Walls ; Beauty ; Vietnam Opéra ; Filmaker's Holiday.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Une histoire simple.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : le Temps des vacances ; La Toubib prend du galon ; l'Ultimatum des trois mercenaires.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Clé sur la porte ; le Temps des vacances ; les Yeux de Laura Mars ; la Frisée aux lardons.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-83) : l'Adolescente ; le Cavaleur.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84). A : Pair et Impair ; L'important, c'est d'aimer. — B : la Clé sur la porte.

LES MUREAUX, Club AB : (474-38-90) : le Faiseur d'épouvantes, S. Dracula et les femmes. — Club YZ : Confidences pour confidences. Ma. : la Griffe et la Dent ; le Retour des dix-huit hommes de bronze ; le Cavaleur.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : le Sucre. — Cinécal (976-38-17) : les Dents de la mer (2e partie) ; l'Amour violé. — CAL (976-32-75) : la Terre de la grande promesse ; Voyage au bout du monde.

MANTES, Domino (082-04-05) : la Frisée aux lardons ; l'Adolescente ; le Temps des vacances. — Normandie (477-02-35) : Furie.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Convoi de la peur.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Temps des vavances ; Piranhas (*) ; Furie ; Nosferatu, fantôme de la nuit.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : l'Arbre aux sabots (v.o.).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE C2L 963-04-08) le Cavaleur ; Grease.

VELIZY, Centre commercial (946-24-28) : le Cavaleur ; l'Amour en fuite ; les Yeux de Laura Mars ; Cendrillon.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cendrillon ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Confidences pour confidences ; le Cavaleur ; l'Adolescente ; l'Adoption. — C2L (950-55-55) l'Amour en fuite. — Club (950-17-96) : Tintin et le lac aux requins ; Docteur Jivago ; Gervaise ; Despair.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Cendrillon ; le Cavaleur ; Furie ; C'est dingue, mais on y va.

BRUNOY, Art et essai (046-98-50) : Pain et Chocolat.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Furie ; le Faiseur d'épouvantes ; le Temps des vacances ; Confidences pour confidences.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Adolescente ; les Filles du régiment ; le Cavaleur.

EVRY Gaumont (077-06-23) : Nosferatu ; Galactica ; Confidences pour confidences ; la Cage aux folles ; le Temps des vacances. — Agora, du 25 au 28 : semaine du film fantastique et de science-fiction.

GIF, Central ciné (907-61-85 : la Carapate ; Judith Therpauve. — Val-Courcelles (907-44-18) ; la Cage aux folles ; Nashville ; Guerriers de l'enfer (v.f.) ; Piranhas ; Vera Romeyke n'est pas dans les normes. Me, sam. : le Petit Poucet ; les Diables.

GRIGNY, France (906-49-96) : la Clé sur la porte ; la Malédiction de la Panthère rose. — Paris (905-79-60) : l'Argent des autres ; le Pion.

PALAISEAU, Casino (014-26-60).

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72). I. : les Fleurs rouges du Tian Chan. — II. : Qui a tué le chat ? ; Bracaleone s'en va-t-aux croisades ; Enquête à l'italienne ; Romances et Confidences. — III. : l'Argent des autres.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : les Dents de la mer (2e partie) ; Cendrillon ; le Temps des vacances ; le Jeu de la mort (v.f.).

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Cendrillon ; les Dents de la mer (2e partie) ; L'ouragan vient de Navarone.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Nosferatu ; Confidences pour confidences ; L'Amour en fuite.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Clé sur la porte.

CHAVILLE (926-51-96) : Jour de fête ; la Clé sur la porte.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Une journée particulière.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Alertez les bébés ; Délivrance (v.o.) ; Mar. et sam. : Robin des Bois.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Pair et impair.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Mai, la Trêve ; le Sucre ; Dernier amour ; sam. et dim. : les Aventures de Yogi le nounours.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : le Sucre.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Carapate ; le Sucre ; le privé de ces dames.

NEUILLY, Village (722-83-05) : l'Adolescente.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Confidences pour confidences ; l'Amour en fuite ; Studio (749-19-47) : Pair et impair ; Furie ; la Fièvre américaine.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Croc-Blanc ; Padre, Padrone (v.o.) ; le Sucre ; Gémeaux (660-05-64) : Mer ; Trois Femmes.

VAUCRESSON, Normandie (970-26-60) : les Dents de la mer (II) ; le Sucre.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel ; Alertez les bébés ; La vie, t'en as qu'une.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Cendrillon ; Pair et Impair ; les Dents de la mer (2e partie) ; l'Amour en fuite ; Prado : les Filles du régiment ; (art et essai) : Julia.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Festival cinéma-musique.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Une histoire simple ; L'ouragan vient de Navarone ; la Fièvre américaine.

BONDY, salle Giono (847-18-27) : la Fièvre du samedi soir.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-55) : le Temps des vacances ; Confidences pour confidences ; Grease.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Furie ; le Cavaleur ; Cendrillon.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : les Dents de la mer (2e partie).

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Frisée aux lardons ; Pair et Impair ; le Cavaleur ; l'Adolescente ; Furie ; le Faiseur d'épouvantes.

ROSNY, Artel (528-80-00) : le Cavaleur ; la Clé sur la porte ; les Bronzés ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; le Faiseur d'épouvantes ; les Yeux de Laura Mars.

VINCENNES, Palace : les Bronzés.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, centre Jean-Vilar (657-11-24), le 27 : Orphée ; Entr'acte.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Une histoire simple ; Mar. : Phantom of the Paradise.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Galactica ; les Dents de la mer (2e partie) ; le Cavaleur ; le Temps des vacances ; l'Amour en fuite.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Cavaleur ; Cendrillon ; l'Adolescente ; le Faiseur d'épouvantes ; la Frisée aux lardons ; les Dents de la mer (2e partie).

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Cendrillon.

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : l'Adolescente ; le Cavaleur ; Grease.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Temps des vacances ; la Femme qui pleure ; Confidences pour confidences.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Grease ; l'Adolescente ; la Frisée aux lardons ; Nosferatu, fantôme de la nuit. — Port : Furie.

ORLY, Paramount (726-[illegible]) : l'Adolescente ; le Cavaleur.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Galactica ; l'Amour en fuite ; Nosferatu ; fantôme de la nuit ; le Temps des vacances ; Confidences pour confidences.

VILLENEUVE-ST-GEORGES : Artel (389-08-54) : Furie ; les Yeux de Laura Mars ; C'est dingue mais on y va.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : le Temps des vacances ; le Cavaleur ; Grease ; Riders ; l'Adolescente ; les Bronzés. — Gamma (931-00-03) : Mort sur le Nil ; la Frisée aux lardons ; Furie ; Cendrillon.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Nosferatu fantôme de la nuit ; le Cavaleur ; l'Amour en fuite ; Furie.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Nosferatu, fantôme de la nuit ; Furie ; le Cavaleur ; Confidences pour confidences ; les Yeux de Laura Mars ; la Clé sur la porte. — Marly : l'Amour en fuite.

GARGES-LES-GONESSE, Rencontre : Annie Hall.

GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : Quo Vadis ; le Témoin.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Cavaleur ; Furie ; la Clé sur la porte ; le Temps des vacances ; les Filles du régiment.

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
12 H 20 (4e année) : INDIA SONG
18 H 30 (dernière semaine) : SCÉNIC ROUTE
20 H 45 (dernière semaine) : LE ROUGE DE CHINE
22 H 15 (2e année) : LA MONTAGNE SACRÉE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 H, 14 H 05, 16 H 10 - 18 H 15 20 H 20 - 22 H 25 : LE GOUT DU SAKÉ d'OZU

STUDIO GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-Le-Cœur 326.80.25
FRITZ THE CAT

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 HEURES ET 24 HEURES : L'EMPIRE DES SENS de Nagisa OSHIMA
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H, 22 H : LE CYCLE de Darius MEHRJUI

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 548.62.25
L'ESCLAVE DE L'AMOUR de Nikita MIKHALKOV et Mikhalkov KONTCHALOVSKI
(film pour enfants) KOUNAK, LE LYNX FIDÈLE

LE MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon - 380.24.81
PENDEZ-MOI HAUT ET COURT de Jacques TOURNEUR
CETTE SACRÉE VÉRITÉ de Leo McCAREY
LETTRE D'UNE INCONNUE de Max OPHULS en alternance

PANTHEON 13, rue Victor-Cousin 033.15.04
PROVIDENCE d'Alain RESNAIS

STUDIO LOGOS 5, rue Champollion 033.26.42
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES de Benjamin CHRISTENSEN

Variétés

Jazz, pop', rock, folk

RIVERBOP (D., L.), 22 h. 30, du 23 au 27 : Jenny-Clarke, Celea, Chautemps, di Donato, E. Lubat ; le 30 : N. Howard, Jenny-Clarke, M. Ali.

COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e, le 29, 21 h. : Duo Itaru Oki - Takashi Kako ; le 30, 21 h. : Tape ferraille.

LE SOUS-MARIN JAUNE, 21 h. : le 24 : Groupe Dune ; le 25 : Anachronic Jazz Band ; le 26 : Groupe Organ.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), du 25 au 28, 20 h. : Eric Cirkle ; 22 h. 30 : J.-C. Vannier.

BAR TOTEM, 21 h., le 29 : Les Haricots Rouges et Arton Purnell ; 22 h., le 30 : Raymond Boni-Gérard Marais duo.

STADIUM, le 30, 21 h. : Malicorne.

PALACE, le 28, 20 h. : Eddy Money.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.) 20 h. 30 : D. Levallant, P. Bigaux ; 22 h. 30 : La Velle.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 Marc Laferrière.

GOLF-DROUOT, 21 h. 30, le 27 : Long Distance.

ESPACE CARDIN, 20 h. 30, le 27 : Globe Unity Orchestra ; le 28 : Quartette Petruciani, Bobby Few, Randy Weston.

PETIT OPPORTUN (D., L.) 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques (jusqu'au 28).

LA PENICHE, le 28, 20 h. 30 : J. Levavasseur, Jenny Clarke, J.-F. Avenel.

RANELAGH, le 27, 18 h. 30 : Libre Parcours Jazz.

MUSEE D'ART MODERNE, le 28, 15 h. 30 et 20 h. 30 : Gordon Beck.

TROGLODYTE (D., L.) 20 h. : J.-F. Pauvros et G. By-Bizier (Free Music).

GOLDEN HAT (D.) 22 h. : Stanley Carter.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) ; 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.

CHAPITEAU DES HALLES (233-60-96) (D.) 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.

FORUM DES HALLES (233-60-96) (D., L.) 18 h. 30 : Anacrusa ; 20 h. 30 mat. dim. 15 h. : le Chant profond juif.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Guy Bedos.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. : les Etoiles.

GYMNASE (770-16-15) (mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim. 15 h. : Nicolas Peyrac (dern. le 28) ; à partir du 30 : Eddy Mitchell.

PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir) 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.

TROGLODYTE (222-93-54) 22 h. : Jacqueline Dorian.

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (mer.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà le travail.

U.G.C. BIARRITZ - P.G.C. DANTON - U.G.C. CAMÉO

PRIX DE LA PRESSE FESTIVAL DE TROUVILLE 1978

"Divertissement drôle et acerbe, fort bien interprété..." J. SICLIER (LE MONDE)

AFYA présente un film de CHARLES NEMES

GERARD JUGNOT ANNE JOUSSET DANIEL AUTEUIL

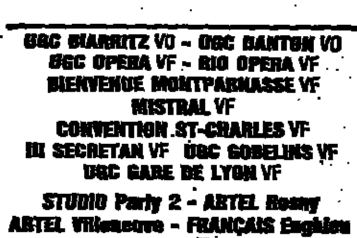
Les héros n'ont pas froid aux oreilles

Distribué par SND

UGC ERMITAGE - CAMEO - OMNIA - UGC DANTON VO
3 SECRETAN - CONVENTION ST CHARLES



ARTEL ROSNY - CARREFOUR PANTIN - ARTEL CRETEIL
ULIS 2 ORSAY - CLUB LES MUREAUX





VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Gombust, 1er. T.l.jrs	J. 23 h. le Patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 Poissons et 14 Viandes, ses Plats du jour. MENU 45,50 F Boisson et Service compr.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soupers. Jusqu'à 2 heures du matin. Moules Bouchot. Pied, oreille, porc. Boudin. Grillade. Gratinée, etc.
LE CLAIR DE LUNE F/dim., s., lun. 24, rue du Pont-Neuf, 1er. 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F Serv. compr. le vendredi : pot au feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris).
ÉCURIES LION D'ARGENT F/dim. 6, r. Bachaumont, 2e. 233-37-88/46-45	Midi, MENU 40 F, hors-d'œuvre, vin à vol. S.C. Déj. d'aff. à la carte. Soir, MENU 69 F. Diners ds salons à la carte. Au piano Jimmy Walker.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking
CAVES DE BOURGOGNE 236-38-55 3, rue Palestro, 2e. F/dim.	Jusqu'à 22 heures. Spécialités bourguignonnes : Fondues (9 sauces maison) 37 F. Bœuf bourguignon 20 F, Coq au vin 29 F. MENU 55 F s.c.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane Salon, salle climat. On sert jusq. 23 h. 30
LE CONNETABLE 277-41-40 55, rue des Archives, 3e.	Fermé samedi midi et dimanche. Menu 59 F service compris. CARTE : Escalope de homard aux noix. Filet de bœuf en chevreuil, etc.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-68-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison Ouvert le dimanche.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 87 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h. du mat. Décor d'un bistro d'hier. Ouv. le dimanche.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15 6, r. P.-Demours, 17e. F/S. midi, D.	Magret de canard, Cassoulet au confit d'oie, Crêpes Soufflées, Timbales de homard, Sole Grand Veneur. Salon pour réceptions. Park.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cad. typiq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant 86 F t.c.
LE SHOW-CHAUD 225-32-65 66, Champs-Elysées, 8e.	De midi à minuit, dans un cadre moderne : — Banc d'huitres, Faux-Filet, Côte de Bœuf, etc. Pianiste et Orchestre à partir de 19 heures
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusqu'à 21 h. 45 ouv. depuis 1864. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais canard maison. Poissons aux légumes. Salons 6 à 45 couverts.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners, Soupers après minuit. Huitres, Fruits de mer, Crustacés. Rôtisserie. Salons.
CHEZ MAURICE 770-31-39 3, rue Fg-Saint-Denis, 10e. F/lun.	Son banc d'huitres, ses poissons, spécialités marseillaises, bouillabaisse, aïoli. Déjeuner, Diner.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-St-Denis, 10e. T.l.jrs	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés » entrées compris. Foie gras. P.M.R. 100 F.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Diners. Carte. Coquil. St-Jacques aux cèpes, Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret. Cassoulet. Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 35, Gratinée 11,50. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, vivier de Saumon de fontaine - Ecrevisses. P.M.R. 100 F.

RIVE GAUCHE

CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog. Invalides F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE, Foie gras frais, Barbue aux petits légumes, Filet de sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LA TRUFFIERE F/lundi 4, rue Blainville, 5e. 633-29-82	De 19 à 24 h. Vieille maison de village avec son salon, son feu de cheminée. Caves anciennes. Spéc. du Périgord. MENU 75 F. b.c., s.c.
REVEREND CHOUMI 325-96-85 18, rue des Fossés-St-Bernard, 5e	Huitres à volonté + 1 plat au choix à partir de 55 F. PIANO-BAR. service de 19 heures à 1 heure du matin.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard 828-80-60	Brasserie - Restaurant Joli cadre Alsacien - Tous les produits d'Alsace - Banc d'huitres - Plat du jour : environ 21 F.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. servis par nos moines. P.M.R. 120 F
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Diners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS et NINO DE MURCIA. Spécialités espagnoles et françaises.
DEUX GUITARES 500-48-48 - 49-49 4, rue Lauriston, 16e. F/dim. ■	Grande cuisine Russe et Caucasienne. Restaur. Russe typiquement parisien. DJAN TATLAN reçoit et anime avec ses artistes.

HORS DE PARIS

MOMMATON 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusqu'à 22 h. 30 BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons (Filets Rascasse Marseillaise). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).
SEBILLON 624-71-31 - 71-32 20, av. Charles-de-Gaulle, Neuilly.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son Banc d'Huitres et ses Poissons. Tous les jours.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e 35 F
Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille Ris veau aux morilles.
SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90. HUITR., FRUITS de MER, Crustac., Rôtiss.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

PINKUS à Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-98
Ouv. ts les jrs jusqu'à 2 h. Spéc. foie vol. Pinkus (terr. poissons)

DESSIRIER T. les jrs. 754-74-14 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

WEPLER 14, place Clichy 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE
13, boulev. Auguste-Blanqui (13e)
T. 585-90-03 - Fermé dim. et lundi
Soupers aux chand. - Foie gras
Poissons - Huitres - Crustacés

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h. mat 574-17-24
80, av. Grande-Armée POISSONS
SON BANC D'HUITRES
Spéc de viandes de bœuf grillées

MERVEILLE DES MERS
293-20-14, CHARLOT Ier, 522-47-08
123 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huitres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 79-34
Huitres. Poissons. Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-63
Au piano : Yvan Mayer

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE
LA MAISON DES CHOUCROUTES
Sa boutique de comestibles
39, Champs-Elysées, 359-44-24

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière. CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - OPE. 47-45

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 24 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Dramatique : Rolande ou la chronique d'une passion, de R. Verhavert, avec J. Decleir, E. Teissier, L. Vincent, R. de Manez.

1918. Un jeune homme rentre, presque aveugle, du front. On lui destine comme épouse Emily, sœur de sa défunte femme, mais il ne cesse de penser à Rolande... Une pesante histoire.

22 h., Magazine scientifique : Clés pour demain (« Un avenir à trois dimensions »), de R. Clarke et N. Skrotzky.

Trois sujets au sommaire de cette nouvelle émission sur la recherche : la fusion thermonucléaire, l'hérédité transformée, les robots.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (N. Peyrac) ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Les Muppet.

Avec Chris Christofferson.

21 h. 10, Mi-fugue, mi-raison (L'information et les jeunes)

La préparation et la diffusion d'un journal télévisé réalisé par des jeunes au collège Tivoli, de Bordeaux.

22 h. 25, Fenêtre sur... Fernand Ledoux (red.).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : F... COMME FAIRBANKS, de M. Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou, J. Berry, M. Piccoli, J.-M. Folon, C. Tissot, D. Kurys.

Un jeune homme, que son père considère comme un héros de cinéma hollywoodien, voit ses projets, ses désirs et ses rêves se briser contre une réalité de plus en plus hostile.

Une approche réussie de la vie contemporaine (avec le problème du chômage), à travers un drame poétique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, La science en marche : ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité ;

20 h., La musique et les hommes : « Alfonso et Estrella », de Schubert ;

22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris... « Scènes de Faust » (Schumann), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, chœurs de la Radio de Berlin-Est, dir. R. Reuter, avec H. Doese, J. Chamonin, S. Nigoghossian, H. Schaer... ; 23 h., Ouvert la nuit : Claudio Abbado ; 1 h., Douces musiques : « Epigraphes ».

JEUDI 25 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Série : Le vérificateur (« Triple S »), de G. Sire, réal. P. Goutas, avec B. Pradal, A. Sinigalia, Y. Massart, C. Génia.

Le vérificateur contrôle les comptes d'un grand couturier parisien qui verse d'importantes royalties à une dame étrange surnommée « Triple S ».

21 h. 30, Magazine économique et social : L'enjeu.

Dossiers : la Chine (le défi de neuf cent millions de travailleurs), la Corée du Sud (terrifiant), Tricastin : la cathédrale de l'uranium ; les caricaturistes du mois : Faizant et Wolinski ; vos économies : le diamant ; c'est aussi de l'économie : les repas d'affaires.

22 h. 35, Réception de M. E. Faure à l'Académie française.

23 h. 30, Journal ;

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Coluche ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les vacances ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politique : le parti communiste ; 20 h., Journal ;

20 h. 40, Variétés : Le grand échiquier (Mireille).

La première chanteuse d'une lignée qui aboutit à nos meilleurs artistes d'aujourd'hui, en passant par Trénet.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Gaullisme et prospective ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CADAVRES EXQUIS, de F. Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, A. Cuny.

Enquêtant sur les meurtres répétés de magistrats italiens, un inspecteur de police découvre une machination dans laquelle ses supérieurs hiérarchiques et, sans doute, de hauts personnages de l'Etat se trouvent impliqués.

D'après un roman de Leonardo Sciascia, un grand film politique sur la corruption des institutions et le labyrinthe des complots d'Etat. Superbe mise en scène.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : l'informatique ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : les activités de Cobra ; à 8 h. 50, La tour abolie : la terre en miroir ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à B. Claver : « l'Ami Pierre » et « la Femme de guerre » ; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues en France : à Toulouse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Approche du soir. Journal 1975-1978 », de M. Ciry ; 14 h. 47, Départementales : Bonneval-sur-Arc ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Samy Frey lit « Au crêpe anglais », de D. Boulanger ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie cardiaque ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Deux Hommes sur une île », « Qu'on ne nous dérange plus maintenant » et « Stojeba », de J.-P. Amette, réal. : G. Peyrou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Popp, Luypaerts ; 14 h. 35, Oratorio : « la Mort d'Abel » (Léo) ; 16 h. 30, Musiques rares : Nielsen ; 17 h., En direct de l'Auditorium de la Maison de Radio-France : « Bachianas Brasileiras n° 1 » (Villa-Lobos), par les violoncelles de l'Orchestre national de France ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor n° 2 » (Kodaly), « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « Quatuor n° 6 » (Bartok), par le Quatuor Kodaly ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Claudio Abbado » ; 1 h., Douces musiques.

PRÉAVIS DE GRÈVE A RADIO-FRANCE

● Les journalistes de Radio-France, réunis le mardi 23 janvier en assemblée générale, ont mandaté les sections syndicales S.N.J. et S.J.F.-C.F.D.T. pour déposer un préavis de grève d'une durée indéterminée à compter du mardi 30 janvier à 0 heure. Ils entendent par cette action s'opposer au licenciement « *arbitraire* » d'une journaliste, Mme Guilaine Guidez, ayant quinze ans d'ancienneté, dont trois dans l'entreprise, « *sur le seul motif, non étayé par les faits, d'inaptitude* ». Ils demandent que la direction de Radio-France respecte les procédures prévues, en particulier par la convention collective des journalistes et la convention collective de Radio-France.

● *A l'Institut national de l'audio-visuel*, les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O., S.C.O.R.T. et S.N.J. dénoncent « *la situation faite au comité d'entreprise, qui ne peut remplir ni son rôle économique ni son rôle de gestion des activités sociales* ». Elles ajoutent : « *Pour le financement des activités sociales, parce que la direction n'est pas en mesure de respecter les engagements pris (en matière de versement des subventions), le comité d'entreprise est en état de cessation de paiement.* »

D'une chaîne à l'autre

EUROPE 1 : EN DIRECT DE PEKIN

● Europe 1 émettra en direct de Pékin les vendredi 26 et samedi 27 janvier : pour la première fois une station de radio occidentale s'installe à Pékin pour y réaliser quelque dix heures de programmes. Cette opération, autorisée il y a une quinzaine de jours, a lieu à l'occasion du Nouvel An chinois et du quinzième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises. Elle sera conduite par Etienne Mougeotte pour les informations et par Jacques Martin et Stéphane Collaro pour « La vie quotidienne en Chine ».

Assisté de Jean-Pierre Joulin et de Richard Hartz, le directeur de l'information d'Europe 1 interviendra en duplex au cours des journaux de 19 heures le vendredi 26 et de 8 heures le samedi 27 janvier. Des invités chinois ou français résidant en Chine s'exprimeront depuis un studio relié à Paris par le satellite Intelsat durant toute la matinée du 27 sans interruption. La veille, avec sept heures de décalage horaire, les auditeurs auront pu suivre une visite dans Pékin.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 24 JANVIER

— *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, participe, en direct de Genève, au journal de FR 3, à 22 heures, à l'occasion de la conférence sur le désarmement.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., répond aux questions des journalistes, sur R.T.L., à 18 h.

JEUDI 25 JANVIER

— *Le Père Serge Bonnet*, dominicain, maître de recherches au C.N.R.S., invité du petit déjeuner politique, en direct de Nancy, parle des problèmes de la Lorraine, sur France-Inter, à 7 h.

— *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C., s'exprime au cours de l'émission réservée aux partis politiques, sur A. 2, à 19 h. 40.

● *Au comité des programmes d'Antenne 2*, Patrice Laffont, animateur des « Chiffres et des Lettres », producteur de « Mi-fugue mi-raison », et Teri Wehn-Danish, productrice de « Zig-Zag », remplacent Jean-Pierre Richard, réalisateur, et Martine Lefèvre, productrice de « Bande à part ». Les autres membres du comité sont Claude Barma, Jacques Chancel, Armand Jammot et Bernard Pivot.

Opération 1000 coups doubles à La POSTE
en janvier, votre épargne peut doubler.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

YOUR FUTURE WITH



Dow Chemical Europe S.A. is the European organisation of one of the leading International Chemical Companies manufacturing and selling bulk and speciality chemicals and plastics. All over Europe, Africa and the Middle East we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

To support the rapid growth of the Polyurethane chemical business, our European technical center in Horgen is looking for a Chemist or a Chemical Engineer who whould deal with rigid foams used for insulation and construction applications, flexible and semi-rigid foams used in furniture and automotive industries. We have no actual production in Horgen, but we do have production scale equipment where you would take active part in production development, quality control problems, etc.

DOW

CHEMIST or CHEMICAL ENGINEER (male or female)



We require from you :
- University Degree / equivalent to a Master's degree
- Good knowledge of English, other European languages would be an asset
- Maximum age 35
- Willingness to travel internationally
- Experience in Polyurethane industry or applications

We offer successful applicants :
- Career opportunities based on your performance
- Progressive employment conditions
- Stimulating working environment in a young team

If you are interested in a challenging job, please call or write for an application form.

DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen / Switzerland
Tel. 01/728 21 11



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

spécialistes de l'immobilier

Le groupe immobilier est de dimension européenne.
Son développement est intensif - plus spécialement dans le secteur résidences secondaires.
Les hommes recherchés devront créer nos filiales d'AQUITAINE et des ALPES.
Ils seront des spécialistes appelés à prendre - sous tous ses aspects - la direction de ces structures régionales destinées à réaliser des résidences secondaires.
Seuls peuvent être retenus des candidats possédant *réellement* l'étoffe nécessaire à la direction d'une entreprise et possédant une expérience confirmée du montage d'opérations immobilières dans l'une des régions citées.
Il est prévu une autonomie de gestion sanctionnée par les résultats et un appui technique et financier du groupe.
La rémunération pourra atteindre 200 000 F+annuel *dans un délai de* 2 ans, si les objectifs de CA sont atteints. Votre valeur en est le meilleur garant.

Adresser votre candidature manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 1904 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE D'ARCHITECTURE
région CHAMPAGNE, recherche

INGÉNIEUR ARCHITECTE

DIPLOME, INSCRIT (ou pouvant l'être rapidement) à l'ordre des Architectes Français.

IL AURA POUR MISSIONS :
- d'étudier des projets d'architectures de bâtiments industriels et commerciaux ;
- d'étudier et mettre au point des produits nouveaux (bâtiments à usage socio-éducatif industriels) destinés tant à la vente sur le territoire national qu'à la vente à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. n° 25.790 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

ORGANISME MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE

recherche son

RESPONSABLE DOCUMENTATION INFORMATION INTERNE

Il aura pour mission :
- de faire rentrer de l'information et de l'organiser, sous forme de documentation scientifique, technologique et industrielle, d'enquêtes, de bibliothèque, de fichiers :
- d'organiser la circulation de l'information à l'intérieur de l'organisme (personnel, enseignés) ;
- d'organiser des relais de documentation avec l'extérieur et de faire des « dossiers » ;
- d'assurer la rédaction d'un bulletin d'information interne.

Il aura le sens de l'organisation, une grande curiosité intellectuelle (notamment tournée vers la technologie), le goût des contacts et l'esprit de service, quelques années impérativement d'expérience professionnelle, une connaissance des techniques de documentation (soit un diplôme dans ce domaine, soit une expérience professionnelle).
Niveau de formation : Diplôme d'enseignement supérieur (minimum : Bac + 4).
La rémunération, fonction du candidat, ne devrait pas être inférieure à 70.000 F.

Adresser lettre, C.V. et photo sous le N° 8961 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur de personnel

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

offre un poste de Directeur de Personnel. Ces fonctions impliquent de larges responsabilités et concernent un effectif de 1.500 personnes (cadres - techniciens - ouvriers).

Le titulaire du poste devra poursuivre une politique dynamique du personnel dans les différents aspects de la fonction.

Rémunération : 150 000 +

Lieu de résidence : ville universitaire 160 km de PARIS.

Ecrire sous référence GV 297 C
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE
etap

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAV. PUBLICS
recherche pour entrée immédiate

1 INGÉNIEUR

POUR ASSURER LA DIRECTION DES TRAVAUX

Expérience professionnelle avec connaissance de méthode Prix et Devis appréciée, mais non indispensable.

Ecr. n° 6.438 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

L'E.S.C.A.E. de NANTES

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

pour remplacer progressivement son Secrétaire Général partant à la retraite
- *Ce cadre devra remplir trois fonctions : Gestion du Personnel (trente personnes), Administration de l'Ecole et Contrôle de Gestion, sous l'autorité du Directeur.*
- Le poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins quarante ans ayant d'excellentes connaissances comptables, juridiques et de gestion.
- Il devra, en outre, être capable de travailler en équipe et s'imposer aux étudiants par son autorité naturelle.

Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vitae et prétentions à
E.S.C.A.E. de NANTES - B.P. 72 - 44003 NANTES CEDEX

Ingénieur chargé de la direction des opérations

SOCIETE FRANÇAISE LILLE rattachée à un important groupe national

recherche un Ingénieur chargé de la Direction des Opérations. Il s'agit d'organiser et de gérer des activités impliquant : l'animation d'un personnel nombreux (actuellement 400 personnes, développement envisagé) - la mise en œuvre d'un parc important de matériels.

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une solide expérience de production ou d'exploitation, de solides qualités de commandement et le sens des relations.

Rémunération : 130.000
Lieu de travail : LILLE

Ecrire sous référence WL 289 CM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE
etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL
RHONE-ALPES
recherche

INGÉNIEURS EN CHEF EN ORGANISATION

D'ENTREPRISE
(Confirmé trois ans de fonction)
pour alimenter et diriger équipe

pluri-disciplinaire

INGÉNIEURS EN ORGANISATION DE PRODUCTION

(formation méthodes souhaitée).
Déplacements limités à la région.
Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétent. à P. LICHAU 18, quai Jean-Moulin, LYON-2e, sous référence 2 049.

Société d'Assurances
rech. pour son centre de gestion du SUD-OUEST

REDACTEUR CONTENTIEUX

confirmé
2 ans d'expérience au moins
salaire de départ à négocier
Ecr. n° T 10761 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Cabinet d'Ingénieurs-Conseils
ORLEANS

spécialisé
en constructions métalliques
(grandes ossatures soudées)

recherche :

UN INGENIEUR A. et M. ou CHEM ou EQUIVALENT

pour assurer
après adaptation technique
la responsabilité
de chef de projet.

Il (ou elle) devra avoir si possible :
- Une expérience de quelques années ;
- Une bonne connaissance de l'anglais ;
- Des qualités d'ordre et de méthode ;
- L'esprit d'entreprise ;
- Du dynamisme.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions

à HAVAS - ORLEANS,

sous le n° 132.948,
qui transmettra.

CLINIQUE D'ARGONAY
(près d'ANNECY) Haute-Savoie

recherche
INFIRMIERE ANESTHESISTE

Tél. (50) 57-52-61
ou écr. Clinique du Lac et d'Argonay
22, rue André-Theuriet
74000 ANNECY

SEREG

Robinetterie industrielle

recherche

DESSINATEUR PRINCIPAL

Diplômes souhaités : BTS ou LUT mécanique.
- Expérience : 5 années de pratique, dans BE de fab. ou méthodes.
- Profil : esprit curieux et novateur, esprit d'organisation savoir pdre des initiativ.

Envoyer C.V. et prétentions B.P. 11 - 16700 RUFFEC

La Division Internationale
de l'Entreprise JEAN LEFEBVRE
spécialiste des T.P. Routiers
recherche pour d'importants chantiers

1°- en ARABIE SAOUDITE Cadre Administratif et Comptable

Bilingue Anglais - Français (expérience de l'expatriement souhaitée). Sous les ordres du Directeur Administratif, c'est un généraliste qui le secondera avec efficacité dans les tâches de comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie et contrôle des résultats du chantier. réf J.A.

2°- au YEMEN NORD Cadre Administratif et Comptable

Adjoint à la Direction du chantier (Anglais et *expérience de l'expatriement souhaités*). Il aura pour mission l'animation d'une équipe comptable, l'élaboration du bilan et des prévisions de trésorerie, *le contrôle des résultats analytiques* et la gestion du Personnel. Ce poste requiert une grande maturité et une solide expérience du commandement. réf. J.Y.

Avantages liés à l'expatriement
Adresser CV, photo et salaire actuel
en rappelant la référence à
JEAN LEFEBVRE INTERNATIONAL
Service du Personnel - BP 335
75624 Paris Cedex 13

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. *Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e*

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 84), 4, r. Clauzel, Paris (9e)

offres d'emploi

MSL
73, Bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, Pl. A.Briand 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33

CHEF DU PERSONNEL

Usine 2.000 personnes — Ouest Atlantique

Filiale d'un groupe multinational une société française fabriquant des matériels électromécaniques recherche pour une de ses principales *usines un chef du personnel*. Celui-ci dépendant du directeur d'établissement, dirigera un service d'une trentaine de personnes et assurera la mise en œuvre de la politique du personnel définie à l'échelon central, *sous ses aspects habituels* (recrutement, formation, paye, hygiène et sécurité, relations avec les syndicats, etc...). Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, il aura l'expérience de l'usine, *l'habitude de travailler au sein d'effectifs importants* et le goût de la fonction proposée. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9.291.

CHEF DU BUREAU D'ETUDES

Machines Automatiques — Proche Banlieue

Un groupe industriel recherche pour l'une de ses filiales, spécialisée dans le conception et la vente de machines d'emballage et de conditionnement, un chef de *bureau* d'études. Celui-ci *sera responsable* de la bonne marche d'un service d'une vingtaine de personnes. Il supervisera l'ensemble des études d'adaptation ou prospectives *et assistera techniquement, dans certains cas*, le commercial auprès de la clientèle tant en France qu'à l'étranger. Agé, de préférence, d'au moins 35 ans, ingénieur mécanicien, ayant de bonnes notions *d'hydraulique et de pneumatique, il aura* l'expérience d'un bureau d'études chez un constructeur de machines automatiques en tant que responsable ou adjoint de service. *De réelles perspectives d'avenir existent dans cette société en pleine expansion.* Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9.289.

Absolue discrétion assurée.

REPRODUCTION INTERDITE

INGENIEUR CHIMISTE RESPONSABLE DU SERVICE CHIMIE DES EAUX - CORROSION

Importante entreprise filiale d'un des premiers groupes industriels français, notre domaine d'intervention, issu de développements scientifiques très avancés, requiert de l'ingénieur-chimiste que nous souhaitons recruter un haut niveau de compétences théoriques et techniques, attesté par des publications scientifiques et/ou la participation à des travaux expérimentaux, recherches..., en **chimie minérale**, physico-chimie, notamment de l'eau et des solutions aqueuses.

Il a en outre acquis une solide expérience des phénomènes de **corrosion** des aciers inoxydables et des alliages.

Soutenues par d'importantes capacités d'encadrement et d'animation, ces compétences techniques lui permettront de gérer l'ensemble des activités de son secteur (définition des objectifs, organisation et animation du travail, établissement et gestion du budget...), d'entretenir d'étroites relations avec les laboratoires, organismes de recherches, commissions d'experts ou groupes de travail internationaux, enfin, de décider d'aménagements ou de modifications d'équipements, pouvant avoir d'importantes conséquences économiques.

L'anglais courant est indispensable.

Les candidatures seront traitées avec une totale discrétion. (Préciser sous double enveloppe les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit transmise.) Elles sont à adresser, sous la référence 75925, à HAVAS CONTACT - *156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.*

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Chefs de produits

FONCTION :

Responsable commercial d'une famille de produits
- — Définit les caractéristiques des produits ;
- — Suit leur développement pour s'assurer que les objectifs seront atteints ;
- — Prépare et anime le programme de lancement commercial ;
- — Assiste sur le terrain les services de vente ;
- — Propose une politique de vente.

FORMATION SOUHAITEE :

- — Ecole d'Ingénieurs de haut niveau.

EXPERIENCE INDISPENSABLE :

- — 5 ans minimum dans le domaine de l'électronique ;
- — Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires.

Une formation marketing pourrait éventuellement être donnée à un candidat désirant changer d'orientation.
Evolution possible vers le commercial export.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

---

ingénieurs études

La Cii H.B., recherche des

Ingénieurs

pour sa DIRECTION PÉRIPHÉRIQUES MAGNÉTIQUES dans les domaines suivants :

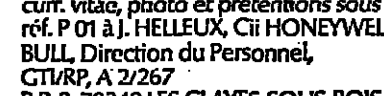
TECHNOLOGIE MAGNÉTIQUE :
- Étude avancée de produits magnétiques en couche mince.
- Étude de microstructures (expérience en photolithogravure souhaitée).

DÉVELOPPEMENT MAGNÉTIQUE :
- Étude produits périphériques magnétiques (expérience nécessaire en mécanique - fluide - vibration).

INDUSTRIALISATION MÉCANIQUE :
- Expérience en méthode fabrication petite mécanique (formation A.M. ou équivalent).

Lieu de travail région de VERSAILLES.

Les candidatures sont à adresser avec *curr. vitae, photo et prétentions sous* réf. P 01 à J. HELLEUX, Cii HONEYWELL BULL, Direction du Personnel, GTI/RP, A 2/267
B.P. 2, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.





Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

UN QUOTIDIEN - PLUSIEURS PERIODIQUES

recherche

DIRECTEUR IMPRIMERIE

PLACE SOUS L'AUTORITE IMMEDIATE DU DIRECTEUR DES IMPRIMERIES DU GROUPE

AURA EN CHARGE LES FONCTIONS :
- — technique et production ;
- — personnel (animation de 155 personnes, ouvriers maîtrise et cadres) ;
- — gestion.

DES ATELIERS :
- — préparation (composition, photocomposition, montage) ;
- — impression du quotidien.
- — expédition

Poste concernant INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

AYANT :
- — Connaissances :
  - — Composition, photocomposition si possible ;
  - — Formation en mécanique, électricité, électronique et informatique appréciée.
- — Solide expérience d'encadrement ateliers, capacités et goût de poursuivre une activité au niveau des relations humaines, ces points sont indispensables.

Adresser C.V. détaillé et prétentions ss réf. YDI à B.P. - Service RECRUTEMENT, 3, rue Bayard, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

TOTAL

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

recherche pour son

Secrétariat Général Direction des Relations Extérieures

de JEUNES DIPLOMES

Sciences Eco, IEP, Ecole Supérieure de Commerce

Une expérience de quelques années sera appréciée dans les domaines de l'édition, du journalisme ; ils seront déjà familiarisés avec des travaux de rédaction d'articles ou de conférences, de conception de brochures, etc... Une bonne connaissance du monde du pétrole et notamment de l'économie pétrolière serait souhaitable.

Les postes nécessitent une grande aisance dans la rédaction, la communication et la négociation.

Les possibilités d'évolution dans le Groupe supposent la connaissance de l'Anglais et la disponibilité à l'expatriation.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + photo au Service Recrutement - 5, rue Michel-Ange 75781 PARIS Cedex 16 sous la référence 79003.

COMMERCE INTERNATIONAL DIRECTEUR

Un groupe de commerce international recherche pour son bureau de représentation à PARIS, son Directeur.

Homme d'affaires, il a déjà une expérience du commerce international vers le middle-east. Il est donc rompu aux finances et négociations avec l'étranger. Il est également très à l'aise avec la législation française. Il peut enfin voyager.

Il adresse son CV, photo et prétentions sous référence 8425 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75 006 PARIS.

Suivre les activités de tous les secteurs concernés par une affaire, gérer et faire aboutir les dossiers techniques exigés par les Administrations, en fonction de l'avancement des travaux, rassembler et faire circuler l'information...

Ces fonctions revêtent, dans notre entreprise, une importance considérable, compte tenu des dimensions de nos réalisations industrielles, des investissements qu'elles engagent et de la diversité des domaines scientifiques et techniques qu'elles utilisent. Nous recrutons, pour les prendre en charge, un

INGENIEUR MECANICIEN

Diplômé d'une Grande École, il a acquis une expérience professionnelle (5 années environ) dans une entreprise de conception-réalisation d'ensembles industriels lourds ; capable d'entretenir de bons contacts avec des équipes pluridisciplinaires, l'Administration et nos clients, c'est un homme de méthode attiré par les activités de gestion et de coordination.

La connaissance de l'entreprise et des procédures qu'il pourra acquérir dans ces fonctions, le développement important de nos activités en France comme à l'Étranger lui permettront d'élargir progressivement ses responsabilités.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à adresser, sous la réf. 75938, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

CiSi

COMPAGNIE INTERNATIONALE *DE SERVICES EN INFORMATIQUE*

recherche

un ingénieur

Formation Grandes Ecoles ou Université.

Expérience d'au moins 2 ans des problèmes financiers de l'entreprise (élaboration de plans ou de budgets, gestion de trésorerie).

Pour l'étude, le développement et le lancement d'applications informatiques dans le domaine financier.

Connaissances souhaitées du FORTRAN et PL1 ou APL, de l'OS. IBM.

Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

Pour Société internationale de tourisme spécialisée dans la planification aménagement et management touristique

POSTE DE DIRECTION

(GRANDES ECOLES, ECP, HEC, SUP CO)

pour coordonner et animer en partie des activités existantes et pour développer de nouvelles possibilités envisagées

CONDITION :
- — Plusieurs années d'expérience tourisme
- — Bonnes connaissances économiques et études fiabilité
- — Esprit d'entreprise
- — Bonne connaissance de L'ANGLAIS
- — Nombreux déplacements en FRANCE et à l'ETRANGER
- — Age minimum : 30 ans.

Adresser C.V., réf., photo et prétentions à :
TOURISME ET HOTELLERIE
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15

INGENIEUR MECANICIEN

formation type A.M., ICAM,...

COMPLETEE SI POSSIBLE PAR DES ETUDES DE GESTION (IAE, ICG, ...)

Peut trouver un poste d'AVENIR en secondant le

DIRECTEUR D'UNE DIVISION AUTONOME

(GESTION, VENTES, ETUDES, USINE A 100 KM DE PARIS)

D'UN ENSEMBLE INDUSTRIEL FRANCAIS DE REPUTATION INTERNATIONALE

INTERET :
LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DESIRE PREPARER SA SUCCESSION.
Cela à une incidence sur le profil de l'Ingénieur recruté car il devra d'emblée assumer des responsabilités effectives en tant que :

DIRECTEUR ADJOINT DE LA DIVISION

Il faudra donc qu'au départ il possède les expérience suivantes :
- — Direction de fabrications MECANIQUES POLYVALENTES (ateliers ou usines de 100 à 500 personnes)
- — Contacts Technico-Commerciaux débouchant sur la vente de produits Mécaniques de petites ou moyennes séries.
- — Habitude de gérer un budget.

SI VOUS POSSEDEZ CES CARACTERISTIQUES, VOUS POUVEZ EN SAVOIR DAVANTAGE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT en demandant une documentation sous référence 1527 M à F. DOZOL
DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS.

---

jeune chef de vente ameublement

Une Société Industrielle Moderne et performante (plus de 600 personnes)
souhaite confier le développement du CA d'une importante ligne de produits grand public, l'animation des 7 représentants concernés, ainsi que les contacts personnels de vente nécessaires auprès des chaînes, centrales, etc ... à un jeune cadre de vente, ESC ou Autodidacte de talent ayant 2 à 3 ans d'expérience personnelle de vente à niveau élevé et d'animation de force de vente sur le terrain.

Poste d'avenir stable, très autonome.

Résidence région parisienne.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 848 à :

seletec Conseil en recrutement
67009 Strasbourg Cédex

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires

INGENIEUR LOGICIEL

CONFIRME (4 à 6 ans d'expérience)

Spécialiste langages évolués et compilateurs, pour :
- analyse langages d'implémentation système et d'applications temps réel, pour mini-ordinateur ;
- responsabilité du développement du (des) produit (s) sélectionné (s) sur nos matériels.

INGENIEURS ANALYSTES

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des microprocesseurs :
- langage assembleur
- temps réel
- systèmes organisés autour de microprocesseurs.

Prière envoyer candidature *manuscrite avec photo et* prétentions à Mme Bonnier
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères-le-Châtel



---

offres d'emploi

First National Bank in Dallas

recherche

analyste crédit

spécialiste service étranger

Classe IV ou V.

First National Bank in Dallas
10, rue de la Paix - 75002 PARIS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC IMPORTANT

recherche

UN CADRE DE HAUT NIVEAU



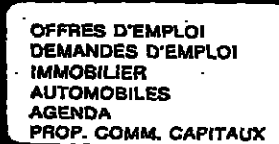
Responsable Comptable

DRC

NATURAL DYNAMICS RESEARCH CORPORATION (U.S.A.)

des Ingénieurs

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

First National Bank in Dallas

1st IN DALLAS

recherche
pour faire face au développement de sa clientèle commerciale

analyste crédit

(HEC, ESSEC, ESCP, IEP...)
Bilingue Français-Anglais.
Perspectives de carrière intéressantes.

spécialiste service étranger

Classe IV ou V.
(Credoc, Import Export, transfert etc...).

Envoyer C.V., photo et prétentions à Madame SCOTTE
First National Bank in Dallas
10, rue de la Paix - 75002 PARIS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC IMPORTANT

recherche

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

Adjoint direct du Responsable des personnels de l'institution

Il sera principalement chargé d'étudier les dispositions des statuts et conventions en vigueur dans l'établissement, et d'élaborer les moyens et procédures appropriés pour leur application.

Agé de 35 ans minimum, il devra posséder une formation juridique de premier plan, complétée par une spécialisation poussée dans les différents domaines de la législation du travail et par une expérience sérieuse dans une entreprise.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 56.878 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

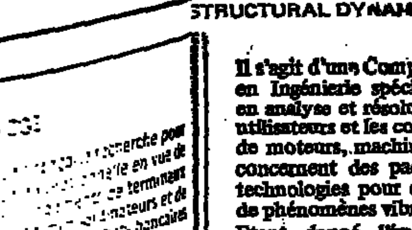


Responsable Comptable

(Hme ou Fme) - 65 000 F/an

PROMOTRANS, association formation transports routiers en forte expansion, crée à la Porte de Bagnolet un poste RESPONSABLE COMPTABLE.
De formation DECS ou équivalent, il (elle) justifie de plusieurs années de pratique de la comptabilité. Assisté (e) par deux aides-comptables, il (elle) prépare les budgets, C.E. et tableaux de bord mensuels, le bilan et les déclarations fiscales et sociales.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous la référence 79 201 M à notre Conseil

EMPLOI centor → 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS



SDRC
STRUCTURAL DYNAMICS RESEARCH CORPORATION
(U.S.A.)

Il s'agit d'une Compagnie de Conseils et Services en Ingénierie spécialisée en génie mécanique, en analyse et résolution de problèmes pour les utilisateurs et les constructeurs de tous les types de moteurs, machines et véhicules. Ses services concernent des packages de simulation et des technologies pour des analyses de structures et de phénomènes vibratoires, etc...
Etant donné l'implantation de notre siège européen en FRANCE et notre expansion, nous recherchons

des Ingénieurs

Grandes Ecoles (Centrale, A & M, PONTS, T.P., INSA, ENSTA) spécialisés en génie mécanique, possédant éventuellement une formation complémentaire aux U.S.A. pour prendre en charge la réalisation de projets.

Les candidats doivent être bilingues anglais-français. La connaissance de la méthode des éléments finis et une expérience de l'utilisation des programmes tels que NASTRAN, STRUDL, SAP... est demandée.

Si vous êtes intéressés par une carrière évolutive au sein d'une Société multinationale et que vous répondiez aux critères énoncés ci-dessus écrivez en envoyant CV, prétent. et références sous réf. 79.012 à :
CAPIC – 18 rue Volney – 75002 PARIS

Le groupe CEGOS

Département Vente et Opérations Commerciales

Comme conseils et formateurs, nous sommes une équipe performante d'experts en Vente et Commercialisation. Afin de pouvoir répondre à la demande de nos clients, poursuivre notre développement et notre diversification, nous recherchons un :

Spécialiste de la télévente

de 35 ans minimum

Il aura à :

créer et diriger une organisation autonome qui permettra de développer les activités suivantes.
— création de services de télévente
— formation du personnel
— « location » de télévendeuses apportant aux entreprises les services suivants . prospection, prises de rendez-vous, prises de commandes, enquêtes...

prospecter et négocier les contrats avec les entreprises, concevoir et réaliser les actions correspondantes.
Responsable du compte d'exploitation et des résultats de l'unité, il aura une grande autonomie d'action et sera rattaché directement au Directeur du Département
Si vous êtes motivé par le lancement de cette activité au sein d'un Groupe offrant des possibilités réelles d'évolution de carrière, si vous avez le goût d'entreprendre, de réaliser, de faire du profit et si vous avez une forte expérience de la Télévente

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à A. COURTIES, Directeur de CEGOS V.O.C
33 quai Gallieni - B.P 50 - 92152 SURESNES CEDEX, qui vous contactera

---

IMPORTANTE
SOCIETE D'INGENIERIE
d'excellente notoriété recherche pour son *Département Conseil d'Entreprise*

INGENIEUR CONSULTANT

particulièrement compétent en
gestion de production

Des capacités d'encadrement au niveau d'une petite équipe sont souhaitables, ainsi que l'aptitude à travailler de façon *autonome.*

Une expérience de conseil d'environ 5 ans s'avère nécessaire.

Base située en région Ouest de Paris. Anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 1936 à *Axial Publicité*, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée.

CADRE ADMINISTRATIF de HAUT NIVEAU

L'expansion continue du réseau européen d'une importante Compagnie d'Assurances Américaine, *nécessite la création* d'un poste administratif de qualité exceptionnelle.
SI VOUS AVEZ :
- La potentiel pour devenir le principal gestionnaire de l'organisation française.
- La maîtrise de l'anglais et du français.
- La volonté de subir l'entraînement intensif de nos experts.
- L'enthousiasme et l'expérience pour assumer *personnellement, la responsabilité des services* : administratif, comptable et de prévisions budgétaires.
- L'aptitude à former une équipe de gestion compétente au fur et à mesure de la croissance de l'organisation.
- Un grade universitaire ou une qualification équivalente.

Adressez votre c.v. *en français et en anglais* avec photo à *Pierre* MONTIGNY, 53, Avenue de Breteuil, 75007 PARIS Réf. AF 79.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

UN CANDIDAT DE HAUT NIVEAU CULTURE MATHÉMATIQUE OU STATISTIQUE

Capable organiser panel sondage, diriger enquêteurs et analystes

Prendre contact au plus haut niveau avec les grandes entreprises.

La rémunération *ne sera pas* inférieure à 120 000 F/an

Ecrire avec C.V. n° M. 565
REGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

AGENCE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

3/5 ans d'expérience minimum en vue développement

HABITUDE CONTACTS EXTERIEURS

pour R.D.V. : Mlle JOURNET - 265-29-63.

BANQUE PRIVÉE PARIS (8e)

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

LE CHEF DE SON SERVICE ENGAGEMENTS

Le candidat devra :
- être titulaire du baccalauréat et d'un diplôme bancaire (I T B ou C.E.S.D.) ;
- avoir une expérience opérationnelle d'au moins *quelques années au sein des services* administratifs liés à la gestion des engagements ;
- une expérience de commandement au sein d'un service serait appréciée.

LA CLASSIFICATION ET LA REMUNERATION SERONT FONCTION DE L'EXPERIENCE ACQUISE

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 740 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui tr.

CAISSE DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

QUARTIER OPÉRA

recherche

pour son service informatique (40 personnes) équipé d'un IBM 370/138 et de 3790

RESPONSABLE TECHNIQUE

- *possédant une bonne expérience* DOS/VS et DB/DC.
- formation supérieure exigée.
- *sera responsable de l'exploitation et du* système.

Adresser C.V. et prétentions à :
M.BROSSARD - 3, rue Taitbout, 75009 PARIS

LEVI'S

recherche son

Assistant Marketing Manager

27 ans min., d'un niveau de formation commerciale supérieure, il dispose d'environ 2 à 3 années d'expérience acquise dans le domaine du marketing au sein d'une importante société de produits de consommation.
Il assumera, outre la fonction complète de CHEF DE PRODUITS, l'analyse des tendances du marché, la supervision des problèmes de planning d'approvisionnement et de gestion des stocks.
Anglais courant indispensable.
NIVEAU DE SALAIRE STIMULANT.
Siège Banlieue Parisienne.

Envoyer CV sous référence 678 M aux consultants de GFC *chargés de cette recherche*
Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

SOCIETE DE PARFUM DE MARQUE
NIVEAU INTERNATIONAL

recherche

BRAND MANAGER

Formation :
— Grande école commerciale.
— Age minimum : 28 ans.
— Langue : anglais exigé.

Expérience :

Sérieuses références dans activité similaire.

Rémunération :
Suivant compétence.

Env. C.V. + photo (obligatoire) sous réf. 102 à INTERNATIONAL 3 B.
8, rue de la Michodière - 75002 PARIS.

Dans le cadre de son Plan d'Expansion

transac groupe CGE

SINTRA INFORMATIQUE

leader de la péri-informatique française recherche pour ses départements «INDUSTRIES» - «BANQUES» - «ADMINISTRATIONS»

INGÉNIEURS COMMERCIAUX de haut niveau ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique

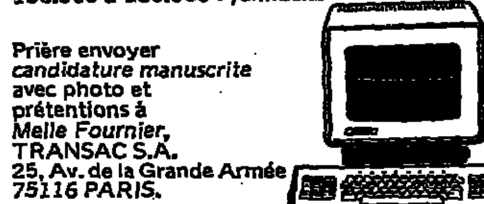
Aptitude à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs.

Sens de la prospection.

Dynamisme indispensable.

Formation supérieure souhaitée.

Rémunération stimulante liée aux résultats 100.000 à 160.000 F/annuels.



Prière envoyer
candidature manuscrite
avec photo et
prétentions à
Melle Fournier,
TRANSAC S.A.
25, Av. de la Grande Armée
75116 PARIS.

Un important établissement financier à Paris cherche, pour sa Division Informatique *équipée d'un IBM 3031 (VM - DOS, CICS, DL 1),* un

FUTUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Il évoluera au sein d'une équipe ayant acquis de fortes compétences en temps réel et *Bases de Données et utilisant* le système conversationnel VM - CMS.
Il développera des applications en COBOL, Assembleur, APL et participera à la mise en place de nouveaux traitements en temps réel.

Il aura, de préférence, un diplôme d'ingénieur ou une MIAG, sera débutant ou *bénéficiera d'un à deux ans d'expérience en* informatique de Gestion.

Ecrivez sous réf. 169 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour un de ses départements

Un (e) Technicien Commerce International

MISSION :
- Suivi en liaison étroite avec les *services commerciaux*, les usines et les clients, des opérations administratives liées à l'exportation de produits.

FORMATION :
- B.T.S. de Commerce International ou DUT Technique de Commercialisation avec expérience *dans le domaine* exportation.

Anglais indispensable.

Adresser C V. et prétentions 12, quai Henri-IV, 75004 PARIS.

Sté Expertise Comptable recherche

COLLABORATEUR

DECS. Env. C.V. et prétent. à *SODIP, 60, rue Rendez-Vous, 12e*

---

3 ANALYSTES-PROGRAM.
Cobol ANS, *gros système*. Bnes connaiss. en B.C.D. et temps réel. (Possib. IBM 32.)
MARKET, 18, rue Provence-9e. 824-60-40.

IMPORTANT BUREAU *D'ETUDES FRANÇAIS* recherche :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour animer son équipe informatique et son centre de calcul.

- Formation grandes écoles option informatique ou équivalente.
- Expérience minimum 6 ans dont 2 de responsabilité chef de projets.
- *Maîtrise de la programmation* (fortran + cobol).
- *Organisation conception* et analyse dans les *domaines suivants :*
  — Gestion et comptabilité.
  — *Bases de données* (IMS).
  — Calculs d'ingénierie.
- *Larges connaissances* en systèmes d'exploitation IBM, CDC et mini-ordinateurs.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 95 296, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Niveau C.E.T. technique, banlieue Est, rech. SUPPLEANTE *congé maternité,* 14 h. anglais, niv. licence, expérience souhait. *Téléphone : 303-46-23.*

Sté de Négoce International de Matières Premières (Céréales) recherche

UN CHEF DU SERVICE EXÉCUTION

de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant plusieurs années d'expérience *dans société d'activité similaire.* Adresser C.V. et photo sous le no *10.773 M, REGIE-PRESSE,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour Société Instruments électroniques

RÉDACTEURS TECHNIQUES

notices techniques, de fonctionnement, d'entretien, de maintenance.
Normes air.
Listes appro initial.
Tableaux compo illustrés.
Notices installations chant.
Ecr. ou se prés. SAF
45, *rue des Boulets, Paris-XIe*
Tél. 371-24-40

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ

Poste avec responsabilités.
Ecr. avec C.V. SECOR
8 bis, rue d'Annam, Paris-20e

MISSENARD QUINT
ENTREPRISE
rech. pour rég. parisienne

TECHNICIEN ÉLECTRICIEN

expér. en bâtiment et industrie projets et exécution. *Ecrire 12,* rue Constantin, 94400 VITRY *ou tél. M. TERISIT 670-11-75*

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Distributeur gaz spéciaux et matériel annexe cherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

pour visite clientèle région parisienne et nombreux déplacements province.
Envoyer curriculum vitae à REGIE-PRESSE no T 010.733 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Collaborateur du journal cherche
JEUNE FILLE
pour s'occuper de deux enfants 9 ET 12 ANS
de 16 à 18 h. le mercredi toute la journée, sauf le samedi.
Tél., mardi, de 17 à 19 heures : au 202-38-58.

Chaine Agences Matrimoniales, Paris et banlieue, avec club de sorties, recherche : Directeurs, Directrices commerciaux, 40 ans environ, sérieuses références exigées (formation assurée).
Adresser lettre manuscrite et C.V. à Mme Mariette, 10 bis, rue du Hainaut - 75019 Paris.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts de haut niveau. Tél. : 508-02-67, H. B.

INSTITUT LANGUE cherche : Jeune femme ALLEMANDE pour cours. - Téléphone : 200-57-34.

Secrétaire littéraire, étudiant niveau licence, dactylo rapide. GIRAUDOUX. — 27, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

ENTREPRISE TRAITEMENT DE SURFACES
recherche
INGENIEURS COMMERCIAUX
(Département Electronique)
Expérience métallisation des circuits imprimés, dorure industr. et décorat. Env. C.V. manuscr., no 787.617 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche PARIS
INGENIEUR
ELECTRONIC. ou INFORMAT.
formé économie, aptitude contacts, relations haut niveau, sens organisation avec expérience industrielle (de préférence).
Ecrire S.C.T.I., 14, rue Saint-Dominique, 75997 Paris Armées.

secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION Top level

Conseillers financiers spécialisés dans les investissements internationaux pour le middle-east recherche une secrétaire de direction.

Anglais courant, arabe souhaité, elle assure l'ensemble du secrétariat de la Direction Générale, les traductions et toutes les missions, réceptions et organisations de voyages. Elle souhaite s'intégrer à une équipe jeune, elle est libre rapidement, notamment pour voyager.

CV, photo et prétentions nous seront transmis par rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS. sous la référence 8 420.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée

— Bilingue français/allemand.
— PARFAITE MAITRISE DE L'ALLEMAND PARLE ET ECRIT.
— Sténographie et dactylographie exigées.
— Sérieuses références professionnelles.
— Salaire intéressant.
— Avantages sociaux.
— Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous le numéro T 10.747 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

A la recherche d'une SECRETAIRE
Appelez G.K. Conseils. 225-63-84

SECRETAIRES BILINGUES ET TRILINGUES
Français, Anglais, Allemand
G.K. Conseils. - 225-63-84

TRES IMPORTANT EDITEUR 14e arrondt. recherche pour le service des éditions de son département international.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE FRANCAIS-ALLEMAND

— 23 ans minimum.
— BTS.
— 2 années d'expérience mini.
— Libre très rapidement.

La candidate aura des qualités d'ordre et le sens de l'organisation lui permettant d'assurer en plus des travaux de secrétariat courants, la charge du suivi d'un programme d'édition.

Restaurant d'entreprise, primes et avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions no 95 708 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Recrutons
3 SECRETAIRES
HAUT NIVEAU
B.T.S. OU LICENCE
une ou plusieurs langues pour poste à
RESPONSABILITÉS
ECRIRE
MANAGER'S SERVICE
15, av. V.-Hugo, 75116 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL place Victor-Hugo, PARIS-16e recherche
- **UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** expérimentée connaissance juridique et documentation
- **UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** expérimentée Exp. PRESSE souhaitée
- **UNE DACTYLO STANDARDISTE**
- **UNE SECRÉTAIRE** not. comptabilité et économat.

TEL. le matin uniquement au 500-96-08

Groupe de Presse 6e arrdt recherche libre de suite
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
30 ans environ, niv. B.T.S. pour revue mensuelle notions anglais, intérêt pour la musiq. et gde disponib. souhait. Tél. pour rend.-vous 544-39-00 poste 412 (9-13 h.-15 h.-19 h.).

Importante entreprise de Bâtiment Paris-Sud recherche pour Directeur administratif
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
expér. formalités juridiques des Sociétés Commerciales lettre manuscrite et C.V. à no 57189 B, BLEU 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

capitaux ou proposit. com.

Société de Vente et importation de Machines-outils, bonne implantation Paris et prov., structure de vente par propres représentants et organisation revendeurs toute la France. techniciens pr serv. apr.-vente, rech. PARTENAIRE pour prise de participation en vue de la création de nouvelles succursales pour une meilleure pénétration ou en vue cession.
Ecr. no 8931, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CENTRALE D'ACHATS
Experts et conseillers pour toutes propositions concernant l'Afrique et le Moyen-Orient.
Contacter : CLEM HARARY David Jordan International One Penn Plaza, New-York New-York 10001, U.S.A.

automobiles

5 à 7 C.V.

AUTOBIANCHI A 112
1975 9.000 F
Tél. 655-03-81 heures bureaux

+ de 16 C.V.

Part. vd Mercédès 450 S.E.L. 74 - 40.000 km, ét. nf, 75.000 F Tél. : 828-89-72.

VOITURE DE DIRECTION
MERCEDES 280 SLC CPE
78, gris bleu métal., intérieur cuir, B.A., lave-phares, roue alliage, verres teintés, 16 000 km, M. DESPLOTS : 927-32-23 ou 927-04-96 Hres bur.

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES
Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet 75017 PARIS - s/ pl. mardi-jeudi, de 16 à 19 h.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
36 ans H.E.C. + Stages U.S.A. - Bilingue anglais
MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ
- 12 ans expérience vente, organisation commerciale et réalités publicitaires ;
- excellent négociateur, solide pratique export ;
- dynamique, créateur, efficace et homme de terrain ;
- connaissant parfaitement les rouages de la distribution et sachant les utiliser ;
- cherche poste responsabilités haut niveau.

Libre 1er mars.

Ecrire no 569, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

COLLABORATRICE, 55 ans
SECRÉTAIRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE
32 ans de références

Législation, droit du travail, toutes questions administratives, sociales, techniques de gestion du personnel.

Comptabilité générale et analytique, application plan 1957, clients, fournisseurs, postes financiers, toutes déclarations, etc. Gestion et exploitation.

Dactylographe correspondancière.
Pouvant seconder valablement direction générale, financière ou personnel dans P.M.E.
Cherche POSTE SERIEUX, RESPONSABILITES, INITIATIVES.

Ecrire no 604, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CHEF SERVICE ADMINISTRATIF ET PERSONNEL

Responsabilité pendant près de 15 ans dans société développement Afrique Noire couvrant l'ensemble de la FONCTION PERSONNEL (politique sociale, rémunération, gestion personnel expatrié et local, etc.), ainsi que certains secteurs administratifs connexes. Assurances, contentieux, services généraux. Disponibilité immédiate. Connaissances en anglais. Recherche poste similaire France ou étranger.

Ecr. ss réf. 4.141 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

CONDUCTEUR TRAVAUX
37 ans élect. M.T./H.T. et B.T. indust. gestion études et réalis. ch. entrepr. pour collaboration région parisienne ou lyonnaise. Ecr. no T 010 744 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANALYSTE INFORMATICIEN
30 a., 6 ans d'expér. connaiss. parfait. matériel matra, datapointe, cobol, assembleur I.B.M. ch. place st. dans société en expansion rég. Paris préfér. Ecr. no T 010757 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

43 ANS - 15 ANS EXPERIENCE EXPORTATION
— notamment —
continent africain
- les qualités et l'expérience d'un Manager ;
- l'aptitude à vendre et à faire vendre vite et beaucoup (chiffres à l'appui).

RECHERCHE

Employeur désireux de voir augmenter rapidement son C.A. et sa rentabilité à l'exportation.

Ecrire sous le numéro 787.221 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Vous êtes P.D.G. de P.M.E.
Vous recherchez
DIRECTEUR EXPORT
pour créer ou développer ventes extérieures.
Ecrire no 8.947 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

JEUNE FEMME dynamique, 28 ans, licence anglais et psychologie, bonne présentat., sens du contact, expérience de responsabilité dans commerce et secrétariat, recherche poste en rapport. - Eveline DELMAS, 71, rue Bayen - 75017 Paris

SECRETAIRE, nationalité allemande, 28 ans, faibles connaissances en français, avec fils de 5 ans, cherche place AU PAIR pour 1 an ds région parisienne, chez famille sérieuse, laquelle accepterait également mon fils. Offres sous no 187, à : SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

INGÉNIEUR DE VENTE
en instruments analytiques, chimiste de formation, expérience en chimie analytique et technologie alimentaire ; facilité de contact, disponible pour déplacements, cherche emploi à responsabilité, si possible au sud de la France. Ecrire sous no 786 662 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

CADRE 30 ans
Spécialiste commerce international, 8 ans expér. en produits chimiques, rech. situation dans service EXPORT, INDUSTRIE. Libre rapidement.
Ecr. no T 10748 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Assistante direction expérimentée vente/achat, cherche poste prêt-à-porter. — Ecrire sous le no 87.276 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Comptable femme, niv. DECS, rech. place temps complet ou 8-14 h., poste à responsabilité : 5.100 F net. — Tél. : 849-79-43.

J. femme, 35 ans, ch. emploi (même à mi-tps) MECANOGR. Ecr. no T 10.746 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme, 26 ans, Bac G 2, expér. comptab. gle, ch. empl. sur Chantilly, Creil. - Ecrire à : A. Turbat, 22, rue de la Treille, 60460 PRÉCY-SUR-OISE.

H.E.C. retraité cadre ayant dirigé importante affaire cciale, parlant anglais, rech. collaboration
TEMPS PARTIEL
création, contrôle, réorganisation, missions. Importante réduction sur S.N.C.F., avions. Ecr. no 95806, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

CADRE DIRECTION 50 ans.
Gde expér. IMPORT-EXPORT quadrilingue, imp. potentiel relationnel France et étranger. ACHATS Extrême-Orient. VENTES Gde diffusion France Sal. justifié 180.000 F annuel, ch. emploi correspondant, étud. ttes propos. de création P.M.E. Ec. no T 010740 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URBANISTE
rech. TRAVAIL COLLECTIVITE LOCALE, ADMINISTRATION, B.E. PRIVE. - Tél. : 883-65-53.

J. F., 28 a., étud. : lettr. mod., documentation, secrétariat, not. informatiq., italien, anglais, exp. 3 ans édition, cherche travail à partir mois mars, avril, etc. Etud. ttes proposit. : éditions, journalisme, spectacle, etc. Ecr. no T 010.726 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE HOMME - 25 ANS MAITRISE SCIENCES ECO. + cycle admin. entrepr., angl., ital. Expér. audiovis., étud. ttes proposit. de préf. hors sent. battus. Ecr. no 612, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur chimie physique, 27 ans, cherche emploi. - BERROUET, 16, rue Kléber, 33800 Bordeaux. Téléphone : (56) 91-98-33.

INGÉNIEUR ENSPM
Electromécanicien, 35 ans, spécialistes machines tournantes (pompes et compresseurs), connaiss. C.N.D. assurance qualité, rech. situation France ou étranger. Lib. imméd. Etud. ttes propos. Ecr. au no 150.207 HAVAS MONPELLIER.

URGENT
cherche place stable
DÉMONSTRATRICE PARFUMERIE
ou itinérante ds gds magasins sur banlieue Ouest.
Avec voiture fournie, plusieurs années d'expér. dans la vente. Ecr. Mme BROCHOT, 1, allée d'Anjour, domaine Étang-Sec, 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD.

Physicien argentin, 33 ans, doctorat nucléaire, 5 ans expér. électronique et informatique, quadriling. esp., fr., angl., all., étudierait ttes propositions dans la région parisienne. - Ecrire no 87.230 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GÉOPHYSICIEN
Diplômé P.H.D. 5 ans d'expér. Résidant U.S.A., ch. emploi national ou international.
Ecr. no 87274 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

JEUNE FEMME - 26 ANS MAITRISE DROIT PRIVE expér. documentation (2 ans), espagnol (DUEL), angl., allem. Téléphone : 252-33-10.

Ingénieur Ecole centrale Paris, 43 ans, 16 ans expérience dans le bâtiment et l'immobilier, cherche situation région parisienne. Ecr. no T 010.732 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. 26 ans, lic. Hist., CAFB, angl., allem., dact., exp. enseign. et document. Etud. toutes propositions. Mlle Noueille-Degorce, 4, rue Bernard-Palissy, 75006.

J.H. - 24 ANS
Dégagé O.M., diplômé Ecole supérieure de journalisme, sciences humaines, parlant anglais, allemand, très bonne culture générale, cherche emploi presse, relations publiques, publicité. — Libre de suite. Téléphoner le matin : 963-44-68, ou écrire à M. STERN, 14, rue Félicien-David, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Expert-Comptable mémorialiste, 34 ans, audit, fiscalité, conseil de gestion, redressement d'affaires, recrutement, excellent négociateur, recherche activité déterminée France ou étranger. déterminée, France ou étranger. Téléphone, le matin : 005-75-46.

Economiste, 44 a., DESS Sc. Po., ITPES, maitrise socio., connais. PVD (Afriq., Amér. lat., Caraïbes), accept. tt. prop. perman. free-lance. No 618, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR 3e CYCLE CHIMIE 31 a., 4 a. expér., rech. Grande-Bretagne + 2 a. coop. Algérie enseign. sup., ch. poste France ou étrang. Poss. entrevue du 1er au 15 février. Ecrire M. Michel Fickeux, 7, rue Mutinot, 62200 BOULOGNE-SUR-MER.

J. H., 29 a., étud. sup. + angl. + ital. + beaux arts + expos. photo, cherche empl. non sédentaire et non conventionnel. Ecr. no 616, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animateur, 39 a., 12 a. direct. équip. socio-cultur., lic. psycho, Base, CAPASE. Désir renouvel. Etud. ttes propos. resp. coordin. FORMATION, GESTION. Ecr. no 8.909, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 26 ans, diplôme chinois, 6 mois Taïwan, angl., espagnol, connais. dactylo, rech. emploi. Téléphone : (25) 46-31-64. Ecr. no 596 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INSPECTEUR PPAL BANQUE
retraité 78, ch. sit. d'appoint. Tél. : 622-39-63, le matin.

J. H., 25 ans, maîtrise Sc. Eco., accept. tte place cadre, début. Ecr. M. B. Grenouillet, 106, rue VICTOR-HUGO - 93170 Bagnolet.

travail à domicile

Demande

Professeur taperait et corrigerait tous manuscrits pour écrivain. Téléph. soir au 296-00-43.

Trad. exp., agrégé angl., spéc. angl. juridiq./écon., effect. tous travaux trad./interprét. Téléph. : 543-05-12

L'immobilier

bureaux bureaux

BUREAUX SPLENDIDES
VUE SUR ETOILE
A LOUER
537 m2 divisibles.
INDIMO 766-01-43

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 2 bureaux, 50 m2 + sous-sol 60 m2, très bien aménagé, immeuble neuf, 2 lignes téléphoniques, parkgs possibles. PRIX : 470.000 FRANCS.
707-02-31

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

9e Bureaux meublés à louer. Tél. : 770-35-85.

fonds de commerce

A vendre : Blanchisserie maritime sise à ROUEN (PORT). Possibilités d'extension sur terrain existant. Chiffre annuel : 1 million. Tél. : 16 (35) 72-63-02

Banlieue LILLE, vends MERCERIE. Gros C.A. à développer. Ecr. no 8962, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

usines

Cédons pour raison familiale Atelier de NETTOYAGE à SEC de vêtements et autres. C.A. très important, de haute rentabilité pr installation ultra-moderne tenue en parfait état. Ecr. no T 010742 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres, Studios, 2, 3, 4 P. nouveau.
Prêt Pic. s/pl.
Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14 h.-19 h.
359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

(92) ASNIÈRES
18/20, avenue Henri-Barbusse
150 M GARE ASNIERES
3 et 4 Pces LOGGIAS
Très ensoleillé, vue très étendue entièrement terminés.
Prêt nouveau Pic. Tous les jours, 14 h. à 19 h. sauf mardi mercredi. Renseign. 359-63-63
LIVRAISON EN COURS

LE RÉGENT
Construction de 1er ordre dans le NEUILLY VIVANT pr. commerces, communications. Grande variété de plans.
5, r. Rigaud (124, Ch.-de-Gaulle) 14 h. à 19 h ou 723-72-00

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. - 707-02-31.

Boutiques

15e Mo FELIX-FAURE
Je vends libre murs boutique ts commerces + appartem. Total : 130 m2. 340.000 F à débattre. Téléph. : 225-48-34

locations non meublées Offre

Paris

QUAI HENRI-IV. - Vue sur Seine, très bel appt 4 P., tout cft, dans immeuble récent, refait entièrement à neuf, 4.000 F + charges - 526-33-99.

RUE LA BOETIE, dans très bel imm., appt prestig., 3 P. luxueusement décoré, s. de bs, s. d'eau, wc, cuisine équipée rangements. État neuf, 3.900 F + charges. Tél. : 280-44-95.

AVENUE MARIGNY, tt conft, TRÈS BEAU STUDIO, 2.250 F - Tél. : 260-81-22.

5e MOUFFETARD. 2 P., rénové, tél., s. bs, coin cuis. équipé, 1.785 F ch. compr. T. 535-12-61 ce jr et jeudi, 8 h. à 20 heures.

17e. Dans très bel immeuble ancien avec asc. princip. et de serv., gd 6 p., cft + lingerie et chambre service. Tél. 190 m2, 5e étg., parfait état. Tél. matin Ségéco, 522-69-92.

MUETTE. Gérant loue dans imm. stand. **6 P.** salon, s. à manger 4 chbres, office, cuis., 2 bains 6.500 F ch. comp. 742-74-60.

MONCEAU Très grand stand. NEUF 2 P. 2.500 F. 555-22-68.

Région parisienne

PROP. LOUE DIRECTEMENT
St-Germain-Le Pecq - R.E.R. Appartements standing, jardins privatifs de 2, 3, 4, 6 pièces, de 1 800 à 3 300 F + charges. Tél. pr RV au 045-10-70 (H.B.).

BD MAILLOT-NEUILLY
Vue sur Bois de Boulogne
3 gdes pièces, cuis. aménagée, 2 s. de bains, 150 m2. Grand standing. Box. 8.000 F mens. charges compr. - Tél. : 878-58-17

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

POUR DIPLOMATE. Appt de récept. 7e, 16e nord, 8e. RESIDENCE SERVICE - 742-62-65.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PCES pour Cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. [illegible]

appartements vente

2e arrdt.

39, rue Saint-Sauveur - Living, dble chbre, 65 m², tout confort, 330.000 F. Mercr., jeudi, 13-18 h.

3e arrdt.

ARTS-ET-METIERS - 2 PIECES confort, caractère. 320.000 F - 233-51-36.

4e arrdt.

BASTILLE - ORIGINAL
Duplex, 85 m², tt conft, caract., 420.000 F. MEL : 325-60-80.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-96-57.

GOBELINS/CLAUDE-BERNARD 85 m², 2e étage, asc., soleil, 545.000 F - 535-86-37.

MONGE. Imm. P. de taille, 4 PCES, 3e étage, soleil, sans vis-à-vis - 633-47-23.

FACE EGLISE **ST-SEVERIN**
VUE IMPRENABLE
Bel appart. en duplex, 4e étage, PLEIN SOLEIL, grand séjour + 3 chambres, 2 bains, 130 m2. possib. chbre service et park. URGENT. PRIX INTERESSANT VISITE S/REND.-VS : 329-60-60 ou sur place jeudi 13 à 17 h : 4, RUE ST-SEVERIN PARIS 5e

NEUF - 7.650 F LE M2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. Direct. Promoteur. Reste quelques 3 pièces, SUD. GRAND LUXE - 331-33-82.

7e arrdt.

SOLFERINO - Saint-Dominique
170 M2 : 7 PIÈCES
Calme. ODE. 42-78. Parking.

8e arrdt.

MONCEAU
Ravissant 185 m2, récept., 4 ch., chambre de service. Garage. 1.550.000 F - 544-11-87

10e arrdt.

40, QUAI DE JEMMAPES
Imm. neuf, studio, cuisine en alcôve, salle de bains. Prix : 155.000 F, crédit 80 %. Voir pptaire, jeudi, 14 h. à 18 h. 30.

12e arrdt.

12e - PICPUS
Immeuble stdg, 4 pces, 75 m² tt confort. balc., calme, soleil, 495.000 F - 320-99-88.

13e arrdt.

GOBELINS. Appart. mansardé 50 m², 4e étg., soleil, calme, ch. indiv., vente directe, 285.000. Tél. : 337-48-61.

Mo TOLBIAC
BEAU 3 P. cuisine, calme, 65 m2, récent, balcon, terrasse 35 m2, 465.000 F - 585-28-78.

PEUPLIERS 3 pièces, cuisine, 4e étage, bains, asc., 55 m2, cave, sud. 305.000 F. - 331-89-46.

14e arrdt.

ALESIA. Dans immeub. ravalé, 3 PCES, calme, sur jardin, 300.000 F - 522-95-28.

RUE SARRETTE - Récent, beau 115 m2, parfait état, box.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 325

15e arrdt.

15e ARRONDISSEMENT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 PIECES DUPLEX AVEC JARDINS PRIVATIFS.
Renseignements sur place tous les jours, 11 h. à 18 h. 30.
CIME - 538-52-52

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 p. S/place tous les jrs sauf lundi et mercredi, de 14 à 19 h. - 359-63-63, 532-86-38

131, RUE BRANCION
BEAUX 2 P. tout cft, décorés. A partir de 175.000 F. Visite de 14 h. à 18 h. 286-15-30 - 874-43-98

16e arrdt.

AUTEUIL, 120 m², duplex, 8e-9e étages, grand standing, balc., terrasse, 567-22-88.

XVIe AUTEUIL
Bel imm. pierre de taille ravalé 3e ETAGE. ASC. CHFF. CENT.
GRAND 5 P. cuisine équipée, 2 luxueuses sal. de bains, ETAT IMPECCABLE + 2 chbres de service, confort
PRIX 1.100.000 F
1, rue du Capitaine-OLCHANSKI angle : 128, AVENUE MOZART ou Tél. 723-96-05

AV FOCH (pr.) Petit immeuble neuf, luxe, 2 p., gd confort, cuis. équipée. 256-16-87.

PORTE DAUPHINE
Imm. pierre de taille, 5e ét., asc., 230 m2, 7 pces principales, 2 chambres service - 567-22-88

17e arrdt.

Square Batignolles, 5 p., tout cft, 2 bains, impecc., 3e étage, soleil, 740.000 F - 267-18-33.

17e Ds imm. ravalé, 2 pièces, cuisine, bains, refait neuf. 130.000 F. Propriétaire : 324-32-16 ou 885-28-27, le matin.

PEREIRE Avenue Gourgaud
140 m2 en 6 pièces princip., divisibles, 2 salles de bains, impeccable, immeuble 1960, 5e ét., asc., vue et soleil. - 887-97-81.

18e arrdt.

RUE MONT-CENIS
Imm. NEUF. Studios et 2 pces. Prix intéressant - 280-23-25.

RUE LEPIC RARE
Superbe atelier d'artiste en duplex, décoré, terrasse, 400.000 F - 651-32-20.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Pierre de T., beau 3 p., entrée, cuisine, w.-c., s. de bains, ch. central, 340.000 F - Voir jeudi, vendredi. 124, rue Damrémont.

ABBESSES (près rue Lepic), Beau 3 PCES, tout conft, bel immeuble, ascens - 544-58-38.

MONTMARTRE-PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES, 100 M2
PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 M2
PARFAIT ETAT
CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

20e arrdt.

3 P., 70 m² + balcon, s/jardin, parkg et frais notaire compris, 356.000 F - Nouveau prêt conventionné - 723-72-00.

4 P. 8e étage, CALME, VUE DEGAGEE
84 m2 + balcon, 5.200 F le m2 (Frais de notaire inclus) Immeuble 1976 - 723-72-00

78 - Yvelines

800 m du R.E.R. de **ST-GERMAIN**
grand séjour avec cheminée, 3 chambres, garage, 550.000 F. RHODES, VESINET. 976-33-84.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Mo Sembat. Imm. récent, clair et ensoleillé, vaste séj. + chbre, cuis., salle eau, wc. ch. cent., 250.000. 387-27-60.

CLAMART, gare, imm. récent, livg, 2 chbres, confort, 75 m², 315.000 F crédit - 736-06-05.

VANVES, près gare, immeuble récent, 4 p., cuisine, bains, wc, dépend., balc., parkg. 300.000 F crédit - 736-06-05.

ASNIERES. 200 mètres gare, ds résidence grand standing, joli 2-3 P., état impeccable, calme, libre de suite, téléphone. UFFI - 261-48-27, poste 442.

MEUDON-BELLEVUE
Imm. récent. Genti 4 pièces tt cft. Vue dégagée. Px intéress. MARTIN, Dr Droit au 742-99-09

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE. Part. à Part., 3 P., tout confort, 88 m² env., pour 336.000 F - Tél. 374-57-86.

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2-3 pièces. Avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée.
ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

PARTICULIER VEND TOULOUSE, 2 kilomètres du CAPITOLE, DUPLEX, 5e et dernier étage T 4, GRAND STANDING, 120 m² + 30 m² TERRASSE, 2 SALLES de BAINS, 2 parkg. 420.000 F. Tél. (61) 53-48-94, heures bureau.

Etranger

A vendre
ESPAGNE - BENIDORM
Appt 5 p. : 4 ch., cuis., s. de bains, cab. de toil., 2 wc. Gde terrasse. Tt meublé. 1er étage. Pl. centre - Tél. 16 (93) 38-07-79

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pièces PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgt, paiem. cpt chez notaire. - Tél. 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

immeubles

Pour investisseur, petit imm. 20e arrondissement, 11 appts, confort. Bon rapport. Intermédiaires et marchands de biens : s'abstenir. - FALQUE, 26, rue Caumartin, Paris (9e).

REGLEMENT IMMEDIAT
ACHETE Paris-Banlieue proche IMMEUBLES OCCUPES. Tél. 720-76-59.

Immobilier (information) Immobilier (information)

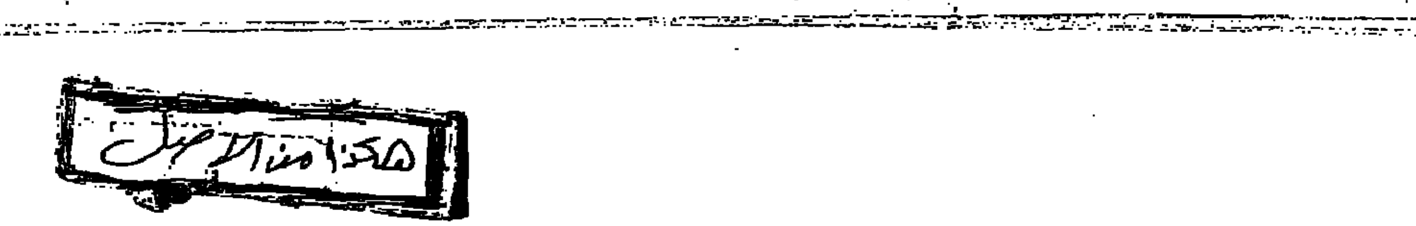
Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25

Information logement dispose de renseignements sur 40 000 logements neufs dans une large gamme de prix. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel le CNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicorps



Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE

Les controverses officielles sur les emplois à créer accroissent le scepticisme et l'amertume en Lorraine

Dix mille ou vingt mille emplois à créer en Lorraine, selon qu'on entend M. Giraud, ministre de l'industrie, ou M. Messmer, président du conseil régional ? Toute la controverse repose sur ce qu'il s'agit de compenser.

Pour M. Giraud, il convient de prendre en compte uniquement les licenciements. Suivant ses déclarations (le Monde du 18 janvier), il est prévu en Lorraine 8 550 suppressions d'emplois en 1974 et 5 900 en 1980, soit environ 14 500. Compte tenu des mises à la retraite anticipée au titre d'une « convention sociale », éventuellement améliorée (soit 3 200 à 4 300), le solde net des licenciements atteindrait 10 000 à 11 500.

M. Giraud peut donc estimer qu'après la création de 1 000 emplois annoncée la semaine dernière, il en reste encore 10 000 environ à créer. Dans le même esprit, le ministre de l'industrie avait rappelé, la semaine dernière, que la création de 9 900 emplois avait été prévue d'ici 1983 au titre du premier plan acier de 1977, essentiellement grâce à l'automobile (Renault, Citroën et Peugeot), en contrepartie des 14 000 suppressions d'emplois décidées il y a dix-huit mois ; soit un déficit d'environ 4 000 emplois.

Pour M. Messmer, au contraire, il faut prendre en compte le total des suppressions d'emplois, soit 28 000 à 29 000 au titre des deux plans, celui de 1977 et celui de 1979 ; ceci afin de ne pas « vider » la région. Dans ce cas, il manque bien près de 20 000 emplois-Lorraine.

Au-delà de cette querelle de chiffres, qui place le gouvernement dans une position difficile, on peut estimer, comme M. Beregovoy, secrétaire national du parti socialiste, que « la crise de la Lorraine est suffisamment grave pour que chacun refuse de jouer avec les nerfs d'une population sensible à toute lueur d'espoir ». Il est certain, en effet, que ni M Barre, ni M. Giraud, ni M. Etchegaray, nouveau président d'Usinor, n'ont l'intention de remettre en question la fermeture de l'aciérie de Longwy et les 6 000 supressions d'emplois qui en résultent. Tout au plus, est-il question d' « examiner » ou de « réexaminer » le problème de l'approvisionnement en acier des laminoirs de Longwy, et celui de l'emploi à l'usine franco-belge de Rehon, dans le voisinage, qui doit fournir une partie de l'acier nécessaire.

En outre, et c'est peut-être là le point le plus douloureux, le chiffrage utilisé par les hommes politiques et les techniciens porte sur des emplois « nets », c'est-à-dire sans tenir compte des sous-traitants, très nombreux dans la sidérurgie (entretien, fournitures) et du secteur tertiaire (commerce, services, etc.). Sans doute les projets actuellement examinés auront également des retombées favorables sur cet « environnement ». Mais les fermetures d'aciéries vont prendre effet dans les prochains dix mois, tandis que les projets en question, s'ils sont adoptés, s'étaleront jusqu'en 1983 au minimum. A supposer d'ailleurs que leur implantation s'effectue à la place même des installations sinistrées, ce qui n'est pas encore acquis, notamment pour Longwy.

Dans ces conditions, comment s'étonner que les intéressés réagissent violemment à des prises de positions qui leur paraissent contradictoires, et qu'ils deviennent de plus en plus sceptiques sur les intentions réelles du pouvoir ? A la veille d'une opération chirurgicale sans précédent, le gouvernement joue avec le feu.

FRANÇOIS RENARD.

M. Messmer s'explique sur la double querelle de chiffres

Metz. — Le président du conseil régional de Lorraine a maintenu, mardi à Metz, les déclarations qu'il avait faites à l'issue de ses entretiens avec le chef de l'Etat et le premier ministre : il faut créer vingt mille emplois en Lorraine. Selon M. Messemer, il faut, dans ces calculs, *mettre le « compteur à zéro »* à partir de 1977. Or sur les quelque vingt-huit mille à vingt-neuf mille enmplois qui doivent être supprimés dans la sidérurgie lorraine, de 1977 à 1980, il n'y a jusqu'ici en regard que huit mille cinq cents créations d'emplois annoncées. D'où un déficit de l'ordre de vingt mille emplois.

« Ni le président de la République, ni le premier ministre n'ont contesté le bien-fondé de ma démonstration argumentée. Cela ne veut pas dire qu'ils ont vingt mille emplois dans leur tiroir, mais déjà plus de la moitié, pour l'essentiel dans des activités de mécanique, sont en portefeuille. »

Pour M. Messmer, le ministre de l'industrie, M. Giraud, n'a pris en compte dans ses propres calculs que le nombre de licenciements effectifs qui interviendront au cours du deuxième « plan acier », excluant du décompte les mises en préretraite. « *Je m'inscris en faux contre cette analyse,* ajoute-t-il, *car la sidérurgie a complètement cessé d'embaucher, hormis les jeunes sortant des écoles professionnelles* ». Il y a, selon M. Messmer, un déficit d'embauche qui, *compte tenu de* la restructuration en cours, peut être ramené à cinq mille par an, soit quelque vingt mille emplois à créer sur les quatre ans. Et l'ancien premier ministre de conclu : *« M. Giraud ne tient pas compte de ce fait. Ce n'est pas à moi de vider la Lorraine de sa populatoin et d'en faire une région de retraités. »*

Un fâcheux précédent

Autre sujet de polémique entre l'ancien premier ministre et le *ministre de l'industrie* : le devenir de la sidérurgie à Longwy.

De notre correspondant

M. Pierre Messmer, qui s'est fait l'avocat de la construction d'une nouvelle aciérie à Longwy, a notamment déclaré : « *Il n'y a pas de contradiction entre M. Giraud et moi-même, bien que le ministre de l'industrie eût préféré qu'il n'y eût pas de réexamen du dossier de l'aciérie de Longwy. (...) Le premier ministre m'a dit, en termes précis, qu'il favoriserait ce réexamen. Il n'a pas pris d'engagement. Ce n'est qu'à l'issue de ce réexamen que les décisions seraient prises. Je suppose que le président d'Usinor et le ministre de l'industrie feront tout ce qu'ils pourront pour démontrer qu'ils ont eu raison. C'est dans la nature humaine. Si le gouvernement le veut, il peut assurer l'arbitrage* », affirme M. Messmer, pour lequel ce réxamen ne remet nullement en cause la décision d'achever l'aciérie à oxygène de Neuves-Maisons.

Cette double polémique autour du nombre de créations d'emplois constitue un fâcheux précédent, qui met les pouvoirs publics dans une position très délicate. Les négociations en matière d'implantations sont toujours difficiles, surtout à ce niveau. Compte tenu de la nécessité de créer ces emplois, les investisseurs auront naturellement tendance à faire monter les enchères. Conclusion : les pouvoirs publics sont condamnés à aller plus loin que prévu dans le domaine des aides, sous peine d'être accusés de ne pas avoir fait le nécessaire.

Ford demanderait une subvention de 1 milliard de francs

Or aujourd'hui l'enjeu est de taille. Ford ou General Motors (peut-être même les deux groupes) pourraient s'installer en France. Les deux multinationales envisagent en effet de créer en Europe des usines d'assemblage d'une capacité journalière de mille voiturels susceptibles d'employer directement huit mille personnes chacune d'ici à 1982 (1). De plus, ces deux unités pourraient créer dans un délai relativement bref quelque vingt mille emplois induits par la sous-traitance. Le coût de l'opération est élevé : 1,5 milliard de dollars.

L'implantation de Ford a déjà été annoncée successivement en Grande-Bretagne, en Espagne et en Autriche. C'est de ce dernier pays que provient la plus vive concurrence avec la Lorraine, en raison des facilités exceptionnelles que Vienne consent notamment sur les plans financier et fiscal. C'est peut-être ce qui explique que Ford aurait demandé, pour s'implanter en France, une subvention de l'ordre de 1 milliard de francs, soit la plus large part du Fonds spécial d'adaptation industrielle.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) Pour ces deux groupes, il s'agirait d'améliorer leur position sur le marché européen en lançant des voitures moyennes et économiques. Pour Ford, il est question d'une nouvelle Mustang, ainsi que d'un véhicule de petite cylindrée.

QUATRE GARES OCCUPÉES PAR DES SIDÉRURGISTES

Les actions se sont poursuivies dans le bassin sidérurgique lorrain. Outre l'occupation du central téléphonique de Longwy (« le Monde » du 24 décembre), on signalait à Hayange la présence d'une centaine de manifestants C.G.T. et C.F.D.T. au siège social du groupe Sacilor-Sollac, où la réunion du comité central d'entreprise qui devait s'y tenir a été reportée à une date ultérieure. A Verdun, des militants C.G.T. ont occupé l'hôtel des impôts.

Mardi soir, c'est le trafic S.N.C.F. *qui a été perturbé.* A l'initiative de la C.F.D.T., une centaine de sidérurgistes *ont occupé les postes* d'aiguillage des gares d'Onville, Pagny-sur-Moselle, *Conflans-Jarny* et Remilly, dans les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle. Ils ont paralysé complètement la circulation des trains de toute la région de Metz, indique-t-on à la S.N.C.F. Une dizaine de trains de voyageurs, notamment le Paris-Luxembourg et le Dijon-Metz, ont été bloqués ; une quarantaine de trains de marchandises ont été détournés ou annulés.

Mercredi 24 janvier, l'attention était retenue par la manifestation des huit mille à dix mille écoliers qui devaient défiler dans les rues de Longwy.

L'immobilier

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi - 283-57-02.

viagers

Près AV. FOCH - Gd 3 pièces : 130.000 F + 2.500 F occupé par couple 81-71 ans - F. CRUZ, 8, rue la Boétie - 266-19-00

PUTEAUX (Mairie) Imm. R. + 3. très bon état, 4 locataires. Comptant 75.000 F + rente couverte par loyers s/2 têtes. Tél. propriétaire : 567-50-35.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

COTE VAROISE proche TOULON (FRANCE), propriété de 26 hectares. 5 minutes de la mer, 15 minutes de l'aéroport. Grande maison de maître, possib. construction. Prix : 7.000.000 francs français. Ecr. : HAVAS TOULON 17.967.

GAMBAIS 47 kilomètres PARIS OUEST : DEMEURE du 18e siècle, 4 pièces, réception, 6 chambres, 4 bains, 2 GARAGES, PARC 8.000 M2. A. DUSSAUSSOY NADEL - 742-92-12.

pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS Maison de maître, gar., parc 1.600 m2, situation rare. Prix justifié. Téléphone : 331-81-11.

FONTENAY-SOUS-BOIS Superbe villa 187 m2, tt conft, garages, verdure, RER. Calme. Prix : 950.000 F. Tél. 331-89-46.

villas

LE CHESNAY (3 KM) Belle maison p. de taille, gd séjour, 5 chbres, garage, terrain clos. Prix 735.000 F. - Tél. 954-68-00.

CHATOU Calme, résidentiel VILLA bien construite, bon état général, réception, 6 chbres, s. de bains, s. douches, tt conft, gar., jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ENGHIEN (proche) FABULEUSE VILLA 7 P. BORD DE SEINE Charme discret extérieur Raffinement intérieur Prix 1.700.000 F SEPRESIM - 373-62-06

ENGHIEN 22 rue des THERMES. Villa caractère sur sous-sol, hall liv., 2-4 chbres, sal. d'eau + toil. Jardin clos 300 m2, garage. A SAISIR 480.000 F Mercredi jeudi, vendredi 14-18 h. Agences s'abstenir. 989-60-60.

maisons de campagne

DROME, entre Serres et Nyons, gde bergerie pierre pays. Eau, électr., à aménager en habitat Prairie de 1.500 m2. Vue except Idéal ski de fond. 138.000 F, Crédit poss. Catry, jeudi, tél. : (91) 54-92-93, jours suivants : (91) 65-15-87.

EN ALSACE CHALET état neuf, grand terrain, vue imprenable VALLEE TOURISTIQUE 5 P. + cuis. + s. de bns, équip tt conft, cheminée à l'âtre. Tél. H.B. (87) 73-02-20, sam. excepté.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, tr belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD - Pont-sur-Yonne PRIX : 200.000 FRANCS. Tél. : (86) 67-02-73.

manoirs

ANJOU : petit château du XIXe, 10 pièces à restaurer. Parc 10 à 30 hectares.
MORBIHAN : propriété ancien., 8 pièces caractère. Petit parc Etang 20 km golfe.
VENDEE : château du XVIIe 15 pièces. Beaux communs. Parc 15 ha étang.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE 53340 Chémeré-le-Roi Tél. : (43) 01-25-23

BANLIEUE OUEST 50 km Paris MANOIR 12 pièces sur 9 ha + pav. gardien 7 pièces Etang, manège, écuries, tennis, état except. 7.500.000 F. Sovia, 35, rue Pastorelli, 06000 Nice. Tél. (93) 80-24-90/90-17-02.

châteaux

RÉGION BLOIS PPTE 45 ha AVEC CHATEAU 20 p. + dépend., au milieu magnifique parc, étang. Libre à la vente. Bas prix, urgent CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TEL. : (54) 76-02-92.

l'agenda du Monde

Offre de particulier

A VENDRE Une porte double batt. en verre parfait état (taille standard 2,11 X 1,46 m). Un chauffe-bain (état neuf). Tél. après 18 h. 30 : 644-30-61. PRIX TRES INTERESSANT.

Animaux

A vendre prix très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure race, vacc.+rage av. carn. santé, coul. noir et feu ou feu. Except. pr amat. pinschers bleus. 020-57-30 (en insist.).

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. - TRU. 88-75.

Entreprise électricité générale, petite maçonnerie, création douche et sanitaire. Prix modéré. Devis gratuit sur demande. Téléphone : 383-89-36.

IMPRIMERIE OFFSET exécute tous vos travaux. Délai rapide. Téléphone : 780-50-18.

Livres

Particulier vend LE CHIC A CHEVAL (L. Vallet) Hist. pittoresq. de l'équitation, 300 grav. dont 50 en couleurs. Firmin Didot 1891. Tél. : 491-36-74 le soir.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Cours

VIVRE L'ANGLAIS à deux pas de Notre-Dame avec des enseignants-animateurs de langue maternelle. Cours par petits groupes. Espace langues. Hypérion école de langues. 27, quai de la Tournelle, PARIS (5e) Tél. : 633-93-15 et 326-33-88.

Anglais par professeur d'origine résultats garantis tous niveaux. Téléphone : 233-37-81 le matin.

Arabe pratique littéraire, cours collectif ou particulier. Téléphone : 222-39-89.

PARLEZ ANGLAIS allemand, arabe, japonais... LOGOS cours privé ou en groupe 4, villa Ornano, 18e, 255-09-05. 3, r. de l'Arrivée, 15e, 538-78-63.

Professeur diplômé et élève de LAGOYA donne cours guitare classique. Téléphone : 202-93-65.

Piano, méth. accél. spéc. adult., début. Résultats très rapides. Téléphone : 502-18-00, à l'Etoile.

Pension

Economiste allemand, 38 a., ch. en vue perfectionn. intensif en français, accueil dans famille pr séj. 4 sem. comme hôt pay. DR. GERARD SCHEFZIG, Hermannstr. 22, D-5026 Dansweiler.

Déménagement

Déménagement BOYER. - Devis gratuit. Travail soigné. A l'heure ou forfait. T. 700-16-26, 357-67-67.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE GRAND CHOIX VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

PIANOS Un grand choix de vraies occasions sélectionnées et expertisées. Contrôle GARANTIE-REPRISE Patrick CHEVALLIER, 23, place des Vosges, Paris. TEL. : 278-50-43.

CONTREBASSE ITALIENNE 3/4, manche 4/4, 9.500 francs. TELEPHONE : 376-21-69.

Piano Ibach, qu 1/4, mod. 1910, ret. 1977 par spéc., garant. 10 a., 1,85 m., vernis noir : 28.000 F. T., le soir : 337-83-47 - 707-49-86.

Ameublement

Céramiques Emaux grand feu, meubles copies d'anciens sièges de marque. 62, allée de Montfermeil, Le Raincy, 927-00-16.

Bijoux

VENTE et ACHAT beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. Horsten, 14, rue Royale, Paris (8e).

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Modes

SUR MESURES chaussures, bottes, tous coloris toutes formes tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet, même par correspondance. GALVIN BOTTIER 42, rue Meslay, Paris-3e dans la cour 1er étage. Téléph. : 272-64-14 et 278-08-30.

NE PAYEZ PAS LA GRIFFE costumes grandes marques dégriffées à partir de 500 F., 5, avenue de Villiers, Paris-17e Métro Villiers.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 30 000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 757-79-19.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE MOQUETTE T 4 PURE LAINE TISSEE 100 F LE M2 T.T.C. VALEUR REELLE 240 F. Devis gratuit : 845-86-17 844-24-41 sauf lundi.

Stations thermales

ABANO rhumatismes, arthrose. Renseignements, réservations : 4, av. de l'Opéra, 1er 296-04-47. Forfait à partir de 1 940 F. Possible combiner croisière.

Relations

Une prestation hors du commun. CABINET RUCKEBUSCH 32e année. Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque. Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité. 75008 Paris 5 rue du Cirque (Rond Point des Champs Elysées Tel 720 02 78 /720 02 97 — 59000 Lille 4 et 6 rue Jean Bart Tel 54 86 71 54 77 42

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE TEL. : 785-62-14.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

A. TIGNES Part. loue appt. du 5 au 13 fév. Tél. : (25) 81-20-85.

SKI - SOLEIL : A CRANS A louer semaine ou + bel appartement 6-8 personnes, près remontées, commerces, calme, vue, à compter du 26 février. — 574-19-61, matins.

Loue, Deux-Alpes, studio 4 personnes, du 8-2 au 14-2, 1.250 F; du 7-4 au 14-4, 1 150 F. Ecrire, no 8.957, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ISOLA 2000 : 665 FRANCS 7 jours HOTEL + petits déjeuners, remontées comprises, du 5 mars au 7 avril. Téléphone : 260-47-67. 15, avenue de l'Opéra.

Savoie, février, appts, tout conft. sur pistes : 618 à 2.309 francs LOVAC : 874-97-40 - 878-44-07.

SKI VARS, studio 4 personnes, mars-avril, et appt 7-8 pers., gd cft, tte période T. (78) 23-45-44.

Loue V.-Thorens Savoie 2 300 m. stud 4 pers., tt cft, libre prem. sem. févr., mars, et 3 sem. avr. Téléphone : (16-80) 29-03-91.

VAL-D'ISERE - LA DAILLE Appartement à louer, 2 Pièces, plein Sud. Téléphone : 771-78-79.

CAMPING - CARS Location Hiver - Eté. AVIATOUR 68, r. de Dunkerque 75009 Paris. Téléph. : 878-86-91.

VIVEZ LA MER SEUL OU EN FAMILLE AVEC : « FORCE 4 » LOCATION DE VOILIERS MEDITERRANEE-GRECE avec ou sans skipper, à partir 2 000 F la sem. sans skipper 11, rue Boudreau, Paris-9e. TEL. : 742-33-57.

Etudes, sports, loisirs en ANGLETERRE. Jeunes et adultes. — Club A. : 354-01-72.

SOCIAL

LITIGE ENTRE LES SYNDICATS ET LA DIRECTION DU P.C.U.K.

Un comité d'entreprise peut-il consacrer un budget à sa propre information économique ?

Le comité central d'entreprise (C.C.E.) de la société Produits chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.) vient de faire appel d'un jugement du tribunal de grande instance de Nanterre qui, statuant en référé, lui a fait « *défense d'engager quelque dépense que ce soit pour le fonctionnement de la commission économique et d'utiliser la somme des 400 000 F affectée à cette fin par le budget adopté par ledit comité d'entreprise, jusqu'à ce qu'il soit statué définitivement sur la cause du litige opposant les parties* ».

A l'origine de ce conflit, la création, tout à fait légale, l'été dernier, d'une commission économique au sein du C.C.E. : en septembre-octobre, cette commission assurait qu'il était « *impossible d'obtenir les informations économiques nécessaires de la part de la direction générale de P.C.U.K.* » M. Amaury Halna du Fretay, président du conseil d'administration de P.C.U.K., contestait cette affirmation, en déclarant : « *Je me suis toujours astreint de donner au comité les informations économiques, techniques et financières nécessaires qu'il est en droit d'attendre. Il reste, bien entendu, que la commission, qui n'a pas d'existence juridique propre et indépendante, ne peut se substituer au comité.* »

La commission économique demandait que la direction générale communique au C.C.E. « *la situation* [de certains] *produits en fonction de la part du marché que possède P.C.U.K. pour ces produits et du taux de croissance du ou des marchés sur lesquels ils se ventilent* ». D'une façon générale, la direction invoquait le « secret professionnel » en estimant que « *la création de la commission économique et les attributions du comité n'impliquent pas la communication de documents d'études ou de réflexions que nous utilisons, mais dont la diffusion risquerait soit de conduire à des interprétations erronées, soit de nuire à la société en raison de leur confidentialité à l'égard de la concurrence* ».

Lers de sa séance du 15 novembre 1978, le C.C.E. décidait alors d'affecter une somme de 400 000 F — environ 1 % de son budget, lequel représente 5,45 % de la masse salariale — à la commission économique, afin de permettre à celle-ci de faire réaliser, par des experts extérieurs à l'entreprise, des études sur certains aspects précis des activités de P.C.U.K.

S'appuyant sur le code du travail, qui prévoit que les commissions créées par le comité peuvent certes s'adjoindre des experts et des techniciens, mais « *appartenant à l'entreprise* », et considérant que les fonds dont dispose le C.C.E. « *doivent être exclusivement consacrés aux activités sociales et à leur gestion* », la direction de P.C.U.K. engageait une action en référé. Le tribunal de Nanterre lui a donné raison, mais momentanément : dans son jugement, il précise en effet que « *l'appréciation de l'étendue de la notion d'œuvres sociales, dont l'article R 432 du code du travail ne donne pas une délimitation précise, ressort de l'appréciation du juge du fond, ainsi que celle de l'illégalité ou de la nullité de la décision prise le 15 novembre 1978 par le comité central d'entreprise* ».

DÉMOGRAPHIE

UN RAPPORT DU CONGRÈS PRÉVOIT LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AMÉRICAINE

Washington (*A.P.*). — *D'un rapport publié par une commission de la Chambre des représentants, il ressort que les quelque 50 millions d'Américains, nés au cours de la vague de natalité qu'ont connue les Etats-Unis de 1947 à 1964 représentent aujourd'hui près d'un quart de la population (218 millions au total) et qu'après avoir envahi les maternités, encombré les écoles, ils submergent le marché de l'emploi et du logement.*

En 1936, le taux de natalité aux Etats-Unis était tombé à 18,4 pour 1 000. De 1947 à 1964, il ne descendit jamais en dessous de 25 pour 1 000. Mais en 1976, il retomba à 14,7 pour 1 000, record négatif de l'histoire récente.

Pour ce qui est des prochaines décennies, le rapport prévoit également :

— Une vague de natalité « écho » dans les années 80, lorsque les enfants de la précédente vague se marieront et auront des enfants ;

— Une diminution continue de la demande d'éducation primaire jusqu'en 1985, moment où les enfants de la vague de natalité « écho » entreront en classe ;

— Une augmentation de la main-d'œuvre, elle passera de 83 millions de personnes en 1970 à 119 millions de personnes en 1990, ce qui pourrait aggraver le problème du chômage et du logement ;

— Une augmentation du nombre des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, dont le total passerait de 20 millions en 1970 à 34 millions en 2010 et à 52 millions en 2030. Au point culminant de cette courbe, déclare le rapport, les personnes âgées pourraient arriver à représenter jusqu'à 23 % de la population totale américaine — plus du double par rapport aux 10,7 % actuels.

LE PLUS HAUT NÎVEAU DE VOTRE CARRÎÈRE

Pour le préparer ou l'assumer, nous vous proposons le plus haut niveau des Techniques d'Expression et de Communication:

la Méthode Le Féal.

Sans engagement, prenez rendez-vous avec Hubert Le Féal pour assister à une séance de travail.

770 58 03

institut d'expression orale 20, cité trévise 75009 paris

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières

Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.

MALGRÉ LA LOI DE DÉCEMBRE 1973

Un temps partiel difficile à obtenir

Dans son « F-5 » de la place des Fêtes, Mme Tourpin, trente-trois ans, cadre au central mécanographique de l'agence comptable de la Caisse régionale d'assurance-maladie (CRAMIF), passe ce mercredi en compagnie de ses enfants âgés de quatre et six ans. « *C'est si nouveau*, dit-elle, discrètement émue, *pour la première fois je les élève...* »

Depuis le 16 janvier, Mme Tourpin travaille à temps partiel. Au-delà des vingt-quatre heures de bureau, elle peut désormais emmener et reprendre les enfants à l'école, aider le plus grand dans ses devoirs, les sortir le mercredi... bref, vivre avec eux. « *J'aimerais que d'autres femmes, si elles le désirent, puissent le faire, mais avec moins de difficultés* », ajoute-elle. Ces dernières n'ont, de fait, pas manqué.

Loreque, en juillet dernier, Mme Tourpin apprend que la loi du 27 décembre 1973, prévoyant l'aménagement du temps de travail, est applicable aux salariés de la Caisse, sans nécessaire justification des motifs et après accord du directeur, elle décide, avec son mari, d'en faire la demande.

La demande envoyée en septembre pour le 1er novembre restera sans réponse jusqu'au 18 décembre. Ce jour-là, Mme Tourpin reçoit une lettre de la direction motivant un refus « *au regard de l'amplitude horaire de ses tâches actuelles* ». Sans en être titulaire, elle assume, en effet, l'encadrement de l'atelier. Mais si elle renonce à ses indemnités de fonction de cadre qu'elle ne peut assurer, et si elle formule une nouvelle demande à titre d'employée, cette dernière sera acceptée.

Mme Tourpin n'a guère le choix. Entamer une procédure judiciaire conduirait à maintenir pour les enfants le regrettable *statu quo* des années précédentes. Elle renonce donc à son indemnité de fonction et commence un mi-temps le 1er janvier 1979 à titre d'employée.

Au coup par coup

« *Je me refusais, bien sûr, à assumer une quelconque tâche d'encadrement* », explique-t-elle. Elle fait son travail. Dans l'atelier, *les onze salariés sont quelque peu troublés. A qui s'adresser pour un conseil ou pour une difficulté technique de programme de machine ? On prend du retard. Et surtout on s'inquiète. Et si Mme Tourpin, ex-mécanographe rentrée à la caisse il y a seize ans pour son premier emploi, comprenant les difficultés du métier, était remplacée par un chef plus autoritaire ? « *Certaines ont des enfants. Comme moi. Nous nous comprenons* », ajoute Mme Tourpin. Elle a de quoi, cependant, s'étonner : *les 10 et 11 janvier*, l'atelier se met en grève pour « *récupérer son cadre* » et pour que Mme Tourpin obtienne gain de cause.

L'atelier est soutenu par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Le 12, il reprend son activité après une promesse de négociation. Enfin, mardi 16 janvier, la direction signe le nouveau contrat de Mme Tourpin : vingt-quatre heures de travail hebdomadaire, pour un an, en conservant ses indemnités de fonction de cadre. C'est la conclusion heureuse *d'une histoire banale.*

Le cas de Mme Tourpin a été examiné par la direction comme l'ont été les précédents : au coup par coup. C'est l'application d'un *principe* général à un cas particulier. Sur quelque sept mille salariés de la CRAMIF, *deux cents environ, presque* toutes des femmes, travaillent à temps partiel. C'est fort peu. La demande potentielle d'aménagement du temps de travail est sans doute beaucoup plus élevée. Mais l'adaptation de la fonction *d'encadrement du temps partiel pose* des problèmes. Au demeurant, la C.G.T. et la C.F.D.T. sont moins *favorables* que F.O. *au temps partiel. Tous pré*fèrent obtenir le passage au régime des trente-cinq heures, applicable à tous, sans réduction de salaire.

Le *temps partiel pour* les non-cadres coûte, en effet, très cher, l'abattement financier qui en résulte est rarement possible. Mais, ajoutent les syndicats, lorsqu'un salarié en fait la demande, encore faut-il que la loi et la convention collective soient correctement appliquées.

Jeudi 18 janvier, une délégation syndicale de la CRAMIF rencontrait un conseiller technique de Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine. Celui-ci s'informa, évoqua les difficultés qu'ont les pouvoirs *publics eux-mêmes en la matière*. Dans les services publics 2 % seulement des salariés bénéficient de la législation de 1973.

DANIELLE ROUARD.

L'implacable enchaînement des causes de la pauvreté

On devient pauvre comme on devient riche : de père en fils. « *C'est le cumul des situations négatives qui caractérise la pauvreté. Etre pauvre, pour une famille, c'est certes vivre nombreux avec très peu d'argent, mais c'est aussi vivre exclue du marché du travail comme de certains quartiers, et c'est encore voir ses enfants, plus souvent que d'autres, inadaptés et sans formation professionnelle.* »

Ainsi Mme Michèle Debonneuil résume-t-elle elle-même l'étude qu'elle a publiée dans la revue de l'INSEE « *Economie et statistique* » (1), après une enquête minutieuse réalisée pour le compte de l'Institut de la statistique, à partir de la ville de Reims. Sur les vingt-sept mille familles rémoises ayant des enfants, 7 % — près de deux mille d'entre elles — ont perçu en 1975 un revenu avant prestations sociales inférieur au SMIC de l'époque.

L'enchaînement de causes de la pauvreté est évidemment soupçonné par chacun d'entre nous. Michèle Debonneuil apporte, dans la confirmation de ce phénomène, des précisions qui ne permettent plus de douter de l'implacable rigueur d'une société qui rejette les déshérités pour incompatibilité de voisinage.

La ville de Reims n'est évidemment pas en cause ici : ce qui s'y passe se passe partout ailleurs. Partout, en vertu de critères « *adoptés par notre système éducatif, social et judiciaire, un enfant de pauvre court deux à trois fois plus de risque d'être inadapté que les autres* ». Or, une famille pauvre a toujours plus d'enfants que les autres. D'abord parce que la contraception ne lui est pas une seconde nature, mais aussi parce que la venue d'un enfant est en même temps une promesse de gain. « *Les familles pauvres avec enfants disposent, grâce à leur travail, de revenus si faibles qu'elles ne pourraient en vivre. Ce sont les enfants, grâce aux prestations auxquelles ils donnent droit, qui permettent de se maintenir la tête hors de l'eau.* »

La tête hors de l'eau. Pas plus. Inutile de s'amuser de cette idée que faire des enfants procure autre chose que du plaisir. D'autant que le « *quart des enfants inadaptés* » ou en danger « *de le devenir sont issus des familles les plus pauvres* ». Qui plus est, un enfant de ces familles qui atteint ses seize ans « *rapporte* » plus en travaillant qu'en permettant de conserver le bénéfice des prestations familiales. De sorte que 17 % seulement de ces jeunes poursuivent leurs études, contre plus de 51 % pour l'ensemble de la population.

Ils subissent « *un sort qui paraît scellé* », ils sont « *condamnés à reproduire une vie où le choix personnel et l'espoir* » d'en sortir « *sont absents...* »

(1) Novembre 1978.

DERRIERE CE TIMBRE, IL Y A PLUS DE 300 000 POSTIERS.



On dit : "je vais à la poste," "voilà le facteur," "le courrier est passé." Quand on parle de la poste, on utilise surtout le singulier. On croit que c'est réglé une fois pour toutes, mais ce n'est pas si simple. Parce que le courrier français a doublé en vingt ans, parce qu'on distribue tous les jours plus de 40 millions de lettres, de journaux et de paquets, parce qu'il faut respecter les délais, la poste met en place l'un des services le plus développé du pays : 18 000 bureaux, le premier parc automobile français, l'équipement informatique le plus important du pays...

Et surtout 30 000 personnes pour trier le courrier, 70 000 pour le distribuer, et quand vous ajoutez les milliers de personnes qui le transportent par camion, par train et par avion, celles que vous voyez aux guichets et celles que vous ne voyez pas dans les bureaux, vous arrivez à plus de 300 000 personnes : 300 000 personnes pour que tout se passe bien, comme une lettre à la poste.

PTT : LES HOMMES QUI RELIENT LES HOMMES.

(Publicité)

Recherche associé (s) pour transformer une surface de 1.800 m2 en 2.400 m2 pour créer un centre « point chaud » en province.

Composition : un cinéma, une boîte de nuit, bars, restaurants et boutiques.

Ecrire « le Monde » n° 10.164, q. tr.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	223 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

SOCIAL

RECUS PAR LE PREMIER MINISTRE

Les représentants du Nord-Pas-de-Calais demanderont à l'État de préciser ses promesses

De notre correspondant

Une délégation des représentants du Nord-Pas-de-Calais, conduite par M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional, sera reçue le 25 janvier au matin par le premier ministre.

Lille. — Plus on passe au peigne fin les annonces de M. Barre le 16 janvier, plus on s'interroge sur leur *efficacité* à court terme. Ainsi, à propos des mille emplois tertiaires promis à Lille par la décentralisation de la S.N.C.F., on rappelle dans le Nord la réponse (publiée au *Journal officiel* du 13 janvier) de M. Joël Le Theule, ministre des transports, à M. Pierre Prouvost, député (P.S.) et maire de Roubaix, qui l'interrogeait précisément sur ce point. M. Le Theule disait déjà : *« Le service de la comptabilité et du contrôle des recettes S.N.C.F. serait également susceptible de faire l'objet d'un transfert partiel en province, par étapes successives s'échelonnant de 1982 à 1988... »* Cela limite singulièrement les affirmations récentes du premier ministre.

En outre, on se demande toujours pourquoi une *explication* claire n'est pas donnée publiquement sur l'arrêt de la sidérurgie à Denain. La région unanime a *mis en cause cette décision sur* des critères techniques et économiques qui n'ont pas été franchement récusés.

La délégation régionale présentera à Matignon les quatorze dossiers prioritaires de la région, assortis de propositions d'action. Ce n'est qu'au vu des réponses et des engagements du premier ministre que le *conseil régional* décidera de sa participation aux efforts nécessaires. C'est la raison pour laquelle le budget régional pour 1979, qui devait être voté au début de cette semaine, ne viendra en discussion que le 13 *février*.

En outre, le conseil municipal de Boulogne-sur-Mer, réuni sous la *présidence de son maire*, M. Guy Lengagne (P.S.), a au cours d'une séance extraordinaire demandé solennellement l'intervention du gouvernement. *« Aucune décision de création d'emplois n'est prévue pour le Boulonnais*, déclare-t-il dans une motion. *C'est intolérable et inadmissible. Le conseil municipal estime de son devoir d'être l'interprète de l'indignation et parfois de la révolte de l'ensemble de la population. »*

GEORGES SUEUR.

GRÈVE NATIONALE DANS LES BANQUES LE 31 JANVIER

Les cinq fédérations syndicales de la banque (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et CGC) se sont mises d'accord, mardi 23 janvier, pour lancer un ordre de grève nationale de vingt-quatre heures, le mercredi 31 janvier. Les syndicats entendent ainsi protester contre « la dégradation du pouvoir d'achat, des conditions de travail et l'absence de discussion avec la direction sur le développement sans précédent de l'informatique ».

LE CONGRÈS DE LA C.G.C. SE TIENDRA DU 27 AU 29 AVRIL

Le congrès de la C.G.C., qui devait se tenir au mois de juin prochain, aura lieu du 27 au 29 avril. C'est après cette date que sera convoqué le congrès extraordinaire chargé de la révision des statuts qui devait siéger au début de cette année.

M. Yvon *Charpentié, président* de la C.G.C., a donné ces indications à l'issue de sa conférence de presse, le 23 janvier (*le Monde* du 24 janvier).

Détaillant les raisons et les modalités de la manifestation que la C.G.C. organise le 29 janvier, M. Charpentié a précisé que la quasi-totalité des fédérations, et en particulier les plus importantes (V.R.P., métallurgie, chimie, alimentation, *commerce, etc.*), mobilisent tous les militants et les sympathisants.

● *Reprise de la grève au siège de l'AFPA*, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Les quelque huit cent salariés du siège, à l'appel des syndicats, ont décidé de reprendre la grève *suspendue* le 18 janvier pour s'opposer au projet de transfort de l'établissement à Bordeaux. Cette décision a été prise, après l'annulation d'un rendez-vous prévu le 23 janvier avec le ministre du travail.

Maladie, invalidité, décès

LES SYNDICATS C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., FEN ET LA MUTUALITÉ CONJUGUENT LEURS EFFORTS POUR DÉVELOPPER LA PRÉVOYANCE A BUT NON LUCRATIF.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., FEN et la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) ont décidé de *conjuguer leurs efforts pour lutter* contre les compagnies d'assurances qui mènent une lutte de grande *envergure sur le marché en plein* développement de la prévoyance complémentaire. Cette prévoyance se traduit dans les entreprises *ou* branches professionnelles par des accords direction-syndicats sur le versement complémentaire, en *plus des prestations* de la Sécurité sociale, des indemnités journalières en cas de maladie, des *pensions invalidité et d'un capital*-décès. Plus de 2 milliards de francs de cotisations sont aussi versés chaque année à ces régimes de prévoyance et les trois quarts sont gérés par des compagnies d'assurances, le solde l'étant *par des mutuelles* ou des caisses de retraite.

L'accord entre les syndicats et la *F.N.M.F.* a pour *objectif* de moraliser ce marché, *« victime du dumping »*, où règnent *« l'anarchie et la confusion »*, et de *renforcer le rôle des mutuelles à but* non lucratif, dans la perspective d'aboutir à une généralisation et *coordination* de la prévoyance comme cela a été le cas dans les années 50 pour les retraites complémentaires. Pour ce faire, les syndicats et la F.N.M.F. viennent de créer une association intitulée Comité de liaison de la prévoyance, qui sera épaulé par un « comité technique » et dont la tâche sera au départ de conseiller les syndicats d'entreprise, *d'harmoniser les tarifs*.

La C.G.C., qui n'entend pas privilégier les mutuelles aux dépens des compagnies d'assurances, a refusé de se joindre aux signataires. F.O., pour le moment, se cantonne dans une réserve prudente.

DERNIERE INFORMATION

PME

le marché arabe s'ouvre à vous

Exposez vos produits au 1er salon privé international d'échantillonnage pour l'industrie, le commerce et l'alimentation dans les pays du monde arabe, dans les salons de l'hôtel Inter-Continental

DE GENEVE

lieu de rencontre de missions économiques et des correspondants du monde arabe.

Étape européenne des opérateurs économiques de leur pays. Cette manifestation a été étudiée de manière à répondre à leurs besoins spécifiques.

La direction de l'hôtel vient de mettre à notre disposition, outre la grande salle dans laquelle il ne reste plus de place, d'autres salles, occupant ainsi tous les salons.

STANDS DE 2 A 20 M²
A PARTIR DE 400 FS LE M² tout compris (hôtesses, interprètes, publicité, réception, installation, etc...).

Le Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale est bien informé de cette manifestation.

Les opérateurs économiques de 18 pays arabes ainsi que les résidents arabes en Suisse y seront invités par des organismes officiels arabes, les organisateurs et la presse.

معرضنا يرحب بالزائرين العرب العاملين في الميادين
الاقتصادية والتجارية

Du jeudi 15 au dimanche 18 février 1979

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION GRATUITE
NIK ARSIDI S.A. - 89, rue de Grenelle, 75007 PARIS
Tél. : 555.02.14 - 551.94.40. Télex : 204777 F

29 années passées dans l'artisanat, l'industrie et le commerce international.
Grand Prix d'Italie 1975 à l'exportation.
Membre de la chambre Arabo-Suisse du Commerce et de l'Industrie.

AFFAIRES

FIAT DEVIENT UNE HOLDING

De notre correspondant

Rome. — Le groupe Fiat change de physionomie. Les *frères Agnelli ont, en effet, décidé* de se consacrer entièrement à leur activité industrielle. L'aîné, Giovanni, P.-D.G. du groupe, ne *se présentera pas aux prochaines* élections européennes. Quant au cadet, Umberta, il ne renouvellera pas son mandat de sénateur *démocrate-chrétien : la politique l'a* déçu. Ce parlementaire de quarante-quatre ans occupera *désormais un second poste au sein* de la Fiat. A la fonction de vice-président, il ajoute depuis le 23 janvier, celle d'administrateur *délégué qu'il partage* avec MM. Cesare Romiti et Nicola Tufarelli. A la tête de ce triumvirat appelé « comité de direction », *Umberto* Agnelli sera le patron effectif de l'affaire.

Un rajeunissement a été opéré parmi les cadres supérieurs. C'est un Français, M. J. Vandamme, qui remplacera M. Bruno Beccaria à la direction de l'IVECO (véhicules industriels).

Le conseil a d'autre part entériné la constitution de la société Fiat-Auto Spa. Ainsi s'achève *donc le processus de décentralisation* les activités industrielles du groupe, lequel devient une holding et compte onze sociétés autonomes.

Réunie le même jour, l'assemblée des actionnaires a pris connaissance des résultats financiers de 1978 : un excédent net *de 830 milliards de lires (3,2 milliards* de francs) soit 429 milliards de lires de plus (2,2 milliards de francs) qu'en 1977, pour un *chiffre d'affaires* revenu de 13 228 à 14 835 milliards de lires (67 milliars à 84,6 milliards de francs) avec un nombre accru de véhicules vendus (1 325 000 contre 1 277 000). Mais les exportations plafonnent. C'est le marché *italien* (+ 12,8 %) qui a progressé : la clientèle revient après avoir retardé ses achats en raison de la crise.

Selon M. Giovanni Agnelli, *1979* devrait confirmer ces tendances. — R. S.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U. ..	4,2300	4,2435	— 135	— 100	— 270	— 230	—1010	— 940
$ can. ...	3,5695	3,5775	— 130	— 90	— 245	— 195	— 765	— 690
Yen (100)	2,1410	2,1475	+ 100	+ 145	+ 185	+ 235	+ 410	+ 485
DM	2,2959	2,3005	+ 60	+ 85	+ 100	+ 135	+ 265	+ 330
Florin	2,1250	2,1315	— 35	— 5	— 45	— 10	— 115	— 55
F. B. (100)	14,5400	14,5730	— 265	— 115	— 405	— 215	—1415	—1015
F. S.	2,5255	2,5325	+ 145	+ 150	+ 260	+ 300	+ 775	+ 845
£	5,0745	5,0853	— 290	— 230	— 520	— 450	—1735	—1600
L. (1 000).	8,4605	8,4785	— 485	— 410	— 915	— 815	—2980	—2825

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 15/16	3 5/16	3 1/4	3 5/8	3 3/8	3 3/4	3 13/16	4 3/16
$ E.-U. ..	29 5/8	30	9 5/8	10	10 5/16	10 11/16	11 3/8	11 3/4
Florin	6 3/4	7 1/2	7 3/8	7 7/8	7 5/16	7 13/16	7 5/16	7 13/16
F. B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2	8 1/4	9
F. S.	—1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	— 1/8	+ 7/16
L. (1 000).	17	19	12 1/8	13 1/8	12 1/4	13 1/4	13	14
£	11 3/4	12 3/4	12 1/2	13 5/8	13	13 3/4	13 7/8	14 5/8
Fr. franc..	6 3/8	7 1/8	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8 1/8	8 5/8	9 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ



DIRECTION GAZ

PROJET GAZ ON-SHORE

Report de date de remise des Offres

APPEL D'OFFRES ENGINEERING DETAILLE DES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL EN TUNISIE ET DE LA CONVERSION DES INDUSTRIES AU GAZ NATUREL.

Suite à la demande de plusieurs Ingénieurs-Conseils la STEG a décidé de reporter la date de remise des offres au 13 FEVRIER 1979 à 12 h 00.



On parle de centraux électroniques, de tours hertziennes, de satellites-relais...

On emploie surtout des termes techniques quand on parle de télécommunications ; alors, bien sûr, on trouve cela compliqué et on ne cherche pas à comprendre comment ça marche, ni comment la France est passée de 6 millions et demi de téléphones en 1974 à plus de 12 millions aujourd'hui.

Et bien, c'est avec des hommes que ça marche. Des hommes qui installent, développent et entretiennent l'un des matériels français technologiquement le plus avancé.

Les télécommunications, ce sont 1,9 million de lignes installées en 1978, 2 centraux téléphoniques créés chaque jour, 20 000 cabines publiques mises en place tous les ans...

Et cela, grâce aux 100 000 techniciens qui travaillent afin que tout se passe aussi facilement qu'un petit coup de fil.

PTT : LES HOMMES QUI RELIENT LES HOMMES.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES EAUX MINÉRALES ALGÉRIENNES

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Un avis de présélection est lancé en vue de la réalisation « clés en main » de :

— 19 Limonaderies d'une capacité de 170.000 HL/an
— 3 Limonaderies d'une capacité de 330.000 HL/an
— 2 Complexes de boissons gazeuses et eau minérale :
  ● Capacités : Eau minérale .... 300.000 HL/an
    Boissons gazeuses .... 170.000 HL/an
  ● Capacités : Eau minérale .... 164.000 HL/an
    Boissons gazeuses .... 130.000 HL/an
— 1 Centre de formation ouvrière d'une capacité de 1.200 personnes
— 1 Capsulerie d'une capacité de 2 milliards de capsules/an
— 5 Ateliers centraux de réparations mécaniques.

Les sociétés intéressées peuvent retirer le dossier de présélection à l'adresse suivante :

SN.E.M.A./D.E.R.
29, avenue Mahmoud Boudjatit
Kouba - ALGER

avant le 15 février 1979.

(Publicité)

ÉMIRATS ARABES UNIS

ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES
ABU DHABI

Avis d'Appel d'Offres
pour la réalisation d'un ensemble de bâtiments destinés à l'Etat-Major des Forces Armées des Emirats Arabes Unis

L'État-Major des Forces Armées des Émirats Arabes Unis, à Abu-Dhabi, invite les architectes spécialistes dans ce domaine à participer à un appel d'offres pour la réalisation d'un ensemble de bâtiments destinés à l'État-Major des Émirats Arabes Unis, à Abu-Dhabi.

Tous les participants à cet appel d'offres devront se procurer les documents relatifs aux conditions et au programme de l'offre, soit à « The Office of C.O. Engineering Corps Al Nahyan Barracks, P.O. BOX n° 309, Abu-Dhabi », soit à l'Ambassade des Émirats Arabes Unis, à Paris.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La neige et le verglas ajoutent au chaos provoqué par les conflits sociaux

De notre correspondant

Londres. — *Contrairement aux* espoirs des milieux officiels, la solution des conflits sociaux n'a pas progressé en Grande-Bretagne. La situation *reste* cahotique, aggravée par des conditions atmosphériques *particulièrement* sévères. La journée du mardi 23 janvier a été très pénible pour les banlieusards : les trains étaient stoppés par un arrêt de travail de vingt-quatre heures, les voitures particulières et les autobus pouvaient difficilement circuler sur les doutes glissantes qui n'avaient pas été sablées en raison de la grève partielle des services de voirie : enfin les métros bondés fonctionnaient *irrégulièrement* et *s'arrêtaient* fréquemment *en raison de l'accumulation de* la neige sur le rail conducteur.

Les camionneurs et leurs employeurs *restent sur leurs positions*, convaincus les uns et les autres de l'emporter. Quelques accords sont intervenus localement sur la base d'une augmentation voisine des 22 % demandés par les syndicats. Mais, dans *l'ensemble, les entreprises de transport* ne veulent pas aller au-delà de leur offre de 15 %, malgré la possibilité qui leur avait été donnée par le gouvernement de répercuter ces charges salariales accrues sur leurs prix. Les *instructions du syndicat des transports visant à limiter les effets* des piquets de grève ne sont encore que partiellement suivies. Mais une amélioration d'ensemble est perceptible dans l'approvisionnement de l'industrie et des particuliers.

Accroissement du chômage

Le conflit des chemins de fer continue. Le *président* du *syndicat* des mécaniciens a quitté, furieux, la salle de négociations en déclarant que la situation s'était envenimée. Une nouvelle grève de vingt-quatre heures prévue pour jeudi paraît inévitable. *La discussion bute sur le* refus du syndicat des cheminots d'accepter que les conducteurs de locomotives reçoivent une *« prime de responsabilité »* de 10 %. Dans le secteur public, *un* certain nombre d'employés du service des eaux et des égouts continuent à faire grève malgré une offre d'augmentation de 14 %, nettement supérieure à celle envisagée pour les autres salariés du *secteur.*

Les statistiques indiquent un accroissement du chômage : le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 90 000 entre le 15 décembre et le 15 janvier et il atteint le total de 1 450 275, soit 6,1 % de la population active. Mais les licenciements dus aux grèves, évalués entre 175 000 et 200 000 personnes, ne figurent pas dans ces statistiques. Les services officiels estiment que *le renversement* de la *tendance* (le nombre des chômeurs avait diminué de 71 000 entre août et décembre 1978) est temporaire et dû seulement à des circonstances particulières, notamment aux conditions atmosphériques. *En tenant compte de l'ajustement saisonnier, ce nombre n'aurait* augmenté que de 17 000 depuis décembre. Mais il avait diminué régulièrement *l'an dernier d'environ 6 000 par mois. De son côté*, la City continue de réagir avec modération à la crise sociale, appréciant, semble-t-il, la volonté du gouvernement de maintenir *une discipline monétaire* et fiscale rigoureuse. Néanmoins, il est probable qu'au cours de cette semaine le taux minimal d'intérêt sera *relevé.*

Un avertissement de *M. Callaghan*

M. Callaghan a durci le ton à l'égard des syndicats. Il a évoqué *aux Communes le « risque »* que la patience de la nation s'épuise. Dans ces conditions, une législation restrictive pourrait être imposée aux syndicats. L'entourage de M. Callaghan a précisé ultérieurement que le premier ministre se référait à la possibilité qu'un futur *gouvernement* conservateur, appuyé par l'opinion publique, applique cette législation restrictive que le premier ministre juge, pour sa part, toujours inefficace et contraire à l'intérêt du pays. M. Callaghan a cependant souligné que les piquets de grève n'étaient pas « sacrés » et que chacun avait le droit de les ignorer et même de les franchir. *« Je n'hésiterais pas moi-même à le faire »*, ajouta-t-il à la consternation de l'aile gauche travailliste. Pour les conservateurs, ce n'est pas la « solidarité », mais plutôt la crainte de perdre leur carte syndicale, et pratiquement leur emploi, *qui pousse les travailleurs à respecter* les piquets de grève. M. Callaghan a, d'autre part, indiqué que toute augmentation immodérée des salaires obligerait le gouvernement à réduire les dépenses publiques.

La fermeté de ton du premier ministre vise essentiellement à compenser, auprès du public, son refus de proclamer l'état d'urgence.

De son côté, M. Steel, leader du parti libéral, a suggéré une alliance des trois principaux partis pour tenter de résoudre la crise. Il a souligné que les trois grandes formations politiques étaient pratiquement d'accord sur la nécessité de maîtriser l'inflation et l'anarchie sociale.

HENRI PIERRE.

En Allemagne fédérale

Le gouvernement prévoit une légère accélération de la croissance en 1979

Un accord « modèle » est conclu dans la sidérurgie

De notre correspondant

Bonn. — Le rapport économique annuel du gouvernement, qui a été approuvé, *mardi* 23 janvier, par le *cabinet de Bonn, n'apporte aucune* surprise. Depuis plusieurs mois déjà les experts officiels et officieux témoignent d'un accord remarquable, *lorsqu'il s'agit de définir* pour 1979 des *« projections »* économiques reflétant ce que le chancelier Schmidt appelle un *« optimisme raisonnable »*. Pour 1979, le rapport prévoit donc un taux de croissance de 4 % *(3,5 % en 1978), une stabilisation* du nombre des chômeurs un peu au-dessus du niveau de 900 000 et une hausse des prix un peu plus *rapide, qui devrait être de 3 %, alors* que, durant les douze derniers mois, elle n'a pas dépassé 2,5 %.

Quelques doutes paraissent subsister sur ce dernier point. Une faute d'impression dans le rapport gouvernemental indiquant un taux d'inflation de 3,5 % a bien été corrigée à la hâte. Cela n'empêche que certains commentateurs veulent voir une prophétie dans cette erreur typographique. La hausse des tarifs postaux et plus encore celle de la T.V.A., qui devrait entrer en vigueur au mois de juillet, font craindre en tout cas que le gouvernement ne soit un peu trop optimiste dans ce domaine.

Concrètement, le rapport estime qu'à l'heure actuelle il n'y a pas lieu d'envisager de nouvelles mesures, *telles que des réductions* d'impôts, comme cela avait été fait en 1978 pour stimuler la conjoncture. L'activité économique continuerait de bénéficier d'un climat qui encourage la consommation privée dans le pays, alors que les exportations ne jouent plus, comme autrefois, un rôle moteur. L'excédent de la balance commerciale se situerait entre 30 et 33 milliards de deutschemarks contre 35 milliards en 1978 (29 en 1977).

En présentant son rapport, le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, a reconnu que certains risques subsistent. Les tendances protectionnistes, qui se manifestent sur le terrain du commerce *international, pourraient* accroître les difficultés des exportateurs ouest-allemands. Des variations imprévisibles sur le marché des changes auraient le même effet.

Enfin, et surtout, il conviendrait que les accords salariaux dans l'industrie ouest-allemande continuent d'être raisonnables. Maintenant sa fidélité à une politique de non-intervention *dans les rapports entre* patrons et syndicats, le gouvernement s'abstient de formuler, dans son rapport, la moindre directive en ce qui concerne le niveau souhaitable des hausses de salaires. Les vœux des experts officiels n'en sont pas moins connus. Ceux-ci estiment que les charges nouvelles imposées *à l'ensemble de l'industrie* ne devraient pas notablement dépasser le taux de 5 %.

Une modération surprenante

A cet égard, ils ont pu enregistrer avec beaucoup de satisfaction le règlement intervenu, quelques heures à peine avant la publication du rapport, dans *l'industrie métallurgique du Land de Hesse. Après l'affrontement* prolongé, dont la sidérurgie a été le théâtre au mois de décembre, *les représentants des trois cent cinquante mille* métallurgistes hessois ont fait preuve d'une modération surprenante.

Dans l'accord conclu le 23 janvier, qui est considéré comme un modèle pour l'ensemble de l'industrie, le syndicat I.G. *Metall* accepte une augmentation des salaires limitée à 4,3 %. Si l'objectif des six semaines de vacances par an est reconnu, sa réalisation sera toutefois étalée sur les sept années à venir. Enfin, et surtout, les employeurs ont fait admettre que la semaine de quarante heures ne sera pas remise en question durant les cinq prochaines années. Les principes de ce règlement *ont été immédiatement adoptés* dans la région nord du Bade-Wurtemberg, où cinq cent cinquante mille travailleurs de la métallurgie ont conclu le même jour avec les employeurs un accord presque identique à celui de la Hesse.

JEAN WETZ.

● *Le produit national brut* de 3,4 % — en termes réels — en *1978. Cet accroissement est plus* important que celui enregistré en 1977, où le P.N.B. n'avait augmenté que de 2,6 % par rapport à 1976. La hausse a été particulièrement sensible au deuxième *semestre : 3,8 % contre 2,9 %* pour les six premier mois de 1978.

D'autre part, les prix de gros ouest-allemands ont, pour la première fois depuis dix ans, baissé en 1978. L'indice a reculé de 0,3 % par rapport à 1977. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été écrit par erreur sous le titre *« Les relations franco-algériennes »* dans *le Monde* daté 21-22 janvier, l'usine algérienne de liquéfaction de gaz GNL 2 est construite par la firme américaine Ullman Kellog et non pas Foster-Wheeler.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

VENTES DE 1978

A. — NON CONSOLIDEES

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de l'exercice 1978 a atteint la somme de .... F 1 610 322 853
Soit une progression de 10,41 % par rapport à l'exercice précédent (12 % sur la France et 9,24 % sur l'exportation).
Il se ventile comme suit :

	1978		1977	
France	692 808 079	43 %	618 627 266	42,4 %
Export	917 514 774	57 %	839 879 300	57,6 %
	1 610 322 853	100 %	1 458 506 566	100 %

B. — CONSOLIDEES

Le chiffre d'affaires consolidé (approximatif avant quelques ajustements de faible importance) s'élève à .... F 1 963 000 000 contre 1 691 000 000, soit une augmentation de 16,04 %.

EMPRUNT
9,90 %
F 400 MILLIONS

Emission de 200 000 obligations de F 2 000 *nominal*

Prix d'émission : F 2.000 par obligation
Jouissance : 8 février 1979
Intérêt annuel : F 198 par titre
Durée : 15 ans.

Amortissement : en 12 ans au maximum à partir du 8 février 1982
— soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort annuels (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année)
— *soit par rachats en Bourse.*

Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse, interdit par remboursement.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission :

9,83 %

Balo du 22 janvier 1979. Demandez la note d'information visée par la COB (en date du 9 janvier 1979), portant le no 79-06, au siège social de la société ou à son bureau de Paris : 28, boulevard Raspail, 75007 Paris.

Compagnie Nationale du Rhône

S.A. au capital de F 24 000 000 - R.C. LYON B 957 520 901 - Siège social : 2, rue André-Bonin, 69316 LYON CEDEX 1.

EMPRUNT DES DEPARTEMENTS DE LA REGION D'ILE DE FRANCE

298 millions
22 janvier 1979

La Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales est chargée du service financier de l'emprunt.
CAECL

Taux nominal : 9,90 %
Taux de rendement actuariel brut : 9,90 %

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 JANVIER

Marché irrégulier
Repli de l'or

La dernière séance du premier mois boursier de l'année s'est achevée sans hausse ni baisse de l'indicateur instantané, mardi au palais Brongniart. En quatre semaines la progression moyenne des actions françaises n'en ressort pas moins à environ 4,5 %, et selon le langage des professionnels, la « liquidation » s'avère donc légèrement gagnante. Ceux qui ont décidé de passer outre la loi taxant les plus-values, et loi taxant les plus-values et ont sur le marché à terme n'ont donc pas de regrets à avoir. D'autant plus que la loi ne considérant comme « opérateurs habituels » (taxés à 30 %) que ceux qui font « reporter » sur le mois suivant leurs positions, la grande majorité des investisseurs ont dénoué leurs opérations lundi et mardi, échappant ainsi à l'« infamante » appellation...

Cela étant, hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées dans tous les compartiments ce 23 janvier. Les progrès les plus significatifs ont été enregistrés par la Compagnie du Nord (+ 11 %) et le Printemps (+ 6,5 %) à propos duquel courent les rumeurs les plus invérifiables (augmentation du dividende, attribution gratuite ?). A l'inverse, Arjomari et Financière de Paris ont cédé 5 et 4 % respectivement.

Sur le marché de l'or, nettement plus calme (8,77 millions de francs d'échanges, contre 11,61 millions), une petite vague de ventes bénéficiaires s'est abattue sur le lingot, et celui-ci a cédé 420 F, avant de revenir à 31 190 F. Quant au napoléon, peu traité, il est resté stable à 269,80 F.

Autour de la corbeille, le sentiment était un peu meilleur, sans que l'on en connaisse exactement les raisons, en dehors des facteurs techniques, qui incitent effectivement à un optimisme modéré...

LONDRES
Physionomie non parvenue

Or (ouverture) (dollars) 234 50 contre 230 ..

VALEURS	CLOTURE 23 I	COURS 24 I
Beecham	607 1/2	608 ...
British Petroleum	888 ...	894 ...
Courtaulds	112 ...	112 ...
De Beers	424	447 ...
Imperial Chemical	363 1/2	366 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	2:9 1/2	261 ...
Shell	559 1/2	561 ...
Vickers	185 1/2	185 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 1/2
*West Driefontein	30 1/2	31 1/2
*Western Holding	25 1/8	27 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GILARDONI FRERES. — De nombreux ordres d'achat ayant été transmis par le conseil d'administration de la société visée par une O.P.A. lancée par le groupe Lambert Frères, la Chambre syndicale a décidé de suspendre les cotations du titre jusqu'à nouvel avis.

Indemnisations égyptiennes pour certains actionnaires français

Un accord étant intervenu entre l'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières et le gouvernement égyptien, les anciens *actionnaires français de la société* Al Chark et de la National Insurance Cy. (deux compagnies d'assurances nationalisées par le gouvernement égyptien en 1956) sont invités à se faire connaître auprès de l'Association. Celle-ci procédera, sous sa seule autorité, à la répartition de l'indemnité forfaitaire qui a été fixée. (A. N. P. F. V. M., 22, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.)

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 I	24 I
1 dollar (en yens) ..	197 55	198 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

NEW-YORK
Sensible redressement

Le discours de M. Carter *sur l'état* de l'Union n'avait pas encore été prononcé au *moment* de la clôture de la séance mardi à Wall Street. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les opérateurs l'attendaient sans trop de crainte puisque, à l'issue d'une séance très active (30,22 millions d'actions échangées contre 24,30 millions la veille), l'indice Dow Jones a *enregistré une vive hausse* (8,32 points) avant de s'établir à 846,85.

Sur 1 864 valeurs traitées, 955 ont *monté*, 515 *ont* reculé et 404 sont restées inchangées.

Les excellents résultats, que continuent de publier les grandes sociétés sont, pour l'essentiel, à l'origine du mouvement de redressement, déjà *timidement* amorcé lundi. Le message du président Carter est-il de nature à le remettre en cause ? Les prochaines séances le diront, mais autour du Big Board beaucoup estimaient que non...

Indices Dow Jones : transports, 217,86 (— 0,29) ; services publics, 102,77 (— 0,77).

VALEURS	COURS 22 I	COURS 23 I
Alcoa	48 3/4	51 3/4
A.T.T.	62 ...	62 5/8
Boeing	77 3/8	77 6/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	135 7/8	137 1/2
Eastman Kodak	62 5/8	62 7/8
Exxon	48 1/4	49 3/4
Ford	42 1/8	42 1/4
General Electric	49 1/4	49 1/4
General Foods	34 3/4	34 7/8
General Motors	58 ...	68 1/2
Goodyear	18 3/8	18 7/8
I.B.M.	312 ...	311 1/4
I.T.T.	29 7/8	29 1/2
Kennecott	21 7/8	22 ..
Mobil Oil	78 ...	78 1/4
Pfizer	33 5/8	33 3/4
Schlumberger	98 3/8	97 3/8
Texaco	24 1/4	24 1/2
U.A.L. Inc.	34 ...	32 1/2
Union Carbide	35 5/8	36 7/8
U.S. Steel	25 1/4	25 7/8
Westinghouse	18 1/2	18 1/2
Xerox	58 7/8	58 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises ..	104,6	104,8
Valeurs étrangères ..	105,6	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90	89,9

BOURSE DE PARIS - 23 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	553
E.D.F. parts 1959	...	539 50
Ch. France 3 %	163	163
A.G.F. (Sté Cent.)	433	435
Ass. Gr. Paris-Vie	1880	1850
Concorde	359	354 ..
Epargne France	274 50	274 ..
Financ. Victoire	238	290
France I.A.R.D.	218	216 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Crédit Lyonnais	316	316 20
Electro-Banque	170	177
Euroball	160	159 10
Financière Sofal	387	387 50
Foncia-Crédit	362	380
Fr. Cr. et B. (Cie)	90 30	92
France-Bail	325	324
Hydro-Energie	18	17 85
Immobail B.T.P.	219	219
Immobanque	313	310
Immofice	255	253
Interbail	270	279
— (obl. conv.)	245	251

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
C.G.V.	215	221
Fonc. Chât.-d'Eau	...	605
(M) S.O.F.I.P.	77	77
Fonc. Lyonnaise	585	599
Immob. Marseille	12.9	1255
Louvre	233	233
SINVIM	125 ..	125
Cogifi	158	148
Foncina	118	118
Gr. Fin. Constr.	158	149 80
Immuindo	...	151

(Rest of the comptant tables: [illegible])

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
M. Chambon	...	...
Gén. Maritime	88 50	88 50
Delmas-Vieljeux	228	22.
Nat. Navigation	76 80	
Nevale Worms	93	95 20
Saga	26	26 95
S.C.A.C.	119	120
Steam	2 4	275
Tr. C.I.T.R.A.M.	185	180
Trans. et Indust.	111 10	113 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tenneco	...	132 ..
Thorn Electrical	38	
Thyss c. 1 000	247	250
United Technolog.	187	186
Vaal Reefs	88	86
Vieille Montagne	258	252 10
Wagons-Lits	105	105
West Rand	6 80	7
C.E.C.A. 5 1/2 %	228 90	...
Emprunt Young	284	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gestion Mobilière	236 40	225 69
Mondiale Invest	204 65	195 28
Oblisem	134 04	127 97
Optimavalor	201 17	192 06
Planinter	318 69	302 35
Sicavimmo	277 65	264 93
S.I Est	497 9.	475 48
Sogiaco	143	135 51
Soginter	444 16	424 02
Valorem	192 40	183 62

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
725 ..	4,5 % 1973	721 20	726 ..	722 80	722 10
2720 ..	C.N.E. 3 %	2708 ..	2719 ..	2714	2715
400 ..	Afrique Occ.	405 ..	402 ..	401 ..	394
415 ..	Air Liquide	416 ..	413 ..	413 ..	415 ..
89 ..	Als. Part. Ind.	89 70	89 ..	89 ..	89
280 ..	Als. Superm.	278 ..	280 ..	280	280 ..
385 ..	E.J. Lefebvre	385	383 80	383 80	38[illegible]
80 ..	Esso S.A.F.	79 70	80 20	80 40	7[illegible]
320 ..	Eurafrance	315 ..	328 ..	328	320
910 ..	Europe n° 1	904	907	907 ..	900
450 ..	Ferodo	460 50	458	455 ..	457
47J ..	— obl. conv.	478	478	470	45[illegible]
375	Tél. Ericsson	370 50	375	375	383
240	Thomson-Br.	241 70	240	242 ..	240
290	— (obl.)	2 8	288	288	285 10
370	U.I.S.	370	372	372	372
250	U.C.B.	251 50	250	250	2 8 ..
320	Un. F. Banques	322	322	322	322
245 ..	Gén. Motors	244	244 80	244 80	245
16 ..	Goldfields	15 95	15 95	15 95	15 65
20 ..	Harmony	20 10	20 15	20 10	20 15
6 ..	Hitachi	6	5 95	5 95	6 05
300	Hoechst Akt.	298	301 50	302 10	301
30	Imp. Chem.	29 70	29 70	29 70	30 05
64	Buffelsfont.	63 50	63 80	63 ..	54 50
11 50	Charter	11 85	11 60	11 60	11 35
136	Chase Manh.	135 60	136	134	136 70
92	Cie Petr. Imp.	92 60	92 50	92 50	91 50
485	C.P. F.-Can.	486	485	485 20	485
24	De Beers (S.)	24 50	24 50	24 60	24 80
695	Deuts. Bank	691	693	693	695
335	Dome Mines	339 30	334	324	332 50
585	Du Pont Nem.	577	583	583	577
265	East. Kodak	2.9	265	265	265
16 50	East Rand	16 40	16 40	16 ..	16 60
130	Ericsson	130 ..	130	130 20	130 30
218	Exxon Corp.	208	211 60	218 80	211 30
173	Ford Motor	179	176 50	176 50	179
89	Free State	90 60	89 20	88 ..	90 60
210	Gen. Electric	211	209	209 ..	208
270	Royal Dutch	270 50	270 20	271 80	271 10
22 ..	Rio Tinto Zinc	21 85	21 50	21 30	21 60
49	St-Helena Co	18 50	49 50	48 30	49 05
420	Schlumberg.	419 50	421 50	421 ..	421 50
47	Shell Tr. (S)	47 10	47	46 90	46 70
635	Siemens A.G.	635	634	638	640
37	Sony	36 70	36 55	37 05	37
265	Unilever	268	266	265	263 20
17 50	Union Corp.	17 55	17 45	17 45	17 20
109	U. Min. 1/10	108	109	109 40	109 90
140	West Deep	138 90	139 80	139 80	139 90
51	West Driefont.	51 40	51 40	51 60	51 40
103	West Hold.	108 50	107 70	106 ..	107 20
250	Xerox Corp.	247 50	253	249 90	250
0 77	Zambia Corp.	0 78	0 77	0 75	0 75

(Rest of the marché à terme table: [illegible])

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 I	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 234	4 241	4 28
Allemagne (100 DM)	229 530	229 820	229
Belgique (100 F)	14 589	14 567	14 16
Pays-Bas (100 fl.)	213 130	212 960	210 60
Danemark (100 krd)	82 960	82 940	81 60
Norvège (100 k)	83 620	83 .90	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 465	8 473	8 60
Italie (1 000 lires)	5 074	5 078	5 10
Suisse (100 fr.)	252 650	252 690	251
Suède (100 krs)	97 540	97 460	96 75
Autriche (100 sch.)	31 410	31 340	31 25
Espagne (100 pes.)	6 075	6 082	5 80
Portugal (100 esc.)	9 070	9 080	9
Canada ($ can. 1)	3 563	3 576	3 505
Japon (100 yens)	2 143	2 144	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 I
Or fin (kilo en barre)	31650	31100
Or fin (en lingot)	31610	31190
Pièce française (20 fr.)	269 80	269 80
Pièce française (10 fr.)	222 90	21. 50
Pièce suisse (20 fr.)	271 50	219 50
Union latine (20 fr.)	240	240
Souverain	282	279 50
Pièce de 20 dollars	1256	1260 40
Pièce de 10 dollars	706	700
Pièce de 5 dollars	455	455
Pièce de 50 pesos	1243 50	1243 50
Pièce de 10 florins	249 80	244 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— Université

3. ETRANGER
— CHINE : le contrôle de M. Deng Xiaoping sur le parti est désormais à epu près total.

4. AFRIQUE
— OUGANDA : le maréchal Idi Amin Dada donne des signes de désarroi.

5. PROCHE-ORIENT
— TRIBUNE INTERNATIONALE : le sort de l'imam Sadr, par Youakim Moubarac.

5. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : les priorités de M. Carter.

6-7. POLITIQUE
— La conférence de presse de M. Chirac.
— L'élection de M. Labarrère à la présidence du conseil régional d'Aquitaine.

9. SOCIÉTÉ
JUSTICE

10. RELIGION
— Le voyage de Jean-Paul II au Mexique.

12. MODE
SPORTS

14. ÉQUIPEMENT
— P.T.T. : la poste en sursis (III), par Alain Faugas.
— URBANISME : la Défense cherche à s'humaniser.

15 à 20. UNE SEMAINE AVEC RHONE-ALPES

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 21 à 29

CINÉMA : Les films fantastiques d'Avoriaz, par Colette Godard ; Un entretien avec Werner Herzog ; « l'Amour en fuite », de F. Truffaut, par Jacques Siclier ; Straub a filmé Paves, par Louis Marcorellee ; A propos de « Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel », par Félix Guattari.

THÉATRE : « Pauvre B !... » à Saint-Denis, par Michel Cournot.

35 à 38. ÉCONOMIE
— LA CRISE DE LA SIDERURGIE : M. Messmer s'explique sur la double querelle de chiffres concernant l'emploi en Lorraine.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (30)

Annonces classées (31 à 35) ; Aujourd'hui (12) ; Carnet (13) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Bourse (39).

FABRICANT — VENTE DIRECTE
COUVERTS
ARGENTÉ ET INOX
ORFEVRERIE
Garantie 25 ans s/couverts argentés
Bicorgenture
FRANOR 70 R. AMELOT 75011 PARIS
TÉL. 700.87.94 - Fermé le samedi

AU CONSEIL DES MINISTRES

MM. Beullac et Pelletier proposent de transférer certains pouvoirs administratifs aux recteurs inspecteurs d'académie et chefs d'établissement

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et le secrétaire d'Etat, M. Jacques Pelletier, présentent ce mercredi au conseil des ministres leurs propositions pour une politique de « déconcentration ». Il s'agit d'un train de mesures destinées à transférer à l'échelon local (académie, département ou établissement) des prérogatives détenues par l'administration centrale ou l'échelon immédiatement inférieur.

Le ministère, et en particulier M. Jacques Pelletier — qui est notamment chargé des problèmes de décentralisation, — avaient souhaité faire des propositions pour une véritable « décentralisation », consistant à transférer des compétences de l'Etat aux collectivités locales (conseils généraux et communes, en particulier). Ainsi a-t-il été question un moment de transférer aux départements les postes budgétaires des instituteurs. Le gouvernemen s'y est opposé. « *La décentralisation est remise à plus tard* », dit-on au ministère de l'éducation. Tout dépendra de la réforme des collectivités locales actuellement à l'étude.

D'autre part, si ces propositions sont acceptées par le gouvernement les textes d'application ne seront publiés qu'en 1980.

Voici les principales mesures « proposées » au gouvernement par le ministère de l'éducation :

● LE RECTEUR (compétence pour l'ensemble des départements d'une académie) :

— Il aura désormais la haute main sur la carte scolaire, c'est-à-dire que c'est lui seul, après consultation de la commission académique, qui pourra, par exemple, décider de l'implantation d'un lycée et fixer sa zone de recrutement ;

— Le recteur répartira la « dotation académique » prévue pour les postes budgétaires d'instituteurs entre les différents départements de son académie ;

— C'est lui également qui gérera tous les personnels des catégories C et D (agents de service et certains personnels administratifs). Dans la pratique, le recteur décidait déjà de l'affectation de la plupart de ces personnels. Il gérerait aussi les personnels de catégorie B (par exemple secrétaire d'intendance), mais « plus tard ».

● L'INSPECTEUR D'ACADEMIE (compétence départementale) :

— Il prononcera « *de droit* » les ouvertures et les fermetures de classes primaires, et nommera les instituteurs. Ces deux prérogatives étaient déjà, dans la plupart des cas, dévolues de fait à l'inspecteur d'académie. Pour la nomination des instituteurs, l'inspecteur agira par « *délégation de signature* » du préfet, qui est en principe tenu de donner son avis.

— Il sera « *ordonnateur secondaire* », c'est-à-dire qu'il détiendra un pouvoir financier, limité à quelques paiements annexes comme le remboursement des frais de déplacement.

— L'inspecteur d'académie établira la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de plus de cinq classes — compétence actuellement réservée au recteur.

— Dans quelques académies, à titre d'expérience, certains inspecteurs répartiront les postes budgétaires dans les collèges.

● LE CHEF D'ETABLISSEMENT (collèges et lycées) :

— Le principal et le proviseur auront autorité pour établir l'emploi du temps, accorder les autorisations d'absence, ainsi que les autorisations de sorties ou de voyages des élèves (avec l'accord du conseil d'établissement).

Ainsi, le ministère souhaite supprimer toutes les autorisations préalables — qui étaient généralement demandées à l'inspecteur d'académie — concernant la vie de l'établissement. Il se réserve le droit d'exercer des contrôles *a posteriori* par l'intermédiaire des recteurs ou des inspecteurs d'académie.

Enfin, indépendamment de ces propositions, le ministère a demandé la « *mise à l'étude* » d'une simplification de la notation administrative et des procédures d'avancement pour les enseignants du second degré. Actuellement, ceux-ci sont notés chaque année par le chef d'établissement et l'inspecteur d'académie, à charge pour le rectorat de donner une « moyenne ». Aucune modification n'est envisagée actuellement pour la notation pédagogique (inspection générale).

R. C.



« HOLOCAUSTE » EN ALLEMAGNE

Six millions de juifs, dites-vous ?

De notre envoyée spéciale

Cologne. — *Incroyables ces Allemands ! Ils viennent de voir les deux premiers épisodes d'*Holocauste *et ils tombent des nues, ils débarquent, ils s'étonnent, ils s'indignent. Quoi ? Comment ? Combien dites-vous ? Six millions de juifs massacrés, éliminés ? Qu'est-ce que c'est encore que ces histoires ! Si c'était vrai, ça se saurait, ça se serait su à l'époque. La stupeur incrédule, la mauvaise humeur, la colossale ignorance de leurs appels aux spécialistes de service qui les attendaient de pied ferme, autour d'un micro, lundi et mardi soir, sur la troisième chaîne, témoignaient assez en faveur de l'énorme effort d'information auquel a donné lieu, et dans la presse et à l'écran, la diffusion de ce feuilleton.*

Je ne leur jette pas la pierre, notez. Si notre télévision avait enfin le courage de présenter le Chagrin et la Pitié, *les standardistes de S.V.P. en entendraient de belles ! La France, tout entière résistante comme chacun sait, s'étranglerait de fureur. A Cologne, en attendant, historiens, sociologues et psychanalystes en renom tentaient d'éclairer la lanterne des téléspectateurs. Si, si, on savait : les soldats, les officiers, témoins, et dans le pays et dans les territoires occupés, de l'extermination de* « viel millionen », *de beaucoup de millions de juifs — on n'allait pas ergoter sur le chiffre, — revenaient en permission et racontaient à l'arrière ce qu'ils avaient vu.*

Eh oui, on avait vraiment brûlé des synagogues, on avait même brûlé une église en France, à Oradour, et avec des gens dedans ! Pourquoi — là, on sentait percer au bout du fil la voix des jeunes, — pourquoi les civils, les militaires n'avaient-ils pas réagi, ne s'étaient-ils pas révoltés contre ces atrocités ? Eh bien, au début, ils voyaient là de simples excès, ils pensaient que ça se tasserait. Avant la guerre, Hitler avait accumulé les succès et, dans l'euphorie générale, on a un peu oublié les juifs, puis, après 1939, on a eu d'autres chats à fouetter. Il y a eu cependant des actes de résistance : un prélat à Berlin et une protestante à Breslau, arrêtés pour avoir tenté d'aider les juifs convertis. Un peu courte la liste de ces actes d'héroïsme !

Et très révélatrice la réflexion à l'antenne de cet historien confondu par l'indifférence ignare du public. Enfin, tout de même, voilà plus d'un quart de siècle que s'accumulent les dépositions des témoins aux procès des anciens nazis, et tout ce qui s'ensuit : articles, études, documents, cours, sur ce chapitre particulièrement nauséabond, il est vrai, de leur histoire, et les Allemands semblent n'en avoir jamais entendu parler.

Le proviseur d'un grand lycée hambourgeois me le confirmait : le national-socialisme est inscrit au programme, les noms de Goebbels, Himmler et Goering figurent dans les manuels. La deuxième guerre mondiale, on l'apprend à l'école, au même titre que la guerre de Trente ans, « seulement, il ne faut pas oublier, *me disait-il,* que les parents de ces élèves étaient à peine nés au moment de Munich ». *D'où l'intérêt étonné qu'a suscité dans les classes, il l'a constaté dès le lendemain du premier épisode, ce feuilleton à l'américaine, beaucoup plus frappant apparemment que n'importe quel documentaire ou docudrame présenté jusqu'ici à l'écran ; il y en a eu pourtant !*

Les peuples ont la mémoire courte. Et puis, me disait à Brême un réalisateur de télé, qui a la double nationalité allemande et israélienne, il n'y a de pires sourds...

CLAUDE SARRAUTE.

En 1978

NIVEAU RECORD DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES MALGRÉ UNE AMÉLIORATION AU DEUXIÈME SEMESTRE

Le nombre total de jugements sanctionnant des défaillances d'entreprises a *augmenté de 12,6 %* en 1978 par rapport à l'année précédente, indique l'INSEE. Le nombre total de jugements a été de 15 589, ce qui est supérieur de 5 % au « niveau record » enregistré en 1975. Les progressions les plus rapides sont enregistrées dans le secteur des tranports avec 594 jugements (+ 20,5 %) et dans celui du bâtiment - travaux publics avec 3 141 jugements (+ 17,7 %). En revanche, pour les cafés-restaurants, la progression est de 8,7 % (1 550 jugements) et, pour les autres services, de 3,7 % (1 805 jugements).

Au mois de décembre, le nombre *de jugements (1 820) est en légère* augmentation par rapport à novembre (après correction des variations saisonnières), mais, selon l'INSEE, ce résultat confirme que la tendance s'est infléchie au second semestre, après le fort mouvement de défaillances enregistré dans les premiers mois de l'année.

ISRAËL OFFRE SON ASSISTANCE MILITAIRE AU CHILI

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Israël a proposé la fourniture d'équipements et une assistance militaire au Chili, a révélé, mardi 23 janvier, à Santiago, le vice-ministre de la défense israélien, le général Mordecha Zippori.

Dans une interview publiée par *El Mercurio*, le général a déclaré que son pays est disposé à fournir au Chili toutes sortes d'équipements et une assistance militaire, « *dans la mesure où ce pays le désire* ».

Le vice-ministre israélien, arrivé vendredi à Santiago, a effectué une « visite de courtoisie » de cinq jours au Chili.

● *L'attentat de Beyrouth.* — A propos de l'assassinat, lundi 22 janvier, du chef des services spéciaux de l'O.L.P., Aboul Hassan, les enquêteurs palestiniens ont affirmé, mardi 23 janvier, que l'attentat est bien l'œuvre du MOSSAD (service secret) israélien. La voiture piégée auraient été louée, par téléphone à partir de la Suisse, par un client porteur d'un passeport britannique au nom de Peter Skrayver, arrivé à Beyrouth quatre jours plus tôt et reparti pour Amman le jour de l'attentat. *(Corresp.)*

● *M. Yves Guéna*, conseiller politique du R.P.R., député de la Dordogne, maire de Périgueux, avait adressé, lundi 22 janvier, une lettre à M. Chaban-Delmas, l'assurant de son soutien. Il avait également adressé une délégation de vote en faveur du maire de Bordeaux à M. Charles Bourgoin, son adjoint à la mairie de Périgueux.

● *Deux femmes et un homme* ont attaqué, mercredi 24 janvier, un bijoutier « en chambre », 20, bd Montmartre, à Paris (9e). M. Samuel Cohen, qui a été légèrement blessé, estime que des bijoux pour une valeur de 1 500 000 francs lui ont été dérobés par les malfaiteurs.

LE PRIX DES DEUX-MAGOTS A CATHERINE RIHOIT

Catherine Rihoit, dont le nom avait été souvent cité lors des grands prix d'automne, a reçu, mardi 23 janvier, le prix des Deux-Magots, doté d'une somme de 5 000 francs, pour son roman *le Bal des débutantes* (Gallimard). C'est le second roman de cette enseignante de trente ans, assistante en Sorbonne. Claude Courchay avait ouvert ce *Bal des débutantes* dans nos colonnes (*le Monde* du 8 septembre 1978) et salué le talent d'un auteur qui a su raconter l'éducation sentimentale d'une jeune femme dans les milieux universitaires avec pudeur et audace, allégresse et férocité.

● *Le grand prix Historia* a été décerné mardi 23 janvier à Jean des Cars pour sa biographie sur *Haussmann* (Perrin éd.), qui se veut une « réhabilitation » de l'ancien préfet de la Seine, énergique aménageur de Paris au siècle dernier. Le prix Historia couronne « *un ouvrage d'histoire qui, par la qualité de sa documentation et par son agrément de lecture, peut intéresser particulièrement le grand public.* »

UNE QUINZAINE DE MACHINISTES DE L'OPÉRA DE PARIS REPRENNENT LE TRAVAIL

Une quinzaine des machinistes de l'Opéra de Paris, en grève depuis le 22 décembre, ont décidé, le 23 janvier, de reprendre le travail. Au cours d'une assemblée générale, la veille, les propositions de la direction de réembaucher trente-deux machinistes selon leur qualification et leur indice, mais sans tenir compte de l'ancienneté, avaient été cependant repoussées. Pour obtenir satisfaction dans le conflit actuel, quatre machinistes parmi les licenciés ont commencé une grève de la faim.

De son côté, la direction a embauché douze nouveaux machinistes et décidé de reprendre six licenciés, ce qui permettra de présenter « le Couronnement de Poppée », ce mercredi 24 janvier, dans une version scénique, avec les accessoires et un décor unique.

● *Une soirée d'hommage à Louis Aragon* est organisée par l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), le jeudi 25 janvier, à partir de 20 h. 30, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de l'écrivain et avec la participation du professeur Michel Decaudin et d'Antoine Vitez, qui lira des extraits de l'œuvre d'Aragon.

AU RALLYE DE MONTE-CARLO

Le ciel travaille pour Ford

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Hannu Mikkola et Bjorn Waldegaard tapent la semelle *en riant. De temps en temps* ils lèvent leur regard vers le ciel, comme pour s'assurer que le temps reste au doux. La pluie, ils sont pour. C'est une alliée. La neige, c'est l'ennemie. Pour le moment tout les rassure, la météo est de leur côté. Mikkola et Waldegaard sont en tête au Rallye de Monte-Carlo depuis le début sur leurs Ford Escort.

Mercredi matin, au deux tiers du parcours commun, leur avance était telle qu'on ne voyait plus très bien qui pourrait les menacer, sauf incident mécanique ou sortie de route, bien entendu. Le Rallye de Monte-Carlo semble avoir été taillé aux mesures de leurs voitures. Les Ford sont légères et puissantes (265 CV) et le temps qui leur convient est précisément celui que connaît la France depuis une semaine.

La chance est pour Ford au rendez-vous de Monte-Carlo. Doublement. Dans la principauté du jeu, c'est un audacieux coup de poker qui a été tenté. Les voitures de Mikkola et Waldegaard sont, en réalité, celles *qui avaient été préparées pour le* Tour de Corse *en novembre dernier* : extrêmement puissantes, superallégées, ce qu'il fallait pour les petites routes corses, en principe sèches en automne. En raison des grèves qui paralysent la Grande-Bretagne, Ford a dû déclarer forfait pour la Corse et, faute de pouvoir modifier les Escort pour Monte-Carlo, Waldegaard et Mikkola ont été contraints de prendre le départ avec des voitures théoriquement mal adaptées à un rallye d'hiver. Or il s'en fallu de peu. Le redoux est arrivé juste au bon moment pour Ford.

La preuve ? Dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 janvier, une seule des quinze épreuves de vitesse s'est disputée sur la neige, et les deux Escort de Mikkola et Waldegaard ont été distancées. Le reste du temps, ils ont fait à peu près ce qu'ils ont voulu.

Beaucoup, parmi leurs concurrents, estiment que seul le combat sans merci que se livrent Mikkola et Waldegaard peut encore empêcher Ford de remporter le Rallye de Monte-Carlo. Car aucune consigne de discipline, de course d'équipe, n'a été donnée à ces deux vedettes des rallyes que sont Mikkola et Waldegaard. Ils sont tout à fait libres, du moins pour l'instant, d'attaquer à outrance, de se mesurer à tout moment, et ils ne s'en privent pas. Cinquante-trois secondes seulement les séparaient à l'avantage de Mikkola après la onzième des quinze épreuves spéciales que compte le parcours commun. Autant dire pas grand-chose et, dans la nuit, chacun à tour de rôle a pris la tête du classement général. Sans neige, les petites voitures, celles qu'on appelle « planches à roulettes », sont définitivement battues. Bernard Darniche (Lancia-Stratos) et Jean-Pierre Nicolas (Porsche), désormais trop distancés, n'ont plus rien à espérer. Et la première Fiat 131, conduite par Markku Alen, est à 5 min. 23 sec.

FRANÇOIS JANIN.

66% des français souhaitent se mettre au régime en 1979 !
(ENQUÊTE I.F.O.P.-VSD)
pour eux, trois livres fondamentaux du Docteur ATKINS

La révolution diététique
Des milliers de médecins le recommandent, des millions de gens l'utilisent chaque jour.

La diététique super-énergétique
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la nutrition pour personnaliser votre régime sans perdre la santé, le sommeil et la gaieté...
(L'EXPRESS)

ma cuisine diététique
300 recettes pour faire votre propre révolution diététique.

BUCHET/CHASTEL
18, rue de Condé 75006 Paris

(Publicité)

Offre promotionnelle jusqu'au 31 janvier

A l'occasion de l'ouverture de son nouveau magasin
la BROCANTE du BATIMENT
vous propose

LES PLUS BEAUX MATÉRIAUX ANCIENS AUX PRIX LES PLUS BAS

Dallage de pierre XVIIIe : le m2, ~~300 F~~ .... 220 F T.T.C.
Carrelages de terre cuite, XVIIIe - XIXe, le m2, ~~150 F~~, ~~130 F~~ .... 100 F T.T.C.
Tuiles plates anciennes : la tuile, ~~1,10 F~~ .... 0,90 F T.T.C.

CHEMINÉES POUTRES Remise 25 %

50, rue des Archives - 75004 PARIS - Tél. 457-75-44
Métros : Hôtel-de-Ville - Rambuteau.
Facilités de paiement et crédit. Certificat d'authenticité assuré.

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1979 a été tiré à 599 777 exemplaires.